

MERCURE

DE FRANCE

Paraît le 1^{er} et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



ALBERT MAYBON.....	<i>L'Empereur du Japon</i>	257
FRANÇOIS PONCETTON...	<i>Paradoxes royalistes. Rome et M. Maurras</i>	286
ANDRÉ FONTAINAS... ..	<i>Trois Poèmes</i>	300
PIERRE PARENT.....	<i>Au Riff (II)</i>	303
HENRI SÉE.....	<i>Jean-Jacques Rousseau et ses Libraires</i>	337
FÉLIX VALLOTTON.....	<i>La Vie meurtrière, roman (I)</i>	352

REVUE DE LA QUINZAINE. — EMILE MAGNE : Littérature, 400 | ANDRÉ FONTAINAS : Les Poèmes, 405 | JOHN CHARPENTIER : Les Romans, 409 | ANDRÉ ROUYEYRE : Théâtre, 417 | P. MASSON-OURSSEL : Philosophie, 423 | MARCEL BOLL : Le Mouvement scientifique, 426 | MARCEL COULON : Questions juridiques, 430 | LOUIS CARIO : Science financière, 437 | CHARLES MERKI : Voyages, 442 | RENÉ SUDRE : Métapsychique, 446 | CHARLES-HENRY HIRSCH : Les Revues, 451 | R. DE BURY : Les Journaux, 457 | GUSTAVE KAHN : Art, 462 | MERCURE : Préhistoire, 466 | MARIO MEUNIER : Lettres antiques, 467 | LÉON DEFFOUX : Notes et Documents littéraires, 471 | YVON EVENOU-NORVÈS : Régionalisme, 475 | GEORGES MARLOW : Chronique de Belgique, 478 | HENRY-D. DAVRAY : Lettres anglaises, 485 | JEAN CASSOU : Lettres espagnoles, 491 | EMILE LALOY : Ouvrages sur la guerre de 1914, 494 | MERCURE : Publications récentes, 502 ; Echos, 504.

Reproduction et traduction interdites

PRIX DU NUMÉRO

France..... 4 fr. | Etranger..... 4 fr. 50

XXVI, RUE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VI^e

ÉDITIONS DV MERCURE DE FRANCE

26, RUE DE CONDÉ, PARIS-6^e (R. C. SEINE 80.493)

GEORGES DUHAMEL

Journal de Salavin

Volume in-16 double couronne. Prix..... 12 fr.

La première édition a été tirée à 1.650 exemplaires sur vergé pur fil Montgolfier, savoir :

1625 ex. numérotés de 496 à 2120, à..... 35 fr.

25 ex. marqués à la presse de A à Z... hors commerce.

Il a été imposé en in-8 raisin et tiré :

55 ex. sur Japon impérial, numérotés à la presse de 1 à 55, à 200 fr..... souscrits.

275 ex. sur Hollande Van Gelder, numérotés à la presse de 56 à 330, à..... 100 fr.

55 ex. sur Ingres vert, numérotés à la presse de 331 à 385, à..... 100 fr.

55 ex. sur Ingres crème, numérotés à la presse de 386 à 440, à..... 100 fr.

55 ex. sur Ingres bleu-gris, numérotés à la presse de 441 à 495..... 100 fr.

L'EMPEREUR DU JAPON

Dans le centre de Kyôto, capitale du vieux Japon, construite suivant les symétries des capitales chinoises, deux palais... L'un, Nijô, autrefois palais du shogoun, du généralissime, disons mieux, du souverain temporel; l'autre, Gosho, palais du souverain spirituel, du Fils du Ciel, du Tennô. Celui-là édifié au début du xvii^e siècle par Yeyasou, le premier Tokougawa, dans le style qui devint classique, robuste et élégant à la fois, des maisons seigneuriales. Celui-ci reconstruit, il y a soixante-dix ans, après un incendie, sur un plan étriqué, par une main que l'on dirait affaiblie. Tandis que le shogoun, dans de rares et courtes visites à Kyôto, étalait dans ses appartements sombres, où l'or vibre sur les laques rouges et noires, un pouvoir fastueux et soupçonneux, l'empereur, entre ses murs nus, manquant de tout, sauf de chambellans, traçait des sentences sur des rouleaux de soie. Le soir, quand les chambres du pauvre palais s'éclairaient de quelques lumignons, et que les courtisans honteusement sortaient pour aller vendre les calligraphies impériales, des gens du peuple, sensibles à pareille détresse, pleuraient et chantaient des complaintes.

Et cependant le shogounat fut ruiné et l'empereur devint unique souverain : il entra, en 1868, dans le château de la cité d'Edo, devenu capitale de l'empire sous le nom de Tôkyô, suivi de ses fidèles *ronin*, les chevaliers errants,

auteurs de la restauration. Ce renversement de puissances fut possible grâce à une longue préparation des esprits.

Durant une paix de deux siècles et demi, fruit du génie politique des shogoun Tokougawa, diverses écoles de littérature et de philosophie confucianiste naquirent et prospérèrent, cultivant l'instinct, les sentiments, la raison; louant la science positive; recommandant l'exercice de la volonté; discutant sur l'imitation des maîtres; commentant les livres classiques, et toutes, en dépit des rivalités et des controverses, enseignant les mêmes vertus morales et civiques, d'abord la reconnaissance, le dévouement au Prince; mais, alors que les unes assistaient le pouvoir établi, le gouvernement réel, les autres consolait le gouvernement apparent, nominal, la grande puissance humiliée. Car était-ce au prince de Edo ou si c'était à celui de Kyôto que tout homme engagé dans la « voie des Sages » devait obéissance? Telle était l'incertitude des esprits, quand, vers le milieu du XVIII^e siècle, une nouvelle école de lettrés apparut, qui réagit contre l'enseignement exclusif de la morale chinoise, qui demanda à l'antiquité japonaise des principes directeurs et finalement découvrit que la vérité était dans la restauration de la souveraineté impériale.

« Si quelqu'un vous demande ce qu'est le cœur du Japonais, répondez que c'est le parfum de la fleur du cerisier sauvage épanouie au soleil levant », disait l'un de ces restaurateurs de l'âme de la race. Pour son maître, le chevalier, incarnation de cette âme, tombe comme le cerisier laisse tomber ses fleurs, il n'a pas deux paroles, il n'a pas deux faces, il est gracieux et courtois, dépouillé de toute vaine apparence, sans tache, amoureux de lumière, de simplicité et de droiture, éloigné des raffinements de l'esprit et des lourdes satisfactions du corps. Les docteurs confucianistes, qu'ils fussent intendants du puissant shogoun ou fidèles de l'empereur dépouillé, ne

s'élevaient pas contre les écrivains shintoïstes, qu'ils regardaient comme de doux poètes, plongés dans la fraîcheur des légendes natives, et ils laissaient l'enseignement des origines de la race, du polythéisme joyeux mordre sur l'épais rationalisme chinois. D'un autre côté, des shintoïstes, purs nationalistes, conciliaient eux-mêmes aisément les qualités primitives de la race, symbolisées par les trois emblèmes — la pierre précieuse, le miroir, le sabre — avec les cinq vertus cardinales du confucianisme, et d'abord les vertus de piété filiale qui, au Japon, ont reçu un sens complet dans l'amour pour une dynastie ininterrompue. Ainsi, à la « voie des sages » se superposait la « voie des dieux » qui conduisait à l'adoration du pays japonais, réalité vivante, sensible, sortie de la main de ces déités dont la lignée s'était perpétuée jusqu'à cette ombre de souverain, inclinée sur les nattes du misérable palais de Kyôto.

Les chevaliers de 1868 obéirent donc à l'enseignement des sages de la Chine et à l'inspiration des dieux de la patrie en relevant le souverain, en lui restituant son trône.

Or, à peine le grand œuvre accompli, ces chevaliers, par excès d'amour ou par calcul ambitieux, enfermèrent l'empereur dans une prison dorée, auprès de laquelle celle de Kyôto, ouverte à tous les vents, était du moins toute proche de la simplicité des saintes origines. On chambre, on claquemure le souverain délivré; on le retranche de la vie nationale; on se détourne des traditions du plus lointain Japon, du temps où les empereurs-dieux vivaient familièrement avec les hommes. La maison impériale est bâtie sur le plan des singularités pékinoises. Un ministère de mandarins garde les avenues du château de Edo. L'idée chinoise d'apparence, de fiction, de mensonge prend racine. Les mythes lunaires éclipsent les mythes solaires. Et si les shintoïstes ne se révoltent pas, c'est que leur doctrine n'est plus pure.

L'empereur Meiji s'accommode à merveille du rôle de dieu qu'on lui impose. Dans ses pavillons retirés, il abandonne volontiers à ses courtisans et à ses braves chevaliers, devenus hommes d'Etat, la conduite des affaires temporelles. Sa Majesté Moutsouhito était, suivant la signification même de son nom, « l'homme pacifique », « l'homme conciliant »; Meiji, son nom de règne, signifiait « gouvernement éclairé ». Ce souverain recevait bien en effet des lumières de ses serviteurs plus que de sa conscience propre. Sans doute on ne vit jamais empereur japonais gouverner directement le pays, mais les souverains jadis ne craignaient pas de perdre l'affection du peuple en s'exposant à sa vue, au naturel, avec leur face humaine et leur posture de simple mortel.

Le Souverain déifié et les Tables de la Loi

Jusqu'à l'an 10 de Meiji (1878) le Japon sacrifia à son idole, la civilisation étrangère, et abomina de grand cœur tout ce qui était national. On accueillit avec empressement les étrangers qui venaient débarrasser le sol des vestiges du passé. Les classes dirigeantes donnaient l'exemple, encourageaient le mouvement d'européanisation, d'où dépendait, suivant l'opinion générale, le salut du pays. La cour elle-même, dans toutes ses manifestations hors les murs du palais, se mettait à l'instar des cours d'Europe.

Mais le Japon est un pays de subits revirements. En 1884, une société « pour la conservation de la vertu japonaise » est fondée. Aussitôt c'est une éclosion de partis, de clubs, d'associations qui étudient la nationalité nipponne avec cette curiosité ingénue d'une chose insoupçonnée. Une partie de ces sociétaires, renouvelant de zèle avec les écoles de lettrés et de philosophes du XVIII^e siècle, fonda un groupement intitulé « les Grandes Doctrines » qui enseigna que l'esprit japonais est enfermé dans l'a-

malgame du shintoïsme, du bouddhisme et du confucianisme.

Ces mêmes années marquèrent la fin du gouvernement exclusif des clans de chevaliers restaurateurs de la souveraineté impériale. En 1878, les progressistes et les libéraux sont arrivés au pouvoir. Ainsi on vit, dans le même temps, deux mouvements opposés : sur le terrain politique et juridique, un effort est fait en vue de la formation d'un gouvernement constitutionnel, d'une codification des lois, d'une organisation de tribunaux, et de tout un système de garanties publiques; sur le terrain philosophique et social, on réagit contre l'adoption des mœurs et des idées occidentales. Deux mouvements opposés, mais qui se concilient grâce à la vertu apaisante de la maison impériale. Celle-ci suggéra cette solution : faire un simulacre de monarchie constitutionnelle et, derrière cette façade, favoriser une sorte d'organisation mandarinale, une bureaucratie fortement hiérarchisée, disciplinée, bien pensante, dévouée aux deux grands clans Chôshu et Satsouma, résolument conservateurs parce que copieusement pourvus d'offices, de privilèges, et de richesses. La constitution de 1889 est la résultante de cette politique à double face : apparentes satisfactions démocratiques d'une part, et exaltation, par les soins de la bureaucratie et des clans, de l'esprit national.

L'année suivante, le 30 octobre 1890, quelques jours avant l'inauguration du parlement, le palais publie les « Paroles de l'empereur ». Ce document fut appelé par la suite « Rescrit sur l'Education », pour la raison qu'il importait que ces « Paroles » fussent enseignées dès la plus tendre adolescence, mais elles s'adressaient aux Japonais de tout âge et de toute condition. C'est à un moment de trouble et de confusion, quand le pays, ouvert au flot des idées et des modes étrangères, perdait le sens de son histoire et de ses vertus, quand les droits nouveaux, conçus dans l'abstrait, entraient en conflit

avec les principes de piété filiale, que l'empereur prononce son arrêt. Ses « Paroles » tombent d'un nuage de gloire; on les dit inspirées par les ancêtres divins. Les libertés consenties, il ne les révoque pas, il les montre compatibles avec les traditions si on en fait l'usage sage et juste que commande le loyalisme, principe auquel tout doit être rapporté, clef de voûte du système de morale nationale. Le dévouement au souverain implique le sacrifice de chacun au bien public, à la patrie.

Par la vertu de ces « Paroles » tout rentre dans l'ordre. La communauté nationale est rétablie. La famille souveraine, la famille centrale s'ouvre à toute les familles. Unité des esprits, unité des cœurs dans le sein de l'empereur-dieu!

Pour la première fois, l'appellation « saint » est accolée au nom du souverain.

« La pensée d'adorer l'empereur, dit un des nombreux commentateurs du rescrit, est une révélation de notre conscience. Avec une dynastie éternelle, nous n'avons besoin ni de Çakyamouni, ni de Christ. L'empereur, voilà notre Bouddha, plus saint et plus miséricordieux que Confucius lui-même. »

La date de 1890 est, dans l'histoire du Japon contemporain, plus grande que celle de 1868. Car la restauration, qui eut pour conséquence l'ouverture du pays, fut une entreprise matérielle, un acte de volonté et de force, une substitution de souverain à souverain; elle fut une source de désordre et de trouble, elle n'arrangea rien, elle dérangerait tout. La publication des « Paroles », du rescrit sur l'éducation, c'est un rétablissement spirituel, c'est le secours miraculeux, la véritable restauration, celle des âmes dans l'unité.

Si l'empereur avait été mêlé à la vie de ses sujets, sa parole eût-elle eu cet accent qui fit courber les fronts? Nous sommes en Asie. La souveraineté ne se discute pas, elle est une émanation du Ciel, et le sens de ses décrets

s'amplifie du mystère dont elle s'entoure. Autrefois, quand les hommes étaient dans cette fraîche innocence de pensée dont les docteurs shintoïstes parlent avec ravissement, le mystère était partout; aujourd'hui il faut en donner l'illusion.

La cour renouvela le rite du culte aux ancêtres impériaux et à l'empereur régnant. Sans doute le tableau des fêtes religieuses et sociales est-il simplifié, mais c'est pour mettre en valeur les cérémonies fondamentales : hommages aux mânes impériaux les deux jours équinoxiaux de l'année; offrande des prémices du riz aux dieux, puis aux ancêtres; commémoration du couronnement de Jimmou-Tennô, premier empereur; célébration des anniversaires du règne. Plus tard, la liste des fêtes s'allongera des commémorations militaires et navales.

La sanctification de l'empereur fut admise, parce qu'elle était la sanctification même de la patrie. La masse s'abandonna à cet élan d'orgueil national dont le foyer était le palais. Elle respecta l'école devenue le sanctuaire des vertus nationales, l'école dépositaire des tablettes de la loi, des « Paroles » sacro-saintes.

Aux jours de fêtes nationales, le rescrit est lu par le directeur de l'établissement scolaire, le rouleau de soie, où sont tracés les caractères, déployé et étendu à hauteur de sa tête. Au commencement et à la fin de sa lecture, déclamée sur un ton élevé, compassé et chantant, il porte le rouleau jusqu'à son front en signe d'hommage, puis, après le chant de l'hymne national, professeurs et élèves saluent très bas les portraits de l'empereur et de l'impératrice, posés sur une table dépourvue d'ornements.

Seuls les chrétiens et les libres-penseurs refusèrent de participer à cette cérémonie. Ils virent dans les inclinaisons devant l'image des souverains une idolâtrie. Un professeur du lycée supérieur de Tôkyô protesta contre cette obligation qu'il qualifia de « fétichiste », et un

étudiant osa frapper de son éventail, en proférant un mot de mépris, l'image sainte. Le pays tout entier cria au sacrilège.

Fonctionnaires, officiers, éducateurs, pénétrés de la dignité de leur sacerdoce, s'évertuèrent à répandre le culte impérial. Les instituteurs formèrent une sorte de clergé dont le ministre de l'Instruction publique était comme le grand-prêtre. Ils furent les exégètes autorisés du rescrit, du symbole de la foi, de l'évangile de Meiji, les mainteneurs des traditions, des mœurs et des croyances, les garants du loyalisme des jeunes générations, les gardiens de l'orthodoxie; ils furent aussi une milice qui, quand il est nécessaire, mène le bon combat pour la patrie contemplée dans l'image du souverain. De tout son poids, la maison impériale reposait sur l'école, pierre angulaire qui, jusqu'ici, n'avait point bougé.

Ce rescrit sur l'éducation, c'est, en vérité, la loi et les prophètes! Il contient une pensée qui est le substratum de la spiritualité japonaise. Point n'est besoin d'autres textes sacrés et d'autres enseignements. Il suffit, pour se bien conduire, d'aimer le souverain, source de toute perfection et de toute autorité, de l'aimer sans limite. Les victoires sur la Chine et sur la Russie portèrent à un diapason plus haut encore cet amour. On rapporta aux vertus de l'empereur le mérite de ces victoires, et, aux yeux d'un peuple enivré de gloire, les attributs du souverain idolâtré s'étendirent, on aperçut sous une clarté nouvelle le rapport de sa puissance avec la vie de la nation, et il devint la Providence.

Mais alors des profondeurs de l'Histoire un procès s'éleva. La branche de la famille impériale à laquelle appartient l'empereur est-elle la légitime? Question terrible!

Il y eut au XIV^e siècle un grand schisme. L'empereur régnant fut battu par un shogoun de la famille Ashikaga, il se réfugia dans les montagnes de la province Yamato, ce fut la branche du sud, tandis que l'empereur intronisé

à Kyôto par le shogoun rebelle représenta la branche du nord. La première reprit ses droits après soixante-dix ans de scission, mais l'on dut toujours prendre garde au réveil de passions mal éteintes. Après la restauration de 1868, les historiens ne crurent plus nécessaire de ménager les descendants des vassaux d'un empereur que solennellement ils déclarèrent illégitime. Dans leur zèle à servir le souverain, les bureaucrates de la maison impériale et du ministère de l'Instruction publique laissèrent passer dans les manuels officiels d'histoire et de morale des attaques trop précises; les descendants des familles nobles qui avaient servi le schisme s'émurent. Des historiens exprimèrent des doutes, ils posèrent nettement la question : « laquelle est légitime? »; il y en eut qui émirent la pensée de relever la famille du nord. Ces audaces étaient surtout le signe d'une révolte contre les abus et les fables de l'enseignement officiel; on entendit même des savants respectables réclamer la liberté des enquêtes et des recherches historiques. On n'osa pas repousser ces historiens qui voulaient voir clair; on n'osa non plus trancher dans le vif et déclarer les anciens tenants de la famille du nord schismatiques et félons, et la famille du sud seule dans la lignée des dieux. Une révision des livres d'histoire fut faite, l'on fit disparaître toutes les expressions malsonnantes, on rétablit les faits tant bien que mal; il n'y eut plus de légitimistes, de scissionnistes; les historiens, soucieux de vérité, et les officiels, serrés autour de l'orthodoxie menacée, se tirèrent de cette affaire épineuse en déclarant que l'empereur considéré comme illégitime succéda régulièrement à l'empereur légitime.

Dès lors une garde plus sévère fut montée autour de la doctrine officielle. Le ministère de l'Instruction publique supprima la liberté de publication des livres scolaires. Les foudres administratives tombaient au signe le plus mince d'indépendance. L'enseignement touchant à l'his-

toire, à la morale et aux sciences politiques s'uniformisa; on s'efforça à créer parmi les étudiants une seule et même mentalité. L'originalité intellectuelle fut poursuivie comme un vice. On expliqua que l'empereur doit être aimé d'un cœur et d'un esprit unanimes. A cet amour doivent être sacrifiées préférences personnelles, curiosités vaines, aspirations individualistes. Ainsi les officiels semblaient considérer que le loyalisme est moins une vertu naturelle qu'une habitude acquise par une discipline, par un dressage. De fait, dans les dix premières années du xx^e siècle, que de jeunes gens frondeurs et insoumis qui, en théorie, eussent dû être de bons et loyaux sujets. Ils avaient mal tourné, en dépit du rescrit sur l'éducation! Les opinions socialistes surtout inquiétaient le gouvernement et le palais.

Un jour, en 1910, le président du Conseil des ministres, le duc Katsoura, rusé politique, annonça qu'un complot contre la vie de l'empereur Meiji venait d'être découvert. On n'eût jamais osé penser que la conception du régicide, presque du déicide, pût germer dans quelques esprits de la grande famille nationale.

Aussitôt après l'exécution des criminels, comme un voile de tristesse s'appesantit sur le Palais. Déjà si lointain, le trône s'isola davantage, la maison impériale éleva plus haut les murs qui la séparent de la vie des hommes. Désormais il fut interdit aux journalistes de nommer directement l'empereur et la famille impériale. Seule l'allusion dans ces termes était permise : « A travers les intervalles des nuages on a appris... » et si l'empereur avait daigné jeter les yeux sur un livre, sur une œuvre d'art, on disait : « La renommée d'un tel est montée aux nues. » Dans les textes officiels même, on évita de nommer l'empereur, on préféra la désignation générale *Kotei* (le roi, le souverain), à *Heika tennô* (sa majesté le Fils du Ciel), expression qui indique trop précisément l'empereur japonais lui-même.

Le Nouveau Règne

L'empereur Meiji mourut le 30 juillet 1912. Le pays trembla pour l'ordre organisé sous ce règne. Cette mort n'allait-elle pas contrarier la marche des affaires?

Le fondateur du Japon moderne fut inhumé suivant le rite shintô. On retrouva un cérémonial périmé, le secret d'une mise en scène des époques bénies de la monarchie primitive.

Dans une atmosphère faite de l'arrêt de milliers de respirations, cinq bœufs traînent le char antique laqué noir, cerclé de cuivre, abritant le cercueil...

Le lendemain même, le 31 juillet, le prince héritier est intronisé, toujours suivant la ligne nue du shintô. Des offrandes de fleurs et de riz en abondance sur l'autel auprès duquel le grand-maître des rites annonce aux ancêtres impériaux l'accession au trône de Yoshihito, fils de Meiji Tennô, sous le nom de règne de Taishô (qui signifie « grande justice »). Le couronnement eut lieu plus tard au palais impérial de Kyôto, dans un style plus chargé, moins pur Japon.

Le nouvel empereur prend aussitôt place sur le même plan invisible, dans le même lointain que son père. Encore sous Meiji, le peuple, aux alentours des régions inaccessibles et silencieuses, crut flairer quelque chose de robuste, une émanation virile, mais la personnalité de Taishô paraît si inconsistante, si terne, qu'elle s'efface tout à fait dans les lignes imprécises où on l'a mise.

Né le 31 août 1879, l'empereur Taishô est le troisième fils de Meiji. Sa mère n'est point l'impératrice, qui n'enfanta pas, mais une personne nommée Yanaguiwara Aïko, appartenant à cet important monde des dames de la cour qui embellit les pavillons les plus secrets du palais. Il n'a rien de la constitution massive de son père, rien de sa résistance aux abus; c'est peut-être mieux de dire qu'il

a gravement subi les conséquences des excès paternels. Ce corps débile offrit prise à toutes les maladies.

Choisi par décret impérial, le 3 novembre 1889, comme prince héritier, il fut entouré de mille soins. Le ministère de la maison impériale s'ingénia à créer autour de lui des conditions d'existence saine. Pour lui donner une complexion plus ferme, on le fit villégiaturer longtemps sur les montagnes neigeuses, sur les plages dorées; toutes les ressources, si riches, si variées de la terre et du climat japonais furent mises à contribution; on le suralimenta. Ce ne fut pas en vain. Le 10 mai 1900, il épousa Sadako, fille du duc Koujô Michitaka, chef de l'une des cinq familles de « Kouge » (anciens nobles de la cour de Kyôto) dans lesquelles on a coutume de choisir l'épouse du prince héritier.

Quand il avait été fait héritier présomptif, et que, suivant une tradition onze fois séculaire, il avait reçu du Tennô le sabre forgé en l'an 904, le ministère de la maison impériale lui avait composé une cour sur le modèle même de celle de son père. Il fut véritablement un souverain au petit pied. Le militaire dominait dans son entourage. Son éducation était confiée à l'intrépide maréchal Okou, vainqueur de Newchang en 1893, vainqueur de Port-Arthur et de Moukden en 1904-1905, tombeur de Kouropatkine. C'était un homme de rude écorce. Cette petite cour aux cent chinoiseries l'exaspéra. Il eût préféré pour son impérial élève l'exercice des armes dans le petit matin, le repos et l'étude au bivouac, du thé clair et quelques bols de riz. Tandis que là, il avait beau faire sonner les clairons; les fonctionnaires à redingotes, qui peuplaient les salles et les cours, se donnaient de l'importance, se mettaient constamment au travers de sa route, laissant voir insolemment qu'il fallait compter avec le civil. D'ailleurs, dans les appartements intimes, son regard pénétrait malaisément, et il savait trop bien que le jeune homme qu'il voulait sobre, ferme, endurant,

trouvait tout au fond de ces chambres de trop réelles raisons de s'amollir. Un jour le maréchal n'y tint plus, il laissa la place à un autre militaire, le général Kourokawa, austère aussi, sévère, mais avec des manières qui en firent un précepteur aimable. Avec lui maints professeurs entrent au palais. Hélas, tous ces éducateurs durent bientôt laisser la place aux médecins.

Après son mariage, le prince héritier ne revint pas aux études. Il fit de l'équitation et des parties de billard anglais, écoutant quelquefois des conférences sur la morale confucéenne, sur les constitutions politiques ou sur la science militaire. Des enfants naquirent. Le prince Hirohito est du 29 avril 1901.

Leur père connut dans la vie de famille les seules joies qu'il eût jamais goûtées, son penchant à la mélancolie disparut. La princesse héritière était d'un naturel enjoué que l'on devinait encore sous les manières cérémonieuses qui compriment comme des bandelettes. Née le 25 juin 1884, elle fut élevée chez une nourrice dans une modeste habitation dont, en vers, elle a dit le charme. Ses rires emplissaient la demeure rustique, mais chez son père elle dut se plier à la discipline féminine, elle devint jeune fille réservée et silencieuse. Epouse et mère, elle créa du bonheur par sa douceur et ses éclairs de gaieté puérile. A l'avènement de Taishô, la cour de Meiji fut renouvelée, mais toute la hiérarchie des charges et des dignités, toute la complexité du cérémonial et de l'étiquette subsistèrent.

Le pouvoir politique demeura également ce qu'il était depuis la restauration : les vieux hommes d'Etat, les *genrô*, et, au premier rang, le duc Yamagata, dominèrent le palais. Leur volonté s'exerça par le conseil privé, par le ministère de la maison impériale et par l'état-major général, indépendants du gouvernement.

Le matin en uniforme kaki, l'après-midi en redingote, le soir en kimono, l'empereur suit un programme inva-

riable. Il entend les comptes rendus des affaires d'Etat; il règle son appréciation suivant l'avis donné en dernier ressort par les deux ou trois conseillers suprêmes. On se garde de le placer devant une difficulté, un point épineux; l'affaire délicate est arrangée quand il la connaît; sur un document d'importance, il cherche des yeux les cachets des garants de confiance et il opine dans le sens indiqué ou suggéré. C'est moins pour l'instruire que pour le distraire qu'on ouvrit le palais à quelques savants.

Les divers départements du ministère — Trésor, Sûreté, Hygiène, Cuisine, Ecuries... — se dédoublent à l'intérieur du palais en intendances adaptées à la vie réelle et particulière de ce monde. Le grand chambellan, le grand maître des cérémonies, le grand maître des rites, le chancelier du sceau privé, le majordome de l'impératrice sont, eux ou leurs délégués, aux portes des jardins ou des pavillons intimes pour servir les souverains en étroite conformité avec la loi supérieure qui anime la cour.

Dans cette réclusion, dans cette soumission à un formalisme minutieux, l'hypocondrie s'empara de l'empereur et un état morbide, dû à des lésions qu'on croyait cicatrisées, se manifesta de nouveau. Avec la guerre qu'aux côtés des Alliés il déclara à l'Allemagne, obéissant à la volonté des *genrô* et surtout du premier ministre, le marquis Okouma, on lui demanda des audiences nombreuses, une attention plus soutenue, on l'accabla de comptes rendus et d'explications sur les opérations militaires. Ce surmenage ne put être que funeste, après les troubles précédents.

J'ai conservé le souvenir de l'aspect de l'empereur en 1916. C'était pour la fête des chrysanthèmes dans le parc impériale de Aoyama, à Tôkyô. Les invités étrangers, à cette époque de guerre, étaient peu nombreux, et, rangés à l'issue du petit chemin montueux que devait suivre le

cortège impérial pour atteindre l'esplanade où étaient dressées les tables du goûter, ils observaient un silence respectueux. Quand les premières mesures de l'hymne national chantèrent doucement dans le feuillage, tous les visages se tournèrent vers le débouché du chemin... Le maître des cérémonies d'abord et, dans un modeste uniforme kaki, faisant beaucoup de plis, l'empereur, tout à coup se redressant, l'œil comme surpris, puis fixe, la bouche crispée. Il salua militairement, la tête rigide tournée du côté des invités inclinés. Je le regardais s'éloigner, l'effort était de tous les instants pour redresser une jambe en retard.

Quelques jours auparavant, le 3 novembre 1916, le prince Hirohito, fils aîné de l'empereur et de l'impératrice, avait été proclamé « Kōtaishi », prince héritier du trône. Il avait reçu le vieux sabre, insigne du titre, et, dans le sanctuaire Kashikodokoro du palais, avait été présenté à l'esprit du premier ancêtre, la déesse Amaterasou, aux mânes des empereurs comme le représentant futur de la lignée divine.

L'attention allait désormais se fixer sur cet enfant de quinze ans en qui le peuple, pressentant la vérité sur l'état de santé de l'empereur, se plaisait à reconnaître les qualités qu'il avait généreusement prêtées à l'empereur Meiji. L'événement fut fêté avec d'autant plus de chaleur que l'héritier, souvent aperçu dans sa victoria, avait paru être à ce peuple naïf un enfant aimable et bon. Les anecdotes et les récits sur les premières années du prince abondèrent dans les journaux et les revues.

L'héritier du Trône

A la mort de son grand-père, le prince Hirohito suivait les classes de l'école des nobles et était attaché comme lieutenant au premier régiment de la garde, comme enseigne à la première escadre. Très docile, le prince ce-

pendant n'hésitait pas à manifester ses préférences, à se montrer plus curieux des choses de la nature que de l'histoire des hommes.

Dès le jour de sa proclamation, il fut conduit dans son nouveau palais de Takanawa, dans le vieux quartier de Shiba, à Tôkyô, organisé comme précédemment, à une échelle réduite du palais des souverains, mais avec un souci nouveau de modernisme.

Ce n'est point cette fois un militaire qui en est le grand chambellan, mais un universitaire, le baron Hamao, ancien recteur de l'université impériale, ancien ministre de l'Instruction publique. Le gouverneur des études est l'amiral Togo qui coula la flotte chinoise en 1894, la flotte russe de Port-Arthur en 1904, la flotte russe de la Baltique, à Tsoushima, en 1905. Les professeurs sont le vice-amiral Ogasawara, M. Hiratori, philologue célèbre; M. Souguioura, philosophe confucianiste. Celui-ci accaparait le prince, il lui enseignait la grande vertu honorée par les sages d'Extrême-Orient, la piété filiale, et la simplicité, la fermeté, la droiture, qui caractérisent l'esprit japonais idéal. Et l'âme du jeune prince se pénétrait des grands exemples de sagesse et d'héroïsme qu'offre l'histoire de son pays. Sa nature apparut généreuse et douce, soucieuse de suivre la voie des ancêtres. Elle marquait une sensibilité un peu vive. Son amour pour sa mère lui fit faire quelquefois d'amères réflexions sur l'éloignement où il était d'elle; et quand, à son lever, à cinq heures, il adressait les saluts rituels dans la direction du palais de ses parents, on remarquait un peu d'émotion sur ses traits. Le prince cependant ne boudait pas au jeu. Il était alerte au tennis, au golf, au base-ball, hardi à l'équitation.

L'initiation aux grandes affaires de l'Etat ne fut point aisée. On confectionna à son intention un journal dont la lecture, qu'on rendait attrayante, devait le conduire à s'intéresser à la vie du peuple; on s'ingénia pour l'ins-

truire des devoirs de la charge impériale qui, comme l'enseigne la tradition, est une charge de père de famille.

Enfin, le 14 janvier 1918, le prince héritier est fiancé, par décision impériale, à la princesse Nagako, fille du prince de sang impérial Kouniyoshi Kouni-no-miya. La mère de la jeune princesse appartient à la grande famille des Shimadzou, anciens seigneurs de la célèbre province de Satsouma, qui a donné son nom au clan rival de Chôshu dont le duc Yamagata était le grand chef.

Jusqu'à présent l'usage était consacré de choisir l'impératrice dans l'une des cinq branches de la famille Foujiwara, issue d'un des suivants de la déesse Amaterasou. Ces cinq branches portent le nom de Itchijô, Nijô, Koujô, Takatsoukasa et Konoe.

Fiançailles impériales et Intrigues de Palais

Dans les derniers jours de décembre 1920, on commença à parler d'un voyage du prince héritier en Europe, et chacun pensa que, s'il devait se faire, il aurait lieu après le mariage annoncé. Or, à la fin janvier, le gouvernement fit connaître que le départ du prince était fixé dans la première quinzaine de mars.

C'est à Paris, dit-on, à l'époque de la conférence de la Paix, que l'idée du voyage du prince prit naissance dans des conversations qui s'échangèrent entre diverses personnalités japonaises. Mais l'empereur Meiji vivait encore quand des familiers du palais jugèrent que ni les livres ni les conférences ne peuvent suffire à l'éducation du souverain. « Le prince, me dit le ministre de la maison impériale, ne voyagera pas pour son plaisir, mais pour s'instruire, pour acquérir des connaissances indispensables au trône; il y a tant de leçons à prendre dans les pays alliés qui ont fait la guerre. » Les préparatifs de départ furent vivement poussés. Mais dans les premiers jours de février, les journaux annoncèrent la démission

de M. Souguioura, professeur de morale du prince héritier, sans une ligne de commentaires, mais sous des titres à sensation : « Une affaire d'honneur national... Secret d'Etat et mystère... »

On devinait la censure très active, d'une intransigeance absolue, comme dans les moments de crise nationale, mais bientôt elle se montra hésitante, troublée, tiraillée par des influences contraires, et, finalement, ses barrages, de plus en plus faibles, furent emportés par le flot de nouvelles. Il s'agissait de la cour, on l'avait compris dès le premier jour aux allusions des journalistes, d'un conflit de puissances. On apprit que la démission du professeur Souguioura s'était produite en manière de protestation contre un abus de pouvoir du duc Yamagata. Le pays était accoutumé à cette sorte d'abus, mais cette fois le vieux genrô ne passait-il pas les bornes? Il s'opposait en effet au mariage impérial, il exigeait la rupture de la parole solennellement et définitivement donnée. Exemple détestable pour le peuple! Le fait de reprendre sa parole dans une affaire délicate, toujours négociée et réglée, au Japon, après de longs palabres qui ne laissent rien dans l'ombre, était si contraire aux mœurs publiques que le peuple ne vit d'abord goutte dans la pensée de Yamagata; quand on lui ouvrit plus grands les yeux, il manifesta un sentiment de surprise attristée qu'il fut facile aux agitateurs de tourner en indignation. On cria que le voyage du prince avait été décidé et hâté pour consommer plus à l'aise la rupture voulue. Et, en quelques jours, un trouble s'empara du pays, remua ses profondeurs morales, faisant surgir des passions qui s'exprimèrent en des attitudes et des gestes d'autrefois. Il y eut à Tokyô comme un réveil du passé, comme une montée de ce que l'on croyait à jamais enfoui.

Quelques mois plus tôt, en mars 1920, un médecin militaire, le baron Ishigouro, avait écrit, au ministre de la maison impériale, une lettre suffisamment diffamatoire

pour envoyer son signataire aux galères. Il affirmait que les Shimadzou, anciens seigneurs de Satsouma, étaient atteints d'un vice héréditaire, de daltonisme, et déclarait que la future princesse héritière, fille de la princesse Kouni, née Shimadzou, transmettrait fatalement ce défaut à ses enfants. L'audace de ce médecin s'explique : il est, depuis la restauration, de la clientèle intime de Yamagata, et, en cette occasion, il agissait, dit-on, par ordre.

Pourquoi Yamagata était-il opposé au mariage promis? On ne put expliquer son attitude qu'en rappelant une vieille inimitié vis-à-vis de la famille Kouni.

Les autres genrô approuvèrent leur chef de file, et le prince Foushimi, le doyen de la famille impériale, intervint auprès du prince Kouni qui répondit par écrit :

Quand l'empereur approuva les fiançailles du prince héritier avec ma fille, les médecins compétents furent convoqués, ils certifièrent que la jeune princesse n'était atteinte d'aucun vice de conformation; je dus moi-même répondre à un questionnaire de l'empereur sur le caractère de ma fille, après quoi les genrô donnèrent leur consentement aux fiançailles. Elles n'ont donc pas été conclues légèrement. Aussi suis-je surpris des difficultés qu'on soulève... La famille impériale doit être pour le peuple un modèle de moralité. Si la promesse qui m'a été donnée n'est pas tenue, j'ose à peine entrevoir la gravité des conséquences sociales de ce manque de parole. Je demande qu'on me fasse connaître les raisons sérieuses qui s'opposent à ce mariage; je suis membre de la famille impériale, je suis des premiers à vouloir que rien ne vienne l'affaiblir. L'infirmité dont on parle n'existe pas. Si ma fille est réellement atteinte, et d'une manière incurable, les médecins qui l'ont examinée avant les fiançailles sont bien légers!

La démission de M. Souguioura précipita les événements. Ce geste faisait prévoir le « harakiri ». C'était un type du bon serviteur, suivant le modèle classique, qui ne transige pas avec sa conscience, qui ne sophistique pas ses raisonnements et dont le suicide est le suprême appel à la justice. Dévot confucianiste, M. Souguioura se

débattait depuis quelques jours contre l'opinion du clan Yamagata qu'il regardait comme une erreur funeste, comme un outrage à l'esprit de famille, à la sainteté, à l'indissolubilité des engagements pris devant l'autel des ancêtres, il annonçait la subversion de tout si le serment sacré n'était pas tenu, et il ajoutait, comme argument suprême, qu'un lien sentimental s'était formé entre le prince héritier et la jeune princesse, et qu'il était odieux de vouloir le briser. Il avait apporté ses supplications à Yamagata, il avait imploré le secours de l'amiral Togo, en vain! Alors il quitta le palais avec un secret dont la rue s'empara.

Conflit de Puissances

Le 1^{er} février, six personnalités écrivirent à Yamagata d'un pinceau indigné :

La raison que vous invoquez pour vous opposer au mariage du prince héritier est futile. D'ailleurs il est vain de vouloir rompre la promesse donnée... La princesse Nagako, fiancée de notre prince, est une jeune fille vertueuse, douée de toutes les qualités qu'on peut attendre d'une souveraine. Vous n'êtes pas autorisé à repousser cette jeune princesse... La sainteté du trône provient de la vertu, de l'intelligence, de la bienveillance et du courage, symbolisés par les trois trésors de l'empire. La santé physique est une question négligeable... On dit que vous avez des ressentiments contre la famille Kouni et que vous cherchez l'occasion de la perdre, on dit que vous ne voulez pas que le prince Kouni soit le beau-père du futur empereur parce que son intelligence peut entraîner l'Etat dans des aventures, on dit que vous défendez les intérêts du clan Chôshu. Les dieux seuls connaissent le fond de votre âme... Vous êtes tout puissant, vous êtes l'inspirateur unique de la politique de l'empire, vous êtes le grand moteur de la vie intérieure et extérieure du pays. Vous êtes responsable des fautes que peut commettre la cour. Vous reviendrez sur vos erreurs et vous approuverez ce mariage pour la tranquillité de Sa Majesté.

Le duc Yamagata n'avait pas coutume de recevoir des

épîtres de cette sorte. Devant sa souveraineté, chacun avait toujours ployé un front obéissant. Mais il était trop haut pour se fâcher ! Il répondit sur le ton d'un ministre à ses interpellateurs.

Le cas de la princesse Nagako est grave et je trouve naturel qu'il vous préoccupe. Par bonheur, le chef du bureau des titres nobiliaires est M. Iriye, mon ancien secrétaire, qui est au courant de toute cette affaire. Voyez-le donc. Mais à ce qu'il vous dira je veux bien ajouter quelques mots : 1° L'affaire qui vous cause tant de soucis soulève la question de la descendance du trône, veuillez y prendre garde; 2° Il faut tout faire pour que les futurs souverains soient indemnes du plus petit défaut; si vous négligez ce devoir élémentaire, votre conduite est déloyale; 3° Je sais bien que nous ne pouvons négliger le consentement impérial acquis au mariage projeté, mais c'est aux princes et non à moi d'agir auprès du trône... Les ressentiments que vous me prêtez n'existent que dans votre imagination. Je connais mes responsabilités. Ma conduite est celle d'un sujet fidèle, respectueux de la sainteté du sang impérial.

Cette lettre circula bientôt sous le manteau, et l'on comprit que Yamagata était résolu à tenir bon et à en finir.

Tous les jours, devant le temple élevé à l'esprit de Meiji, des manifestants suppliaient l'empereur divinisé de s'opposer au départ du prince héritier. « Quand le père est malade, le fils aîné ne quitte pas la maison », c'était le mot d'ordre magique, soufflé par le moraliste Souguioura, que la foule répétait avec ferveur, mais chaque jour, dans les rangs de cette foule, on voyait plus distinctement les visages de ceux qui la fanatisaient. Bientôt il n'y eut plus de doute : la cause de Kouni était passée aux mains des patriotes professionnels.

Il est un homme, sorte de stoïcien asiatique, austère, inflexible, déterminé, à qui ses disciples jurent obéissance aveugle. C'est Toyama, grand maître d'une association mystérieuse dont l'idéal est le plus grand Japon; on y

communie dans l'amour exclusif de l'empereur et du pays, dans la haine des idées et des hommes étrangers. Les ordres de Toyama, exécutés sur-le-champ, s'inspirent du mépris de la vie. Yamagata ne pouvait rencontrer sur son chemin adversaire plus redoutable. Dès ce moment, les perspectives du vieux Japon féodal se découvrirent à nos yeux, telles ces mises en scène du théâtre japonais qui apparaissent lentement, à mesure que les écharpes de gaze se détachent des cintres et que le plateau circulaire tourne insensiblement... Cependant les aspects de Tôkyô n'avaient point changé, la vie continuait dans le décor et sur le plan quotidiens, c'étaient les affaires, les soucis, les occupations, les allées et venues ordinaires, et les diplomates furent cette fois excusables de ne s'apercevoir de rien.

Cette révélation du passé dans le présent, je l'eus grâce à la curiosité de mieux connaître Toyama, terroriste réactionnaire, qui, tout à coup, manifesta un pouvoir insoupçonné.

Toyama et ses deux lieutenants, Outchida et Térao, avaient présenté un appel au trône exposant les raisons pour lesquelles le voyage du prince héritier en Europe leur paraissait inopportun. « Quand le père est malade, etc... » Remis au garde du sceau privé, le marquis Matsoukata, cet appel fut repoussé sous le prétexte qu'il ne portait pas suffisamment de signatures, mais le 10 février le ministre de l'Intérieur déclarait publiquement que le mariage du prince aurait lieu dès son retour d'Europe. On me dit :

« Le gouvernement ne marche plus d'accord. Toyama est maître de la rue, il a résolu de tuer demain, 11 février, les personnages opposés au mariage du prince. C'est ce qui explique la déclaration hâtive du ministre, faite d'ailleurs sans le consentement de ses collègues. »

Dès ce moment tragique, aux réponses que mes questions obtinrent, je vis l'existence dans le Japon actuel

d'une troupe d'hommes fanatisés, entraînés par de vieilles disciplines au meurtre patriotique, sourds à tout ce qui n'est pas l'ordre du chef, aux appels à la pitié, aveugles à tout ce qui peut fléchir leur courage, et je compris aussi que ces hommes étaient sympathiques à un certain peuple, par leur belle allure, par leur caractère, par la hauteur de leur idéalisme... Ils sont le lourd passé prêt à submerger le présent, à anéantir l'œuvre d'eupéanisation, lente et laborieuse.

La date du départ était fixée au 3 mars. Le 2, au soir, une douzaine d'hommes se présentent devant la demeure du fils Saionji, désigné pour diriger l'escorte du prince dans son voyage en Europe, ils forcent la porte, bousculent les serviteurs, pénètrent dans les appartements et découvrent dans une chambre leur adversaire debout, dans une attitude de défi. Ils sortent de leurs manches un poignard, le lèvent haut, et, à pas comptés, légers, roulant leurs épaules, ils s'avancent en bons spadassins. Saionji décroche au mur un sabre de samouraï, se met en garde, les poignards s'abattent, il est blessé, des serviteurs, des voisins, des policiers pénètrent de toutes parts, les hommes de Toyama s'esquivent. Le lendemain ils sont arrêtés, mais aussitôt relâchés. Tous les journaux furent pleins de l'affaire, la commentant sur le ton enjoué de ces discoureurs de cinéma japonais qui, à côté de l'écran, expliquent, point par point, le scénario du film.

Fin comique d'une restitution trop littérale du vieux Japon tragique! Quelques heures plus tard, le cuirassé *Katori* levait l'ancre, emportant le bien le plus précieux de l'empire. Mais satisfaction avait été donnée aux partisans du prince Kouni : le mariage aurait lieu dès le retour au Japon du prince héritier.

Yamagata s'avoua vaincu. Il abdiqua le pouvoir occulte qui l'avait rendu redoutable, il se dépouilla de toutes ses dignités et de ses insignes, il ne voulut plus être le « genrô » illustre, détenteur de fabuleux privilèges, ni

présider ce conseil privé, qui ne faisait qu'enregistrer ses volontés, qu'à dire *amen* à toutes ses propositions. Il rentra dans le rang obscur des sujets fidèles.

J'ai compris vos sentiments, lui écrivit le souverain, mais, en vous accablant d'honneurs, l'empereur décédé voulut vous récompenser de vos incomparables services. Ce sont des dons auxquels vous ne sauriez renoncer. Je connais votre patriotisme, je continue à compter sur vous.

Il importait de ménager la santé de l'empereur. Yamagata consentit à revenir à la cour, mais avec cette pensée arrêtée que le prince héritier, dès son retour, devrait, en raison de la maladie du souverain, être nommé régent. Ce n'était pas qu'il espérait, par là, rendre impossible le mariage qu'il avait tout fait pour éviter, c'était plutôt, sans doute, afin de prévenir les intrigues de ses ennemis dans un palais troublé par la maladie du souverain et désarmé par l'absence des genrô, affaiblis par l'âge.

L'idée de régence ne fut pas admise sans quelques observations. Mais Yamagata parlait avec un prestige encore accru par son geste de retraite. D'ailleurs il invoquait l'opinion des interprètes les plus autorisés des traditions et de la constitution, comme le professeur Minobe, chef de l'école juridique libérale (« la souveraineté est dans l'Etat ») : lorsque l'empereur se trouve dans l'incapacité de régner, son fils aîné devient régent sous le contrôle de l'impératrice. Or, la maladie de l'empereur, hélas, s'aggravait.

En Angleterre, en France, en Italie, le prince Hirohito dépouilla sa timidité, se dégagea de la contrainte des palais trop hermétiquement clos. Le retour à Tôkyô fut triomphal.

Rentré dans son palais, il remit une déclaration à M. Hara, président du Conseil :

J'ai parcouru les champs de bataille et, devant ces dévastations, j'ai compris les bienfaits de la paix et la nécessité de la concorde entre les nations... J'ai pu me rendre compte du

haut développement des sciences, des arts, des industries dans les pays alliés. Nous avons beaucoup à apprendre dans ces pays...

Cette déclaration fut favorablement commentée par les journaux qui y virent une indication précieuse de pacifisme et une opinion sympathique aux progressistes. On fit remarquer que l'empereur Meiji avait déjà conseillé à ses sujets d'emprunter aux pays occidentaux tout ce qui fait leur supériorité matérielle. Depuis quelques semaines, on se plaisait à prédire des réformes notables dans le cérémonial et les coutumes de la cour. Déjà, lorsque l'empereur, quelques mois plus tôt, avait quitté Tôkyô pour une villégiature d'été, la voiture impériale était sortie, pour la première fois, sans escorte militaire et, sur son passage, il n'y avait pas eu de service d'ordre. Ce fait insolite avait frappé l'opinion, on eut le pressentiment que le jour était proche où le souverain enfin se rapprocherait du peuple, où le palais s'ouvrirait à la vie extérieure. Jour attendu avec confiance! On savait qu'il viendrait, qu'il était fatal, que toutes les chinoiseries se dissiperaient.

Les militaires sont carrément contre les subtiliseurs, ils ont horreur des conceptions biscornues et de l'esprit tarabiscoté. Un commandant me disait dans son bureau de l'état-major : « Le ministère de la maison impériale a trop de pouvoir, il suit une politique dangereuse pour la cour et pour le peuple; avant toute autre réforme, il faudrait songer à le reconstruire. » Le maréchal duc Yamagata fit, sur le projet de simplifications du cérémonial et de l'étiquette, des propositions radicales.

Ce ministère de la cour est assurément un foyer de conservatisme. Il n'est pas le seul d'ailleurs, et d'autres administrations, comme les bureaux de l'instruction publique, sont également intéressés à maintenir le vieil esprit, qui n'est pas toujours le pur esprit japonais.

La Régence

Les genrô rappelèrent la promesse faite de proclamer le prince héritier régent de l'empire. Ils réunirent le 25 novembre la famille impériale. Ce fut une nombreuse assemblée, tous les princes du sang étant là. Le prince héritier présidait, il était entré par la porte réservée à l'empereur. Les ministres du palais, le grand chancelier, le ministre de la Justice et le président de la Cour de cassation l'entouraient. Un document médical, signé par les principaux médecins professeurs à l'université, et certifiant la réalité de la maladie de l'empereur, fut déposé; de même une consultation écrite du professeur Minobe sur les articles de la constitution et du code de la famille impériale, relatifs à la régence, fut prise en considération. Le vicomte Makino lut les motifs du décret instituant la régence. Au nom de la famille impériale, le prince Foushimi donna son approbation. Le conseil privé se réunit immédiatement pour enregistrer le décret. Au cours de la délibération, il avait été dit que le prince Kan-in et le vicomte Chinda, ancien ambassadeur à Londres, assisteraient de leurs conseils le régent. Le soir même de ce jour, l'édit était publié. Des messages furent envoyés sur-le-champ au temple sacré d'Ise et aux tombeaux des quatre premiers empereurs.

L'opinion avait été peu préparée à cet événement, elle le connut quand il était accompli. Acquisie au prince héritier, surtout depuis le retour d'Europe, la faveur publique, à la nouvelle de la régence, se manifesta pleinement.

Chef de l'Etat, le prince héritier dut habiter un nouveau palais. Il eût souhaité sans doute une demeure au niveau de la rue, de plain-pied avec l'inspiration du peuple. On choisit pour lui le palais Kasoumigaseki, vague copie de Versailles, non loin des fossés de la vieille

citadelle des shogoun où vivaient ses parents. Entre ces murs qui n'évoquaient rien, il était possible de commencer une politique par la base. Ses familiers, ses conseillers furent ceux qui l'avaient accompagné en Europe. Son grand chambellan était toujours le vicomte Iriye, le confident du vieux genrô. Pareil entourage pouvait donner de l'ombrage au prince Kouni. De fait, la date du mariage, annoncé comme certain, paraissait bien éloignée aux premiers jours de l'an 1922. Mais Yamagata décéda le 1^{er} février.

C'était la fin d'un règne de cinquante ans. Un maire du palais de cette envergure est irremplaçable. Il laisse toujours une œuvre en train. Quelque surprenant que ce soit de sa part, Yamagata poursuivait la réforme de la souveraineté, si ce n'est de l'Etat, dans le sens démocratique. Lui disparu, on ne pouvait, par décence et par intérêt, renvoyer ses collaborateurs. Tous conservèrent leurs offices, mais avec une autorité amoindrie, ce dont Kouni ne manqua pas de profiter. Le mariage du prince héritier et régent avec la princesse Nagako fut célébré le 26 janvier 1923 selon le rituel shintoïque le plus pur.

Les cinq années de régence furent une époque de profonds changements dans les mœurs et dans l'esprit publics. L'opinion conservatrice ou réactionnaire a lutté avec l'opinion démocratique et socialiste; l'idée de collaboration avec l'Europe s'est opposée à l'idée, qui peut gagner du terrain, de coopération avec l'Asie. Les partis politiques meurent d'usure; et ils ne sont plus de ce temps. Demain le suffrage universel déterminera de nouvelles formations. Dans les sphères dirigeantes, l'influence des bons et braves chevaliers, restaurateurs de l'empire, qui du vieux pays féodal firent une société organisée à l'europpéenne, a tout a fait disparu. L'ordre instauré par Meiji se défait. Un ordre nouveau s'élabore.

Le régent a si heureusement accompli en ces cinq dernières années ses fonctions de chef d'Etat qu'il est permis

d'augurer favorablement des transformations qui s'annoncent.

J'assistai, en décembre 1921, à l'ouverture de la session de la Diète. Le prince Hirohito apparut sous le dais de la tribune impériale de l'air le plus naturel. Il s'assit, prit le rouleau de son discours, et, penché sur l'auditoire, la poitrine rentrée, les épaules relevées, il lut, ses yeux de grand myope sur le papier, l'adresse du trône sur un ton haut, perçant, portant bien; il voulait se faire entendre et comprendre, il mettait à cette lecture toute son application, toute son énergie. C'est un jeune chef d'Etat qui prend son métier au sérieux! Il en est sur-le-champ sympathique. Mais hélas! les bronches sont faibles, la gorge est délicate, et un discours à prononcer, c'est trop!

Pairs et députés, debout, écoutaient inclinés, les yeux au sol. Dans cette salle toute en planches, où la voix du législateur a une résonance fragile, l'apparition annuelle de l'empereur prenait une signification cérémonieuse, formelle, conventionnelle. Cette fois, le régent, avec son bel air de jeunesse, avec une ardeur de conviction à peine maîtrisée, qui épuisait ses forces, donnait une consécration à ce temple des lois, une chaleur au parlementarisme.

Dans toutes ses manifestations publiques, il apporta la même bonne volonté, le même naturel, le même rayonnement.

Mais il n'y a pas d'exemple dans l'histoire de cet empire d'un souverain sans « éminence grise », sans fondé de pouvoir. Autour de la régence, il y eut des luttes d'influence; de nouveaux patrons s'annoncèrent, se poussèrent...

Et à cette heure on se demande anxieusement au Japon si le prince Hirohito, intronisé le 25 décembre 1926, le lendemain même de la mort de son père, sous le nom de

règne de *Showa*, sera assez fort pour vouloir. Cependant bien des réformateurs croient voir dans la personnalité franche, libre, sincère du jeune prince la promesse d'une souveraineté affranchie.

ALBERT MAYBON.

*PARADOXES ROYALISTES***ROME ET M. MAURRAS**

—

Je trouvai, ce jour-là, mon vieux maître assis au coin de son feu. Il soignait une méchante grippe en moquant son médecin et buvant du vin chaud, épicé de cannelle, les pieds sur les chenets.

— Fort bien, me dit-il, M. Maurras et vos petits amis sont excommuniés. C'est aux fripons de rire et aux honnêtes gens de pleurer. Nous voici dans la bonne règle démocratique.

MOI

Oh! excommuniés! Vous courez bien vite. Nous n'en sommes, Dieu merci, pas là.

MON MAITRE

Par grâce, ne mêlez pas Dieu à des affaires où il n'a que faire. Et ne vous scandalisez pas si fort pour si peu. Henri IV et M. Briand, pour ne prendre en exemple que ces deux personnages, ont été mis hors la loi divine. Leur fortune n'en fut pas brisée. Il y a beau temps que nous avons l'habitude de voir l'étranger s'amuser à se mêler de nos affaires. Nous ne nous en portons pas plus mal. Hier, c'était Philippe II d'Espagne qui soutenait la Ligue des Catholiques contre le Roi de France; aujourd'hui, c'est le Vatican d'Italie et d'Allemagne, qui soutient la démocratie athée commandée par M. Briand, contre les lieutenants du Roi de France exilé. La belle affaire! Henri IV n'en régna pas moins, et la légitimité l'emporta. M. Briand, qui vola les biens des morts et

dépouilla les Eglises, reçoit, d'accord avec son complice Maglione, en la personne de son ambassadeur, les honneurs liturgiques dus aux Rois de France et M. Doumergue, protestant et franc-maçon, se voit élevé à la dignité et au titre de chanoine de la cathédrale de Rome. Ce sont là des aventures humaines qui ne sauraient émouvoir que les sots et les gens de petit cœur qui sont sans courage.

MOI

J'entends bien. Et je ne redouterais pas beaucoup les mouvements de cette humble foule, si je ne redoutais l'incertitude, la crainte et la vergogne des patrons religieux ou laïques qui la gouvernent. Cette humble foule a un grand appétit du Paradis. On la persuade facilement que le Pape en tient la clef. Car il est le successeur de Pierre et infailible, ce que saint Pierre lui-même n'était pas.

MON MAITRE

Soit. Mais cette humble foule est française, donc elle a du bon sens. Je crois que l'*Action Française* et le droit royal sortiront fortifiés de cette querelle. Mais disputons avec méthode. Tous ces simoniaques de salons ou d'ambassades qui grouillent de l'*Osservatore Romano* aux antichambres du Saint-Père, ils ne me semblent pas connaître le vrai cœur de la France. Ils se trompent, en estimant la docilité des catholiques français, comme l'état-major allemand se trompait avant la guerre, en estimant le courage des soldats français. Mon ami, la France est la fille aînée de l'Eglise; mais il ne faudrait point la confondre avec ses cadettes, la fanatique Espagne ou la superstitieuse Italie. C'est une fille qui a les plus beaux mouvements de vertu, de la patience et du respect. Mais il lui faut des tuteurs habiles, prudents et sages. Elle ne supporte pas longtemps l'injure. Elle a fleuré avec

la Réforme, et, grâce à la sagesse de nos Rois, sans trop de dégâts. Il ne faudrait pas lui imposer le dégoût de sales manigances, sous le couvert de leçons de vertus. Elle est sensible, mais elle est raisonnable.

Or, que lui demande Rome? Exactement de confondre le ciel et la terre. Rome lui vient dire : Il est utile et recommandable de se marier. — Bien, dit la France. — Il est bon, il est nécessaire d'épouser un prétendant qui soit sage, homme de bonnes mœurs, et dont vous puissiez souhaiter de beaux enfants, selon la volonté de Dieu. — Bien! — Il est donc excellent et recommandé par Rome, donc par Dieu, d'épouser M. Briand. — Ah! mais non, dit la France, le droit d'un tuteur ne va pas jusqu'à m'imposer ce vilain monsieur qui fait l'amour en plein vent, qui vous a volé et menacé et que vous refusiez de recevoir avant-hier. J'aime mieux Jean III.

Est-il besoin d'insister? Les dirigeants catholiques d'Action Française, et M. Maurras au nom des incroyants, ont admirablement mis en lumière les raisons de leur *non possumus*. Avec quelle modération! Quels sentiments de piété filiale, de respectueuse tristesse! Il ne manquera pas de Français qui jugeront un procès qui enchante les amis du désordre et les ennemis de l'Eglise, avec une logique plus rude et moins polie. Je suis bon catholique, Dieu merci, et d'aussi bonne famille que ce prêtre italien que les hasards d'un conclave ont fait Souverain Pontife.

MOI

Vous oubliez qu'il est l'élu de l'Esprit.

MON MAITRE

J'en conviens. Mais tout bon catholique que je sois, je ne permets pas à un Italien de se mêler, dans ma France, des affaires qui ne le regardent pas. Qui donc se tromperait aux perfides insinuations que l'on découvre

dans son latin de cuisine, farci de profitables mastics par les laquais qui l'impriment? Qui donc ne voit que dans cette ostentation à défendre la suprématie du moral sur le politique, — suprématie admise de tout temps par M. Maurras et ses amis — il y a une attaque étrangère contre le seul bastion solide de la France, une manifestation d'alliance avec la République, au profit de l'Allemagne? Et que penser de ce pouvoir spirituel, le plus haut, qui souhaite de tromper les faibles par une stratégie calomnieuse? Vous allez me dire encore que le Pape est infaillible? Il est infaillible, vous le savez bien, — encore que cette infaillibilité ne soit pas bien ancienne et que l'on puisse aisément deviner qu'elle aura quelque jour besoin de se retremper au sein d'un concile, peut-être? — il est infaillible si la flamme de l'Esprit brille sur son front. Qu'il parle du haut de sa chaire, qu'il interprète les mystères : il est le bras du Père, le cœur du Fils, l'esprit de l'Esprit et je tombe à ses genoux. Pour le reste, s'il boit, mange, dort ou se laisse tromper par ses domestiques, il est un pauvre homme comme vous et moi, et les exemples de sa faiblesse ne manquent pas. N'a-t-il pas lui-même un confesseur? Et donc pourquoi? Et croyez-vous qu'il n'y ait point de pape en Enfer? Je ne connais pas de dévôte assez ultramontaine pour l'imaginer.

Vous connaissez l'histoire de l'Eglise et vous savez le nombre des Pontifes qui se signalèrent par leurs vices, leurs péchés, leurs sottises. Ils n'en étaient pas moins les élus de l'Esprit, qui souffle où il veut et se sert des truchements qui lui plaisent pour conduire par le chemin le meilleur les âmes à leur salut. Les mauvais Papes étaient marqués du signe divin, aussi nettement que les bons. Un prêtre, sale de corps et d'esprit, préside au sacrement de l'Eucharistie aussi efficacement qu'un propre. Est-ce à dire qu'il ne fallait point combattre les erreurs temporelles des papes? Et remettre à la raison les mauvais

prêtres? Est-ce à dire que nous permettrons à ce pape et à ces mauvais prêtres de nous imposer notre conduite humaine? Non pas. Qu'il païsse le troupeau des âmes immortelles, et qu'il laisse à ceux qui en ont la charge « par la grâce de Dieu » le soin de paître les hommes périssables.

Il dit : morale d'abord. Nous applaudissons. Mais pourquoi nous offre-t-il le spectacle scandaleux d'une politique d'abord qui blesse les meilleurs de notre sang, qui les sacrifie aux impies, qui les désarme devant les Barbares? Est-ce pas à lui que l'on pourrait retourner le reproche dont ses scribes souhaitent d'accabler le plus noble d'entre nous? Quel est ce père dont la volonté va aux égorgeurs non pas aux égorgés, qui est toute onction pour les bouchers de Verdun et sans mansuétude pour les victimes de la boucherie prochaine, qui se réjouit des viles acclamations de ses ennemis et repousse les sincères et passionnées effusions de ses meilleurs fils?

MOI

Ainsi vous estimez Pie XI un pape selon Dieu, mais un mauvais pape. Et vous espérez que les catholiques sincères vous suivront et suivront M. Maurras? Laissez-moi douter. La foule n'est pas si fine.

MON MAITRE

Pardon. Je n'ai pas dit que Pie XI était un mauvais pape. Et M. Maurras ne l'a jamais dit. Et la foule est plus fine que vous le croyez, cher aristocrate. Etudions donc ce petit problème qui semble vous donner tant de souci. Quelles sont, pour parler à l'imitation des géomètres, les données de notre problème? C'est premièrement le Pape, deuxièmement les conseillers du Pape, troisièmement cette foule que vous ne jugez pas si fine, et qui l'est beaucoup, car elle obéit à ses pasteurs qui sont les évêques; disons donc : troisièmement les évêques.

MOI

Soit. Parlons donc du pape, premièrement, lequel, de votre avis et de l'avis de M. Maurras, n'est pas un mauvais pape.

MON MAITRE

Mon enfant, je ne l'ai jamais vu, je ne suis pas de sa clientèle, et il me faut me faire une image de ce père, de bien loin, par ses encycliques, par ses exhortations privées et par ses actions. Il est bien vrai, faut-il vous l'avouer, que c'est un père qui n'excite pas en moi de bien vifs mouvements de tendresse. Ah! que mon âme est moins légère qu'aux jours où j'étais le fils bien-aimé de Pie X : simple et fort comme un paysan, avec sa face admirable de donateur, les mains jointes devant Dieu, une flamme dans les yeux qui n'était pas de la terre. Il était toute intelligence et bonté : un saint. Mais enfin il n'est pas donné aux hommes de fréquenter toujours des saints sur la terre. Le Paradis deviendrait inutile. Revenons à notre père d'aujourd'hui. Peut-être me direz-vous qu'il ne nous châtie si bien que parce qu'il nous aime à la perfection? Je ne le crois pas.

MOI

Alors?

MON MAITRE

Je me confesserai donc; et je vous avouerai qu'une longue méditation m'a conduit à penser que notre Souverain Pontife, quand l'Esprit Saint l'abandonne aux soucis terrestres, est un assez petit personnage et par malheur merveilleusement chrétien. Il lui manque la vertu de prudence qui l'inviterait à se méfier de ses domestiques, et la vertu de bon sens qui le ferait bon catholique. C'est un cousin de Tolstoï. Nous voilà bien nantis. Mais je vous vois inquiet et surpris parce que j'oppose l'esprit chrétien à l'esprit catholique. Je ne suis

pas le premier. S'il me fallait une preuve raisonnable de l'excellence de la vraie religion, je la trouverais dans ce mariage miraculeux qui a fortifié la civilisation humaine et païenne de l'alliance du Christ et des promesses divines. Mais nous ne sommes que de pauvres pécheurs, rachetés par le Sauveur, il est vrai, mais enfin pétris d'une bien vile argile. La parole du Rédempteur, dans sa perfection, elle n'est un aliment que pour des saints, et peut-être aux seules heures éclatantes de leur vie. Elle ne nous emporte nous-mêmes au noble délire de charité, de pitié et de pardon qu'à des minutes sublimes où nous sommes chrétiens selon la volonté du Fils, sous la tutelle du Père et avec l'aide de l'Esprit. Mais dans l'ordinaire de la vie, le gouvernement humain, selon l'évangile pur, entraîne les faibles hommes dans des égarements qui étonnent ceux mêmes des imprudents pasteurs qui souhaitaient semblable gouvernement. C'est ce qu'ont compris tous les maîtres raisonnables du troupeau humain, qu'ils fussent clercs ou laïques. C'est ce qui permettait aux premiers chrétiens d'être les meilleurs soldats des empereurs païens, encore qu'il soit écrit : Tu ne tueras pas. C'est ce qui permettait aux prêtres, dans les deux camps de la Grande Guerre, de conduire leurs hommes à l'assaut, encore qu'il soit écrit : Tu ne tueras pas. Les saints de la chrétienté, les grands évêques réunis autour du trône de Pierre, de siècle en siècle, ont su bâtir cette céleste maison de la Terre qui est l'Eglise. Et le Christ lui-même avait-il déchiré l'Ancien Testament? Non pas. C'est en lui obéissant qu'ils ont raffiné cet amalgame sublime : le catholicisme, chassé les hérésies, soutenu ou blâmé les princes dans le spirituel et donné aux hommes, avec des espérances infinies qui venaient de Dieu, une morale humaine qui les faisait meilleurs et les soutenait dans ce passage de la vie. Nous serons parfaits chrétiens quand le règne de Dieu sur la terre sera arrivé. En attendant, soyons bons catholiques. C'est

la plus sûre recette pour faire notre salut et ne point retourner aux coutumes des bêtes.

Or, nous avons, hélas, un pape honnête homme, et bien faible, et bien mal instruit à ce qu'il semble, et selon le cœur, chrétien.

Il est sensible, il est pitoyable, il est démocrate. Il aime les vaincus, même s'ils sont les agresseurs. Si un bandit attaque un honnête homme et que l'honnête homme le jette à terre, il se penche avec sollicitude sur celui qui est renversé. Je ne doute pas un instant qu'il ne se penche sur nous avec la même sollicitude, quand nous serons renversés et saignés. C'est plus qu'un père qui accueille avec allégresse l'enfant prodigue, c'est un père qui court la montagne, abandonnant les siens, pour le ramener. Il se trouvera toujours quelqu'un pour manger le veau gras. Il est une proie candide pour les aigrefins, ceux qui cachent l'orgueil de Satan sous un drap d'écarlate.

MOI

Voici évoqués les conseillers du Pape.

MON MAITRE

S'il vous plaît. Et je n'ai pas le désir de ménager ces simoniaques Italiens qui tendent la main à Berlin dans leur vile soumission à l'argent, et qui jouent les grands apôtres dans leur ruse à organiser une nouvelle chrétienté qui dominerait la terre, avec la collaboration des barons allemands, et sous la royauté d'un Christ-Roi dont ils seront les vicaires. Vous l'avouerais-je, je ne comprends rien à cette soudaine effervescence, et à cet appétit romain de muer le Christ-Dieu en Christ-Roi. Mon royaume n'est pas de ce monde, disait-Il. Alors laissez aux Rois de la Terre leurs devoirs et leurs charges et gardez à Dieu son royaume céleste qui ne passera pas.

Il nous faut donc assister à ce double jeu : un Pape chrétien que séduisent tous les mirages démocratiques,

encouragé par les subtils qui l'occupent de ces amusements, le Gasparri, par exemple, qui ne renifle jamais l'odeur de l'or, et, s'il est taché de sang, essuie les taches et empoche. Un Pape évangélique, qui sacrifie, selon la morale du nombre, à la raison des démocraties : qui renie les meilleurs de cette France catholique dont la docilité lui paraît assurée, pour séduire une Allemagne inconstante, avec l'espoir absurde de ramener au bercail une brebis égarée; qui négocie avec les Soviets, pour augmenter son troupeau de bêtes d'Asie, teintes de sang. L'avons-nous pas vu consacrer évêques cinq magots de la Chine? Que n'avons-nous un Louis XIV et un Bossuet? Nous ririons bien fort. Demain l'oncle Tom sera cardinal. Et qui sait, nos petits-neveux auront un Pape bamboula, tout noir. Nous verrons ce spectacle décevant du haut du Paradis, où, je l'espère, nous deviserons de compagnie. Je mets tout mon espoir dans les Etats-Unis d'Amérique qui, étant fort riches, achèteront des places de cardinaux et, bien vite, car ils sont dédaigneux, chasseront ces candidats préadamites et peut-être aussi les Italiens. Le trône de saint Pierre sera à Chicago, voilà tout.

MOI

Vous voilà parti à parler en mauvais fils.

MON MAITRE

Vous ne le croyez pas. Je ne mêle pas, je vous l'ai dit, notre Pontife à cette cuisine de son Palais. S'il est mal instruit et mal habile à se débarrasser de mauvais cuisiniers, c'est qu'il est faible et bon. Et s'il pêche au regard de Dieu, c'est par mansuétude, non par malice. Soyez assuré qu'il ne lit de l'*Osservatore Romano* que ce que ses secrétaires et le Gasparri lui permettent d'en lire. Mon ami, aimez-vous les petites histoires? Elles éclairent souvent à merveille l'Histoire. J'en raffole. Goûtez celle-ci : Vous avez lu la lettre du cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, qui ouvrit cette fameuse

querelle entre Rome et M. Maurras. Excellent et bon cardinal Andrieu! Aimable et chère vieille noix! *Kard Képhalè*, auraient dit les Grecs. Je n'ai pas le plaisir de le connaître, mais je vois d'ici sa bonne mine. Il a bravement signé une étonnante élucubration où M. Maurras était présenté en manière de tyran païen, qui ne souhaitait rien tant que restaurer l'esclavage, et où lui, cardinal Andrieu, se flattait de parler en connaissance de cause, et d'être merveilleusement averti de tout. Aimable et chère vieille noix! Mais voici pas que l'*Almanach catholique du diocèse de Bordeaux* pour 1927 consacre une page entière à la publicité de l'*Action Française*! Quelle est donc la brebis noire qui aura trompé un pasteur si averti? Faut-il y voir une embûche du Malin, une ruse de ces démons d'*Action Française*? ou l'effet d'une politique des sous, qui sait tromper le cardinal Andrieu sur les additions comme sur les textes? Aimable et chère vieille noix! Ainsi fait un Gasparri de notre vénéré Pie XI.

Ainsi triomphe, à Rome, une politique allemande, dont le quartier général est l'*Osservatore Romano* et les communs du Vatican. N'avez-vous pas lu, l'autre jour, que Sa Sainteté avait perdu sa gouvernante? Incontinent on a remplacé cette femme simple par cinq religieux allemands. Admirez-vous pas une si belle métamorphose? J'aime, et vous aimez, je n'en doute pas, qu'un pape se livre avec bonhomie aux soins d'une bonne attentive. J'aime moins ces cinq religieux allemands. Voulez-vous parier que l'un d'eux est un ancien lieutenant de l'Etat-major, touché par la grâce? Voilà cinq beaux espions qui dépenseront plus que leurs gages, n'en doutez pas. Cette abominable combine s'allie aux efforts d'un Briand, dont la police garde en otage la barrette d'un Ceretti. Et tout cela trouble les meilleurs des Français, les oppose, risquerait de les affaiblir. Dieu merci, nous avons des évêques dont la mitre est sœur de la tiare. Attendons.

MOI

Parlons donc de ces évêques.

MON MAITRE

Mon ami, vous n'avez peut-être pas gardé un souvenir très exact du temps où le Concordat unissait Rome faible à une République triomphante. M. Briand, dans ce temps-là, n'était pas le fils bien-aimé du Saint-Siège. Il était excommunié. Il se préparait à chiper les biens de l'Eglise, ceux des morts. Mais il lui arrivait encore, — sinon à lui du moins à d'autres de sa qualité, — de proposer au Saint-Père des candidats à l'épiscopat. Dans ces temps heureux, Rome n'avait qu'à choisir sur une liste qu'établissaient nos francs-maçons. La République avait trouvé cet avantage dans les dépouilles de nos Rois. Rome rechignait, faisait la difficile, enfin signait, attendant le pire. Mon enfant, c'était le meilleur qui arrivait le plus souvent. Ces prélats, que leur infamie, leur débauche républicaine et leur esprit de révolte rendaient si précieux à nos maîtres, à peine ils étaient sacrés, s'avouaient des évêques ultramontains, riches de morgue, et traitant les fonctionnaires laïques du haut en bas. Il en va aujourd'hui, il en ira tout de même malgré les choix scandaleux des laquais romains, de ces réguliers ultramontains que Rome impose à nos villes et à nos campagnes. Ils seront si gallicans qu'ils nous étonneront. Les Français n'aiment pas la contrainte.

Et voilà ce qui risque de donner du souci aux scribes du Vatican et aux protes de l'*Osservatore Romano*. Nos évêques français ne sont pas si dociles, et s'ils aiment l'humilité, ne souffrent que malaisément les attitudes de l'humiliation. Nous admirerons quelques bergers à tout faire, qui abandonneront leur troupeau, à la manière du cardinal Andrieu — aimable et chère vieille noix! — Nous en verrons d'autres se laver les mains, à la manière ostentatoire d'un nommé Ponce-Pilate. Mais le plus grand

nombre se souviendra des accents de la voix d'un Bossuet et répondra à Rome sur le ton de la franchise. Ce sera l'honneur et la vertu de ceux-ci. Et ils sauront dire au successeur de Pierre que le royaume du Christ n'est pas un marché, que les vendeurs n'ont rien à faire aux portes du temple, et qu'il faut rendre à César ce qui appartient à César. Ils brideront cette Rome temporelle dont l'ambition impérialiste effrayait déjà nos rois. M. Maurras ne devine-t-il pas que cette Rome préfère une France impie et républicaine, où elle peut trafiquer en maîtresse, à une France royale dont le Roi, très chrétien, surveille les louches et clandestines manœuvres?

MOI

Et toutefois, ne croyez-vous pas que dans cette tempête une voix mériterait de se faire entendre, et que nous attendons le son de cette voix?

MON MAITRE

Il est bien vrai. Dans cette chrétienté magnifique qui attend gémissante et étonnée, une seule voix a la qualité et la vertu qui conviennent pour s'élever. L'héritier de saint Louis, d'Henri IV et de Louis XIV, qu'attend-il pour nous donner réconfort, pour saluer le pape à deux genoux, et puis se dresser, et le haranguer sur Terre, d'égal à égal, de souverain à souverain? Je ne suis pas de son conseil et je ne connais, pour avoir senti mon vieux cœur se fondre à sa vue, que cette belle, bonne et vaillante princesse qu'il nous envoya comme un ambassadeur d'espérance et dont la claire image brillait de toutes les vertus de la France. Mais, si j'étais de son conseil, j'aimerais de lui voir dire : « Saint-Père, je ne suis qu'un
« pécheur, le plus humble et le plus soumis, et j'espère
« en votre intercession et prière pour gagner mon Pa-
« radis. Mais je me nomme Jean III et je suis Roi de
« la France. Saint-Père, pourquoi aidez-vous les mauvais

« à me chasser de ma terre et donnez-vous bénédiction
 « aux larrons de mon domaine, aux intendants voleurs,
 « aux meurtriers qui ont martyrisé ceux de mon sang,
 « en chair et en esprit? à ceux qui veulent ruiner ma
 « France ?

« Saint-Père, oubliez-vous que je suis du sang de ceux
 « qui menèrent la chrétienté aux Croisades contre les
 « Infidèles, que saint Louis était mon aïeul qui mourut
 « en terre infidèle pour la gloire du Christ? Oubliez-vous
 « ceux de mes pères qui ont affranchi la France de l'hé-
 « résie? Oubliez-vous que, par la grâce de Dieu, je suis le
 « Roi très chrétien, et que vous ne sauriez désavouer
 « ceux qui vous ont précédé sur le trône de Pierre et
 « qui se vantaient de la fidélité de mes aïeux? Et si vous
 « oubliez, pourquoi? Est-ce parce que je suis chassé de
 « mon domaine? Mais l'esprit ne meurt pas. » Hélas, je
 crains que notre Roi n'ait pas une éloquence aussi pré-
 sente.

MOI

Qu'en savez-vous? Et qu'importe, si chacun se fait l'é-
 cho d'une voix qu'il entend dans son cœur? Le bruit en
 ira jusqu'à Rome.

MON MAITRE

Il se peut. Mais je devine un miracle autrement écla-
 tant qui ébranlerait Rome même. Vous le dirai-je? Est-ce
 là l'illusion d'un vieillard qui radote? Que sais-je! Il
 est des secrets du cœur si délicats qu'on n'ose les évoquer.
 Il est des âmes si grandes qu'elles s'appartiennent en
 entier et que l'amour le plus véhément n'ose rôder alen-
 tour et que la plus charitable pitié semble une insulte
 et comme salie de la curiosité du siècle. Mais je connais
 tant d'âmes, aujourd'hui satisfaites, et qui prient, et
 que cette grande âme a animées sans qu'elle semble
 récompensée par de semblables délices, il monte vers le
 ciel de si ardentes prières, du fond des cloîtres comme

des mesures, des navires sur les océans comme des palais,
que je ne puis croire que ces voix ne rencontreront pas la
Voix qui est toute justice, toute bonté, toute rédemption.

MOI

Et je sais des cœurs fermés, salis par le siècle, des
cœurs durs faits pour désespérer et que le bruit de deux
genoux tombant sur les dalles ébranleraient.

MON MAITRE

Espérons.

FRANÇOIS PONCETTON.

TROIS POÈMES

L'ILE

*Une haleine futile
Aère de cette île
Les bois et les roseaux,
Quand sur les eaux*

*L'oiseau d'or qui voltige
Frôle de tige en tige
L'air fluide et tout bleu
D'une aile en feu.*

*L'éclair diapré rôde,
Egrène l'émeraude,
La perle et le rubis
Par bonds subits*

*Aux arbres, aux broussailles;
Mais soudain tu tressailles
Dans l'ombre, et tu parais,
Corps souple et frais,*

*Déesse! Tu l'enfièvres
D'animer par tes lèvres
Les mobiles couleurs
Des vives fleurs*

*Qu'enthousiaste allume
Au soleil cette plume
Pour qu'y puisse puiser
Ton saint baiser!*

ALLUSIONS

*Jamais dans l'éveil
Vernal du soleil
Un plus doux frisson de palmes
N'a rythmé le bel
Essor par lequel,
Levant vers moi les mains calmes,
Quand tu m'accueillis
Auprès des taillis
Odorant de vives sèves,
Tu m'as enchanté,
Muse! à la fierté
Des souvenirs et des rêves.*

*Clairs visages, tendres voix,
Je vous entends, je vous vois.*

*Mon père, mon fils
Qui m'aimiez jadis,
Confondus en un seul être
Vous mêlez en moi
La joie et l'émoi
D'être morts et de renaître.
Et vous, mon ami,
Mon maître, parmi
L'aube où tout destin dévie,
Fervent, par vos yeux
Je comprendrai mieux
Le mystère de la vie.*

*Clairs visages, tendres voix,
Je vous entends, je vous vois.*

*D'un éclat soudain
S'empourpre au jardin
La vierge beauté de l'heure;
Un chant jeune et clair*

*Projette l'éclair
D'ailes dont le feu m'effleure :
C'est Vous! Je vous sens
En mots enlaçants
Me bercer avec votre rire
Pur et triomphant,
O toi, mon enfant,
Et toi, par qui je respire!*

*Clairs visages, tendres voix,
Je vous entends, je vous vois.*

LA SOURCE

*La source dont j'entends s'allumer au buisson
L'envol capricieux modulé par le son
Stellaire et frémissant au secret de la mousse
Se prolonge ou s'allège à la fois brusque et douce
Parce que lente à l'aube ou crispée en la nuit
Elle suscite un ardent rêve où me conduit
La folle soif de me mêler à son aurore.
Je tends les doigts. Déjà la source s'évapore.
Tendre mousse mouillée où mes yeux n'ont pu voir
Sourdre l'éclair jailli dans l'extase du soir
Vers des cieux embrasés d'une pourpre inconnue,
Un jour m'ouvriras-tu ta fraîcheur prompte et nue
Pour que fondent en moi, sacré par cet éveil,
Ta lumière et le chant liquide du soleil ?*

ANDRÉ FONTAINAS.

AU RIFF¹

CARNET DE ROUTE

Dans la tente, quatre ou cinq chaises sont disposées en face d'une petite table en bois blanc qui servirait très bien dans une cuisine européenne. Azerkane, Chbihi, Tazi et moi-même, nous nous asseyons. Abd el Krim, lui, prend place dans un fauteuil derrière la petite table, sur laquelle il s'accoude. Je remarque qu'il boite légèrement. Il a dû suivre le mouvement de mes yeux, car il sourit et me montrant sa jambe m'apprend que c'est un souvenir des geôles espagnoles.

La tente où nous nous trouvons est spacieuse; elle est doublée intérieurement de cretonne claire. Abd el Krim est vêtu de façon extrêmement simple, très propre, un turban d'une blancheur éblouissante, une djellaba gris beige, les pieds nus dans des babouches.

Pendant que Chbihi échange avec lui, tant en mon nom qu'au sien propre, les salamalecs d'usage, j'examine curieusement cet homme. Il fait bien évidemment un effort pour conserver une attitude hiératique et voiler l'éclat de son regard, mais il est aisé de se rendre compte qu'il y a là une intelligence et une volonté peu communes. On a également l'impression d'une très grande habileté et la façon dont il conduit la conversation en est la preuve.

J'ai bien soin de ne jamais faire une réponse directe, mais de toujours passer par l'intermédiaire de Tazi.

Mes connaissances de l'arabe sont très superficielles; j'arrive à soutenir une conversation, mais je préfère de

(1) Voyez *Mercure de France*, n° 685.

beaucoup passer par un interprète, ce qui me donne le temps de réfléchir à ce que je vais dire.

Mon premier soin est de remercier Abd el Krim du geste d'humanité qu'il a eu en me laissant venir secourir prisonniers français, prisonniers espagnols, prisonniers indigènes. Il m'est répondu que latitude complète m'est donnée de visiter tous les prisonniers, de quelque race et de quelque nationalité qu'ils soient. Je leur ferai les distributions que je croirai devoir leur faire. Je pourrai acheter sur place pour eux ce qu'il me sera possible d'acheter et l'autorisation m'est accordée de prendre toutes les photographies que je voudrai.

Abd el Krim s'excuse de me recevoir aussi simplement :

—Nous sommes, me dit-il, dans le Riff et il ne faut pas t'attendre à y trouver des palais comme à Paris.

Je lui fais un plaisir évident en lui répondant que j'estime que les pays ne valent que par leurs habitants et non par leurs monuments.

Il est entendu que Si Abdeslem, l'oncle d'Abd el Krim, me donnera la liste de tous les camps où les prisonniers sont internés.

Comme il fallait s'y attendre, la question de la guerre est immédiatement traitée. Abd el Krim m'affirme qu'il y a entre les Riffains et les Français, pour lesquels il éprouve une grande sympathie, un malentendu déplorable, qui peut, à son avis, être immédiatement réglé. Mais il ajoute qu'il croit que nos militaires ne tiennent pas beaucoup à voir ce malentendu se dissiper. Je me récrie très vivement; je l'assure qu'il est mal renseigné et que tous les Français, quels qu'ils soient, n'ont qu'une pensée : épargner des vies humaines, aussi bien celles des Riffains que celles de nos propres soldats.

Abd el Krim reste sceptique et me dit :

— Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Nous abordons ensuite la question des prisonniers. Il

refuse de lire les lettres que j'apporte pour les prisonniers français, certain, dit-il, que si je les ai apportées, c'est qu'elles ne contenaient rien qui puisse lui nuire.

Il ajoute finement :

— Dans le Riff, aucune censure.

Il me prévient que je trouverai les prisonniers dans un état peu brillant; il s'en excuse, disant qu'il lui est impossible de les traiter autrement, mais ajoute-t-il, « ce qui convient à un Riffain ne peut contenter un Français ».

Il regrette, affirme-t-il, que des secours ne soient pas venus plus tôt. Je ne puis m'empêcher de lui dire que des essais ont été tentés et que, si j'ai bonne mémoire, Gabrielli est venu dans le Riff sans pouvoir visiter les prisonniers.

La réponse n'est pas très nette et je crois comprendre qu'il estime que Gabrielli, un homme d'une loyauté éprouvée, a un grave défaut pour une mission humanitaire : c'est un officiel.

Mais il m'affirme à nouveau qu'il n'a jamais mis d'opposition à ce que des secours parviennent à nos malheureux compatriotes; la preuve en est que les Espagnols ont envoyé vivres et vêtements à leurs soldats captifs.

On vient annoncer à ce moment que les caïds des Beni Mestara sont arrivés et tiennent à voir le Sultan. Je me lève aussitôt et prends congé d'Abd el Krim en lui demandant l'autorisation de visiter immédiatement les prisonniers français dont la mechta se trouve à quelque deux cents mètres.

Il m'est répondu que je n'ai plus aucune autorisation à solliciter, qu'elles me sont données une fois pour toutes et que Si Bou Tahar se tiendra à ma disposition avec les chevaux et les mulets qu'il faudra pendant tout mon séjour dans le Riff.

Au moment où je quitte Abd el Krim, Si Mohamed

Azerkane m'informe qu'il a rapporté de Taourirt quelques paquets individuels pour les prisonniers français. Ces paquets avaient été adressés à Gabrielli. Il me demande de bien vouloir les distribuer moi-même, ce à quoi j'asquiesce bien volontiers.

Il est entendu que l'on me fera porter le sac qui renferme ces paquets demain matin pour que je puisse les distribuer.

Nous nous dirigeons ensuite vers la mechta où sont enfermés nos compatriotes. J'ai à la fois hâte et peur d'arriver, et je me demande vraiment dans quel état je vais les trouver.

Je m'arrête un instant devant la porte qui me sépare d'eux pour me donner le temps de me composer un visage que je veux absolument impassible.

Je me fais promesse à moi-même de ne marquer aucune émotion, aucun étonnement.

J'entre, suivi de Si Boutahar, de Tazi et de Chbihi.

Je vois un prisonnier assis sur une grosse pierre au milieu de la cour. Il a un geste d'étonnement en me voyant et se précipite vers moi; il est sale, à demi nu, couvert de vermine. Il se présente : Lieutenant Valli.

Instantanément tous les prisonniers sont sortis des deux salles qui leur sont réservées dans la mechta et sont autour de moi, hâves, déguenillés, presque tous nu-pieds; beaucoup n'ont pour les couvrir qu'un vieux restant de veste et sont horriblement sales et couverts de parasites. Certains pleurent et j'ai toutes les peines du monde à ne pas faire comme eux. Pour éviter de me laisser aller à mon émotion, je commence à plaisanter, leur disant qu'ils sont des embusqués, que ceux qui à l'heure actuelle devraient être libérés auront une prime spéciale à payer à l'Etat, etc., etc.

Je ris, je les bouscule et sors triomphalement mes lettres.

Pendant qu'ils lisent passionnément les nouvelles des

êtres qu'ils ont laissés en pays civilisés, je fais le tour de leur cagna.

Trois des prisonniers n'ont pu se lever; ce sont Aubin, Duplessis et Théveniaud. Ils ont tous les trois une mine épouvantable et sont de véritables squelettes. Je me demande comment ils peuvent encore vivre et suis persuadé qu'ils en ont pour quelques jours à peine.

Nous causons, nous disons mille bêtises, parlons de tout à tort et à travers, mais c'est si bon de les voir sourire et de les voir espérer!

Je promets de leur apporter demain du lait condensé, du bouillon Kub et quelques paquets individuels, s'ils me promettent formellement d'en user avec modération.

Ils m'indiquent qu'ils ne sont astreints à aucun travail, si ce n'est le travail qui leur est propre, c'est-à-dire corvées de bois, corvées d'eau pour eux-mêmes.

Ils sont 32. 17 sont morts, dont deux à Sidi Abdallah Ben Youssef, les autres à Ait Kamara et surtout à Bousalah, qui à leurs yeux représente un enfer.

Je resterais bien toute la journée avec eux, mais mes compagnons indigènes n'ont pas mangé depuis le matin et il leur tarde de revenir à Temassint.

Au moment où je pars, j'assiste à la distribution du pain aux prisonniers. Il y a de tout dans ce pain : des débris de paille, des débris de bois, on croirait vraiment du crottin. Il paraît du reste que celui que mangent les Riffains est d'une qualité identique.

J'ai peine à m'arracher à leurs questions, il est entendu que toute ma journée du lendemain leur sera consacrée, que nous causerons longuement.

Je reviens sans incident à Temassint. Chbihi reste avec Si Bou Tahar à la mahakma, tandis que je remonte seul à la maison du Sultan, salué par tous les habitants que je rencontre et qui à mon passage me crient « bonjour » en français.

Trop émotionné, je ne puis faire honneur au repas qui

m'est servi. Je prépare les colis que j'emporterai le lendemain et fais demander à Si Bou Tahar de bien vouloir me prendre à 6 heures du matin.



1^{er} avril. — A 5 heures du matin, je suis debout. Je prépare mes colis. J'emporterai uniquement du lait condensé, du bouillon Kub, quelques gâteaux secs et les paquets individuels qui m'ont été envoyés par Azerkane.

J'ai un assez grand nombre d'autres colis individuels que je ne veux pas prendre; j'ai trouvé en effet les Français dans un état de faiblesse telle que j'appréhende de leur donner trop vite une nourriture substantielle.

J'avais demandé à Si Bou Tahar les mulets pour 6 h. 1/2; il est 11 heures quand les animaux arrivent.

On comprend avec quelle impatience je les ai attendus. J'imagine l'anxiété de nos malheureux compatriotes qui doivent se demander pourquoi je n'arrive pas.

J'explique à Si Bou Tahar qu'il est indispensable que l'horaire fixé soit toujours respecté.

A 1 h. de l'après-midi, je suis au milieu des prisonniers français, qui m'ont attendu avec quelle impatience, on le devine.

Un incident comique en cours de route.

Un soldat riffain accompagnait les trois mulets composant mon convoi. Un des mulets s'étant débâté, le soldat, gêné par son fusil pour remettre tout en ordre, me le passe tout simplement et les gens du pays ont eu la surprise de voir défiler une caravane, à la tête de laquelle se trouvait un Européen, fusil en bandoulière.

Je prends des photos des prisonniers; je prends également des photos de leurs gardiens, qui se prêtent de bonne grâce à la petite cérémonie.

Je distribue le lait condensé, le bouillon Kub et les biscuits et aussi, ce qui fait pousser à tous des cris de joie, une centaine de paquets de cigarettes. Tout leur

était bon pour fumer : de la paille d'orge, de la menthe sauvage, des feuilles de figuier, que sais-je encore?

Par les prisonniers, j'apprends qu'il y a dans le Riff un « médecin » indigène, Si Mahboub, anciennement infirmier, je crois, dans un hôpital de Tanger et qui a quelques notions de médecine.

Je fais immédiatement demander par Si Bou Tahar à Si Abdeslem, que ce « médecin » visite régulièrement toutes les semaines les camps de prisonniers indigènes, espagnols et français. Il m'est répondu que cela n'est pas possible tous les huit jours, mais le médecin passera tous les quinze jours.

Les prisonniers français me donnent également le nom de trois artilleurs dont ils ont été séparés et dont ils n'ont plus jamais eu de nouvelles.

Je fais demander immédiatement à Si Abdeslem ce que sont devenus ces trois hommes; on me promet une réponse dans les vingt-quatre heures.

Pendant que je suis là, Si Abdeslem me communique la liste des camps où il y a des prisonniers et qui sont les suivants :

SIDI ABDALLAH BEN YOUSSEF : deux camps, un de prisonniers français, un de prisonniers espagnols et de tirailleurs indigènes;

BOUSALAH : un camp de prisonniers espagnols;

BOUHEM : un camp de prisonniers indigènes;

TEMASSINT : un camp comprenant prisonniers indigènes et espagnols;

TOUFIST : un camp de prisonniers indigènes.

On me signale qu'il me sera possible d'envoyer des vivres aux prisonniers de Toufist, mais que, pour des raisons d'ordre militaire, je ne puis moi-même me rendre dans ce dernier camp. J'insiste, invoquant les promesses d'Abd el Krim, mais il ne m'est pas possible d'obtenir satisfaction.

Je demande à visiter immédiatement les prisonniers

espagnols qui se trouvent à Sidi Abdallah. C'est, paraît-il, impossible, mais on me promet de les rassembler tous lors de ma visite du lendemain.

A 4 h., je me remets en route pour regagner Temassint. Je suis légèrement en avant de mes compagnons et je croise une troupe de Riffains transportant des musettes de cartouches. L'un d'eux joyeusement me salue d'un « bonjour, Monsieur ». Me retournant pour lui répondre, je m'aperçois que mon interlocuteur est décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre, dont il porte les insignes sur son burnous.

Interrogé par moi, il me fait connaître qu'il a été sergent de tirailleurs marocains et blessé dans la Woëvre. Il me demande des nouvelles de ses anciens officiers dont il me cite les noms et que je ne connais malheureusement pas. Je lui pose une question précise :

— Mais enfin, tu aimes bien les Français, puisque tu as fait la guerre avec eux ?

— Oui, me répond-il, les Français sont de braves gens.

— Alors, pourquoi combats-tu contre eux à l'heure actuelle ?

— Parce que je suis Riffain et que c'est la guerre.

Il me fait promettre de le rappeler au bon souvenir de ses anciens chefs dont il m'a cité les noms.

Je rentre vers les 6 heures à Temassint, où mes compagnons, ayant jeûné toute la journée, tiennent à manger aussitôt.

Je passe ma soirée à ramasser les lettres que les prisonniers français m'ont remises. Il est entendu que le lendemain matin un rekkas les portera aux lignes françaises, de manière à les faire parvenir le plus tôt possible aux familles.

Je remets également 250 pesetas à un des « fonctionnaires » de la mahakma, avec mission de m'acheter de-

main matin sur le marché de Temassint des denrées dont je lui remets la liste.

J'ai été surpris pendant le repas de ne pas voir mon serveur indigène ordinaire.

Je demande à celui qui le remplace si par hasard son camarade n'est pas souffrant. La réponse qui m'est faite me stupéfie :

— Tu sais bien qu'il n'est pas malade, puisque c'est toi qui l'as fait mettre en prison.

Absolument ahuri, je demande des explications.

Des éclaircissements me sont donnés : Chbihi, qui est très gourmand, a la mauvaise habitude d'acheter avec l'argent que je lui confie des denrées de toutes sortes : des œufs, du beurre, des fruits en quantité bien supérieure à ce que nous consommons. Cela a un avantage : nous pouvons distribuer toutes ces denrées aux Riffains qui nous entourent et nous en faire des amis.

Mais les « autorités riffaines » ont été très étonnées de tous ces achats faits par Chbihi. Elles en ont conclu que j'étais mal nourri. Comme c'est mon serveur qui fait en même temps l'office de « caporal d'ordinaire », ces mêmes « autorités riffaines » en ont déduit qu'il me négligeait et on l'a tout simplement mis en prison.

J'adresse de suite un petit mot à Si Bou Tahar pour l'informer que je n'ai nullement à me plaindre ni du cuisinier ni du serveur et qu'ils ne doivent pas pâtir de la gourmandise de Chbihi.

J'obtiens immédiatement la mise en liberté du jeune Riffain, à sa grande joie, est-il besoin de le dire.



2 avril. — J'avais demandé les mulets pour 6 heures du matin, ils arrivent tout naturellement à 9 heures. J'assure à Si Bou Tahar que s'il n'est pas possible d'avoir les mulets à l'heure, j'écrirai un petit mot à Si Mohamed

Abd el Krim pour lui demander de donner des ordres en conséquence.

Ces paroles font une impression profonde sur Si Bou Tahar, qui me demande instamment de ne faire aucune démarche, m'assurant que tout le monde désormais sera exact. Je suis vraiment étonné de l'autorité d'Abd el Krim sur tous ses hommes et de ce que l'on obtient rien qu'en prononçant son nom.

Je fais une nouvelle distribution de conserves aux Français, chez lesquels nous arrivons vers les 11 heures.

J'ai apporté également des vivres et des vêtements pour les prisonniers espagnols de Sidi Abdallah Ben Youssef.

On en a rassemblé 41, plus 6 tirailleurs indigènes français. Ils ne semblent pas en mauvaise condition physique. Je dirais même qu'ils ont l'air moins déprimés que les Français.

Ce qui m'étonne, c'est de leur voir à tous des uniformes à peu près convenables. J'en ai l'explication quand on m'annonce que ces uniformes ont été envoyés par les autorités espagnoles.

Par l'intermédiaire d'un jeune soldat espagnol sachant très bien le français, je leur fais connaître que des vivres seront à leur disposition dans la mechta des Français et qu'ils pourront les prendre dans la journée. Je leur distribue également du papier et des crayons pour qu'ils puissent écrire à leurs familles et je leur demande de me donner une liste complète des prisonniers espagnols de Sidi Abdallah Ben Youssef.

J'ai sur moi une lettre pour un jeune maçon civil de Taza, un nommé Ortega, qui a été enlevé sur un chantier près de l'Ouergha. Je demande à mon interprète s'il a entendu parler de lui. Ce dernier me répond, à ma grande surprise :

— C'est moi.

Immédiatement je lui remets la lettre de sa mère, ce qui provoque une crise de larmes, et je lui demande com-

ment il se fait qu'étant Français on l'ait réuni aux Espagnols. Il n'en sait rien. Je lui promets immédiatement de faire les démarches pour qu'il soit joint à nos compatriotes.

J'en parle aussitôt au caïd qui assure leur surveillance. Celui-ci me répond très justement qu'Ortega est atteint d'une sorte d'eczéma; que presque tous les prisonniers espagnols l'ont eu ou l'ont encore à l'heure actuelle et qu'il vaudrait mieux attendre pour le joindre aux prisonniers français, qui n'ont pas encore été atteints, qu'il soit complètement guéri.

Je trouve le raisonnement très juste. Pour éviter la contagion, il est entendu qu'Ortega restera encore quelques jours, jusqu'à son rétablissement complet, avec les prisonniers espagnols et qu'on le fera ensuite rejoindre les Français.

Après avoir terminé mes distributions aux Français, Espagnols et Indigènes, je cause assez longuement avec mes compatriotes qui, je dois le dire, jugent assez sévèrement, et ce, je crois, à juste titre, les autorités françaises.

En effet, ils n'ont jamais rien reçu, sauf, après la visite de Montagne, sept caisses envoyées par la Croix-Rouge de Tanger, et ils ont assisté à l'arrivée pour les Espagnols de trois convois complets de vivres et de vêtements.

Ils ont l'impression très nette que le Gouvernement français, suivant leur propre expression, « les a laissés tomber », et j'avoue que, pour ma part, je ne comprends pas que, puisqu'il a été possible aux Espagnols d'envoyer des convois importants de ravitaillement, la même chose n'ait pas été faite par les Français.

Il m'est vraiment difficile de justifier vis-à-vis de mes malheureux compatriotes l'abandon dans lequel on les a laissés et qui a influé énormément sur leur moral.

Ils me racontent quelques petites histoires pénibles pour eux, entre autres la rencontre qu'ils firent une fois

du caïd Haddou, qui leur dit : « La France est une mauvaise mère, elle oublie ses enfants. »

Par contre, tous les prisonniers sont d'accord pour dire en quelle estime ils tiennent les réguliers riffains, auxquels plusieurs doivent la vie, car sans eux, au moment où ils ont été faits prisonniers, ils eussent été massacrés par les tribus.

D'un autre côté, ils reconnaissent volontiers que, quand ils sont dans le voisinage d'Ab el Krim, ils sont beaucoup mieux traités. Ils ont l'impression que ce dernier donne des ordres pour qu'ils soient l'objet d'un traitement normal et que des vivres en quantité suffisante leur soient alloués; mais ils sont certains que ces vivres, en passant de mains en mains, n'arrivent à eux que fort diminués.

Ce sont des faits qui arrivent malheureusement même dans d'autres armées que l'armée riffaine.

D'une façon générale, les prisonniers français se plaignent d'avoir été fort mal traités dans le dernier trimestre de l'année 1925. L'un d'eux a été tué d'un coup de fusil parce qu'il était trop faible pour avancer; d'autres sont morts, sinon directement de mauvais traitements, du moins de misère physiologique.

Depuis janvier qu'ils sont à Sidi Abdallah Ben Youssef, à 200 mètres de la maison du Sultan, ils n'ont pas trop à se plaindre, ni du régime d'une façon générale, ni de leurs gardiens.

Pour me prouver l'humanité d'Abd el Krim, le lieutenant Roudet, du 14^e Tirailleurs, me conte son histoire.

Il fut fait prisonnier avec quatre hommes et on l'obligea immédiatement à une marche extrêmement pénible, pendant laquelle ils n'eurent ni à boire, ni à manger. Les pieds tuméfiés, il fut présenté à Abd el Krim, qui l'interrogea courtoisement et auquel il avoua être absolument hors d'état de marcher par suite de la fatigue et du manque de nourriture. Abd el Krim réprimanda les

gardiens, fit immédiatement servir au lieutenant et à ses hommes des œufs frits et du pain et mettre cinq mulets à leur disposition pour les conduire à destination.

Après avoir bien bavardé avec les prisonniers français et leur avoir remis du savon qu'ils partageront avec leurs camarades espagnols, je regagne Temassint.

En route, Tazi m'informe qu'il aura longuement à me parler dans la soirée. Comme il s'est absenté un bon moment tandis que je visitais mes compatriotes, je juge qu'il a été prendre le mot d'ordre des grands chefs.

Aussitôt après le repas, Tazi m'entreprend en français, ce qui énerve un peu Chbihi qui voudrait bien comprendre ce qui se dit. Mais mon interlocuteur me demande instamment de ne parler que français.

Il commence par solliciter l'autorisation de remettre aux prisonniers français, à titre de don personnel, une somme de cent pesetas. C'est bien volontiers que j'accepte son offre, ce qui lui fait plaisir.

Tout à fait confidentiellement, il me fait connaître que deux personnages désireraient avoir un entretien avec moi : le fils de Raissouli et le caïd Kheladi.

Je sais qui a été Raissouli, mais ne connais pas son fils et n'ai jamais entendu parler du second personnage.

J'affirme à Tazi dans tous les cas qu'étant l'hôte d'Abd el Krim, je ne recevrai personne sans le consentement du « sultan ».

Dans ces conditions, m'est-il répondu, tout entretien est impossible.

Cette offre m'a-t-elle été faite pour m'éprouver ou Tazi agissait-il de sa propre initiative, je n'en sais rien. Toujours est-il qu'il est fort regrettable que je ne puisse causer avec ces personnages, qui auraient des choses très intéressantes à me communiquer.

C'est ainsi que le fils de Raissouli est outré du traitement que lui fait subir Abd el Krim, qui a enlevé toutes les richesses de son père et le tient, lui et sa famille,

dans un état voisin de la misère. Les bougies qui m'éclairaient, le matelas sur lequel je repose, les couvertures qui me protègent, la tente sous laquelle Abd el Krim m'a reçu, tout appartenait à Raissouli.

Je réponds que cela est fort possible, fort intéressant à connaître, mais qu'il serait du plus haut intérêt également de savoir à qui précédemment Raissouli avait lui-même volé tous ces objets.

Avec cent fusils, me confie ensuite Tazi, le fils de Raissouli se fait fort de grouper autour de lui tous les mécontents et d'abattre Abd el Krim. Je maintiens énergiquement mon refus d'une entrevue avec ce fils exaspéré.

En ce qui concerne le second solliciteur, des détails me sont donnés. Le caïd Kheladi est un ancien caïd des Branès, parti en dissidence, huit jours après avoir été décoré par nous de la Légion d'Honneur. Il a envoyé aux Français ses deux frères pour causer et il affirme que ces derniers ont été assassinés sur l'ordre des officiers de renseignements. Il ajoute, me dit Tazi, qu'il est l'ami d'un général français avec lequel il correspond et qu'il obtiendra bientôt l'autorisation de rentrer en zone française. On lui reproche à tort l'assassinat d'un capitaine français. Comme pour le fils de Raissouli, je refuse de recevoir le Kheladi.

Tazi est absolument navré de ma décision. Il voyait là un moyen de nuire aux Riffains, qui sont des « sauvages et des sectaires au point de vue religieux ».

Il me conte qu'il était lui-même très surveillé au début de son arrivée dans le Riff, et qu'il a dû donner des gages.

C'est ainsi qu'un Algérien de Constantine, ancien journaliste, paraît-il, qui était venu dans le Riff, a écrit des lettres de propagande antifrançaise extrêmement violentes, que Tazi et ses frères ont été obligés de signer. Mieux, à l'en croire, on a voulu lui faire commettre un crime. Les Riffains voulaient qu'il parte à Meknès pour

tuer le maréchal Pétain, qui s'y trouvait à ce moment. Il s'est récrié, indiquant qu'avec ses cheveux blancs d'albinos, il serait immédiatement reconnu. Cet argument n'a pas touché les Riffains qui, toujours d'après lui, lui auraient indiqué que le médecin Si Maboub pouvait lui teindre les cheveux, les sourcils et les moustaches. Il a alors invoqué ses mauvais yeux qui l'empêchent de voir, notamment pendant le jour, et le projet a été abandonné.

Je souris et dis à Tazi qu'il plaisante agréablement; mais il m'affirme, un peu vexé, que rien n'est plus exact.

Je lui demande ensuite des détails sur les prisonniers espagnols que nous allons visiter demain à Temassint et à Bousalah. Les prisonniers français m'ont parlé de Bousalah comme d'un camp épouvantable.

Tazi me dit ne pas connaître encore ce camp, mais être certain que puisqu'il n'y a que des Espagnols, les prisonniers doivent être effroyablement traités. Il me dit la haine et le mépris profond que professent les Riffains vis-à-vis des Espagnols, la colère qu'ils éprouvent de les voir mener la guerre « comme des barbares », notamment en bombardant les marchés et les villages avec des gaz asphyxiants.

Il a assisté lui-même à certains bombardements tant de l'aviation espagnole que de l'aviation française.

Je crois que ses déclarations sont sujettes à caution, car il est en proie à une peur malade des avions, qui le fait se précipiter dans un abri quelconque quand il entend une mouche voler, persuadé qu'il est d'entendre un moteur.

Il m'affirme néanmoins avoir vu des scènes tragiques, entre autres lors d'un bombardement de Targuist par les avions français. Beaucoup de femmes ont été tuées par les bombes et, détail navrant, l'une d'elle, décapitée par un éclat, était étendue près de l'oued tandis que son enfant continuait à boire au sein. Il m'affirme que les Espagnols bombardent systématiquement les souks de

femmes, où ils savent bien pourtant que seuls femmes et enfants peuvent se trouver, et que ces procédés ont tellement exaspéré les Riffains qu'ils se vengent sur les prisonniers.

C'est ainsi, me dit-il, qu'alors que les prisonniers français ne sont astreints à aucun travail, tous les prisonniers espagnols doivent travailler, même les officiers, à moins d'être réellement très malades.

On n'a aucun égard pour eux. Tandis que les Français sont mis à part, les Espagnols sont logés avec les prisonniers indigènes.

Les Espagnols n'ont à attendre aucune pitié de la part des Riffains; on l'a bien vu, paraît-il, il y a peu de temps. Un avion espagnol étant venu survoler Temassint et ayant abattu une trentaine de prisonniers, tous ceux qui n'étaient que blessés ont été achevés par les gardiens.



3 avril. — A 6 heures, Si Bou Tahar est là avec des mulets. Décidément la menace d'en référer à Abd el Krim a eu son effet, mais je suis un peu vexé, car c'est moi qui suis en retard. En effet, Tazi avec sa conversation m'a fait veiller fort avant dans la nuit et je dormais profondément à l'arrivée de mon cicerone.

Nous partons immédiatement et il est entendu que nous allons visiter aujourd'hui le camp de Temassint, qui est derrière la montagne, que nous filerons ensuite sur Bousalah pour voir le camp des prisonniers espagnols.

Vue extérieurement, la « prison » de Temassint, comme l'appellent les Riffains, a un aspect extrêmement coquet : deux petits minarets, des enjolivements faits de roseaux entrelacés, le tout bien net, bien propre, qui plaît à l'œil.

A la porte, 11 ou 12 Riffains, gardiens des prisonniers, sont sous les armes et je suis très respectueusement salué. J'entre et dans une cour spacieuse je vois deux

groupes distincts, l'un de prisonniers espagnols, l'autre de prisonniers indigènes français.

Les Espagnols sont 37, les indigènes une soixantaine.

Les prisonniers indigènes sont lamentables, tous demi-nus, n'ayant pour les recouvrir que d'ignobles loques. 14 sont dans l'impossibilité absolue de se lever, en proie à de violents accès de fièvre.

Je leur distribue de la quinine. Chaque malade reçoit une chemise et un chandail; aux autres, je donne des espadrilles, des chaussettes et surtout des vivres : biscuits, conserves, chocolat, sans oublier le tabac qui leur fait peut-être encore plus plaisir que tout le reste.

Un caporal algérien qui parle très bien le français me fait une liste de tous ces malheureux, dont je prends une photographie. Pendant qu'il s'applique à écrire correctement tous les noms, je me dirige vers le groupe des Espagnols. A distance ils ont bon aspect, à cela près que presque tous sont pieds nus : ils ont des uniformes convenables. Mais quand j'arrive près d'eux, j'éprouve un véritable saisissement; ce ne sont plus des hommes, mais des squelettes.

La plupart sont hébétés, anéantis par la misère, et comprennent à peine ce qu'on leur dit. Ils se rendent compte cependant que je viens les secourir; ils me remercient des vivres et des médicaments que je leur distribue; ils sont heureux d'apprendre que, grâce au papier et aux crayons que je leur remets, ils pourront écrire à leur famille des lettres que j'emporterai; mais ces hommes sont vraiment au dernier degré de la misère physiologique et j'en arrive à me demander si quelques-uns pourront revenir de ce cauchemar. Je leur demande s'ils veulent que je les photographie. Ils le désirent, me répondent-ils. Je leur désigne un petit endroit un peu surélevé de leur cour où je pourrai plus facilement les avoir en face de l'objectif.

Pour plusieurs, c'est un véritable supplice que de mon-

ter les trois marches qui les conduisent à la plate-forme où je voudrais les photographier. Ils sont obligés de s'y reprendre à plusieurs fois et de se faire aider par des camarades moins misérables. Et il paraît que les gens que j'ai devant les yeux ne sont pas des malades, qu'ils sont jugés aptes à travailler.

Je suis véritablement saisi d'horreur et je me promets de demander un adoucissement de traitement à Abd el Krim pour ces malheureux.

Je sors de la prison en promettant à tous les prisonniers indigènes et espagnols que je leur ferai à nouveau un envoi de vivres le lendemain.

Je leur remets de l'argent espagnol devant leurs gardiens, qui m'assurent formellement qu'ils pourront en faire l'usage qu'ils voudront et acheter les denrées qui leur plairont.

En sortant de la prison, nous suivons pendant une centaine de mètres le lit d'un petit oued desséché, au milieu duquel, à ma grande pitié, je vois des débris et ossements humains. Il paraît que les prisonniers qui meurent sont enterrés sur la berge et que les chacals viennent la nuit déterrer les cadavres.

J'indique à Si Bou Tahar mon intention de saisir Abd el Krim de ces faits et de lui demander que les sépultures soient faites de telle sorte qu'elles ne puissent être violées.

Il fait très chaud. Au bout d'une heure de marche, je somnole sur mon cheval, quand brusquement un écart de celui-ci manque de me faire glisser à terre. J'ai devant moi un cadavre complètement nu, la figure et une jambe rongées par les chiens ou les chacals. Le corps est étendu sur le dos, les jambes repliées.

Stupéfait, j'interpelle Si Bou Tahar en lui demandant quel est ce cadavre :

— C'est un soldat espagnol, m'est-il répondu.

— Mais comment se fait-il qu'il ne soit pas enterré et qu'il soit resté dans le lit de l'oued?

— Il a certainement été enterré, me répond Si Bou Tahar, mais pendant la nuit les chacals ont dû le déterrer et l'amener jusque dans la rivière.

Je reste sceptique. Le corps aurait eu une autre position s'il avait été traîné par des animaux.

Nous continuons notre route, après que j'ai fait promettre à Si Bou Tahar de donner des ordres pour que ce malheureux soit inhumé.

300 mètres plus loin, nouveau cadavre. 4 en tout jusqu'à Bousalah où nous arrivons vers les 11 heures.

Je suis reçu fort civilement par le commandant du camp, le caïd Hammouche, qui, avant même que je puisse voir les prisonniers espagnols, tient à m'offrir une collation à laquelle il ne prend pas part puisque nous sommes toujours en période de Rhamadam.

Il commence par me dissuader de visiter les prisonniers, me disant que beaucoup sont malades, que lui-même ne pénètre jamais dans le camp et qu'il suffirait tout simplement que je laisse les vivres, médicaments et vêtements que j'apporte, qui leur seront distribués devant moi à distance.

Il est très monté contre les officiers espagnols, qui sont au nombre de 18 et qui, me dit-il, sont fort peu intéressants, l'un d'eux ayant fait emprisonner son frère. Je lui réplique très vertement que je suis venu pour visiter tous les prisonniers, que je tiens à les voir, à les interroger, à leur distribuer moi-même les objets que j'apporte et à me rendre compte de l'état dans lequel ils sont.

Il se rend alors à mes raisons, mais ne m'accompagne pas dans ma visite à l'intérieur de la mechta.

J'entre dans la cour de la mechta. Hélas! les prisonniers espagnols de Temassint sont dans un paradis à côté de l'enfer de Bousalah.

108 malheureux sont là, entassés dans un espace où il y aurait place pour 25. Aucun n'est astreint au travail; ils sont tous reconnus malades par le caïd Hammouche; c'est assez dire dans quel état ils se trouvent.

J'ai la gorge si serrée que pendant quelques minutes je ne puis prononcer aucune parole.

Je fais demander ensuite si quelqu'un parle le français. Un jeune officier connaissant notre langue se présente. Je lui indique qui je suis, dans quel but je suis venu et je lui remets immédiatement une lettre du Comité de secours espagnol de Rabat, lettre bien faite pour reconforter ces pauvres gens.

J'ai avec moi des vivres, des médicaments, des vêtements. Je commence par donner des chemises, des chaussettes, des espadrilles à quatre malheureux mioches de 12 à 14 ans, qui ont été enlevés par les Riffains au cours d'une promenade autour de Tétouan et qui sont prisonniers depuis environ deux ans.

L'insouciance de leur âge fait que ces enfants sont moins misérables que les soldats.

J'examine ensuite les plus malades parmi les prisonniers espagnols et leur remets chemises, chandails, cache-nez.

Certains sont dans un état effrayant; l'un d'eux est devenu aveugle, par suite de faiblesse.

D'autres sont devenus fous; folie douce du reste, folie bienfaisante qui leur permet de ne pas souffrir.

Avant de faire la distribution des vivres, j'entre dans une petite salle où sont réunis 18 officiers espagnols et 5 sergents.

L'un des officiers, capitaine aviateur, a la colonne vertébrale brisée et est étendu sur une couverture.

Tous les officiers, y compris celui qui me sert d'interprète, sont malades. Certains sont vraiment dans un état de faiblesse impressionnant. Les plus souffrants ont l'air hébété; frappés de stupeur, ils ne comprennent pas ou

peu ce qu'on leur dit; ils ont la langue sèche, noirâtre et des plaques colorées sur la peau.

Le capitaine aviateur, qui parle admirablement le français, me dit quelles sont leurs tortures et quel barbare est le caïd Hammouche qui commande le camp.

Il me précise que, bien qu'ils ne possèdent plus que des loques, à part les uniformes qu'on leur a fait parvenir, le caïd trouve moyen de faire exhumer les corps de leurs compagnons, qui tous les jours meurent, pour voler le peu de linge qui leur reste.

Il me donne l'explication des quatre cadavres que j'ai rencontrés dans le lit de l'oued. Ce sont quatre malheureux qui, faisant partie du convoi venant de Temassint, étaient trop faibles pour suivre et ont été abattus.

A ce moment, on m'appelle du dehors, c'est Tazi qui me fait signe de venir lui parler.

Je m'excuse, sors, m'approche du petit groupe formé par Tazi, Si Bou Tahar et le caïd Hammouche. Tous trois me certifient que, si je continue à me mêler aux Espagnols, je tomberai très certainement malade.

Je réponds assez sèchement que je suis venu pour secourir ces malheureux et que ce n'est pas en restant éloigné d'eux que j'y parviendrai.

Mais j'avoue que j'ai été fort heureux de cette diversion, car une telle odeur règne dans les chambres que j'avais vraiment peur de me trouver mal. Un peu remis par ma sortie, je puis rentrer et continuer à converser avec ces malheureux jusqu'à l'arrivée des mulets transportant les vivres.

Je fais moi-même la distribution des conserves, en insistant auprès de tous les prisonniers pour qu'ils mangent peu et lentement.

La plupart suivent mes conseils; mais certains, affamés, ne peuvent refréner leur désir et j'assiste à des scènes pénibles.

Je fais des distributions de quinine, savon et papier

à lettre, et je leur indique qu'ils peuvent écrire à leur famille en toute liberté.

Il me reste à voir les quatre femmes et les deux jeunes enfants qui habitent une petite pièce en dehors de la mechta des prisonniers espagnols. C'est, comme on s'en doute, un concert de cris, de pleurs, de lamentations. Les malheureuses ne sont pas surveillées; elles sont relativement bien traitées et, au contraire des prisonniers espagnols, se louent du caïd Hammouche. Elles sont captives depuis plusieurs années. Je leur fais une ample distribution, après les avoir assurées qu'on s'occupe de leur sort et que leur captivité ne sera plus de longue durée.

Il faut cependant que je quitte tous ces pauvres gens et, après des adieux émouvants, je reprends le chemin du retour.

J'ai laissé tant aux prisonniers espagnols qu'aux femmes une certaine somme d'argent dont ils doivent avoir la libre disposition.

Revenu à Temassint, je fais connaissance des deux jeunes frères de Tazi, qui ont obtenu d'Abd el Krim l'autorisation de venir me saluer.

Ce sont deux gentils garçons, intelligents, mais sans aucune énergie, et qui sont considérablement démoralisés par leur long séjour dans le Riff dans des conditions dont ils n'avaient aucune idée.

Ils regrettent amèrement leur coup de tête et soupirent après le moment où ils pourront revenir en pays civilisé. Ils me posent un tas de questions auxquelles je répons de mon mieux; mais les neuf heures de cheval que j'ai faites dans la journée m'ont tellement fatigué que je m'endors au beau milieu de la conversation.



4 avril. — C'est aujourd'hui jour de Pâques; nous devons visiter le camp des prisonniers indigènes de Bouhem.

J'ai encore devant les yeux le spectacle épouvantable de Bousalah et, quand par la pensée je me reporte aux fêtes qui marquent ce jour tant en France que dans le Maroc français, je ne puis m'empêcher d'avoir le cœur bien gros en songeant que pour les prisonniers ce jour de réjouissances sera aussi dur, aussi lamentable que les autres.

Nous partons de très bonne heure. Si Bou Tahar et ses mulets sont d'une exactitude que je dois louer.

Rien de particulier jusqu'à Bouhem, sinon que nous nous perdons en route et que nous faisons une heure de cheval de plus que nous n'aurions dû faire.

En arrivant à Bouhem, je vois un superbe noir, un Sénégalais, tout de blanc vêtu, gros et gras à souhait, resplendissant de santé. Je n'en crois pas mes yeux.

Je l'interroge immédiatement et j'apprends qu'il sert d'ordonnance à Si Maboub, « le médecin du Riff ».

Quand je lui demande des nouvelles de ses camarades, il prend un air consterné et ne peut que me répéter :
— Beaucoup, beaucoup morts.

Je lui laisse un peu d'argent, mais ne lui donne pas de vivres, sa mine florissante m'indiquant qu'il est bien suffisamment nourri.

Nous nous dirigeons ensuite vers un coude de l'oued où nous voyons deux marabouts.

Bouhem me paraît être le parc d'artillerie des Riffains.

Je vois d'abord un canon espagnol, puis trois canons espagnols, puis deux canons de 75 et enfin un groupe d'au moins une dizaine de canons autour desquels des indigènes sont très affairés.

Il paraît que je suis ici au centre de réparations de tous ces engins, centre qui est dirigé par l'Allemand Klems, déserteur de la Légion étrangère et devenu le caïd El Hadj.

Je vois le caïd El Hadj qui conserve sous son burnous un aspect bien européen. Beaucoup parmi les indigènes

qui l'entourent parlent français. L'un d'eux m'avoue être un ancien tirailleur indigène français et avoir pris du service chez Abd el Krim pour ne pas « crever de faim », suivant sa propre expression.

Il m'indique que plusieurs des indigènes que je vois là sont dans le même cas, mais que cela n'est pas du tout par conviction qu'ils ont pris cette décision et qu'ils ne manqueront pas une occasion de disparaître dès qu'ils le pourront.

Nous arrivons finalement en face des deux tentes.

Un Riffain armé d'un fusil et d'un coupe-coupe sénégalais est accroupi à quelque distance, il se lève à ma vue et lance un appel. Aussitôt des deux marabouts je vois surgir une multitude de gens lamentables, loqueteux, au dernier degré de l'épuisement.

Il y a 42 tirailleurs indigènes et 4 Sénégalais. Tous ces gens étaient dans les marabouts, à raison par conséquent d'au moins 23 par tente. Comment pouvaient-ils y trouver place, je n'arrive pas encore à le comprendre.

Ces indigènes sont encore plus malheureux que ceux que j'ai vus à Temassint. En effet, ils ont toujours été logés sous les marabouts que je vois et qui ont servi maintes fois de points de repère aux avions espagnols. Au moins une vingtaine ont été blessés par les avions. L'un d'eux que j'examine a la jambe complètement ankylosée, ayant eu la rotule brisée par un éclat.

Un autre a une grande bande de peau enlevée dans le dos, laissant quelques côtes à nu; un troisième est devenu fou, et l'arrivée de mes mulets portant des vivres détermine une crise que nous avons toutes les peines du monde à calmer.

Quant aux quatre Sénégalais, ils ne sont plus que des ombres.

A tous je distribue biscuits, chocolat, conserves. Je voudrais qu'ils mangent tous très lentement et qu'ils gardent des provisions pour plusieurs* jours : ils me

répondent que tant que je serai là tout ira bien, mais que dès que j'aurai tourné le dos on leur volera tout ce qu'ils n'auront pas mangé.

J'assiste donc à un véritable engloutissement de tout ce que j'ai apporté et j'ai bien peur que, comme chez les Espagnols et les Français, certains ne tombent malades.

Mais malgré la grande quantité d'aliments qu'ils ont absorbés, aucun n'éprouve de malaise.

Je fais pousser des cris de joie aux Sénégalais en leur distribuant des noix de kola que j'ai apportées à leur intention.

J'interroge tous ces malheureux et ils me disent les tortures qu'ils ont endurées. Même celui dont la jambe est ankylosée et atrophiée et qui ne peut avancer qu'à cloche-pied est obligé de travailler.

Leur rôle consiste surtout à traîner les canons sur la ligne de feu.

Ils m'indiquent qu'il y a encore des indigènes et des Sénégalais à Toufist. J'ai du reste avec moi des vivres, médicaments et vêtements pour ces derniers. Je les fais expédier par mulets, puisque je n'ai pas l'autorisation de m'y rendre moi-même, mais je demande que la liste des prisonniers qui sont à Toufist me soit fournie et qu'on me donne une garantie quelconque que tout ce que je leur enverrai sera distribué.

Par téléphone mes recommandations sont faites au commandant riffain à Toufist, qui assure que j'aurai à mon arrivée à Temassint, le soir, toutes les satisfactions que je demande.

Je reviens causer avec les malheureux prisonniers de Bouhem. Je suis décidé à rester avec eux le plus longtemps possible, puisqu'il a été convenu avec le chef de leurs gardiens qu'ils ne travailleront pas tant que je serai là.

L'un d'eux me dit qu'il s'est déjà échappé trois fois

sans réussir, mais qu'il sait compter; qu'après trois vient le nombre quatre, et cinq s'il le faut.

Il connaît très bien le lieutenant Mangin, prisonnier à Sidi Abdallah Ben Youssef, et me charge pour lui de son meilleur souvenir.

Je panse deux blessés dont les plaies se sont rouvertes au travail. Le tirailleur devenu fou s'est fait une entaille assez forte au pied; je veux le panser, il s'y refuse et je n'ose insister, de peur de déterminer une nouvelle crise.

A tous je fais prendre de la quinine et j'en remets une boîte à un caporal qui paraît vraiment débrouillard et auquel j'explique ce qu'il faut en faire.

Ils n'ont pas trop à se plaindre des gardiens qu'ils ont à l'heure actuelle, mais plusieurs de leurs compagnons ont été tués à coups de crosses et à coups de pierres par ceux qu'ils avaient précédemment.

Ils voient quelquefois le « médecin » Si Maboub qui s'est toujours montré assez gentil avec eux, mais ne leur a jamais donné aucun soin.

Par contre, ils ne tarissent pas d'éloges sur un caïd Abdeslem qui réside à Toufist et qui, lorsqu'il peut se trouver parmi eux, augmente leur ration et les soigne avec bonté et dévouement. Je voudrais pouvoir remercier le caïd Abdeslem.

Avant de partir, je les réunis tous pour les photographier. Je leur prodigue toutes sortes d'encouragements, leur disant qu'ils peuvent être assurés que désormais leur captivité sera de peu de durée, que l'on songe à eux et que l'on s'arrangera pour les secourir d'une manière ou d'une autre.

Au moment où, remonté à cheval, je vais prendre congé d'eux, un petit tirailleur algérien s'approche de moi et, des larmes dans les yeux et la voix tremblante, me dit :

— Mon commandant, tu as vu ce qu'il faut; si nous restons encore longtemps ici, nous allons tous crever;

mais cela ne fait rien, tu diras de notre part bonjour à la France.

Cette phrase maladroite où je sens tant de cœur m'émeut profondément. Je me penche sur mon cheval et j'embrasse ce petit bonhomme, au grand scandale des Riffains qui m'entourent.

Ces mêmes Riffains ont déjà eu, du reste, l'occasion d'être scandalisés en voyant par temps de Rhamadam nos prisonniers indigènes absorber force nourriture.

L'un d'eux, qui en avait fait l'observation à un tirailleur, s'était attiré cette réponse :

— Il y a huit mois que je fais le Rhamadam, par conséquent j'ai bien le droit de manger aujourd'hui.

Je suis persuadé que seule ma présence avait sauvé l'insolent de la bastonnade.

Nous rentrons sans incident à Temassint; là, j'apprends par Chbihi, qui ne vous avait pas accompagnés, qu'un avion espagnol est venu délicatement se poser à Targuist et que le pilote avait été fait prisonnier.

L'avion est intact, et il paraîtrait que le pilote aurait dit « qu'il venait de Madrid, qu'il s'était trompé et qu'il croyait être auprès de Tétouan ».

Une heure après notre retour, on m'apporte la liste des prisonniers de Toufist. L'écriture en est caractéristique; c'est très certainement un Allemand qui l'a établie. Elle est du reste fort bien dressée, avec le détail de ce qui a été remis de ma part à chaque prisonnier.

Je suis avisé par un soldat de la Mahakma qu'un caïd viendra me voir demain et causer longuement avec moi.

Je réponds que j'ai promis aux Indigènes et Espagnols de la prison de Temassint de retourner les voir et que j'irai demain matin de bonne heure. Je recevrai ensuite très volontiers le caïd en question.



5 avril. — De bonne heure le matin, je remets aux

prisonniers de Temassint quinine, savon et nouveaux vivres. Je rassemble les lettres des Espagnols et je les quitte après leur avoir promis un envoi d'oranges. A nouveau, je leur remets de l'argent; ils ont pu utiliser les sommes que je leur ai précédemment données pour acheter des œufs.

De retour à la maison que j'habite, je prie Si Bou Tahar d'informer Abd el Krim de mon désir de quitter le Rif le 7 avril. Je serais très heureux qu'il veuille bien me recevoir le lendemain. Réponse immédiate m'est donnée : le Sultan me verra demain matin à 8 heures.

Vers les 11 heures, je reçois le visiteur annoncé.

Il se présente : Si Ahmed; il parle remarquablement le français, m'informe immédiatement qu'il tient à m'entretenir sans témoins et dès l'abord m'assure qu'il a reçu d'Abd el Krim toute latitude pour causer avec moi.

Le but de sa visite est de savoir si je suis satisfait de l'accueil qui m'a été réservé.

J'affirme que j'ai été très sensible à la façon dont j'ai été reçu et que j'en suis très reconnaissant à Abd el Krim. J'exprime le regret de n'avoir pu visiter les prisonniers de Toufist, contrairement à la promesse qui m'avait été faite.

Mon interlocuteur me fait connaître que, lorsque le Sultan m'avait vu la première fois, il n'avait plus songé que les prisonniers étaient occupés à achever un camp d'aviation à Toufist. Malgré toute la confiance qu'on avait en moi, il était cependant impossible de m'y conduire.

Je continue en indiquant que si les prisonniers français et espagnols sont pour l'instant assez bien traités à Sidi Abdallah ben Youssef, partout ailleurs ils sont dans un état lamentable, en butte à toutes sortes de mauvais traitements contre lesquels je proteste énergiquement.

Le caïd Si Ahmed m'assure que les ordres d'Abd el Krim sont que les prisonniers français doivent être humainement traités, mais de tels soucis l'absorbent qu'il

ne peut toujours veiller personnellement à la stricte exécution de ses instructions. Il se plaint du reste que les prisonniers riffains soient, chez nous, traités comme des prisonniers de droit commun et mêlés aux pires criminels. D'autre part, il trouve profondément injuste que les Riffains travaillant en Algérie aient été arrêtés à leur retour et parqués dans des camp où ils sont obligés de vivre sur leurs propres économies.

Il ajoute qu'en ce qui concerne nos prisonniers, c'est surtout moralement qu'ils souffrent et Abd el Krim a donné la meilleure preuve de son humanité en m'invitant à venir les visiter. Il convient, pour ce qui est des Espagnols, qu'il est difficile aux Riffains d'oublier le mal qui leur a été fait par des gens qu'ils considèrent moralement et intellectuellement comme des inférieurs. Selon lui, les Espagnols continuent dans le Riff la politique de cruautés qui les a rendus si tristement célèbres en Amérique. Il me parle des fameuses photographies de Tétouan et me demande mon avis, que je me garde bien de lui donner. Il conclut en disant :

— Les Espagnols ne font pas la guerre, ils font la croisade; tu ne dois donc pas t'étonner si les Riffains se vengent.

J'avoue à Si Ahmed que je reste fort sceptique et que les atrocités commises sur les soldats français en avril 1925 n'avaient pourtant pas pour motif la haine des Riffains contre les Espagnols.

Si Ahmed avoue que ces faits furent regrettables et « aussi douloureux pour nous que pour vous », ajoute-t-il.

Il m'explique que dans l'armée riffaine, comme partout ailleurs, il y a des éléments peu intéressants, mais que les exemples que je cite sont exceptionnels et que le fait même qu'il y ait dans le Riff des centaines de prisonniers français, espagnols et indigènes, le prouve abondamment.

— Du reste, continue-t-il avec ironie, il n'y aurait pas

lieu de s'étonner outre mesure que les Riffains, ces sauvages, aient commis des actes qui ont été courants en 1914 dans la guerre des nations dites civilisées, et qu'on a portés à la connaissance du monde entier.

La conversation dévie, nous sommes loin du but avoué de la visite : savoir si je suis satisfait de l'accueil riffain; mais je reconnais que j'en suis heureux. Néanmoins je crois de mon devoir de prévenir mon visiteur que je n'ai aucun caractère officiel, que je suis un simple citoyen venu au Riff par devoir d'humanité et que ce que je puis dire ou penser n'engage personne.

J'incline à croire du reste que les sujets abordés dans la conversation le sont volontairement par mon interlocuteur, qui doit avoir reçu des instructions à cet égard.

— Les Rifains, continue Si Hamed, ont une grande confiance dans les Français. Ils ne demandent qu'une chose, que la France serve d'arbitre entre eux et les Espagnols : ils s'en remettent entièrement à elle.

Je réponds à mon partenaire que, sans connaître le dessous des choses et sans pouvoir par conséquent lui donner une opinion autorisée, il me paraît assez difficile que la France puisse être arbitre dans le conflit, étant donné qu'elle ne peut être à la fois juge et partie.

Les propositions riffaines n'auraient des chances, à mon avis, d'être prises en considération que si la France était restée en dehors du conflit et n'avait pas été attaquée par les Riffains.

Si Ahmed me regarde droit dans les yeux et me dit :

— Alors, tu crois que les Riffains ont attaqué la France?

Sur ma réponse affirmative, il continue :

— Il y a pourtant quelque chose qui devrait te paraître illogique. Dans tes journaux, Abd el Krim est considéré comme un aventurier dont on dit pis que pendre, car il a le malheur de vouloir défendre son pays contre l'étranger. Quand les Français résistaient à l'in-

vasion allemande, cela s'appelait : sacrifice héroïque, patriotisme sublime, etc... Quand les Riffains se défendent contre les Espagnols, cela s'appelle : rébellion, acte inqualifiable, etc. Mais, admettons, si tu veux bien, qu'Abd el Krim soit un aventurier; tous les journaux, aussi bien français qu'étrangers, sont d'accord pour reconnaître que cet aventurier est intelligent. Comment concilies-tu cette intelligence, reconnue par tous, avec le fait qu'il a non seulement attaqué l'Espagne, qui est une nation de second ordre, mais la France qui est la première puissance militaire du monde?

A cela je réponds que l'orgueil peut parfois obscurcir l'intelligence.

— Mais, sais-tu, poursuit Si Ahmed, les causes de la guerre du Riff?

Sur ma réponse négative, il s'étonne que, ne connaissant pas le pourquoi de l'affaire, j'ose avoir une opinion bien tranchée. Je lui explique que je base mon opinion sur les dires de gens sérieux, pondérés, qui ont étudié la question et en l'avis desquels je crois pouvoir avoir toute confiance.

— Eh bien, dit Si Hamed, je vais te donner quelques éclaircissements. Tu ignores que depuis de longues années nous cajolons la France; que nous lui répétons sur tous les tons que nous voulons vivre avec elle en bonne amitié, que nous désirons même le protectorat français. Nous l'avons dit, nous l'avons écrit; nous avons été traités comme des chiens. Nos envoyés n'ont pas été reçus. A certains, brutalement, on a fait faire demi-tour à Taza. On aurait voulu nous exaspérer qu'on n'aurait pas agi autrement; on aurait voulu la guerre avec les Riffains qu'on n'eût pas pu mieux faire.

Je me hâte de répliquer que si la France avait voulu la guerre avec le Riff, elle aurait eu une préparation autre que celle qu'elle avait en 1925, lors de l'avance riffaine sur l'Ouergha; elle aurait pris des dispositions telles que

pas une tribu n'eût pu partir en dissidence, et que les Riffains eussent été arrêtés net. Ces précautions n'ayant pas été prises, j'y vois là une preuve que la France ne voulait pas la guerre, et ne la prévoyait même pas.

— Non, me répond Si Ahmed, ce n'est pas là une preuve de la volonté pacifique de la France, c'est une preuve que votre état-major nous sous-estimait comme adversaires. Et quand je parle de la France, ajoute-t-il, je ne parle pas de la grande majorité du pays, composée de braves gens qui ont horreur de la guerre, mais je parle de certains qui ont mal conseillé le maréchal Lyautey, qui l'ont empêché de voir clair et l'ont amené là où ils voulaient l'amener.

Je prie Si Ahmed de ne pas insister sur ce point. Je prétends, lui dis-je, connaître suffisamment mon pays pour savoir qu'il n'y a pas deux façons de penser en France et que tout le monde est d'accord pour considérer la guerre comme un fléau, et la paix comme un bienfait digne de tous les sacrifices. Il faut donc que les raisons qui nous ont obligés à la bataille aient été bien impérieuses.

Si Ahmed continue en expliquant à sa façon la genèse des événements qui ont précédé la lutte. J'avoue que son exposé ne fut pas très clair, coupé de digressions qui, d'après lui, devaient renforcer la valeur des arguments.

Je le résume comme suit : « Lorsque la France voulut occuper la région de l'Ouergha, elle envoya quelqu'un à Abd el Krim pour le prévenir qu'elle allait procéder à cette occupation. Abd el Krim fit remarquer qu'il était chez lui sur l'Ouergha et qu'il considérait comme inamicale l'avance des Français au moment où il était aux prises avec les Espagnols. Il protesta donc sans pouvoir s'opposer autrement aux opérations; mais il tint à faire remarquer qu'il n'y souscrivait pas.

» L'envoyé français lui expliqua, paraît-il, que les troupes françaises agissaient en vertu de traités avec les

Espagnols. Ce à quoi Abd el Krim rétorqua très justement que les Espagnols n'avaient pas le droit de négocier l'occupation d'un pays qui ne leur appartenait pas, et qu'il se demandait quelle attitude auraient les Français si par traité l'Angleterre reconnaissait à l'Allemagne la possession du Nord de la France. Bref, l'occupation se fit sans coup férir ou presque.

» Encouragés par ce succès, les Français voulurent ensuite occuper le pays des Beni Zeroual. Un autre envoyé fut adressé à Abd el Krim. Le Sultan fut vexé du choix du délégué, qui était, paraît-il, un vulgaire espion à la solde du bureau de renseignements de Fez. Il répondit à cet envoyé qu'il ne reconnaissait pas le droit aux Espagnols, pas plus qu'aux Français, de disposer d'un pays qui ne leur appartenait pas et qui tenait à garder son indépendance; que cette fois il ne céderait pas, et que ses troupes, qui étaient chez les Beni Zeroual, résisteraient à l'avance française.

» Il paraît qu'il n'y avait que 500 Riffains chez les Beni Zeroual; ils luttèrent magnifiquement et leur belle résistance mit le feu aux poudres chez toutes les tribus soumises ou ralliées qui avaient à se plaindre de l'administration française.

» La dissidence gagna formidablement et Abd el Krim fut bien obligé de soutenir des gens qui se battaient en somme pour lui.

J'avais écouté très attentivement mon interlocuteur. Je lui répondis que, n'étant pas au courant des faits, je n'avais pas d'arguments précis à opposer à sa thèse, mais que je retenais ses assertions pour les confronter, lors de mon retour dans la zone française, avec les objections qui me seraient fournies d'un autre côté.

— C'est tout ce que nous te demandons, me fut-il répondu; nous avons confiance en toi; tu nous parais de bonne foi; ouvre tes yeux et tes oreilles, regarde, écoute et conclus.

Si Ahmed m'assure ensuite qu'Abd el Krim avait été très sensible à mon attitude pendant mon séjour dans le Riff, et à la discrétion dont j'avais fait preuve dans mes rapports avec les Riffains, quels qu'ils soient. Il me remercie bien vivement des quelques soins et médicaments que j'ai donnés à plusieurs enfants au cours de mes tournées dans les camps de prisonniers, et j'en profite pour lui dire combien j'estime déplorable le fait qu'Abd el Krim retient comme prisonniers des femmes et des enfants.

Si Ahmed me répond que la même chose s'est passée pendant la Grande Guerre en France et en Allemagne dans les camps de concentration, mais qu'en ce qui concerne plus particulièrement cette question, il pense pouvoir m'assurer qu'elle sera réglée probablement d'ici peu, comme je l'apprendrai à mon retour en zone française.

J'en déduis que des conversations sont en cours par ailleurs.

Nous nous quittons en nous serrant cordialement la main.

Je n'ai plus le temps de visiter les prisonniers aujourd'hui, mais je profite des quelques instants qui me restent avant la fin de la journée pour faire confectionner quelques colis et les faire expédier par Si Bou Tahar à Bou Salah aux prisonniers espagnols.

Tazi, qui avait disparu avec ses frères une bonne partie de la journée, revient assez tard. A Chbihi qui m'interroge et voudrait bien savoir le sujet de la longue conversation que j'ai eue dans la journée, je réponds qu'il s'agissait de la façon dont étaient traités les prisonniers.

PIERRE PARENT.

(A suivre.)

JEAN-JACQUES ROUSSEAU ET SES LIBRAIRES

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE
DE LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE AU XVIII^e SIÈCLE

—

De nos jours, on ne cesse de se plaindre, et avec raison, de la situation précaire des travailleurs intellectuels. S'il est vrai, comme le montre M. J. Laporte dans son intéressante *Enquête sur les professions libérales* (1), que romanciers et auteurs dramatiques parviennent en bien des cas à jouir d'une assez large aisance, d'autre part, l'historien, le philosophe et surtout l'érudit ne touchent souvent, pour des besognes demandant science et talent, que des salaires inférieurs à ceux des manœuvres, lorsque leur travail est rémunéré, ce qui n'est pas le cas le plus fréquent. Cependant, à considérer l'ensemble des écrivains, leur situation semble digne d'envie, si on la compare à celle qu'ils ont connue au XVIII^e siècle.

I

C'est qu'aujourd'hui la propriété littéraire est vraiment garantie par la loi. Au contraire, sous l'ancien régime, elle ne l'est que d'une façon très insuffisante. Sans doute, un manuscrit appartient bien en propre à son auteur, comme la paire de souliers qu'il a fabriquée appartient au maître cordonnier. Mais le manuscrit, une fois cédé au « libraire », échappe réellement à celui qui l'a écrit. Il est vrai que l'auteur, au moment de la livraison, reçoit une somme déterminée ou une promesse de paiement, à laquelle d'ailleurs

(1) Publiée par la *Revue de France*, en 1925.

le libraire, s'il n'est pas honnête, peut impunément se soustraire. Mais c'est tout ; dès ce moment, il perd tout droit sur le fruit de son travail.

Pendant longtemps, la question de la propriété littéraire ne se posa pas d'une façon très pressante. C'est que les hommes de lettres avaient la ressource d'obtenir des pensions, des dons du roi ou de grands seigneurs, voire même d'opulents financiers ; et l'on sait que les plus grands n'ont pas craint de frapper ainsi à la porte de généreux protecteurs (2).

Mais voici qu'au XVIII^e siècle certains écrivains prennent à cœur de vivre de leur métier ; tel Diderot, tel Rousseau, qui, l'un et l'autre, chose digne de remarque, sortent du peuple, ou tout au moins de la petite bourgeoisie. Rousseau notamment a la fierté de ne vouloir rien demander à personne. A son libraire Rey, il écrit, le 14 mars 1759 :

Vous avez bien raison de ne pas vouloir payer deux fois les mêmes ouvrages ; mais moi, je n'ai pas tort de ne vouloir pas vous faire présent de deux ans de mon temps, car je n'ai de ressource pour vivre que mon travail, et, tandis que je revois mes écrits, il faut que je dine.

Ne voilà-t-il pas qu'au même moment, à Paris, on accuse Rousseau de manquer de désintéressement ! Il s'écrie avec indignation (3) :

Si ceux qui m'accusent de manquer de désintéressement entendent par là que je ne me verrais pas ôter avec plaisir le peu que je gagne pour vivre, ils ont raison et il est clair qu'il n'y a pour moi d'autre moyen de leur paraître désintéressé que de mourir de faim... Ceux qui ne gagnent leur pain que par des voies honnêtes connaissent le prix de ce pain et ne seront pas surpris que je ne puisse faire du mien de grandes largesses.

(2) Notons aussi que beaucoup d'hommes de lettres, sous l'Ancien régime, sont des ecclésiastiques, qui, jouissant de *benefices*, sans toujours en assumer les charges, et vivant d'une existence toute laïque, possèdent l'aisance et les loisirs qui leur permettent de cultiver les lettres ou les sciences.

(3) Lettre à Lenieps, du 5 avril 1759 (*Correspondance générale de J.-J. Rousseau*, éd. Th. Dufour, publiée par Pierre-Paul Plan, t. IV, Paris, 1925, p. 222).

Diderot pense aussi que la meilleure façon de protéger les lettres (plus efficace que de donner des places aux écrivains), ce serait de protéger la propriété littéraire (4).

II

Mais, pour prendre un exemple illustre, Rousseau a-t-il vu son travail, sinon son génie, dignement rémunéré ? Ses droits d'auteur, — au sens spirituel, comme au sens matériel, — ont-ils été vraiment sauvegardés ? Telle est la question que nous nous proposons d'examiner en étudiant les tomes IV et V de la nouvelle, et excellente, édition de sa *Correspondance générale* (5).

Notons que Rousseau, pour les plus importants de ses premiers ouvrages, a encore eu la chance de tomber sur un libraire honnête, — « honnête et attentif », dit-il lui-même, — Rey, un Suisse établi à Amsterdam. Pour le *Discours sur les origines de l'inégalité*, Rey a donné à Rousseau 25 louis, sans compter « une robe pour sa gouvernante » (Thérèse Levasseur). Pour la *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*, il lui a compté 30 louis (6).

Quant au premier discours de Rousseau (*Les lettres et les arts*), il a été aussi imprimé par les soins de Rey, mais c'est un libraire de Paris, Pissot, qui s'est chargé de la vente. Pissot n'a jamais rendu son compte et l'auteur n'en a jamais reçu « un sol d'argent ». Rousseau avait eu aussi la mauvaise idée de confier au même Pissot la gravure de son opéra, le *Devin du village*, pour laquelle il devait recevoir 500 livres, mais dont il ne toucha qu'à grand'peine une faible part.

La *Correspondance* montre bien nettement combien la propriété littéraire est encore incertaine. Rey lui-même déclare que, du moment qu'il a remis à l'auteur le prix de

(4) Diderot, *Lettre historique et politique sur le commerce de la librairie*, 1767 (*Œuvres*, éd. Assézat et Tourneux, t. XVII, p. 48).

(5) Edition Th. Dufour et P.-P. Plan, Paris, A. Colin, t. IV et V, 1925-1926.

(6) Lettre à Lenieps, du 5 avril 1759 (*Correspondance*, t. IV, pp. 221-222).

son manuscrit, il ne lui doit plus rien. Le 4 septembre 1758, il écrit à Rousseau (7) :

Je prévois que je serai obligé de réimprimer l'année prochaine vos deux discours ; mon dessein serait d'en faire une jolie édition in-12, auquel j'ajouterai le premier discours, qui a obtenu le prix à l'Académie de Dijon, et votre *Lettre sur les spectacles*.

Rey ne parle pas de rémunération. Et, d'autre part, Rousseau se considère comme en droit de faire une nouvelle édition de ses premières œuvres. C'est ce que montre sa lettre du 13 septembre 1758 :

Vous savez que mon dessein est de faire une édition générale [de mes œuvres publiées], d'y joindre plusieurs pièces nouvelles, que j'ai en manuscrit, et plusieurs additions que j'ai faites à ce qui est déjà imprimé... Si vous vous obstinez à votre petite édition incomplète, je ne m'y oppose pas et j'offre même de la revoir. Mais vous ne trouverez pas mauvais que je fasse la mienne de mon côté.

Rien ne montre mieux combien sont peu déterminés les droits respectifs des auteurs et des éditeurs. Cependant Rousseau et Rey tombent d'accord : pour l'édition complète que Rey consent à entreprendre, il donnera 55 louis à Rousseau, mais il semble bien que cette somme soit uniquement le prix des œuvres nouvelles, « pour lesquelles, déclare Rousseau, n'importe quel libraire m'aurait donné 60 louis » (8). D'ailleurs, notre auteur considère qu'en livrant son manuscrit à un libraire, il garde encore des droits sur son œuvre (9) :

En livrant mon manuscrit à un libraire, je ne prétends pas m'ôter le droit, après la première édition, de le réimprimer de mon côté, toutes les fois qu'il me conviendra.

En somme, Rousseau se montre satisfait des procédés de Rey, et il va lui céder le manuscrit d'une œuvre plus considérable, *La Nouvelle Héloïse*. A la livraison de chacune

(7) *Correspondance*, t. IV, p. 50.

(8) Lettre de Rousseau à Rey, du 14 mars 1759.

(9) Lettre du 24 octobre 1758.

des parties, Rey lui fera compter 20 louis, au total 90 louis. Et il faut bien dire que, malgré quelques retards pour le paiement des deux premiers termes, Rousseau a touché exactement et intégralement la somme convenue. Pour une première édition, comprenant 4.000 exemplaires, il avait lieu de n'être pas trop mécontent. Puis, sur l'édition de Paris, il touchera encore, non sans s'être fait prier (on le verra), 30 louis (10). Toutefois, si l'on songe au prodigieux succès de la *Nouvelle Héloïse*, dont il a paru au XVIII^e siècle plus de 70 éditions (11), on pensera que Rousseau a bel et bien été frustré du fruit de son travail.

En fait, il ne pouvait pas ne pas l'être, car rien ne pouvait empêcher les contrefaçons, — les contrefaçons imprimées à l'étranger tout au moins, — de foisonner.

III

D'ailleurs, si la propriété matérielle de l'auteur sur son œuvre est fort peu garantie, sa propriété « intellectuelle » n'est guère mieux sauvegardée. Il a beaucoup de mal à assurer l'intégrité de son texte. Rien ne le montre mieux que l'impression des deux premières éditions de la *Nouvelle Héloïse*, — l'édition d'Amsterdam et celle de Paris, — qui ont paru concurremment.

Rousseau prétend surveiller de près l'impression de sa « Julie », ce « fade roman », déclare-t-il dans ses lettres, mais auquel il prend « un intérêt d'enfant », car il sent, plus ou moins consciemment, qu'il lui confèrera la gloire. Mais Rey imprime l'ouvrage à Amsterdam; le port des épreuves (c'est le destinataire qui l'acquitte) sera ruineux. Aussi obtient-il du directeur de la librairie, Malesherbes,

(10) Lettre de Rey à Rousseau, du 26 décembre 1760 : « Les sieurs Grangé et Robin ont pensé qu'il serait de toute justice de vous présenter 30 louis neufs avec le premier exemplaire de la nouvelle édition de Paris et vous prient en grâce d'agréer leur proposition » (*Correspondance*, t. V, pp. 302-303).

(11) *La Nouvelle Héloïse*, éd. Daniel Mornet, 1923, *Introd.*, t. I, pp. 16, et sqq.

son protecteur et son ami dévoué (12), que les épreuves lui parviendront sous son couvert.

Rousseau, dès le mois de mars 1760, se fait envoyer un échantillon du caractère, du format et du papier. Le premier est bien ; le format, par contre, laisse à désirer : « il est trop étroit pour sa longueur ou trop long pour sa largeur » ; quant au papier, « il est assez vilain ». Rousseau discute même le titre courant des pages : il doit porter : *La Nouvelle Héloïse* et non *Lettres de deux amants* (13). Puis, il demande à Rey de faire corriger avec soin les premières épreuves, « afin, dit-il, que je ne sois pas trop dans la nécessité de trop barbouiller les miennes, d'autant plus qu'ayant oublié la plupart des signes de correction, je ne suis pas trop sûr de me faire entendre ». Il supplie Rey de ne corriger que les fautes de l'imprimeur ; « surtout qu'on laisse toutes les miennes » (14). En un endroit, « la phrase est tellement cadencée que l'addition d'une seule syllabe en gâterait l'harmonie » (15).

Rousseau s'opposera aussi aux vignettes, que voulait mettre son libraire ; elles ne feront que rendre « les titres confus ». Ce qu'il aurait fallu, ce sont des estampes, mais Rey recule devant la dépense. L'auteur ne veut pas non plus de devise sur frontispice (16). Or, nous savons qu'un grand nombre d'exemplaires de la première édition portent des vignettes : Rey les a prodiguées, malgré la promesse qu'il avait faite à Rousseau (17).

La correction des épreuves est difficile pour l'auteur, car on ne lui envoie que les premières. La seule ressource, c'est que Rey lui adresse les bonnes feuilles ; si elles con-

(12) Lettre de Rousseau à Malesherbes, du 6 mars 1760 (*Correspondance*, t. V, p. 62).

(13) Il discute aussi de près le titre de l'ouvrage ; cf. *Correspondance*, t. V, pp. 147-148, 154, 163.

(14) Lettre de Rousseau à Rey, du 6 mars 1760 (*Ibid.*, t. V, pp. 60-61). Il recommande encore d'imprimer M., et non M^r, pour « Monsieur ».

(15) Lettres du 15 juin (*Ibid.*, p. 129).

(16) Lettres de Rousseau, des 17 et 24 avril 1760 (*Ibid.*, t. V, p. 74).

(17) D. Mornet, édition de la *Nouvelle Héloïse*, Introd., t. I, pp. 179-181.

tiennent encore des fautes, on se servira de « cartons » (18). A plusieurs reprises, Rousseau se plaint des « fautes horribles » dont sont pleines les épreuves, et qu'il ne parvient pas à corriger, parce que « le papier boit ». Puis d'Amsterdam à Paris, la poste n'est pas très rapide ; auteur et éditeur se rejettent mutuellement la faute des retards. Si vous manquez un courrier, déclare Rey, le 3 mai (19), « nous perdons trois ou quatre jours, par la raison qu'il n'y a pas assez de fonte pour faire au delà de 6 ou 7 feuilles et qu'il faut de nécessité imprimer pour pouvoir distribuer et aller en avant ». D'autres fois, c'est Rousseau, qui se montre inquiet de ne pas recevoir d'épreuves, et il s'imagine que Rey ne tient pas trop à imprimer son livre (20).

C'était un jugement téméraire, car, dès le 22 mai, Rey songe à envoyer directement les épreuves à Rousseau, quitte à le rembourser des frais de port ; il faut, en effet, que le livre soit fini « avant la fermeture des eaux », en octobre, sans quoi on ne pourra le mettre en vente qu'en février ou mars 1761 ; le libraire sera « en débours de 13.000 l. pendant un an ». « Je vends aux trois quarts de mes correspondants toute l'année à crédit, et à l'autre quart douze mois de crédit à compter du jour de l'expédition. J'en attends quelquefois 18 avant que d'avoir mon argent, car les paiements se font mal » (21). Chose curieuse, au même moment, Rousseau écrit à Rey : « Il importe plus que vous ne pensez d'achever promptement et de distribuer avant l'hiver ». Il prêche un converti, mais naturellement, c'est l'amour-propre de l'auteur qui ici est en jeu : il ne faut pas que des nouveautés, attendues, « absorbent l'intérêt du public » (22).

Enfin, le volume est terminé en novembre (l'impression en avait été réellement rapide), et, le 24, tous les exemplaires

(18) Lettre du 10 avril 1760 (*Correspondance*, t. V, pp. 71-72).

(19) *Ibid.*, t. V, p. 80.

(20) Lettre du 18 mai (*Ibid.*, t. V, p. 100).

(21) *Ibid.*, p. 106.

(22) *Ibid.*, pp. 116-117.

destinés à Paris (un ballot de 6.265 livres) sont expédiés par la Zélande et Bruxelles ; Rey compte qu'ils arriveront à Paris vers le 15 décembre. Mais on avait compté sans les glaces : le ballot arrivera avec beaucoup de retard. Encore, pour l'entrée-libre, a-t-il fallu obtenir l'autorisation de Malesherbes ; celui-ci l'accorde sans difficulté (23).

Rey n'a envoyé à Paris que la moitié de l'édition, 2.000 exemplaires, qu'il a placés chez le libraire Robin, « au Palais » ; il les lui vend 8 l. l'exemplaire, et lui conseille de les revendre 12 l. aux libraires détaillants et 16 ou 14 au public (24). Le reste de l'édition s'écoulera en Hollande, à Londres, à Gênes, à Amsterdam.

Cependant, Robin a fait faire à Paris une autre édition de *La Nouvelle Héloïse* (25). Non seulement Malesherbes l'autorisa à la faire, lui donna le droit exclusif de réimprimer le roman pour la France, mais c'est lui qui lui indiqua les passages du texte qui devaient être supprimés pour que l'édition de Paris pût être vendue librement dans le royaume.

Rey eut connaissance de l'édition parisienne dès le mois d'août ; il ne pouvait s'y opposer et dut s'incliner devant le fait accompli. Rousseau, semble-t-il, eut aussi connaissance de la chose ; mais il n'eut aucune part à l'impression. Lorsqu'en janvier 1761, il put voir les exemplaires de l'édition Robin, il manifesta toute son indignation de la façon dont elle avait été faite (26) :

Mon dessein est de désavouer hautement cette édition, et même publiquement dans les journaux et gazettes ; il n'est point juste qu'on ose publier sous mon nom un monstre ainsi difforme et un livre ainsi mutilé...

Ce ne sont pas tant les « retranchements », les suppressions, ordonnées par Malesherbes, qui l'irritent, que « les

(23) Lettres du 30 novembre et du 26 décembre (*Ibid.*, pp. 275 et 302).

(24) Lettre de Rey, du 23 octobre 1760 (*Ibid.*, pp. 224-225).

(25) Sur ce qui suit, voy. *La Nouvelle Héloïse*, éd. D. Mornet, Introduction, t. I, pp. 172 et sqq.

(26) Lettre à Coindet, du 26 janvier 1762 (*Correspondance*, t. V, pp. 339-340).

multitudes de contresens », dont elle est émaillée, et que l'on aurait évités s'il avait pu revoir les épreuves et « coudre quelques liaisons » « ce qui, écrit-il à Malesherbes, était sans difficulté de ma part, cette seconde édition se faisant par votre ordre et du consentement de Rey » (27).

En réalité, c'est Malesherbes lui-même qui a mené toute l'affaire. Il tient essentiellement à ce que l'édition Robin s'écoule avant la mise en vente de l'édition d'Amsterdam et que Rousseau ne la désavoue que lorsque la vente en aura eu lieu (28). La note du directeur de la librairie pour Rousseau, du 27 ou 28 janvier 1761, est, à cet égard très explicite (29) :

M. Rousseau ne peut pas dire que c'est contre son gré qu'on a fait à Paris une édition de son ouvrage, parce que cela n'est pas vrai.

Mais il peut dire aussi haut qu'il voudra qu'il désavoue cette édition, qu'il ne l'a point revue et qu'elle contient des fautes qui déparent son ouvrage, puisque c'est vrai.

Au reste cette déclaration sera assez inutile, attendu que, quand elle paraîtra, le public aura, selon les apparences, les deux éditions entre les mains et en jugera.

Mais elle ne fera aucun tort aux libraires, qui alors auront sûrement débité l'édition de Paris, et à qui il sera très indifférent qu'on dise du mal de leur édition, pourvu qu'elle soit vendue.

Rousseau ne tarde pas à se rendre. A la fin de janvier 1761 (30), il s'engage à ne désavouer l'édition de Paris « que quand elle sera débitée », et il déclare qu'il reverra volontiers la 3^e édition, si « les libraires [de Paris] en font une ». Enfin, il finit par accepter la rémunération qu'on lui a proposée pour l'édition Robin ; le 10 février (31), il écrit à

(27) Lettre du 28 janvier 1761 (*Ibid.*, t. V, p. 343).

(28) Lettre de Malesherbes, du 26 janvier 1761 (*Ibid.*, t. V, p. 342) : « Je ne doute point que M. Rousseau n'ait senti le tort irréparable que ferait aux libraires la distribution dans le public de la première édition avant que la seconde [celle de Robin] y fût rendue ».

(29) *Ibid.*, pp. 343-344.

(30) *Ibid.*, pp. 345-346.

(31) *Ibid.*, p. 370.

Malesherbes : « J'ai fait tout ce que vous avez voulu et, le consentement du sieur Rey ayant levé tous mes scrupules, je me trouve riche de vos bienfaits ».

IV

Au premier abord, on ne s'explique pas bien les mobiles qui, dans toute cette affaire, ont fait agir Malesherbes. Se préoccupait-il uniquement, comme le pense M. Belin (32), des intérêts pécuniaires de Rousseau ? Fût-ce même sa préoccupation essentielle ? Nous ne le pensons pas. Mais peut-être voulut-il faciliter la vente en France de l'œuvre de son ami. *La Nouvelle Héloïse* pouvait difficilement être admise dans le royaume « sans coupures ». En en faisant faire, à Paris même, une édition « expurgée », on levait toutes les difficultés ; à la faveur de cette « contrefaçon », en quelque sorte, légale, l'édition d'Amsterdam, la seule dont le texte reproduisait exactement le manuscrit de Rousseau, pourra sans dommage pénétrer en France. Voici, à cet égard, le passage significatif d'une lettre de Malesherbes à Rousseau (33) :

Je suis fâché que l'édition soit aussi fautive qu'elle vous l'a paru. Au reste, tout le public sait que vous n'y avez eu aucune part, et en sera encore bientôt plus certain par la comparaison de l'édition hollandaïse, *que je prévois qui se distribuera, malgré les précautions que l'on prendra pour l'empêcher* (34).

On peut admettre sans peine que Malesherbes aura fait comprendre à Rousseau les raisons qui l'avaient incité à provoquer l'édition de Paris. La déclaration de Rousseau de fin janvier l'indique assez clairement. Il consentira, pour une nouvelle édition française, aux suppressions que son protecteur a jugées nécessaires, non sans émettre quelques respectueuses représentations (35) :

(32) *Le mouvement philosophique de 1748 à 1789*, Paris, 1913, p. 155.

(33) Du 29 janvier 1761 (*Correspondance*, t. V, p. 345).

(34) C'est nous qui soulignons ce passage.

(35) *Correspondance*, pp. 345-346.

Je sacrifie sans répugnance, déclare-t-il, toutes les notes que M. de Malesherbes jugera devoir être supprimées. Il faudra bien sacrifier de même tout ce qu'il lui plaira de rayer du texte ; mais cela me fâchera beaucoup, parce que ces endroits sont précisément ceux par lesquels le livre peut être bon et utile ; c'est par eux qu'il atteint son objet ; sans ces passages, cet objet n'étant plus déterminé, le livre n'est qu'une rhapsodie mal cousue. J'ajouterai que le *Discours sur l'inégalité* et le commencement de la *Lettre à M. d'Alembert* contiennent des principes plus hardis et plus hardiment développés que tout ce qui est dans la Julie.

N'est-ce pas, en réalité, un de ces tours de passe-passe, une de ces « habiletés », grâce auxquels, sans toucher aucunement au régime existant de la censure et de la police de la librairie, Malesherbes, l'ami des philosophes, réussissait à établir en fait une liberté de la presse presque illimitée (36) ?

V

Mais Malesherbes se maintenait dans le cadre des institutions établies. Il ne concevait pas qu'il pût y avoir une réforme véritable du régime de la librairie, ni des traités internationaux capables de protéger la propriété littéraire. La contrefaçon de livres imprimés à l'étranger ne peut, en aucune façon, être empêchée. Sa lettre à Rousseau, du 29 octobre 1760, est, à cet égard, si significative qu'elle mérite d'être reproduite presque *in-extenso* (37) :

L'intérêt du libraire ne pourrait être un motif pour empêcher

(36) Voy. sur le rôle de Malesherbes la pénétrante étude de Ferd. Brunetière : *La direction de la librairie sous M. de Malesherbes (Etudes critiques sur l'histoire de la littérature française, t. II)*. — Est-ce M. de Malesherbes qui a fait livrer à Robin le texte de la *Nouvelle Héloïse* ? C'est possible, bien qu'on ne puisse l'affirmer. Bien des fuites avaient pu s'opérer. Rey écrivait à Rousseau, le 29 septembre 1760 (*Correspondance, t. V, p. 206*) : « Il se passe peu de jours que je ne sois questionné sur votre ouvrage. Personne ne peut dire que j'aie seulement dit le titre, encore moins le contenu. J'ai cependant des lettres d'Allemagne, de Genève, de Paris, où je vois qu'on le connaît, non seulement par le titre, mais par ce qu'il contient. Je réponds à tout cela qu'on ne le verra et l'aura que quand je le publierai ».

(37) *Correspondance, t. V, pp. 230-232.*

de réimprimer en France les livres imprimés en Hollande que si on défendait d'imprimer en Hollande ceux qui ont déjà paru en France. Il faudrait qu'il y eût pour cela une espèce de traité entre les puissances...

Quant à l'intérêt de l'auteur, il est juste que dans tous les pays du monde un auteur retire de son ouvrage tout l'avantage possible, et c'est pour cela qu'on lui donne le privilège de son ouvrage, ou, ce qui paraît la même chose, on donne ce privilège au libraire qu'il choisit et qu'il indique. D'après ces deux principes, on ne peut pas défendre aux libraires de France un ouvrage que Rey a imprimé en Hollande ; mais il est juste de donner la préférence au libraire français que vous choisirez... Vous ne devez pas, Monsieur, vous croire lié par les engagements que vous avez pris avec le libraire hollandais, parce que vous n'avez pu lui céder que ce que vous aviez. Or, vous n'aviez pas le droit d'empêcher les libraires de Paris de copier ou contrefaire son édition... Le gouvernement de France veut que vous ayez le même avantage sur les éditions qui se feront en France que sur celles de Hollande. C'est un bénéfice qui vous appartient, qui est le prix de votre travail et qui ne fait aucun tort à Rey, puisque cette réimpression, qu'il appelle une contrefaçon, se ferait même sans votre consentement...

Rousseau ne fut pas convaincu par les arguments de Malesherbes et sa réponse (38) montre combien le régime de la librairie lui semblait peu rationnel et peu équitable. Il se rend bien compte qu'un traité sur ces matières ne peut exister entre la Hollande et la France, parce que la première reconnaît la liberté de la presse, qui est proscrite dans le royaume. En outre, la France est, pour la librairie, un énorme marché, tandis qu'en Hollande « il s'imprime proportionnellement plus de livres qu'en France ». S'il en est ainsi, c'est une conséquence de la rigueur de la censure. Cependant, cette rigueur se tempère par une tolérance de fait :

Suivant une des maximes du gouvernement de France, il y a beaucoup de choses qu'on ne doit pas permettre, et qu'il convient

(38) *Ibid.*, pp. 247 et sqq.

de tolérer, d'où il suit qu'on peut et qu'on doit souffrir l'entrée de tel livre dont on ne doit pas souffrir l'impression. Et en effet, sans cela, la France, réduite presque à sa seule littérature, ferait scission avec le corps de la République des Lettres, retomberait bientôt dans la barbarie et perdrait même d'autres branches de commerce auxquelles celui-là sert de contrepoids. Mais quand un livre imprimé en Hollande, parce qu'il n'a pu ni dû être imprimé en France, y est pourtant réimprimé, le gouvernement pêche alors contre ses propres maximes et se met en contradiction avec lui-même...

C'est, en même temps, un grave préjudice pour le libraire hollandais, qui risque la ruine. Et, en ce qui le concerne personnellement, le scrupuleux Rousseau assure que, non seulement il ne doit rien recevoir du libraire français, mais qu'il doit même une indemnité au libraire hollandais, puisque, dit-il, « il se trouve qu'au lieu de lui vendre un droit que j'avais réellement, je lui ai vendu seulement un droit que je croyais avoir ».

Ces sentiments honorent grandement Rousseau. Mais il a un autre mérite, c'est d'avoir vu comment devait se poser la question du régime de la librairie. Il comprend fort bien que la difficulté essentielle provient du régime de la censure.

C'est la censure, c'est le défaut de liberté de la presse sous l'ancien régime, qui ont réellement empêché la propriété littéraire d'être sauvegardée au XVIII^e siècle. Le *privilege* du libraire, que Diderot (39) considère comme nécessaire pour garantir les droits même des auteurs, n'est qu'un palliatif (40) ; il n'empêche pas les contrefaçons, car de toutes parts, de Hollande, d'Avignon, celles-ci envahis-

(39) *Lettre sur le commerce de la librairie*, loc. cit. — N'oublions pas que, dans ce mémoire, Diderot est surtout le porte-parole de la communauté des libraires. Ce n'est pas l'une de ses meilleures œuvres : emphatique, ampoulée, et d'une pensée assez peu ferme. La conception de Rousseau est singulièrement plus précise et plus profonde.

(40) Diderot et, après lui, Brunetière (*op. cit.*) montrent très justement que les *privileges* accordés aux librairies pour la publication de leurs ouvrages ne sont nullement une conséquence du régime de la censure.

sent le marché français lui-même. Diderot, qui veut qu'on punisse si sévèrement les contrefacteurs, « ces voleurs clandestins », reconnaît qu'il n'y a rien à faire contre les contrefaçons étrangères. Il comprend, d'ailleurs, le lien qui existe entre la propriété littéraire et la liberté de la presse, puisqu'il demande, comme remède contre les contrefaçons, que l'on réforme « le corps des censeurs » et que l'on accorde toutes les « permissions tacites » possibles, — permissions qui pratiquement tiennent lieu de privilèges.

Sans doute, le libéralisme d'un Malesherbes a pu, pour un temps, tant qu'il a été directeur de la librairie, de 1750 à 1763, assurer en France une liberté de la presse presque complète ; mais l'on a vu au prix de quels subterfuges. Puis, ce n'est toujours qu'une tolérance transitoire, dépendant de l'homme en place. A des périodes de large liberté succédaient des périodes d'intolérance, au moins relative, et de surveillance plus ou moins rigoureuse (41). Aussi Brunetière s'est-il quelque peu mépris lorsqu'il a voulu établir, dans son étude sur la *Direction de la librairie*, qu'en fait la liberté de la presse, au XVIII^e siècle, était presque illimitée. On pourra prétendre aussi que les contrefaçons, si nombreuses à cette époque, servaient la cause de la liberté ; on sait, en effet, le parti qu'en a tiré Voltaire pour répandre des ouvrages qu'il désavouait officiellement, sans que personne pût réellement se méprendre sur la personnalité de leur auteur.

Mais la seule solution logique, c'était la suppression de la censure, c'était la liberté de la presse ; c'est ce que Rousseau a fort bien compris et très nettement exprimé dans sa lettre à Malesherbes, que nous avons analysée plus haut.

C'était aussi la seule façon de sauvegarder réellement la propriété littéraire. Faut-il s'étonner qu'en 1789, la nation tout entière, la noblesse comme le Tiers Etat, ait revendiqué la liberté de la presse ? Tous les cahiers, excepté ceux

(41) Voy., à cet égard, J. P. Belin, *Le mouvement philosophique de 1748 à 1789*.

du clergé, sont unanimes à cet égard. Avoir proclamé cette liberté essentielle et en avoir préparé l'établissement définitif peut être considéré comme l'un des bienfaits les plus incontestables de la Révolution française. Elle devait, par le fait même, assurer la dignité des auteurs, car l'établissement de la liberté de la presse a eu pour conséquence assez directe la sauvegarde de la propriété littéraire, non seulement à l'intérieur des divers pays, mais aussi sur le domaine international (42).

HENRI SÉE.

(42) Sur ce qui précède, on consultera aussi avec profit Laboulaye et Guiffrey : *La propriété littéraire au XVIII^e siècle*. Mais la question mériterait d'être étudiée à nouveau dans son ensemble ; elle intéresse, tout à la fois, l'histoire littéraire, l'histoire des doctrines politiques et même l'histoire du commerce ; les documents ne manquent pas pour un travail de ce genre ; on trouvera d'utiles indications bibliographiques dans l'ouvrage de J.-P. Belin, cité ci-dessus.

LA VIE MEURTRIÈRE

Le peintre Félix Vallotton, né à Lausanne, est mort à l'âge de soixante ans juste, le 28 décembre 1925; on sait qu'il avait été mêlé à la génération qui naquit aux lettres vers 1880 et florit vers 90; ses illustrations pour Jules Renard ou pour le *Livre des Masques* suffiraient à le faire figurer dans l'histoire littéraire.

Il a laissé des manuscrits, dont le roman qu'on va lire, où des parts d'autobiographie se mêlent à une fiction poignante et terrible. Une vision naturaliste du monde s'y révèle autant que dans ses anciennes gravures, d'un sombre humour, dans ses tableaux où la précision, la sévérité ont quelque chose d'hallucinant pour les yeux, et désolant pour l'âme. Les souvenirs de sa formation artistique y paraissent aussi; et mieux encore le tour d'un esprit âpre et caustique. Tous les psychologues seront curieux de ce témoignage, tous les historiens en feront leur profit.

Le présent texte, qu'il nous avait confié avant de mourir, portait des corrections et des signes, appel de corrections futures. Nous nous sommes conformé à son vœu pour terminer la revision qu'il avait entreprise, en toute fidélité, et pour publier ce testament moral d'un rare esprit secret et triste, que tous ses amis devinèrent pour l'admirer.

ANDRÉ THÉRIVE.

AVANT-PROPOS

Le 28 juin 18... à neuf heures du matin, le commissaire de police du quartier de la Muette posait, en arrivant à son bureau, la question habituelle :

— *Quoi de neuf, Boulot ?*

A quoi le secrétaire répondit, comme toujours :

— Rien de particulier.

— Des lettres?

— Sur la table.

— Quel temps!... dit encore le commissaire en retirant son pardessus.

Ces deux mots, qui n'étaient pas de service, marquaient, dans l'esprit de l'honorable fonctionnaire, la dose de familiarité due par le supérieur au collègue obscur. Qu'il plût à torrents d'ailleurs, ou que, comme ce jour-là, le soleil fût radieux, les termes restaient identiques. A l'inférieur la charge d'en préciser le sens.

Ceci dit, monsieur le commissaire passa dans son cabinet.

Les trois premiers des plis, classés par rang de taille sur son pupitre, ne contenaient, — on veut l'espérer, — rien d'urgent, car monsieur le commissaire se contenta, dès lecture, de les jeter au panier. Au quatrième, par contre, il héla Boulot dont aussitôt la tignasse apparut.

— Boulot, un suicide.

— Homme?

— Oui, rue des Vignes. Il faut y aller.

— C'est peut-être une blague, insinua le secrétaire, qui n'aimait pas le mouvement.

— Possible, mais il faut y aller tout de même. Bah! le quartier est joli, ça nous fera une promenade... Prévenez Poirot et Rablé; je descends.

Le secrétaire disparut et monsieur le commissaire acheva son courrier: je veux dire qu'il prit la peine d'ouvrir ce qui en restait avant de l'envoyer au tas; sur quoi, son pardessus réenfilé, il mit son chapeau et descendit au poste, où les deux agents l'attendaient.

Sur ses talons la pièce entra dans le silence administratif; au mur une éphéméride tremblota; dans le panier, la correspondance du jour agonisait sur celle de la veille avec d'imperceptibles craquements de papier mal froissé.

Les papiers des pauvres, mous et résignés, moururent

presque tout de suite; les papiers élégants y mirent un peu plus de temps, mais à peine.

111, rue des Vignes, la concierge ne fut pas peu surprise de voir cet appareil. Effarée d'abord par l'appel d'un timbre impérieux plus que de raison, elle se calma devant les uniformes, invoqua sa sciatique et feu son mari, et se disposait à entrer dans des histoires, quand le commissaire lui coupa la parole.

— Morsieur Jacques Verdier?

— Au troisième, la porte à gauche.

— Est-il chez lui?

— Je ne l'ai pas vu descendre.

— Avez-vous la clé de son appartement?

— Oui, monsieur le commissaire, c'est moi qui fais son service.

— Parfait! Montrez-moi le chemin.

— Un homme qui était si tranquille!... Qu'est-ce qu'il a bien pu faire? murmurait la digne femme, en prenant la tête de la colonne.

Gémissante, et tant bien que mal, elle se hissa jusqu'à l'étage. Arrivée devant la porte, ses jambes flageolaient.

— C'est ici, monsieur le commissaire.

— Frappez un peu, pour voir.

Pas de réponse.

— Ouvrez alors.

La clé finit par trouver la serrure et tourna deux fois; dans l'escalier, des galons luisaient aux képis de l'ordre; quelqu'un se moucha.

Monsieur le commissaire entra le premier.

La chambre était obscure, les rideaux clos.

— Voilà mon affaire, dit-il, en apercevant dans un fauteuil la forme sombre d'un corps assalé; mais d'abord, de la lumière.

On tira les rideaux, et l'homme apparut.

— Ah! mon Dieu!... Ah! mon Dieu! se mit aussitôt à glapir la concierge; ce pauvre Monsieur Verdier!

— Du calme! dit le secrétaire avec autorité, puis, comme il ne manquait pas d'esprit, il ajouta, paterne :
— Vous ne le réveillerez tout de même pas, hein?

Vu les circonstances, personne n'osa rire, pas même les deux gardiens de la paix, qui, cependant, étaient bon public. D'ailleurs, le commissaire précipitait les choses.

— C'est bien le nommé Jacques Verdier? dit-il à la concierge. Vous le reconnaissez?

— Oui, monsieur le commissaire, c'est bien ce pauvre monsieur!... Quel malheur, mon Dieu!... Dans quel état le voilà mis!

— Vous pouvez retourner à votre loge, on n'a plus besoin de vous.

— Vous êtes bien honnête, monsieur le commissaire!... Une histoire pareille... au 111! J'en ai la chair de poule.

— Allez! allez!...

La portière revint donc à ses fonctions, bouleversée, mais non sans tout d'abord porter la nouvelle aux voisins du carré, — à ceux d'en haut, à ceux d'en bas, à ceux d'à côté, et à ceux d'en face. Pendant une demi-heure toutes les portes battirent dans l'immeuble.

— Nous disons : « Jacques Verdier, vingt-huit ans », continuait le magistrat, qui tenait en main la lettre du défunt.

Je me tue volontairement, et pour des motifs personnels. Je n'ai ni parents, ni enfants, ni amis; je ne dois rien à personne, et personne ne me doit rien. Je laisse dans le tiroir de mon secrétaire quinze cents francs en or et cinq mille en billets, plus une liasse de titres et d'obligations que je donne à l'Assistance publique; je réclame la fosse commune, et prie monsieur le commissaire de Police qui fera la constatation de vouloir bien accepter, pour lui personnellement, le pli cacheté qui se trouve sur ma table. Il fera de son contenu l'usage qu'il voudra.

— *Procédons régulièrement, dit le commissaire qui se sentait troublé.*

Il ouvrit le meuble : les choses étaient bien en ordre, les billets, les quinze cents francs, et les titres. Sur la table, à côté du revolver, le pli cacheté portant pour toute suscription :

« A monsieur le commissaire de police. »

— Allons! Puisque c'est pour moi!

Et il rompit le cachet.

Une deuxième enveloppe apparut, avec ces mots en grosses capitales :

UN AMOUR

Monsieur le commissaire supporta très bien le coup et de ses sentiments rien ne transpara.

— Ah! bon! dit-il, je vois ce que c'est.

Puis il fourra le paquet dans sa poche, et tout de suite revint aux affaires sérieuses.

— Boulot, vous rédigerez le procès-verbal; Rablé, vous préviendrez la mairie et l'état civil... L'histoire est simple comme bonjour.

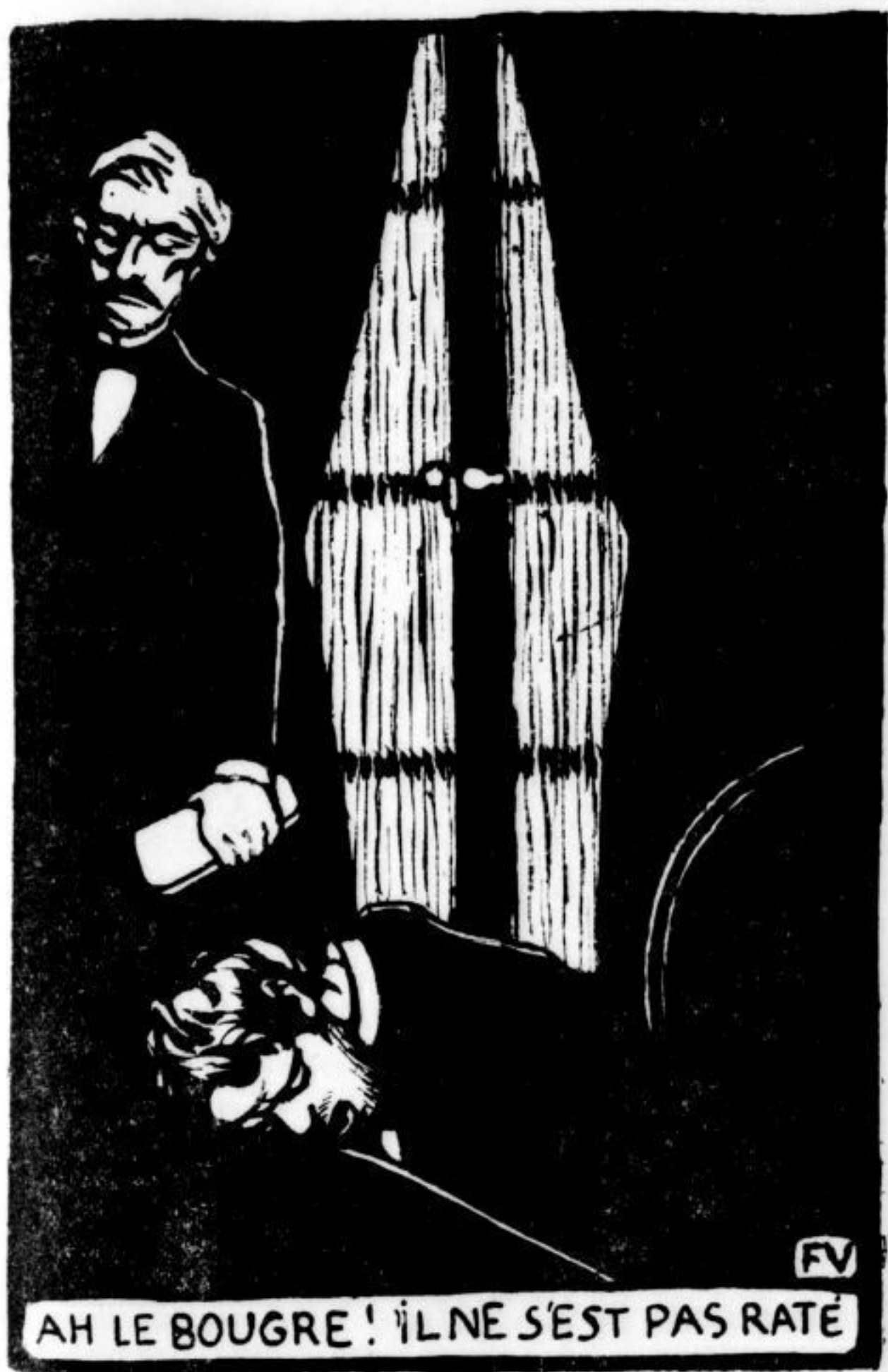
Et, jetant un coup d'œil au mort dont la tempe saignait:

— Ah! le bougre! il ne s'est pas raté!

— Ça non! risqua Rablé, qui ne manquait pas une occasion de se montrer dans le service.

— Vous, restez de piquet en attendant le médecin... Nous autres, en route!

L'instant d'après, Rablé, demeuré seul auprès du cadavre, tâchait de se livrer à des réflexions, mais il était peu doué et n'y parvint pas plus qu'à son ordinaire; aussi, pour suppléer à cette disgrâce, se mit-il à admirer, sans les comprendre, les images qui pendaient au mur. Pour ce faire, il marchait prudemment, gêné par le bruit de ses bottes, et faisait de grands cercles autour des sièges.



A déjeuner, monsieur le commissaire, pour décharger son veston, jeta le manuscrit dans l'assiette de son épouse;

elle l'y trouva sous sa serviette, en lut distraitemment quelques pages, et n'y prit aucun plaisir. Sa femme de chambre le recueillit plus tard, gisant dans quelque coin; ne sachant qu'en faire, elle le passa à son amant, élève architecte à l'École des Beaux-Arts.

Celui-ci en parla à divers amis chevelus, qui, le soir, au café, rêvaient de fonder une revue. Séduits par sa gratuité, la publication d'Un Amour fut par eux, en principe, décidée. Malheureusement l'idée ne germa point; la jeune revue ne vit jamais le jour; ses fondateurs firent couper leurs cheveux, et Un Amour sombra dans les poussières bien connues de l'oubli.

C'est de là que nous le tirâmes, pour le donner ci-après dans sa fleur.

NOTA. — Nous nous sommes cru en droit de substituer au titre un peu désuet donné par l'auteur défunt celui, plus épicé, de La Vie meurtrière.

La différence n'est pas si grande qu'on pourrait croire d'ailleurs; chacun verra bien, après lecture, et selon ses expériences personnelles, combien les deux sens coïncident.

I

Je n'ai, bien entendu, de ma naissance et des circonstances qui l'accompagnèrent aucun souvenir, et ma mémoire n'a rien gardé des phases d'un événement qui dut se passer sans gloire et, comme on pense, dans la plus stricte intimité.

Le seul témoin qui me resta de cette époque fut une photographie de mes parents, tous deux en costumes surannés, la main dans la main, avec aux yeux un regard naïf de bonheur assuré; elle avait été faite en signe d'orgueil peu de jours après ma venue, et le cliché en était détruit. Je l'avais moi-même décrochée du mur pa-

ternel, déjà jaunie; je lui vouais un respect et des soins tout particuliers.

Qu'est-elle devenue? Je l'aimais sans doute avec exagération, car je l'ai si bien cachée un jour, que jamais plus je ne l'ai retrouvée.

De ma toute première enfance je ne sus rien que par des ouï-dire. Ma mère prétendait que j'étais beau, et mon père que j'étais intelligent; j'étais, au dire de chacun, le portrait vivant de l'autre; même une certaine tante Florence, dont la forme rabougrie et le masque jaune me reviennent parfois, affirmait non seulement que je ressemblais à tous les deux, mais encore à mon grand-père Aubert qu'elle avait connu dans sa jeunesse, et, de plus, à sa propre sœur à elle, une vieille fille un peu simple qui n'avait vraiment rien à voir dans cette affaire. Bref, je ressemblais à tout le monde. J'espère, pour le monde, n'avoir pas continué.

Seule l'histoire de ma diphtérie plane sur ce petit passé vieillot et lui donne quelque relief. Comment l'attrapai-je, on ne sut jamais, malgré d'innombrables discussions où la parenté tout entière se mêla; en tout cas ce dut être affreux, car lorsque ma mère, rappelant quelque fait d'autrefois, disait : « C'était pendant la maladie de Jacques », tous devenaient graves, personne ne parlait plus. Enfin, bien que le sérum guérisseur ne fût pas inventé, je m'en tirai. Le nom du médecin qui fit le miracle fut révérend par les miens à l'égal des plus grands, mais je serais bien en peine de le citer.

Hormis « ma maladie », rien ne m'est donc parvenu de ces temps primitifs; je dus être un bébé comme tous les autres, faire ce qu'ils firent, pleurer, crier, salir mon linge; pas plus qu'un autre je n'évitai la rougeole; les dents me poussèrent dans les mêmes délais. Il faut en venir aux environs de mes cinq ans pour qu'une image vraiment consciente m'apparaisse.

C'était un soir. Assis près de ma mère, je découpais des

images, que je collais ensuite dans un cahier, non sans dommage pour mes doigts, lorsque survint mon père qui dit ces mots :

— La guerre est déclarée.

Je devinai qu'il s'agissait d'une chose considérable.

Nous étions sous la lampe et, dans le cercle de lumière tracé par l'abat-jour, je ne voyais à hauteur des yeux que le gilet de mon père, barré par sa chaîne en or. De ma mère, les seules mains apparaissaient dans la lumière, agiles sur un tricot blanc. Elles s'interrompirent soudain, et j'entends une voix toute changée. « Est-ce possible!... mon Dieu!... » et d'autres choses dont je ne me souviens plus; d'ailleurs il était l'heure et on me coucha. Puis des semaines passèrent. Au tricotage avait succédé un travail dont je ne saisissais pas l'opportunité, mais qui m'amusait; ma mère, comme tant d'autres, faisait de la charpie. Je voulus l'aider; elle me confia un morceau de linge et je m'escrimai de mon mieux à tirer les fils.

Dès lors, chaque entrée de mon père fut accueillie par un « Eh bien?... » de jour en jour plus douloureux; mes parents parlaient à voix basse « afin de ne pas impressionner le petit », et je n'entendais que le son amorti de leurs paroles, coupé de « Quelle horreur! », de « Pauvres gens!... », parfois de sanglots; puis l'un retournait aux nouvelles, l'autre à sa tâche, et moi à rien ou à quelque chose d'équivalent.

Vers la fin de l'hiver, une grande agitation se manifesta dans le pays. Des bruits alarmants se précisaient, on parlait d'une armée battue, poursuivie et traquée par les Prussiens, finalement obligée de passer la frontière en déposant ses armes. Je n'y comprenais pas grand'chose et mon jeune esprit n'était pas de taille à donner forme à des propos aussi extraordinaires; mais ces allées et venues perpétuelles d'amis, de visiteurs, ces causeries interminables, toujours sur le même sujet, une atmosphère sans cesse chargée d'inquiétude, enfin et de

toutes parts des préparatifs singuliers, la ville en remueménage, les bourgeois sur leurs portes, des soldats partout, me mettaient en ébullition.

Tout cela demeure bien confus, et je fais effort pour préciser des souvenirs à ce point endormis, mais de ces événements date l'aurore de ma sensibilité, et je me dois d'en donner acte. Pareil à tous les enfants, la curiosité chez moi primait le reste, et si le sens profond des choses et leur raison m'échappait ou restait vague, les faits alors marquaient. Il s'en produisit de tels et tant, et si palpables, que j'aurais du mal à les vouloir suivre et numérer.

Un beau jour, vers les quatre heures de l'après-midi, le tambour annonça que le soir même un fort détachement de troupes internées arriverait en ville et serait logé chez l'habitant.

— On va voir des soldats de la guerre? disais-je à ma mère, des vrais?

Mais elle avait mieux à faire que de répondre. Déjà la maison était en branle-bas, la bonne affolée transportant d'un étage à l'autre paillasses et matelas, cependant que mon père, en bras de chemise, démontait des lits.

Il faisait nuit quand la colonne fit son entrée sur la place. J'étais tremblant d'émotion et, lorsque du fond d'ombre où grouillait un piétinement mou surgirent les premières figures toutes jaunes dans l'éclat du gaz, j'eus peur et me collai aux jambes paternelles.

Mais aussi quel spectacle!

Je les vois encore, haillonneux, mornes, aplatis; brutalement éclairés pendant une seconde inoubliable, et rentrant aussitôt dans le noir où se hâtait leur panique. J'entends le bruit de leurs pas pressés et peureux, et le brouhaha de plaintes et de jurons d'où fusaient parfois de si pauvres plaisanteries! Sans ordre, par paquets ou à la débandade, il en passait, mêlés, confondus, interminablement; une puanteur les environnait, plusieurs

avaient des vêtements civils et mordaient à même des miches de pain, certains portaient un camarade sur leur dos, aucun n'avait d'uniforme reconnaissable; beaucoup étaient blessés, tous étaient hâves, barbus et crasseux.

Au jour, ce fut pis encore; il en arrivait à toute heure et le flot ne cessait plus. Des petits « moblots » exsangues, blottis dans des peaux de mouton, des cavaliers à pied, des fantassins juchés à deux sur de misérables chevaux à queue rongée, aux flancs vidés, des turcos en braie de toile que la dysenterie leur collait aux cuisses, des nègres, des volontaires de toutes langues et de tout poil, des aventuriers, des bandits, des femmes, et jusqu'à des prisonniers allemands qui traînaient leurs loques dans cette déroute.

Quelques officiers suivaient la cohue; mais la plupart arrivaient en voiture, trop élégants, et parlant haut.

J'étais partout, dans le petit rayon que m'accordait la tolérance paternelle, et mon jeune cerveau s'empregnait là de scènes d'horreur. Est-ce la malédiction qui commençait?

Je vis un malheureux, amputé des deux jambes, ballotter dans une hotte, sur les épaules d'un ami; je vis panser et débrider des plaies, j'entendis craquer des os, je vis du sang, de l'ordure et du pus couler à filets le long du trottoir.

Chez nous, tous se multipliaient; on faisait la soupe dans une chaudière, et plusieurs fois j'accompagnai la bonne portant des arrosoirs de vin chaud dans les églises où campaient des bataillons. Le linge de la maison parti dès le premier jour, mon père n'avait plus ni vêtement ni chaussures; on découpa des couvertures de lit pour faire des bandes, et des hommes couchèrent, enveloppés dans nos beaux tapis, sur le parquet du salon.

Pour que je pusse aussi me rendre utile, mon père m'avait confié une boîte pleine de sucreries et de réglisse; je la portais pendue au cou par une ficelle et, lorsque

la bonne criait : « Qui est-ce qui tousse? » — des voix sans timbre râlaient : « Moi, moi », dans tous les coins, si bien que je me sauvais avec ma marchandise, épouvanté.

Ce cauchemar dura des semaines, après quoi le beau temps vint. Au soleil d'avril, ces images de meurtre mollirent, et peu à peu s'atténuèrent jusqu'à me devenir indifférentes; les pantalons rouges ne me firent plus peur, et je n'eus bientôt pas de meilleur ami qu'un grand diable de zouave recueilli par mon père et qui nous servit jusqu'à l'été.

Ensuite, de longues années durent s'écouler que rien ne date; je grandis dans l'affection des miens, normalement, et sans qu'aucun présage me distinguât des autres.

— Tu étais bien gentil quand tu étais petit, disait ma mère.

J'étais bien gentil et voilà tout.

Nous habitons une maison fort ancienne, située dans le quartier bas de la ville; on y accédait par une sorte de voûte sombre qui se fermait le soir au moyen d'une énorme porte bardée de fer et dont le fracas me faisait sursauter dans mon lit. Nous en occupions deux étages, le troisième et dernier étant loué par un graveur de lettres nommé Hubertin, sa femme et sa belle-sœur.

Ces braves gens m'avaient pris en amitié et m'attiraient chez eux; je ne me faisais pas prier; l'établi du graveur, la boule de verre remplie d'eau colorée et les outils rangés le long du mur me remplissaient d'admiration. Je restais parfois des heures à suivre la main conduisant le burin dans le cuivre, et, de temps à autre, lorsqu'il s'interrompait, Hubertin, se tournant vers moi, disait de sa bonne grosse voix :

— Tu voudrais bien être graveur, pas vrai, Jacques?

— Oh! oui, répondais-je.

— Alors dépêche-toi de grandir et je t'apprendrai.

Nos fenêtres donnaient en grande partie sur une petite place raboteuse, ornée en son milieu d'une fontaine croulante de vétusté et d'un kiosque où, l'été, un vieil homme vendait des fruits et, l'hiver, des marrons. De là, je voyais se répéter les actes toujours pareils des boutiquiers et des voisins; j'y passai bien des heures, assis, à lire, ou à ne rien faire.

Quant à la ville, assez montueuse à l'origine, elle avait en se développant conquis les coteaux d'alentour, dévalé le long des pentes et gagné la plaine. Elle y ruisselait de toutes parts, et ses dernières maisons, celles qui confinaient à la campagne, semblaient, dans le vert des prés, d'innombrables éclaboussures d'écume.

Au nord, elles atteignaient presque la grande forêt du Verdon. Au sud, elle s'arrêtaient à la Mouline, tassées les unes sur les autres devant cet obstacle comme pour y prendre leur élan. Quelques-uns l'avaient franchi, — deux ou trois cahutes de mauvaise renommée, près desquelles les gens bien n'aimaient pas à être vus. A l'est et à l'ouest, où leur course était plus facile, elles s'en allaient à l'aventure, un peu canalisées, cependant, par la grande route de Bolle à Ermeu, qui en menait bon nombre presque aux confins de ces villages.

Par delà les bois du Verdon, on apercevait le cône bleuâtre de la Drèche et, sur la droite, dans un court fléchissement de l'horizon, un tout petit morceau de la Dent-Noire qui le matin luisait au soleil.

De l'autre côté de la Mouline, l'horizon, par contre, s'élevait brusquement, comme un mur. Une petite côte pelée, galeuse et pleine de tessons, du matin au soir remplie de claquements de fouet et d'injures. Toutes les déjections de la ville affluaient là, en tas, où les gueux fouillaient le soir, avec des crochets. Quatre tombereaux rangés en bataille se silhouettaient à son faite.

Pour voir plus loin, il fallait grimper là-haut; je le faisais souvent; on découvrait alors un amas de champs,

de forêts et de villages, s'étagant jusqu'au pied de l'immense et morne Jura, dont la découpure barrait le ciel tellement que, pour l'embrasser en son entier, il fallait faire un tour sur soi-même. Des routes éblouissantes de blancheur s'entre-croisaient partout ; très loin, vers l'extrême sud, le lac étendait sa nappe vaporeuse, mais soudain nette et couleur d'ardoise lorsque soufflait le vent d'ouest.

Dans ce cadre s'écoulèrent mes premières années; j'en parcourus tout ce qui était accessible à des jambes inlassables; avec mes parents d'abord, le dimanche, promenades revêches où je devais courir sans cesse pour rattraper les miens; seul, plus tard, alors que j'usais ma fièvre dans les halliers et sur les routes, et de l'aube à la nuit.

J'avais un petit camarade, fils d'un faïencier du voisinage nommé Vincent; nous étions du même âge et passions ensemble le meilleur de nos journées. A quoi faire, je me le demande, mais ce qui reste clair dans mon esprit, c'est une certaine après-midi de juin. Je nous vois encore, lui marchant sur le petit mur qui bordait la Mouline, et moi derrière. Ignorant ma présence, il s'en allait sifflant, les mains dans les poches, quand, soudain, mon ombre, que le soleil couchant poussait de son côté, l'atteignit. Comme il se retournait pour voir, son pied glissa, il fit un effort pour se rattraper, n'y parvint pas et tomba la tête la première. L'eau était basse, malheureusement, son front porta sur un des rochers qui servaient de soubassement au mur, et deux minutes plus tard, on le tirait de là, évanoui et le crâne fendu.

Longtemps, il délira, mais des soins entendus le sauvèrent. J'allais le voir chaque jour, mais quelle ne fut pas ma stupeur, la première fois qu'il put parler, de l'entendre m'accuser de l'avoir poussé! Moi!...

— Tu m'as poussé! Oui, tu m'as poussé!...

Et, comme je m'indignais :

— Ne nie pas, c'est inutile, puisque j'ai senti ta main, là!

J'eus beau protester, l'adjurer, rien n'y fit; la légende s'accrédita, je fus et je restai « celui qui avait poussé le petit Vincent dans la rivière ». Ses parents mêmes, qui jusqu'alors m'avaient choyé à l'égal de leur fils, ne m'invitèrent plus que de loin en loin, pour finalement ne plus m'inviter du tout. Quant à lui, il guérit, mais l'ébranlement causé par la chute arrêta son développement et lui oblitéra l'intelligence. Nous nous perdîmes tôt de vue; j'appris plus tard qu'il était mort à vingt-quatre ans, alcoolique et misérable.

A cette heure, après tant d'années et malgré de plus lourds remords, je ne puis sans trembler songer à cette scène.

« J'ai senti ta main là!... » disait-il, et ses yeux véhéments témoignaient d'une irréfutable certitude.

Jamais je ne parvins à comprendre les raisons qui avaient pu l'amener à une si monstrueuse affirmation; j'en fus longtemps troublé, puis les jours s'écoulèrent et j'oubliai. La vie n'est-elle pas là?

Sur ces entrefaites, on me mit au collège. J'y vécus sans que ma présence ajoutât à la classe d'autre élément qu'un nom; je n'ai, durant les sept années que je végétais dans ce lieu néfaste, conquis ni un ami, ni un savoir véritables et je n'y pense qu'avec déplaisir. Les professeurs s'accordaient à me reconnaître des moyens; mais le difficile était de les préciser. Pour l'un, j'étais intelligent, compréhensif et paresseux; pour l'autre, mon intelligence ne brillait pas, ou médiocrement, mais j'avais en revanche des trésors d'application et de volonté.

Autant qu'il me semble, j'étais un garçon plutôt agréable et même gai qui ne manifesta d'aptitudes particulières pour rien, sinon l'histoire et la géographie; ailleurs je n'obtins jamais que des notes moyennes, sans

d'ailleurs en souffrir aucunement. Mais à quoi bon s'attarder au souvenir de ces temps moroses ! D'interminables séances, perdues à entendre énoncer des professeurs irascibles, des après-midi d'été, lourdes, pleines de mouches et de torpeur ; d'autres, en hiver, sous le gaz, la classe entière sommeillant dans la pestilence des latrines et du charbon.

Les seules minutes heureuses étaient celles de liberté. Oh ! les cris d'apaches à chaque sortie, et quelle joie forcenée à dilater ses poumons dans le grand air.

De tous mes camarades, le seul avec lequel je me liai particulièrement fut un petit Niçois, fils d'une veuve qui habitait la ville haute et s'appelait Musso. Nous avions des sympathies et des goûts communs ; je revois encore, grâce à lui, hors l'épaisse monotonie de ces temps, quelques journées délicieuses et dont la fraîcheur durerait en moi si...

Promenades en forêt où nous faisons la guerre à la façon des Peaux-Rouges, chasses aux moineaux, pêche aux écrevisses, escalades des rochers de Grand-Lieu, qui me coûtèrent tant de fonds de culotte, que tout cela est loin !

Un matin, retirant son courrier de la boîte aux lettres, mon père y trouva une enveloppe à l'adresse d'Hubertin et glissée là par erreur ; il m'envoya la remettre au destinataire. C'était une fête pour moi d'aller chez le graveur et j'en guettais les occasions. Je trouvai la porte de l'appartement ouverte ; il n'y avait personne dans le vestibule, et, seule, le balancier de la grande horloge et son geste lent lui donnaient apparence de vie. Par la baie entr'ouverte du fond, je vis l'atelier mangé de soleil et, courbé sur sa tâche, le masque barbu d'Hubertin. Je fus une fois de plus frappé du contraste qu'offraient ses traits rudes, sa taille, ses mains puissantes avec la minutie de son travail. Il me semble encore le voir, trapu,



massif, l'outil menu bougeant à peine entre ses doigts. De temps à autre il soufflait sur les esquilles de métal

soulevées par le burin, passait sa manche sur le cuivre, et reprenait son trait, le sourcil tout gonflé d'attention.

Je résolus de le surprendre et, retenant mon souffle, j'entrai sur la pointe des pieds. Lui, tout à sa tâche, ne voyait rien; il sifflotait du bout des lèvres, en s'interrompant parfois aux endroits difficiles.

En trois pas je fus à portée.

Alors, brusquement, de toute la violence de mes poumons, je lui criai dans l'oreille :

— Le facteur!...

Et, comme je m'étais un peu reculé pour jouir de l'effet, je le vis se dresser tout debout, cependant que de sa gorge s'échappait un cri terrible; puis il se retourna.

J'entrevis une seconde la boule de ses yeux désorbités, et les traits tordus de sa face; de ses deux mains il battit l'air et s'écroula sur le plancher.

Je demeurai pétrifié, tandis qu'à ma lèvre le rire prévu se changeait en grimace d'épouvante, puis j'osai regarder et je compris. Dans son pouce gauche, sous l'ongle, le burin disparaissait à demi, fiché dans l'os.

A mon tour je criai, mais je crois bien que la voix ne sortit pas; ensuite je me précipitai dehors, appelant au secours. On vint de toutes parts. Hubertin, raide dans sa blouse noire, ne bronchait pas; il avait la peau couleur de cire, les yeux grands ouverts, avec aux lèvres un imperceptible tremblement. En vain sa femme se multiplia, lui fit respirer des sels et lui baigna les tempes d'eau vinaigrée, rien n'y fit; il demeurait inerte, mais l'œil immense continuait à vivre, et me perçait.

Affolé, je courus me cacher chez les miens. Là, je dus préciser tous les détails. Par prudence je les décrivis à ma façon. Je racontai qu'au moment où je déposais la lettre sur la table et qu'Hubertin à demi-tourné me remerciait, il avait poussé un grand cri, et presque aussitôt était tombé comme une masse. La chose n'ayant pas eu de témoins, rien n'autorisait à douter de ma parole; on

me crut donc, et ma mère, me voyant tout pâle, me prodigua ses soins.

Le soir, nous apprîmes que le docteur, bien qu'ayant retiré l'outil de la blessure, manifestait des inquiétudes. Hubertin n'avait pas repris connaissance; toute la nuit, sa fenêtre fut éclairée.

Le lendemain, même état, plutôt pire. Il avait, paraît-il prononcé quelques mots incohérents, parmi lesquels revenait mon nom; je ne vivais plus. Ensuite, des accidents tétaniques se produisirent; sans doute quelque parcelle de cuivre avait-elle pénétré dans l'os; puis la gangrène vint. On essaya de lutter; il fallut couper le doigt; trop tard, — le bras était atteint. Une deuxième opération ne fit qu'aggraver les choses, le mal empira, le malheureux Hubertin fut condamné.

Cinq jours encore, il hurla de douleur en continuant à m'appeler dans son délire, et mourut le samedi d'après sur la fin du jour.

Mon chagrin fut immense et je ne le cachai point, mais j'étais bien trop jeune (j'avais dix ans à peine) pour que l'horrible chose me pût pénétrer comme elle l'a fait depuis. Je sentais bien et je me reprochais le rôle que j'avais eu dans ce drame, mais je me consolais d'enfantines raisons.

« Je ne l'ai pas fait exprès... pas exprès... »

Hélas!... je ne l'ai jamais fait exprès!

Ensuite, les semaines passèrent, puis les mois, et l'empreinte s'effaça. La veuve elle-même, après un deuil intransigeant, finit par taire ses soupirs. Un beau jour, elle risqua un peu de mauve à son chapeau, et timidement, avec la saison nouvelle, se reprit à vouloir vivre. Bientôt ses chansons recommencèrent à accompagner le ron-ron de la machine à coudre, et l'année n'était pas écoulée qu'on ne pouvait entrer chez elle sans y croiser sur la porte un grand monsieur blond, qui arrivait toujours, à moins qu'il ne sortît. Je n'étais pas plus héroïque

qu'elle, et, bien que d'un ordre différent, les sollicitations ne me manquaient pas; j'y cédaï.

J'adorais la campagne, je ne sais si je l'ai dit. Aucune distance ne me rebutait. Qu'il plût ou ventât, j'étais infatigable; et, le soir, je mettais une sorte d'orgueil à rentrer au logis, poussiéreux et trainant des lambeaux de semelle.

Outre le petit Musso, mon compagnon ordinaire, j'avais pour camarade Antoine Vidal, un être un peu pâlot, blond, et qui avait des langueurs. Lui, marchait par hygiène et sur ordonnance; il n'en marchait d'ailleurs pas plus mal, et tenait vaillamment sa partie, mais nos propos ne l'amusaient pas. Il avait par contre des aspirations littéraires, vagues d'abord, mais qui, dès la quatrième, se précisèrent en un poème bâti suivant les bons modèles. Nous en subîmes fréquemment la lecture, et Sully-Prud'homme, à qui il en avait fait tenir copie, négligea toujours de donner un avis pourtant bien escompté. Je sus plus tard qu'à ce poème succédèrent nombre d'autres, et plus longs. Il se résolut, étant sans moyens, à briguer, sur la foi des annonces, un poste de précepteur, qu'il obtint. Nous étions séparés depuis longtemps, quand il mourut phtisique, en Silésie.

Nous partions généralement au matin, sur les neuf heures, les poches bourrées de chocolat, avec dans un coin quelques sous pour les imprévus. Musso prenait une gourde remplie de café noir, et chacun avait de la ficelle et son couteau.

Nous escaladions d'une traite la rampe du Mollard, et ne soufflions qu'arrivés au sommet, à la petite esplanade circulaire d'où bifurquaient les deux grandes routes, à droite celle qui par Vuidoux s'en allait sur Saille et Ermeu, à gauche celle de Verne. Nous remontions cette dernière jusqu'à l'orée de la forêt du Verdon pour la

quitter dès le premier arbre, heureux de galoper sous bois, librement.

Alors commençaient les opérations de guerre. Moi, j'étais toujours le sauvage, c'était acquis; les deux autres me donnaient la chasse, Musso avec frénésie, Vidal plus mollement, par acquit de conscience et pour ne pas enfreindre les ordres de sa mère, une toute petite personne desséchée que nous respections.

La poursuite durait parfois des heures, car nous faisions les choses au naturel, moi surtout, qui en ma qualité de « sauvage » usais de tous les stratagèmes. J'avais l'art de me confondre avec le terrain, je me déguisais en buisson, en rocher; je mouillais mon doigt pour saisir d'où venait le vent, afin de mieux cacher l'odeur de mes bivacs; j'écoutais à même le sol, l'oreille dans le terreau, pour percevoir l'ennemi de plus loin. Un jour, l'ennemi, Musso en l'espèce, me cueillit dans cette posture et me fit prisonnier, ce dont je fus mortifié grandement.

Pas un coin de l'antique forêt qui ne nous fût connu; nous poussions à fond, sans souci des ronces, ni de l'heure. On finissait toujours par trouver une ferme, où, moyennant quelques centimes, on nous servait sur le pouce un bol de lait, un quignon de pain, du fromage. On repartait, la bouche pleine, et ça durait jusqu'à la nuit. Un soir, je revins avec une entorse et fis sept kilomètres à cloche-pied. Je faillis m'évanouir, mais je portais beau et, si éclopé que je fusse, j'avais, entre mes deux copains, la belle allure du vainqueur.

L'hiver, les choses se passaient de façon identique, à cela près que Vidal, trop frileux, n'en était pas; mais l'épaisseur de la neige nous interdisant parfois la forêt, il fallait y suppléer. Les jours de beau froid sec, nous nous « lugions »; à cet effet, nous avions le courage de grimper, attelés comme des mules à nos traîneaux, jusqu'à Villy, gros village situé quatre cents mètres au-dessus de la ville. De là, nous dévalions la

pente en manière de projectiles. Chaque année se soldait dans le pays par quelques jambes, bras ou têtes cassés, mais ni Musso ni moi n'atteignîmes jamais à cet honneur.

Lorsque le temps était par trop mauvais, nous organisions quelque partie à domicile et les choses n'en tournaient pas plus mal. Fils unique comme moi, Musso habitait, à deux pas de la cathédrale, une maison extraordinaire. J'imagine qu'elle fit autrefois partie de quelque dépendance ecclésiastique. Quelle étrange bâtisse, pleine de hauts et de bas, de trous noirs, et de recoins où le pied butait, mais qui fournissaient de si merveilleuses cachettes!

L'aspect extérieur, hormis les fenêtres soulignées d'entrelacs sculptés, n'avait rien de très caractéristique, tant le pic et le badigeon des restaurateurs s'y étaient évertués. On entrait par une grande porte dont l'ogive montrait encore à son cintre un reste d'écusson, mais un propriétaire parcimonieux l'avait bouchée aux trois quarts, ne laissant subsister, à l'usage des locataires, qu'un trou misérable et bas, fermé à la nuit tombante par un vantail de sapin. Franchi le seuil, on manquait au premier pas de s'étaler sur une marche; par bonheur, la main trouvait bientôt une rampe et s'y cramponnait. De là suivre conduisait à l'étage, et là, un filet de jour, tombant d'une imposte, permettait de s'y reconnaître.

L'appartement qu'occupait Musso avec sa mère comprenait quatre ou cinq pièces assez spacieuses et séparées l'une de l'autre par des murs de forteresse; on n'y voyait guère, toutes prenant jour sur une sorte de galerie couverte à massifs piliers de bois et d'où, par contre, la vue était admirable, tant sur les bas quartiers dont les ruelles s'enchevêtraient trente mètres au-dessous, que, plus loin, sur les pentes herbeuses qui conduisaient à la forêt du Verdon. On y voyait aussi dans son plein la Dent-Noire

et son prolongement, l'échine arrondie et neigeuse de la Lisse.

Dans ce milieu pittoresque, les éléments d'intérêt ne se comptaient plus, surtout pour nous, gamins de quinze ans, à la cervelle pétrie de lectures héroïques et moyen-âgeuses, et, pour y ajouter encore, M. Musso, dont la veuve gardait la mémoire avec une dignité recueillie, avait laissé des souvenirs : ses sabres d'abord (il avait pris part aux guerres d'Algérie), ses épaulettes, un képi plein de mites, deux pistolets, une paire d'éperons, et quelques loques arabes sans valeur, mais dont l'éploi faisait flamboyer à nos yeux l'Afrique tout entière. Ne pouvant, dans un cadre aussi réduit, nous livrer à la « chasse à l'homme », nous nous fatiguions à des jeux plus strictement militaires, assauts, tournois et passes d'armes. M^{me} Musso, à la fois inquiète et souriante, y présidait du haut de son tricot.

Chez moi, les distractions revêtaient un tour moins belliqueux. Mon père tenait commerce de drogueries et couleurs, et sa boutique donnait sur la place par trois vitrines contenant chacune les produits les plus susceptibles de tirer l'œil.

Dans la première : deux grands bocaux, pleins l'un de sulfate de cuivre, l'autre de sulfate de fer, et reliés par un chapelet de bouchons artistement enfilés; au-dessous, un bloc de camphre sur un lit de peaux de chamois; à gauche de ce camphre, un caisson de boules de naphthaline; à droite, six paquets d'une lessive incomparable.

Dans la seconde, la plus belle, douze tubes de verre, alignés en bataille sur une tablette et remplis à plein bord de couleurs dont le nom seul me rendait fier. Il y avait dans l'ordre : jaune de chrome clair, jaune de chrome foncé, cadmium, bleu de cobalt, bleu d'outre-mer, bleu de Prusse, vert milori, vert anglais, garance rose, cinabre d'Autriche, rouge d'Andrinople, et carmin fin. Ce dernier,

vu son prix, était, les jours de soleil, préservé par un journal que, par faveur, je disposais moi-même.

Dans la troisième, les produits ménagers : poudre à polir, cirage, soude, mine de plomb, etc.

Un deuxième corps de bâtiment situé sur le derrière, un peu en contre-bas, se reliait à la boutique par une sorte de couloir-passage qui nous servit souvent de champ de tir. Il recélait les réserves, grandes pièces carrelées où s'amoncelaient des marchandises de tout ordre. Nous faisons de ce lieu le centre principal de nos opérations.

Peut-être un père avisé eût-il interdit de tels exercices, cela eût évité de fâcheuses aventures : celle, par exemple, de Vidal qui passa au violet pourpre pour avoir chu dans un tonneau d'oseille, ou la mienne, à moi, qui fus trois jours au lit d'une indigestion de « manne en larmes » ; mais c'étaient là de petits malheurs et dont on riait. Eût-on évité la chose terrible?...

Un jour que nous procédions tous deux à des fouilles dans ce capharnaüm, Musso, avisant un tonneau plein de poudre verte, me demanda de lui en donner un peu, juste de quoi repeindre une cage qu'il avait et où s'étiolait un épervier. D'une telle masse, quelques pincées ne se connaîtraient pas ; aussi lui remplis-je une petite boîte en fer-blanc, qu'il mit dans sa poche, bourrée, comme on pense, d'un nombre fabuleux d'autres objets.

Au bout d'un instant, Musso, tirant son mouchoir, s'aperçut que de la boîte, insuffisamment fermée sans doute, un peu de couleur s'était répandue, saupoudrant le tout ; il voulut remettre les choses en l'état, mais, pressé par je ne sais quelle sottise idée, je l'en dissuadai, affirmant que cela n'avait aucune espèce d'importance, et qu'il ferait aussi bien ce nettoyage une fois chez lui.

— Si c'était du poison ? me dit-il.

— Es-tu fou ! répondis-je... Papa enferme les poisons. D'ailleurs, ajoutai-je, par une sorte de jactance que j'af-

fectais volontiers quand je parlais du commerce paternel, je m'y connais, tu le sais bien.

Musso n'insista plus.

Le lendemain, en classe, je fus étonné de le voir faire à plusieurs reprises, au professeur, ce geste symbolique qui, dans tous les collèges, exprime le désir de s'absenter un instant. Comme il semblait abuser, on lui demanda des explications; vu ses réponses et son air, on le renvoya chez lui.

L'après-midi il ne parut pas, le lendemain non plus; j'étais surpris, vaguement inquiet même; le retour à la maison devait, et au delà, justifier mes appréhensions.

Je trouvai ma mère assise en tête-à-tête avec le docteur Paulin, vieil ami de la famille, et, dès l'entrée, je devinai qu'il s'agissait de Musso. On ne me laissa pas le temps d'y réfléchir, et je n'avais pas retiré ma casquette que ma mère, furibonde, me clouait au seuil.

— Alors, il paraît que tu as empoisonné le petit Musso!

— Musso?

— Il est peut-être même déjà mort... Assassin!

— Musso!

— Fais bien l'étonné, va!...

Etonné, c'est trop peu dire... j'étais abasourdi, tué...

— Vas-tu parler, oui ou non?... Mais répond au moins, monstre!

— Ah! tu en fais de belles, dit à son tour le docteur.

— T'expliqueras-tu, à la fin? cria ma mère, qui se précipitait, la main haute.

Heureusement, le docteur s'interposa :

— Allons, gamin... comment ça s'est-il passé?

— Quoi?

— Tu as donné du poison à ton ami?

— Jamais!

— Tu ne lui as pas donné de la couleur verte, dans une boîte?

— La couleur verte!... Ah bon!... Hé! oui, parbleu,

je lui en ai donné pour repeindre sa cage!.. Et puis après?...

— Tu prends sans permission!... Tu voles tes parents! clamait ma mère... Voleur et assassin!... Mon fils est voleur et assassin!

— Voyons, ma bonne dame, fit le docteur, calmez-vous, ou nous ne nous y retrouverons jamais! (Et revenant à moi :) Ecoute, petit. Tu as donné à ton ami de la couleur verte dans une boîte?

— Oui.

— Eh bien, un peu de cette couleur verte, qui est un poison violent, a dû glisser dans le fond de sa poche, et comme dans sa poche ton ami trimbalait du pain, du chocolat, un mouchoir, que sais-je moi!... ton ami s'est empoisonné!

Quelque chose d'effroyable m'apparut, toutefois j'écartai l'image et voulus lutter.

— Je ne lui ai pas donné la couleur pour qu'il la mange!

— Vraiment!

— C'était pour sa cage!

— Quand tu me l'auras répété dix fois!

Mais, buté, je n'entendais rien; pareil au naufragé roulé par le flot, j'avais trouvé cette cage et je m'y cramponnais désespérément.

— Je lui ai donné la couleur pour repeindre sa cage. Je le jure... D'abord, c'est lui qui me l'a demandée.

— Si on te demandait de te jeter à la Mouline, le ferais-tu? dit ma mère à qui la situation faisait perdre un peu le sentiment des nuances.

— Mais puisque c'était pour repeindre sa cage!

— En voilà assez! reprit le docteur. Tu as donné à ton ami Musso, en lui disant qu'elle était sans danger, de la couleur... pour repeindre sa cage, c'est entendu! Cette couleur est du vert de Schweinfurth, acéto-arsénite de cuivre, poison des plus dangereux.

— Est-ce que je savais, moi!

— Je l'espère bien!... Ton ami, qui entre nous est un fameux malaicroit, a avalé quelques parcelles de ce poison et si bien fait son compte que je n'ai plus grand espoir de le sauver, là...

Je reçus un coup de fouet dans les jointures, les objets s'effacèrent devant mes yeux, et je m'écroulais, quand le brave homme me poussa sur une chaise :

— Allons, allons... Après tout, tout n'est pas de sa faute, à cet enfant.

— C'était pour sa cage... balbutiai-je encore.

Et je perdis connaissance.

Je me retrouvai dans mon lit, et le premier objet que je perçus fut une tasse dans laquelle ma mère remuait quelque chose avec une cuillère. Au-dessus, deux yeux secs dont l'aspect me terrifia.

— Bois, me dit-elle.

C'était très mauvais, mais je crus opportun de n'en rien dire et m'exécutai.

— As-tu mal?

— Oui.

— Où?

— Là.

Je ne précisai rien, ne souffrant en réalité nulle part, mais, après une telle catastrophe, une douleur me semblait si indispensable, si légitime, que j'aurais cru faillir en m'y soustrayant. Vu l'énormité de mon crime, elle me semblait aussi d'élémentaire prudence; on ne frappe pas l'ennemi désarmé.

— Veux-tu te lever?

— Non, j'ai mal.

— Eh bien, reste!

Glaciale, elle se dirigea vers la porte; je la suivis de l'œil; à l'instant de sortir, elle se retourna, nos regards se croisèrent, et je vis le sien si douloureux, si gonflé de larmes que j'éclatai.

— Maman! criai-je, maman!

Alors, vaincue, elle se précipita, me couvrant tout de ses bras, et moi, si heureux de m'abandonner.

— Mon pauvre petit, disait-elle... Mon pauvre petit, mon pauvre petit!...

Je ne savais que pleurer, elle aussi; nous restâmes longtemps, mêlant nos sanglots; à la fin elle se ressaisit.

— Mon Dieu!.. et papa!...

Mon père était en tournée d'affaires; je frémis à l'évocation de ce retour.

— Ne lui dis pas, maman... ne lui dis pas...

Mais elle reprenait déjà sa plainte, doucement.

— Mon pauvre petit, mon pauvre petit...

Enfin l'heure était venue d'aller aux nouvelles, ma mère sortit, et je restai seul.

C'était donc possible! J'avais fait cela... J'avais empoisonné Musso, moi!...

Em-poi-son-né!... J'épelais et retournais le mot dans ma tête, sans cesse, comme pour mieux me pénétrer de son sens atroce, et forcer aussi un remords que je trouvais lent. Empoisonné!... Le malheureux, alors que je prélassais mon inconscience dans des draps bien chauds, agonisait peut-être dans les siens, lui, ma troisième victime!...

J'étais brisé. La honte, le désespoir et, faut-il le dire aussi, la crainte, battaient ma faiblesse à grands coups. Je ne savais plus, je ne percevais plus, je n'existais plus. Dans le désordre de mes idées, de niaises raisons s'entrechoquaient sans que j'arrivasse à les lier, et toutes les excuses mendiées à ma conscience étaient, au jour brutal du fait, comme des loques au soleil.

J'avais empoisonné Musso...

Trois grands jours durèrent; le docteur ayant supprimé toute visite, on attendait sa venue dans un halètement. Chaque coup de sonnette était un coup de poignard;

ma mère pleurait dans les coins, et j'entendais soupirer mon père à son bureau!

Le pauvre homme!... Devant ma face bourrelée, sa colère n'avait pas tenu longtemps et ses éclats de voix s'étaient apaisés bien vite.

Un soir, le docteur Paulin vint très tard, si tard qu'on ne l'attendait plus. Je le reconnus de loin et compris tout à son air, mais je n'eus pas la force d'attendre la nouvelle; je me sauvai.

On enterra Musso le surlendemain. Je suivis le convoi, raide comme un automate, au retour mes dents claquaient; il fallut me recoucher et les miens s'inquiétèrent. Ensuite, courageusement, j'allai voir M^{me} Musso, prêt à toutes les expiations; je faillis m'évanouir au bruit du timbre, mais elle me reçut doucement et parla de son ton tranquille.

Une odeur de fleurs vieilles emplissait la pièce; quelques roses finissaient de mourir dans un vase que Georges affectionnait. J'en voulus emporter une; M^{me} Musso retint mon bras comme on arrête un sacrilège. Après, elle me reconduisit; son « au revoir » tomba de haut sur ma douleur et j'en sentis le poids; je devinai que nous ne nous reverrions plus.

J'entendis sur mes talons se fermer une porte qu'elle n'ouvrit plus pour personne; recluse, elle végéta dans ses reliques, et mourut inconsolée, l'an d'après.

J'arrête ici ce sommaire d'une enfance désormais close. A dater de ce jour, l'être expansif et batailleur que j'étais devint un adolescent vieillot, à l'âme fripée et solitaire. Assombri, je me confinai dans le silence, et s'il m'arriva parfois encore d'errer sous ses ombrages, du moins la forêt du Verdon n'entendit plus mes cris.

J'achevai les deux ou trois années d'études qui me restaient à faire; puis le temps arriva de songer à l'avenir. Je choisis, sans autre raison, une carrière qui m'éloigne-

rait à tout jamais de ces lieux où par deux fois j'avais donné la mort.

Je manifestai le désir de venir à Paris y poursuivre mon Droit, et mes parents consentirent.

II

Me voici donc à Paris. J'ai dix-huit ans, un passé dont le temps finira bien par effacer la hantise, du courage, peu de besoins, et de l'estomac; pourquoi l'avenir ne m'appartiendrait-il pas?

Je vois sur ma table la photographie de l'être que j'étais à ce lever de ma vie d'homme, et, sous la toison de boucles brunes, jadis orgueil de ma mère, mais déjà bien assagies, je distingue un profil assez fin, un front égal, un œil pâle, bien placé mais sans éclat, sous des paupières malades, un nez court et busqué, une lèvre supérieure proéminente, où pointent les prémices d'une moustache retardataire, une bouche aux lèvres épaisses, volontiers entr'ouvertes sur des dents assez belles, mais écartées, et, subitement, la fuite d'un tout petit menton raté, d'un mauvais petit menton de hasard, qui entache l'ensemble, le tare de sa défaillance.

Muni d'une vingtaine de volumes et de quelques centaines de francs, j'avais déniché, sur les hauteurs du Panthéon, le logis propre à recevoir mes espérances et ma garde-robe. J'occupais en plein quartier latin la chambre banale de l'étudiant pauvre, dix mètres d'un carrelage râpé dont une carpette vagabonde masquait parfois les lacunes et la poussière. Un lit, trois chaises au capiton las, une toilette sévère et une commode, dont le marbre fendu servait de bibliothèque, en constituaient à la fois le luxe et l'indispensable. Devant la fenêtre, dont un océan de toits bleus remplissait l'ouverture, une table en bois blanc, vêtue d'un lambeau de vieux reps, fut résér-

vée à mon travail; elle vit, à ce titre, germer et se flétrir bien des projets.

A droite, à gauche et de tous les côtés, des pièces pareilles étaient habitées par des êtres pareils à moi. J'entendais, à travers les cloisons, le bruit répété de leurs existences identiques; le soir, sous ma porte mal close, de grands rais de lumière filtraient au passage des bougeoirs.

Nul commerce entre nous, chacun vivait sa vie à soi; à peine, de-ci, de-là, un « bonjour » sur la porte, un « pardon » dans l'escalier. Quelquefois, à l'heure des rentrées tardives, des frous-frous plus délicats se mêlaient au bruit des pas dans le couloir. J'écoutais alors, ma curiosité suivait le couple, et, lorsque la clé grinçait à côté, si près que je croyais l'entendre chez moi, j'avais d'irrésistibles distractions, et le travail ou le sommeil me devenaient également difficiles.

Le matin, je marchais une demi-heure sous les arbres du Luxembourg; cela me permettait de digérer à l'aise un chocolat pris dans une crèmerie du voisinage, puis j'allais à mes cours où je piochais courageusement. A midi, je retournais à ma crèmerie; pour quelques sous, on m'y donnait une côtelette passable et un dessert; après, nouvelle promenade au Luxembourg et travail en chambre jusqu'à la nuit.

Le soir, la bibliothèque Sainte-Geneviève était mon refuge d'élection; j'en goûtais le silence, la lumière et cette bonne chaleur administrative dont mes tibias ont gardé l'attendrissement; — du feu pour moi tout seul est un luxe dont je n'ai tâté qu'assez tard. J'y trouvais aussi de bonnes chaises au cuir patiné, et des lectures à l'infini. A la fermeture, je vaguais une heure le long des trottoirs, flânant aux terrasses, et, selon mon humeur ou mes ressources, je procédais à l'expédition de mes affaires de cœur.

Je n'avais, bien entendu, pas de maîtresse; toutes les

raisons, y compris la raison même, me l'interdisaient. D'abord, sans être naïf, j'avais trop peu d'expérience pour être à mon aise avec les filles; leur hardiesse m'effrayait, puis aussi la crainte salutaire de quelques possibles accidents. Enfin, promener des créatures voyantes sur le boulevard et amonceler des soucoupes en leur compagnie ne me procurait aucune joie. Je n'étais certes pas un ermite, mais les paroles d'amour émises par des lèvres qui fleuraient la cigarette du baiser d'autrui n'étaient pas des excitants décisifs à mes flammes; à les ouïr, mon bonheur se traînait, et j'avais des lendemains pleins d'amertume à comparer l'actif de mes félicités au déchet de mes illusions.

Je préférais, si mes aspirations devenaient impérieuses, les confier aux soins de personnes stylées, qui avaient les ongles nets et le sourire permanent. Là, dans des maisons discrètes, où il faisait clair et moelleux, j'évitais les déshabillages et les ablutions malséantes. D'un geste sûr de ma canne, je désignais toujours la personne la plus propice; elle-même s'en montrait ravie et le prouvait par une exceptionnelle diligence; mon délire était bref, mais hygiénique et soigné; en plus, on me disait merci, et je partais entouré de politesses.

A dire vrai, la femme ne me préoccupait guère. J'y pensais le moins possible et ne lui consacrais que les heures où vraiment je n'avais pas mieux. Or, chaque minute de mon temps avait un emploi dont j'étais jaloux.

Je vivais de la sorte une petite existence à mon image, un peu grise, mais ordonnée, sans place pour l'imprévu. Je la vivais quotidiennement, aussi à l'aise dans mes habitudes que le bras dans sa manche; d'ailleurs, j'eus dès l'enfance — et je l'ai encore — une répulsion pour tout ce qui sent la bohème et le débraillé. Jamais je ne pus arborer un béret, ni me donner ces airs crâneurs et véhéments qui sont, paraît-il, un attribut de la vingtième

année. Je portais un melon comme tout le monde et ma cravate n'avait rien d'offensif. Quel que fût mon dénue-ment à certains jours, j'avais la satisfaction de penser qu'il n'y paraissait pas.

Ce qu'on nomme la vertu, non plus que le spectacle de ses adeptes, n'eut jamais rien qui me séduisît; je la trouve illusoire, et eux sans beauté; puis je conçois mal les morales qui oppriment la vie individuelle et nous diminuent; mais, sans hypocrisie, je tiens à ce que les formes extérieures soient sauvegardées, et que rien ne transparaisse de ce qui se passe au dedans. Le plaisir est chose strictement personnelle, sensible en profondeur; il faut lui accorder un tête-à-tête dans sa conscience; l'étaler aux regards d'autrui en abolit vite le mirage, et que devient un transport où participent des tiers?

A ce titre et plus encore que « la vertu », j'exécrais « la bagatelle ». Les niaiseries sentimentales, roucou-lades, couples penchés, promenades à Robinson et le reste, ont toujours eu le don de me porter sur les nerfs. Donner le spectacle de ses transes amoureuses ou raconter au café des aventures, m'a toujours semblé chose inharmonique et haïssable. Jeune, je fis beaucoup l'a-mour; plus tard, j'aimai; quelles que fussent mes folies, leurs violences, je n'en étalai jamais le désordre. Mais ce thème est prématuré...

Je me liai peu; non que je ne trouvasse dans le voisi-nage d'excellents camarades propres à devenir des amis, mais mon passé, cuisant encore, m'imposait une réserve dont je ne me départis que très tard. Une excessive timidité, jointe à la gêne enfantine que me causait un accent de province, faisait le reste. Jamais je ne refusai ma main, non plus qu'un service, mais quelque chose de mon air coupait les élans; les sympathies se lassaient vite au contact de ma froideur. Je fus, ainsi, bientôt le contraire de ce qu'on appelle un causeur, et, sitôt finies les prolixités de la première adolescence, je me renfer-

mai dans le mutisme, et pris l'habitude d'écouter beaucoup et de m'aventurer le moins possible, surtout quand le sujet m'était cher. Si le hasard voulait qu'un tel sujet se trouvât sur le terrain, je me sentais pris d'un trouble extrême; je cédaux moindres raisons, et, pour donner le change, alors, et garder quelque figure, je me lançais dans de faciles plaisanteries sur les thèmes les plus divers et les moins opportuns. On en riait parfois, j'insistais, et, caché sous ce voile ténu, j'arrivais tant bien que mal à sauver ma pudeur.

Au fond, je n'eus de passion réelle que pour les arts. Théoriquement, j'en étais assez averti — j'avais beaucoup de lecture, — mais ne connaissais de chefs-d'œuvre que par ouï-dire. Le Louvre me fut un éblouissement, et les jours que j'y passai furent des meilleurs et des plus nourris de mon existence. Bien que n'ayant aucune disposition pour le dessin (je ne fus jamais capable de donner un sens à un trait), je goûtais l'œuvre d'art et la percevais avec justesse, quelle que fût son époque ou son origine. Je n'y arrivai pas, bien sûr, du premier coup, mais mes progrès furent rapides, et je pus (je le constatai plus tard) m'en entretenir avec agrément, même parmi les artistes; ce sont, quoi qu'on prétende, ceux qui en parlent le mieux.

D'instinct, mes préférences allaient aux écoles sévères et de grand goût, mais j'avais pour la sculpture une prédilection particulière. Voir s'accrocher la lumière et tourner l'ombre sur un bloc de marbre est une jouissance dont mes yeux ne se lassèrent jamais, et que mes mains achevaient avec volupté. Je raffinais très vite, et bientôt à tel point qu'il m'arriva, étant en vacances, de ramasser des cailloux sur la plage et de les garder des heures entières dans ma poche, où mes doigts en savouraient les contours.

En peinture, Holbein et Léonard furent mes premières idoles; le côté volontaire et pénétrant de leur art con-

cordait avec trop de mes tendances personnelles pour qu'il en pût être autrement. Je fus plus rebelle aux grands coloristes; Véronèse et Titien gênaient en moi une sensibilité qu'avaient déformée trop de principes. Je ne désarmai que plus tard, mais leur cédaï pleinement alors et tout heureux d'être conquis. Rubens, lui, m'épouvanta toujours; jamais je ne pus déterminer les dimensions de ce génie; il déborde sur vous comme un drap trop grand et vous empêtre. Van Dyck me déplut; Rembrandt me prit le dernier, alors que je fus mieux averti et plus conscient aussi des ressources d'un métier que j'ignorais.

Aux modernes, je trouvais moins d'attraits. Cela tint sans doute à quelque infirmité de mon jugement, mais je goûtais peu le décousu de leurs tendances; mon besoin de clarté se rebella souvent à la vue d'œuvres où la multiplicité des recherches m'apparaissait comme un désordre calculé; depuis, j'ai mieux senti l'efficace de tant d'efforts. Le beau métier de Delacroix, son ardeur à la fois malade et puissante, les probes et douloureux paysages de Rousseau, les merveilleuses harmonies de Corot, si naïvement subtiles, me valurent des émotions délicieuses et d'essence toute nouvelle. Je dégustai la matière de certains Courbets et rien plus que la façon dont Ingres enferme la forme de son trait ne m'a fait subir la tiédeur d'un corps de femme, le poids d'un sein.

Je mis à ces ferveurs tout l'enthousiasme de mon âge; malheureusement je ne pouvais guère y consacrer que le dimanche; et encore la matinée, car les après-midi furent bientôt requis par les concerts, à quoi je m'adonnai avec une passion non moindre. Là encore, mes goûts me portèrent au style; je pénétrai Gluck de plain-pied; je pris au tracé de sa mélodie un plaisir qui ne s'est jamais démenti.

Ainsi passèrent cinq ou six années, desquelles aucun

souvenir déplaisant ne demeure; elles furent courtes, et ne devaient pas avoir une suite digne d'elles. Je dois, toutefois, convenir que, durant les jours sombres, l'Art fut mon unique et plus sûre consolation.

Après les œuvres, la curiosité me vint de connaître aussi les artistes. J'ignorais tout de leur existence, de leurs méthodes, et, l'imagination aidant, je m'en faisais une idée à la fois excessive et incomplète; approcher d'eux n'était pas difficile; j'avais, à ma porte même, un petit café où plusieurs fréquentaient. Je pris l'habitude de m'y rendre; mais je fus tout d'abord interloqué par la bande de Toulousains sur quoi je tombai. Ils étaient là une demi-douzaine de gaillards poilus et débraillés dont les allures et les propos n'étaient rien moins qu'attrayants. Je ne voulus pas rester sur une impression superficielle, et je m'insinuai dans leur conversation. Ils m'y reçurent avec la bonne familiarité d'ouvriers qui ont en poche leur quinzaine, et j'y répondis de mon mieux; je perçus bientôt l'écart qui séparait nos natures; la leur toute d'expansion et de vaillance, la mienne étriquée, timide et honteuse vaguement.

Quatre étaient sculpteurs, deux peintres, et le dernier architecte; l'aîné n'avait pas plus de vingt-cinq ans.

Nous n'échangeâmes tout d'abord que des propos vagues; mais entre jeunes gens, les thèmes à discussion ne manquent jamais; aussi, gagné par la chaleur du milieu, me laissai-je aller à leur exposer quelques-unes des théories qui m'étaient le plus chères.

A d'imperceptibles sourires, je devinai qu'elles n'avaient point l'heur de plaire; évidemment je retardais; mais on ne me le fit pas trop sentir, et je fus, moi, sensible à la délicatesse. La discrétion même et le tact avec lequel on fit des objections me rassuraient tout à fait sur l'éducation et la qualité d'esprit de mes contradicteurs. J'avais, malgré leur apparence, affaire à des raffinés qui, dès qu'une pensée généreuse était en l'air,

savaient se tenir et faisaient montre de gentilhommérie.

Je ne voulus pas demeurer en reste, et je mis toute la modestie possible à mes propos; je n'avais, d'ailleurs, pas à émettre de prétentions et sus m'en garder.

La conversation tomba sur une exposition alors ouverte, à laquelle tous ou presque avaient participé. J'y étais allé quelques jours auparavant et n'en avais pas ressenti grande impression, quels que fussent mon bon vouloir et mes efforts; aussi abordai-je le sujet avec une prudence qui se devine. J'usai de tous les euphémismes, mais ne déguisai point la gêne que ces œuvres m'avaient causée. Je ne leur reconnaissais ni agrément de couleur, ni sens de la ligne, ni signification plastique; or, étant donné l'intransigeance de mes conceptions, l'absence d'une seule de ces qualités suffisait à retirer à l'œuvre toute sa valeur.

Nous discutâmes longuement; point n'est nécessaire de relater ici nos arguties. Je me défendis de mon mieux, mais ces messieurs avait beau jeu à me confondre et n'y manquèrent pas. Un, particulièrement, un sculpteur, nommé Mingrel, qui parlait d'abondance et soulignait chacun de ses mots d'un geste identique du pouce, comme s'il le voulait modeler, m'écrasa du bruit de ses raisons et me réduisit au silence sans me convaincre. Il parlait des droits imprescriptibles de l'artiste, des conventions, de l'Institut et de la « Boté », sur un ton qui me le rendit presque aussi antipathique que ses idées. Je le jugeai sans talent, ce qui ne l'empêcha pas de faire une brillante carrière et de rassembler, chaque année, tous les honneurs et commandes disponibles, tant en province qu'à Paris.

Un autre, sculpteur aussi, mais de race plus fine, mêla quelques propos au tohu-bohu de nos paroles, et j'en notai l'élégance au passage. C'était un grand garçon assez maigre et d'aspect délicat; la pointe fine d'une barbiche noire allongeait l'ovale de son masque, que dorait

le regard de ses deux beaux yeux doux. Il se nommait Darnac et ses façons révélèrent un homme policé; je vis à son doigt briller l'écu d'une chevalière, et, bien qu'un tuyau de pipe émergeât de son veston, il avait de la tenue, du linge et des ongles soignés.

Malgré certaines réserves, je compris qu'il n'était pas hostile à mes vues et qu'il appréciait, comme moi, la belle discipline des grandes époques. A son confrère qui invoquait « les principes » et parlait de liberté comme un fonctionnaire à des comices, il opposa que, selon lui, la liberté, liberté d'expression s'entend, était peut-être une bonne condition de travail pour l'artiste, mais pas une condition essentielle du tout. Le prouver n'était pas difficile, mais, au premier mot, l'autre haussa la voix, tonnant contre l'école des Beaux-Arts, Rome et les « pompiers », et si bien que du geste, et non sans hauteur, Darnac l'invita au silence, lui jetant pour pâture un « vous avez raison... » qui remplit d'aise ce fâcheux et me plut à moi infiniment.

J'affectai dès lors de le prendre pour interlocuteur, et je sentis que nous nous reverrions avec plaisir. La conversation n'avait rien de concerté, en sorte que je ne risquais de blesser personne; c'était plutôt un échange d'aperçus lancés au petit bonheur entre deux bouffées et sans réflexion.

Cependant, pour ne rien presser et obéissant aux lois qui me firent toujours agir de même, j'évitai de venir pendant toute une semaine au petit café, puis, un jour, j'y rentrai, feignant une grande surprise à voir Darnac assis devant un boc. Après quelques banalités de forme, il me questionna sur mes études et sur l'intérêt que j'y pouvais prendre; je saisis l'occasion, je lui fis du Droit romain un panégyrique qui le stupéfia. Je craignais, en effet, que sur le chapitre Beaux-Arts mon infériorité ne s'accusât et j'avais la coquetterie de me faire valoir. C'était pur enfantillage (et j'ai gardé ce travers)

de me mettre en frais pour conquérir les hommes, alors qu'auprès des femmes j'étais très vite sans moyens.

Nous effleurâmes ainsi divers sujets, et je fis en sorte qu'il n'eût pas de moi trop mauvaise opinion. Emporté par ma sympathie, j'aurais volontiers prolongé tard la soirée, — d'autant que, par bonheur, aucun de ses camarades n'était venu — lorsque, toujours possédé par le démon singulier que j'ai dit, je saisis l'instant qu'il me parlait avec une gentillesse particulière pour briser la conversation et prendre mon chapeau. Il en parut surpris, nous nous serrâmes la main et je partis.

Dehors, je me trouvai tout décontenancé dans le froid et, n'ayant rien de mieux à faire après ma sottise, je gagnai mon lit d'assez méchante humeur.

De nouveau, je restai plusieurs jours sans le voir. Lorsque je passais devant la porte du café, j'affectais d'y jeter un coup d'œil, et, sitôt certain de la présence de Darnac, qu'il fût seul ou accompagné, un mouvement invincible m'emportait ailleurs.

Je me sentais pris pour ce garçon d'un goût très vif, et rien ne m'eût plus comblé que sa compagnie; c'est précisément ce qui fit que je l'évitai. Un jour même, son œil surprit le mien alors que je regardais à travers les vitres de l'établissement, et je lui vis manifester un étonnement si heureux que je me sauvai comme si j'eusse été pris en flagrant délit de mauvaise action. Telles étaient les sautes de mon cœur.

Je retournai visiter la petite exposition et y cherchai son envoi. C'était un bas-relief, représentant, grandeur nature, une tête de femme vue de trois quarts et assez fort inclinée. Le haut du crâne, faisant saillie, couvrait la joue d'une ombre dont je compris la belle mesure; en dessous, l'épaule mettait un accent de lumière souligné par quelques indications de linge, assez sommaires, mais dont l'inachevé faisait valoir la grâce plus assouplie des chairs. La vague d'un sein fuyait en se mourant dans

le fond, sans que, à l'encontre de tant de ses collègues, l'auteur y eût insisté. Je lui en fus reconnaissant, et aussi d'avoir conçu son travail d'un bloc, de façon que les plans et les dimensions fussent d'abord perceptibles et expressifs par le jeu simple des lumières. J'étais vraiment en présence d'une œuvre de plastique pure et qui n'agissait sur l'esprit que par sa forme, ses volumes et son calibre.

Je constatai tout cela avec un plaisir absolu, et je constatai du même coup combien nos sentiments dominant vite notre raison. J'avais, quinze jours plus tôt, tourné autour de ce plâtre sans en être ému plus que par aucun de ses voisins; depuis, le hasard m'avait fait rencontrer l'auteur, et, le charme de sa personne agissant, je découvrais à ses moindres intentions des buts et un sens qui me ravissaient. Toutefois, une inquiétude me vint; je voulus connaître le titre, et cherchai au catalogue. J'appréhendais quelque sensiblerie. — « Réverie... », « Extase... », ou autre banalité; je fus vite rassuré par la simple dénomination : « Etude. » J'étais fixé.

J'achevai ma visite et jetai un coup d'œil au reste des sculptures et toiles exposées; aucune n'accrocha mon désir, et je me dirigeais vers la porte, lorsqu'une main s'abattit sur mon épaule.

— Eh bien... On vous y prend!

C'était Darnac, lui-même, accompagné de deux amis, Mingrel et un autre.

Je me sentis rougir et balbutiai de vagues choses qui ressemblaient à des excuses.

— Je vous garde, me dit-il... Allons, vous allez nous dire ce que vous pensez de nos produits.

Et, passant son bras sous le mien, il fit le geste de me ramener dans la salle. Son contact augmenta mon trouble, je me vis tout près d'être ridicule. Pour y parer, je me dégageai doucement et prétextai un rendez-vous.

Il insista, j'en fis autant.

— Dommage, fit-il.

Je m'excusai encore et nous nous quittâmes. Je n'avais pas le dos tourné que je regrettais ma sottise. Je songeai même à rebrousser chemin, à courir à Darnac, à lui dire tout haut combien j'aimais et sentais son œuvre, sa personne et son talent. Mais je n'en fis rien, bien entendu; au contraire, je partis sottement et pressai même le pas, comme si j'eusse craint que l'on me poursuivît.

A réfléchir, mon cas était assez analogue à celui des amoureux timides qui errent sous les fenêtres, ramassent des bouquets, collectionnent les vieux gants, mais s'effondrent à la pensée que l'objet de leurs vœux pourrait le savoir.

A quelques mois de là, je fus rappelé brusquement dans ma famille. Le ton de la dépêche ne laissait guère d'illusions; je devinai qu'il s'agissait de ma mère dont la santé perdue ne se maintenait depuis longtemps qu'à force de soins. Je bouclai ma valise et n'arrivai que trop juste, hélas! pour être témoin d'une agonie.

Par bonheur elle fut courte et, de tant de douleurs, j'évitai du moins celle d'assister à ses souffrances. Je passai dix jours funèbres dans cette ville élue par la mort, et les rares sorties que j'y fis n'éveillèrent en moi que d'amers souvenirs.

Je revis les trois fenêtres d'Hubertin, mais elles étaient emplies par le chant d'une voix étrangère. Je revis la Mouline, le petit mur, et la place exacte... Je revis la galerie de Musso, toujours aussi noire et délabrée; parmi des linges qui séchaient, je vis luire les cheveux blonds d'une jeune fille.

La petite place me parut rétrécie, le kiosque avait disparu, le vieil homme aussi. J'allai au Verdon, et fus étonné de le trouver si près; deux belles maisons blanches à quatre étages se carraient à l'endroit où jadis nous tirions nos plans de campagne; des êtres inconnus cir-

culaient, parlant haut, comme s'ils eussent été chez eux.

Mon père avait cédé son commerce l'année d'avant; je ne reconnus plus la boutique. Les trois antiques arcades avaient fondu en une seule, où, derrière une glace de cinq mètres, un amas de produits allemands aux noms barbares remplaçaient les si belles couleurs d'autrefois. La devanture était repeinte; par la porte entr'ouverte je jetai un regard à l'intérieur. D'un comptoir chargé de fioles, un monsieur se détacha et vint au jour, sa face ne m'évoqua rien, nous nous regardâmes sans nous comprendre.

Le voisinage était bouleversé; un grand café plein de bruit remplaçait à lui seul la pharmacie, le bottier, et le confiseur, chez qui je plaçais mes économies. A l'angle de la rue Meunière, j'hésitai, perdu devant des démolitions.

Mon père avait beaucoup vieilli; je le remis aux soins d'une sœur qu'il avait; elle vint prendre la place de ma mère et lui maintint de la sorte une apparence de foyer. Je le quittai néanmoins dans d'assez tristes dispositions, mais il ne tenta pas de me retenir. Sans doute, comme beaucoup de gens âgés, préférerait-il vivre de ses souvenirs et les garder intacts dans leur cadre; la présence d'un autre les eût altérés; or, six années d'éloignement m'avaient rendu presque étranger à ses yeux. Je sentis la nuance; d'ailleurs, j'avais ma tâche et ses obligations.

Je revins donc à Paris après ce lamentable entr'acte. Un peu de bien que m'avait laissé ma mère me permit de prendre un logement moins exigü; je le choisis rue de Verneuil, dans l'aile d'un ancien hôtel; j'eus ainsi deux pièces et un cabinet dont les fenêtres donnaient sur les restes splendides d'un jardin. Au printemps, un tilleul centenaire s'y balançait à frôler mes persiennes; les oiseaux venaient jusqu'à ma table de travail.

Ce changement m'éloigna de mon ancien quartier et fit que les occasions de rencontrer Darnac deviendraient plus rares. Je l'avais revu presque dès mon retour, et l'à-propos de son accueil m'avait touché. Je le mis au courant de mes projets, et le conduisis voir mon logis avant de conclure. Il en fut enthousiasmé et m'engagea vivement à ne point surseoir; nous passâmes une heure ensemble et ce fut assez pour qu'il achevât de me conquérir. Il me fit promettre d'aller à son atelier et je m'y engageai. J'en brûlais d'envie, mais pour rien au monde ne l'eusse osé faire de mon chef. Ainsi je me trouvais obligé, et tout de suite voulus prendre jour. Nous convînmes du mardi d'après.

Mes études proprement dites étaient terminées. Je les avais fait durer plus que le temps légitime et m'étais, en les poursuivant, un peu meublé l'esprit; il fallait néanmoins prévoir l'avenir et chercher à mon activité des directions plus précises.

Le Droit strict et ses applications avaient cessé de me plaire; je ne me sentais aucune aptitude à devenir juriste, et les incursions que je fis dans le domaine des arts portèrent à ce goût chancelant le coup définitif. Malheureusement, bien que ma nouvelle situation m'eût donné quelque indépendance, l'appoint n'en était pas tel qu'il me fût permis de négliger les questions pratiques. Je dus donc me mettre en quête d'un emploi.

J'avais toujours envisagé qu'il me deviendrait nécessaire de gagner ma vie, mais n'avais jamais mis à l'examen de cette idée qu'une sorte d'attention vague, et les générosités que je devais aux miens n'y étaient pas un stimulant bien vif. Je vis donc avec un esprit plutôt maussade surgir cette obligation; à tout hasard, je résolus de demander conseil à Darnac.

Donc, au jour dit, je gagnai son atelier. Je le trouvais tel qu'on pouvait l'attendre de son goût, c'est-à-dire

fort simple. Malheureusement, dès l'entrée je vis que je n'y serais pas seul, et j'en ressentis un gros désappointement. Deux personnes étaient là; elles paraissaient intimes avec Darnac, qui leur faisait les honneurs; cela suffit pour me faire bouder; je répondis à peine à son salut. Il me présenta, mais c'est tout juste si je dévisageai les gens, un monsieur et une dame qui, du reste, partirent peu d'instants après mon entrée.

Je ne cachai point mon plaisir de ce départ; peut-être l'exprimai-je trop haut; mais, par un travers naturel, je me sentais vis-à-vis de Darnac porté à d'autant plus de familiarité que j'avais mis de sauvagerie aux premiers contacts. Je me livrai à lui, d'abondance, et sans percevoir ce que de tels écarts pouvaient faire supposer; il fut exquis néanmoins, et me reçut avec une grâce parfaite. Je vis divers morceaux qui augmentèrent encore l'estime que j'avais pour son talent; je le lui dis, mais afin de bien noter le sens que je comptais donner à nos relations, j'aventurai quelques critiques, et les fis porter sur les questions d'esthétique générale plus encore que sur celles de métier; ce fut un sujet qui nous entraîna promptement; au cours de la discussion, Darnac, un peu échauffé, me mit en présence d'une terre qu'il tenait cachée dans ses langes, à l'abri d'un rideau.

J'exultai à la pensée qu'il la découvrait pour moi seul et que ses visiteurs ne l'avaient pas vue; d'autant que par son importance elle dépassait tout ce que je connaissais de lui. Je sentis aussi qu'il ne conviendrait pas d'en parler hâtivement; après donc avoir bien tourné tout autour, j'exprimai le désir de la revoir une autre fois, afin, dis-je, de bien affirmer l'impression que j'en avais et sur laquelle je voulais réfléchir.

La vérité est que j'avais été saisi du premier coup et de la façon qui ne trompe pas; mais, pour que mes avis prissent du poids, je croyais habile de les faire désirer.

Voilà du moins comment j'interprète les faits à distance. Peut-être n'est-ce pas tout à fait exact, et faudrait-il voir dans ma conduite une manifestation de cette réserve peureuse dont j'ai parlé, et qui me décontenança toujours lorsque j'avais à m'exprimer sur une question qui me tenait aux entrailles.

De fil en aiguille, j'exposai mes soucis à Darnac.

— Pourquoi n'écrivez-vous pas? me dit-il,

Je n'attendais pas cette suggestion, mais, très au fond, je crois bien que je l'espérais; cependant, et non pas seulement pour la forme, je me récusai, protestant de mon indignité.

— Bah! me dit-il, tout le monde écrit, et tout le monde n'a pas des idées comme les vôtres.

Je lui fis valoir que ce qu'il nommait « mes idées » constituait un faible capital, sans intérêt pour personne, et bien incapable, en tout cas, de me fournir des revenus.

— Qui sait! dit-il... Et brusquement : — Pourquoi diable avez-vous fait cette tête lorsque je vous ai présenté à Montessac? Il est directeur d'une revue où vous pourriez facilement caser de la copie. Ça vous dégrossirait toujours, en attendant mieux.

— Quelle revue?

— *Le Parthénon*. Vous connaissez?

— Je crois bien.

— Ça peut s'arranger; d'ailleurs, tout s'arrange. Je m'en occuperai. Comment trouvez-vous sa femme?

Des épaules je fis signe que je n'en savais rien.

— Bien jolie et bien intelligente.

Je dus avouer que je ne l'avais pas regardée.

— Au fond, c'est elle qui mène les affaires de son mari... Dites donc, reprit-il, fabriquez-moi quelque chose sur l'Art, quelque chose de pas trop long... je le lui remettrai.

De nouveau j'esquissai de timides réserves.

— Oh! ça ne vous rapportera pas lourd, rassurez-

vous, mais c'est une excellente entrée en matière. J'appuierai; si je dis à Montessac de marcher, il marchera. Entendu?

Le brave garçon y mit tant de chaleur que j'acquiesçai. Je m'engageai à lui livrer le manuscrit la quinzaine suivante.

Nous causâmes encore quelque peu, puis je le quittai, la cervelle en travail d'un sujet.

Après beaucoup d'indécisions, je choisis celui de : *La sensualité exprimée par le trait*. J'avais observé, au cours de maintes discussions, que les peintres et même les sculpteurs semblaient dénier à la ligne toute valeur autre qu'évocatrice de silhouettes, architecturale par conséquent. Selon eux, la couleur, en donnant aux objets ou êtres représentés leur qualité de substance et leur pulpe, avait seule pouvoir d'éveiller le désir des sens. Comme si le fléchissement d'une hanche ou d'un sein n'était pas aussi suggestif, en son strict contour, que les nuances, fussent-elles infinies, de la peau!

J'entrepris d'exposer la chose, et l'appuyai d'exemples définitifs, ce qui me conduisit à pondre une trentaine de pages dont je ne fus pas trop mécontent. Je les polis, lus et relus un nombre invraisemblable de fois, puis, un peu ému tout de même, je m'acheminai chez Darnac, mon rouleau sous le bras.

Je frappai à sa porte; au lieu d'ouvrir directement, je l'entendis demander qui j'étais. Je dis mon nom, il me fit entrer, et je compris la précaution. Le modèle posait, une jolie fille aux formes graciles dont la blancheur illuminait la pièce. Je fis mine de battre en retraite, mais Darnac me rassura.

— Ça ne fait rien, dit-il.

Et au modèle :

— Monsieur est artiste.

Ce qui n'alla pas sans me flatter un peu.

— Vous avez l'affaire?

— Je montrai mon paquet.

— Content?

— Peuh!...

— Nous allons voir ça.

— Travaillez, travaillez, lui dis-je. Je ne voudrais pour rien au monde vous déranger. Et j'allai m'asseoir à l'écart.

Darnac continua quelques minutes, puis, satisfait sans doute, suspendit la séance.

Le modèle était juché sur une table assez élevée. Pour en descendre il fallait une aide, je vis qu'elle la cherchait de l'œil. J'étais à portée. Par un mouvement bien naturel, je lui tendis la main.

Ses jolis yeux d'animal doux me remercièrent d'un regard charmant, mais, par inadvertance, elle manqua l'appui; je tentai de la rattraper; je la manquai à mon tour; bref, elle tomba, et si affreusement, que son pauvre corps nu s'en vint donner en plein sur le poêle rougi. Elle poussa un horrible cri; sa chair grésilla, tandis qu'en l'air montait une fumée nauséuse.

Un instant elle parut comme soudée au fer, puis, cédant au poids, elle s'en détacha et roula inanimée sur le sol.

Je restai stupide! La soudaineté, la folie d'une telle chose m'ôtaient tous moyens... Darnac se précipitant fit que je me ressaisis; à nous deux nous ramassâmes la malheureuse et l'étendîmes sur un canapé.

Je ne sais trop de quel secours je pus être et, dans ce désarroi, je fus au-dessous de moi-même; j'errais de-ci, de-là, encombrant Darnac de ma maladresse et de ma personne. Il y coupa court un peu sèchement.

— Cherchez une voiture, voulez-vous?... Je vois qu'elle ne reprend pas connaissance. Vous allons la conduire à Necker où j'ai des amis.

Je saisis l'occasion, heureux d'échapper au moins à la vue de ce cauchemar. Quelques instants après, nous

sonnions à la porte de l'hôpital. Vu l'urgence, la pauvre enfant fut admise sans formalités; nous l'avions tant bien que mal roulée dans des couvertures, et tout le long du trajet sa tête ballotta sur mes genoux. Nous la remîmes aux soins d'un interne et, notre présence n'ayant plus d'objet, nous regagnâmes l'atelier.

Je restai muet durant le parcours, et mon silence concordait trop avec la situation pour qu'il pût être suspect. A Darnac, la hantise de ce drame pesait aussi; nous cheminâmes tous deux le cœur serré.

Je comptais donc une victime de plus! Car pas une seconde je ne doutai que ce malheur ne fût dû à mon fatal pouvoir. L'horreur m'enlevait la raison. La funèbre liste s'allongeait. Inconsciemment j'évoquai ce martyrologe, et, des limbes où dormait leur souvenir, resurgirent de pâles figures.

Vincent!... J'ai senti ta main là!... Hubertine!... le cercueil de Musso!... sa mère!...

— Comment s'appelle-t-elle? dis-je, pour parler.

— Jeanne Bargueil, répondit Darnac, comme si lui aussi sortait d'un songe.

— Elle a des parents?

— Une mère. Je l'aviserais.

— Elle est honnête?

— Très.

Je ne sais par quelle étourderie je fis une aussi sottise question. Le ton de Darnac m'en souligna l'inconvenance. Je tentai de me rattraper, gauchement :

— Il y a des jours calamiteux, lui dis-je, c'est à pleurer!

— Que voulez-vous?

— A bientôt.

Il me tendit deux doigts, et nous nous quittâmes.

FÉLIX VALLOTTON.

(A suivre.)

REVUE DE LA QUINZAINE

LITTÉRATURE

Adolphe-Jacques-Dickman : *Le rôle du surnaturel dans les chansons de geste*, Edouard Champion. — R. Yve-Plessis : *La psychose de François Villon*, Jean Schemit. — François de Vaux de Foletier : *Galiot de Genouillac, maître de l'artillerie de France*, Auguste Picard. — Dr William Nicati : *Rabelais, notre Maître*, Editions Quo Vadis, Marseille. — Mémento.

Après les Allemands qui se complaisent en enquêtes minutieuses, en classifications de tous genres et qui cataloguèrent, avec une rare patience, les diverses catégories du **Surnaturel** apparaissant dans les **Chansons de geste**, M. Adolphe-Jacques Dickman, se plaçant à un point de vue plus général, examine à son tour le rôle de ce surnaturel dans cinquante-six de ces chansons. Imaginez un instant quel labeur immense a dû fournir cet auteur pour alimenter en faits son volume, de proportions modestes. Il nous résume tout d'abord — et c'est là un chapitre très précieux de ce volume — la matière de ces cinquante-six chansons. Chacun de ces résumés contient dans sa brièveté l'essentiel du poème et permet de mieux situer les commentaires, les explications et les exemples subséquents. Nous avons ainsi, sous les yeux, à peu près tout ce qui nous est resté d'important du moyen âge littéraire et épique. M. Adolphe-Jacques Dickman emprunte d'ailleurs aussi aux historiens dont quelques-uns, sinon tous, accueillirent volontiers dans leurs récits les manifestations du surnaturel.

Qu'entend par surnaturel M. Adolphe-Jacques Dickman ? Son chapitre de définitions nous l'explique. Le surnaturel, pour lui, ce n'est point la notion que nous en pouvons avoir dans le présent, mais la notion qu'en eurent les gens d'autrefois. Le saut par un cheval d'un obstacle de cent pieds, une prouesse extraordinaire, la force prodigieuse d'un héros, tout cela nous apparaît comme surnaturel, mais était autrefois considéré comme natu-

rel. Par contre, nos ancêtres découvraient un miracle ou voyaient le doigt de Dieu dans mille faits de la nature fort explicables aujourd'hui.

Il y a deux genres de surnaturel dans les chansons de geste, le *surnaturel chrétien* et le *merveilleux*. Le premier comprend « les croyances et les manifestations de la foi », le pouvoir des sacrements, des rites, des reliques, de Dieu, des saints et des anges, celui de Satan, les miracles, les songes, les visions, toutes les interventions de l'au-delà, supposées par des âmes fortement imprégnées de religion.

Le merveilleux tire sa source des traditions populaires, des légendes, de l'Orient vu à travers les récits des croisés, de la Bible, des vies des saints, etc... Il prend dans les chansons de geste mille formes diverses. Celles-ci, en effet, sont pleines de héros extravagants et pittoresques, de géants, de nains, de magiciens, de fées, de dragons et autres monstres, d'êtres ravissants ou hideux, d'armes aux vertus surprenantes, de vêtements de fabuleuse beauté, de châteaux et de palais resplendissants, etc...

Souvent le surnaturel se mêle au merveilleux. Mais le premier correspond à un état d'esprit, tandis que le second ajoute à la chanson un attrait, semble plutôt y intervenir à titre de moyen littéraire.

M. Adolphe-Jacques Dickman nous donne, dans un style clair, une bonne analyse synthétique de la valeur intellectuelle et morale des chansons de geste. Puis il examine, dans chacun de leurs éléments, le surnaturel et le merveilleux. De nombreux exemples et citations accompagnent cet examen. L'index qui termine son volume permet de se référer aisément aux chansons et de connaître tout de suite quelles d'entre celles-ci mettent en scène tels êtres ou tels objets merveilleux, des magiciens, des fées, ou, encore, la Vierge, les saints, etc...

Le peuple ajoutait-il foi au merveilleux ou bien en recevait-il simplement quelque plaisir d'esprit ? Il semble probable qu'il restait, malgré sa piété, fortement réaliste. Les chansons de geste d'ailleurs, dans leur généralité, conservent un fonds réaliste sur lequel se greffent les mythes, les légendes, les imaginations fantaisistes des poètes.

A la fin du moyen âge, au cours du xv^e siècle, le merveilleux, sinon le surnaturel, tend à disparaître de l'œuvre littéraire. Villon

ne s'en préoccupe guère et ce n'est point par les procédés de ses devanciers qu'il charme ses lecteurs. Ce curieux personnage n'ose tout à fait proscrire la religion de ses écrits, mais il ne l'y fait intervenir que par nécessité absolue. Il est, lui-même, fort épicurien et entièrement attaché aux vérités matérielles.

Représente-t-il son temps? On le scutiendrait malaisément. Les courants d'idées de ce temps, comme l'a démontré M. Pierre Champion dans son *Histoire poétique du XVe siècle*, ont été enregistrés par des écrivains moins illustres. Villon ne chante que lui-même, ne s'intéresse qu'à lui-même. M. R. Yve-Plessis, dans une étude fort pénétrante : **La psychose de Villon**, tend à nous démontrer qu'il fut un dégénéré.

Cette dégénérescence, il la dut tout d'abord à « l'épuisement héréditaire » de plusieurs générations de « meurt de faim » qui le précédèrent dans la vie. En l'absence d'un portrait authentique du poète, qui donnerait quelques indices physiques, M. R. Yve-Plessis interroge le *Testament* et surprend, dans plusieurs passages de cette pièce, l'aveu que Villon était atteint d'atopécie, « stigmaté infailible de dégénérescence » et de sénilité précoce. Les atopéciques sont, en général, des êtres de caractère changeant. M. Yve-Plessis croit devoir attribuer à cette tare congénitale la versatilité de Villon, dont il montre de nombreux exemples dans sa vie.

Son étude, fort bien conduite jusque-là, nous paraît aboutir, au chapitre IV, à quelque exagération. Le coup de dague décoché par Villon à Philippe Sermoise ne nous semble nullement être la conséquence d'une impulsivité morbide, mais simplement l'acte d'un individu en état de légitime défense. La fuite du garnement, ses aventures postérieures, la nécessité où il se trouve d'arpenter les routes et de se livrer au brigandage, décèlent peut-être chez lui de l'automatisme ambulatoire, de la « dromomanie », mais surtout un désir naturel de se mettre à l'abri des vindictes de la justice.

M. Yve-Plessis découvre, dans la suite de son curieux travail, que Villon est un « claustrophobe », c'est-à-dire un homme ayant la « terreur des endroits clos », un amoral, un psychasthénique à la volonté chancelante, et que le culte du moi détermine en définitive tous ses gestes, encombre tous ses écrits. Tant de déficiences mentales et physiques n'empêchent pas ce garçon de

manifestent grande souplesse d'intelligence, ne paralysent point son génie naturel, mais se reflètent dans son œuvre et provoquent ses excès. « Célébrons, glorifions, révérons l'artiste sans nous offusquer de l'homme », nous conseille M. Yve-Plessis à la fin de son travail de psychiatre impitoyable. Peut-être ne contribuera-t-il pas beaucoup à propager cette vénération.

Au sortir de ce travail, c'est un réconfort que de lire l'étude consacrée par M. François de Vaux de Foletier à **Galiot de Genouillac**. Vous ne connaissez peut-être pas beaucoup Galiot de Genouillac. Apprenez donc à le connaître. Il appartient à une famille considérable dont son biographe eut peut-être le tort de trop détailler les titres de gloire dans son premier chapitre. Un tableau généalogique eût été préférable et plus clair. Il fut l'officier préféré, le compagnon et le familier de Charles VIII et de Louis XII qui, trouvant en lui un ferme soutien de leurs couronnes, lui prodiguèrent les bienfaits, l'enrichirent d'emplois et de biens. Toutes les guerres de ce temps procurèrent au vaillant guerrier des occasions de prouesses. On le vit partir pour la Croisade et occire un de ces Turcs prodigieux que M. Dickman range parmi les personnages merveilleux des chansons de geste.

Plus tard, Galiot de Genouillac occupa l'emploi de grand maître de l'artillerie. Il administra ce domaine avec activité et savoir et rendit redoutable pour l'ennemi cette arme où il excellait. M. François de Vaux de Foletier nous fournit sur l'organisation de l'artillerie des renseignements du plus vif intérêt. Il montre la difficulté des mouvements de guerre à cette époque où 35 chevaux étaient nécessaires pour véhiculer une pièce. C'est Galiot qui conduisit et dirigea l'artillerie à Marignan sous François I^{er}, lequel professait grande estime pour lui. Au cours de cette bataille, pour la première fois, l'artillerie joua un rôle de premier plan et, en définitive, assura la victoire.

M. de Vaux de Foletier suit ainsi Galiot de Genouillac de guerre en guerre, découvre son rôle éminent au Camp du Drap d'Or, à Pavie, etc..., nous le présente à la cour et dans sa famille, bref lui restitue son importance véritable, un peu trop oubliée. Son livre, illustré de belles planches, enrichi d'un appendice et de notes abondant en documents inédits, procurera de l'agrément aux curieux qu'intéresse une belle carrière militaire.

Ceux qui préfèrent se livrer aux spéculations de l'esprit se di-

vertiront grandement à lire **Rabelais notre maître**, ouvrage que M. le Dr William Nicati vient de consacrer à l'œuvre et à la doctrine du puissant écrivain. M. le Dr Nicati, acquis au Pantagruélisme, « qui est certaine gaieté d'esprit confite en mépris des choses fortuites », est un ardent disciple du Chinonnais. Son livre, écrit dans une fort belle langue tout imprégnée de la langue rabelaisienne et émaillée de citations choisies avec bonheur, ne laisse pas un instant l'attention en suspens. Il a pour dessein de découvrir la pensée profonde du philosophe sous la symbolique dont celui-ci l'enveloppa, de « saisir le vrai visage du discours sous le masque fallacieux du récit ».

M. le Dr Nicati voit dans *Pantagruel* l'ouvrage essentiel du maître. Pantagruel et Panurge sont, à son avis, les deux faces de l'esprit humain. Rabelais fit de l'un un géant parce qu'il représente les aspirations insatiables de cet esprit, de l'autre un personnage ordinaire, ingénieux, matois, fripon, plein de faiblesses, parce qu'il figure les moyens réduits dont cet esprit dispose devant les embûches de la vie et aussi devant les mystères de la connaissance. Le voyage de circumnavigation polaire que les deux compères entreprennent de concert n'a d'autre intention, au dire de M. le Dr Nicati, que de montrer « les difficultés extérieures que rencontre l'esprit humain », tour à tour aux prises avec les obstacles d'ordre social ou matériel, avec la méchanceté et la sottise, « dans la formation de son jugement ».

Le commentateur suit pas à pas leurs aventures et sait discerner dans chacune de celles-ci leur signification morale et les allusions qu'elles font aux événements du temps. Nous ne pouvons, faute de place, l'accompagner dans sa lumineuse démonstration. Examinant le Ve livre de *Pantagruel*, il en dégage les éléments biographiques que Rabelais voila sous les allégories. Il étudie, en outre, la philosophie et la morale de l'écrivain. Son dernier chapitre, consacré au « comique » rabelaisien, semble moins heureux que les précédents. Bien des travaux remarquables, dus à la plume de M. Abel Lefranc ou de ses collaborateurs, ont éclairci les mystères de *Pantagruel*. Le petit volume de M. le Dr Nicati en tient probablement compte. Son essai d'interprétation démontre qu'un artiste cohabite en lui avec le savant, le philosophe et le pantagruéliste.

MÉMENTO. — M. A. Maloigne a récemment publié, sous le titre :

Jacques Grévin. Sa vie. Son œuvre (Laval, Impr. Barnéoud), une brochure qui nous fait l'effet d'être une conférence. Ce travail semble être un simple résumé de la thèse de M. Lucien Pinvert sur le même sujet. Nous n'y avons découvert aucun document nouveau. — Nous ne pouvons malheureusement que signaler les ouvrages suivants, tous de même nature, et généralement traduits avec beaucoup de soin : *Le Roman de l'Écoufle*, de Jean Renart, mis de rime ancienne en prose nouvelle par André Mary (Boivin, édit.) ; *Mélusine ou la fée de Lusignan*, de Jean d'Arras, adaptation en français moderne par Louis Stouff (Librairie de France, édit.) ; *La Légende des trois Compagnons, Vie de saint François d'Assise, par frère Léon, frère Ange, frère Rufin*, traduite du latin par l'abbé Louis Pichard (L'Artisan du Livre, édit.) ; *Le Merveilleux voyage de saint Brandan à la recherche du paradis*, légende latine du IX^e siècle, renouvelée par Paul Tuffrau (L'Artisan du Livre, édit.).

ÉMILE MAGNE.

LES POÈMES

Paul Eluard : *Capitale de la Douleur*, « Nouvelle Revue Française ». — Marcel Sauvage : *Libre-Echange*, « les Cahiers du Sud », Marseille. — Pierre-Jean Jouve : *Nouvelles Noces*, « Nouvelle Revue Française ». — Jean Pujol : *Philosophie des Couleurs*, « Burdigala », Bordeaux. — Marcel Dumenger : *Seize Sonnets d'Amour*, « l'Essor Niçois ». — Marcel Dumenger : *Tickets*, « les Images de Paris ». — Raoul Gain : *L'Ombrelle Refermée*, « les Images de Paris ». — Jacques Darnetal : *Désordres*, « Editeurs Associés ». — Pauline Bruno : *La Ronde des Feuilles*, Castellvi, Toulouse. — Armand Got : *La Poëmeraie*, 1^{re} partie : *La Souris Verte*, Gedalge.

M. Paul Eluard appartient à une génération qui a tenté de curieuses expériences. Influencée par certaines recherches de Mallarmé et plus, sans doute, encore de Rimbaud, elle s'est essayée à ne soumettre ses inspirations ou la composition d'une œuvre à aucune règle établie d'avance, à abolir en soi la contrainte des exemples accomplis et l'impulsion prudente, calculée du savoir. Le poète se sent enclin à noter une intime incantation par le mot né spontanément dans sa mémoire, suites comme improvisées de mots ou de syllabes par le subconscient, dans le dédain d'aucun enchaînement logique, rituel, rationnel ou même explicable. Qu'importe ? Il est hors de doute que certains de ces jeunes écrivains, M. Eluard au premier chef, ont obtenu, — non ! leur dessein n'intervient pas — ont recueilli de la sorte, parfois, d'étranges effets de rythme involontaire, d'images suscitées ou évoquées, simples, vives, contre toutes prévisions, et qu'un artiste

réfléchi ne fût jamais arrivé à produire. Il y a dans **Capitale de la Douleur** de singulières réussites en ce genre, contre, cependant, bien des morceaux aussi que le lecteur n'aurait rien perdu à ignorer sa vie durant. Souvent, après un sursaut curieux de rêve et de beauté, on dirait que l'élan cède, épuisé, ou se brise sur quelque trivialité dont l'apparition brutale abolit la fraîcheur et l'ingénuité où d'abord avec confiance on se sentait exalter.

Peut-être me trompé-je ? M. Eluard, m'a-t-il paru, pressent le danger de se maintenir dans un rôle où il se défend de faire même filtre à ses sensations. Du choix intervient, et à coup sûr une ordonnance concertée, surtout dans la série *Nouveaux Poèmes*, en majeure partie des poèmes en prose. J'estimerais fâcheux, avec les dons innés du poète, qu'il ne parvienne un jour à se rendre compte de la nécessité d'établir un équilibre, fût-ce avec prédominance de l'instinct, entre les suggestions mystérieuses d'une longue songerie indéterminée et la réflexion, à qui un homme de sa valeur et de sa culture ne saurait, quoi qu'il en ait, échapper, — et maintes fois il le prouve, — la réflexion qui contrôle, qui pèse et coordonne, c'est-à-dire l'art, le talent, si odieux que soient à ces messieurs ces mots de talent et d'art : mais les meilleurs d'entre eux inévitablement sont en chemin, ils y viennent, et ce qu'ils produisent n'en sonne que plus puissant, plus neuf et plus sain, qu'ils s'en assurent.

Libre-Echange, réclame M. Marcel Sauvage. On s'est tant adonné à la révision des valeurs que toutes sont annulées. En créant des juxtapositions, des relations nouvelles, ne revivifierait-on pas ce qu'on a contribué à anéantir provisoirement ? Peut-être. Le charme provient presque partout de rapports soudain établis par surprise. Il se peut que la surprise constitue un élément de l'effet auquel tend l'œuvre d'art ; dès qu'on l'isole des autres éléments, l'effet ne saurait subsister ni renaître longtemps. Je sais qu'on ne se targue plus de bâtir pour l'éternité, encore convient-il de prétendre à quelque durée, ou l'œuvre sera aussi vaine qu'un article de journaliste. Une chanson de clown dans Shakespeare est douée de plus de résistance vitale que la plus judicieuse discussion du droit des peuples ou des tyrannies fiscales dans une feuille publique. Tout le travail humain opprime et rend inaccessible la joie de vivre, de nos jours ; si le refuge de l'art se fermait aux méditations du sage et aux délicieux ca-

prices du fou, qui, seuls, chacun à son rôle, valent qu'on accepte de vivre, nous assisterions, nous prendrions part à l'ignoble suicide de l'esprit humain. Il faut créer des lumières qui rayonnent dans l'avenir aussi bien qu'elles transforment l'heure présente. Des poètes tels que M. Sauvage n'y songent pas assez. Quand ils puisent l'essentiel de leurs images aux réalités durables, leur invention est heureuse, mais trop fréquemment le pittoresque éphémère sollicite leur ingéniosité, et ce qu'ils écrivent et rythment équivaut à un trait d'esprit, léger, furtif, agréable, significatif même, mais n'est qu'une étincelle et s'éteint.

Une poursuite de soi à travers soi, dans le dégoût des déserts de la vie, l'illumination au songe de la Sainte et de la Mystique par qui s'exalte l'extase et s'abolissent les sens et la chair, une humilité qui se découvre et qui se fortifie et qui avec soumission et avec joie entonne à nouveau le divin Cantique du Soleil selon saint-François, voilà les **Nouvelles Noces** de M. Pierre-Jean Jouve. Et cette poésie dépouillée, tremblante, au point d'apparaître vague ou qui affleure à peine du songe, en dépit de quelque sécheresse, au lieu de se dessiner sur fond d'or et sertie de floraisons choisies, satisfait en bien des pages parce qu'elle s'approprie à son dessein. *Vita Nuova* avait plus d'élan, s'enchantait de richesses, en comparaison. M. P.-J. Jouve cultive un talent dont le retentissement ne peut avoir lieu qu'au dedans de soi-même ; il atteint peu l'assentiment, me semble-t-il, de l'auditeur. Je ne me défends pas de préférer le prosateur, et ce roman dont mon souvenir reste frappé : *Paulina*, 1880.

La lecture de **Philosophie des Couleurs**, poèmes de M. Jean Pujo, où il s'essaye à « assimiler aux couleurs les différents états de l'être psychologique, en cherchant à dépeindre les impressions diverses nées de cette comparaison », instruisent plus qu'ils ne chantent.

Les **Seize Sonnets d'Amour**, de M. Marcel Dumenger, sont pénibles, appliqués, malaisés, pour exprimer de très simples sentiments. M. Dumenger manque de métier et il ne domine pas ses matériaux. Dans **Tickets**, suite de petits poèmes émus par la femme ou humoristiques, il évolue mieux à l'aise, et souvent avec esprit.

Poèmes prestes et railleurs, doux ou exaltés, **l'Ombrelle Refermée** de M. Raoul Gain étincelle au feu des chansons

aisées, parmi des couleurs vives ou atténuées. M. Gain dédaigne la rime et les cadences fixes, mais ses rythmes manquent souvent de sûreté, il se laisse emporter au caprice confus de son invention.

Dans **Désordres**, de M. Jacques Darnetal, recherche du commun, goût du gros réalisme et aisance un peu brutale. Du talent, avec cela, mais horreur sans doute de prendre beaucoup de peine. Les distiques ou quatrains en l'honneur de plusieurs peintres les caractérisent bien en général, et sont faciles et agréables.

Les poèmes de M^{lle} Pauline Bruno, **la Ronde des Feuilles** et les autres, sont composés avec sagesse, selon les règles éprouvées. Le sentiment y est mélancolique et très pur. Qu'une aile s'ouvre et se tende, qu'une brise harmonieuse l'emporte, et c'est un poète.

Précédée d'une préface par M. François Albert qui exerçait, quand on la lui a demandée, l'emploi de ministre à l'Instruction Publique, d'un avant-propos de M. A.-M. Gossez, docteur ès-lettres et professeur d'Enseignement primaire supérieur, illustrée de gravures par M. Edmond Rocher, **la Poémeraie (1^{re} partie, la Souris Verte)** est un cahier de poésies choisies par M. Armand Got, instituteur public, pour le plaisir et l'édification des enfants, au début de leurs classes. Les poèmes choisis sont signés Tristan Klingsor, Stuart Merrill, Charles van Lerberghe, Touny Lérays, Paul Fort, A. M. Gomez, Achille Millien, Cécile Périn, Jean Richepin, Edmond Rocher, Georges Gaudion, René Ghil, André Spire, Louis Mandin, Gaston Le Révérend, Albert Samain, Jean Moréas, Florian Parmentier, Glyranie. Cet ensemble de morceaux ailés et faciles ravira les jeunes imaginations, selon les vœux de l'auteur qui prétend intéresser les petits, les instruire en les amusant.

Dans le monde même politique et pédagogique, il semble que des adhésions et des encouragements aient soutenu l'auteur. La noble tâche qu'il entreprend, pourra-t-il la faire triompher contre le poids des routines et de la stupidité? Nos vœux bien sincères l'accompagnent. C'est, avec la cause des poètes vrais et récents, l'intérêt de l'intelligence enfantine, de la culture générale et l'avenir même des belles lettres en France que hardiment M. Armand Got défend. Il prévoit, gradués selon les âges, dix cahiers

pour sa première partie : puis viendront, « pour les grands enfants » les cahiers sans doute aussi nombreux d'une deuxième partie : *l'Arc-en-Fleur*, actuellement en préparation. Puisse-t-il en vérité, réussir, c'est-à-dire continuer comme il commence !

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

ROMANS DE VOYAGEURS. Henri Bachelin : *La Maison d'Anniké*, Perrin et C^{ie}. — J. Kessel : *Les captifs*, Nouvelle Revue française. — Paul Morand : *Rien que la terre...*, Grasset. — Roland Dorgelès : *Partir...*, Albin Michel. — Francis de Croisset : *La féerie cinghalaise*, Grasset. — André Malraux : *La tentation de l'Occident*, Grasset. — Jean Cassou : *Les Harmonies viennoises*, Emile-Paul. — Marcelle Tinayre : *Figures dans la nuit*, Calmann-Lévy. — Jean Carrère : *La fin d'Atlantis*, Plon. — Mémento.

La Maison d'Anniké. M. Henri Bachelin ne m'eût-il pas fait l'honneur de me dédier ce roman, que je n'en admirerais pas moins l'imposante beauté de l'ensemble et la savoureuse richesse des détails. C'est en Islande qu'il nous transporte, terre assez peu fréquentée des voyageurs, même les plus excentriques, et qui ne figure point, en tout cas, sur l'itinéraire de nos élégants nomades. Il se peut, au surplus, que M. Bachelin lui-même ne soit allé qu'en rêve ou par la pensée dans cette extrême Scandinavie, car son roman, qui n'est pas écrit à la première personne, se passe en 1885, c'est-à-dire à une date où son âge ne lui permettait pas de recueillir des impressions très précises... Il faut donc qu'il ait beaucoup lu et médité sur l'Islande, si, encore, on ne sait quelles mystérieuses affinités avec sa nature et son peuple ne lui en ont favorisé l'évocation, car j'ai entendu quelqu'un qui a séjourné à Dalsaland s'émerveiller de l'exactitude de la peinture qu'il a brossée, non seulement de cette ville, mais des mœurs de ses habitants. Pour moi, qui ignorais tout ou presque tout de l'Islande, il me semble, à présent, la connaître, comme si j'y avais vécu — et dans l'intimité, par surcroît, du pasteur Mathias, de sa femme Helga et de leur fille Anniké, tel Jean Plomeur, ce jeune Breton que M. Bachelin fait venir de Paris pour prendre pension dans une famille autochtone. L'amour se noue vite entre Jean et Anniké, entre le Celte et la Scandinave, mais pour se dénouer, non moins rapidement, à la suite d'un drame que les différences de races autant que les dif-

férences de caractères ont provoqué, et qui soulève — sans prétendre à les résoudre — des questions d'ordre plus psychique ou métapsychique que psychologique... Aussi bien, sied-il de le noter : tout réaliste qu'il est, et d'une minutieuse observation qui s'applique à suivre d'aussi près que possible la vérité moyenne ou à étudier la vie extérieure d'un peuple sans complication apparente, le roman de M. Bachelin est-il comme intérieurement animé par l'action de forces profondes. Ses personnages, du pêcheur Grimur qui meurt tragiquement, à la séduisante Annike, blanche fleur des glaciers, sont tous imprégnés par une tradition farouche où s'exalte l'âme même des *sagas*. En même temps qu'il s'appliquait à réussir une synthèse du pays de ces *Northmen* dont le tuf est resté pour ainsi dire intact, M. Bachelin a fort bien fait de rappeler les légendes dont leur imagination recrée les images. Ce qu'il nous enseigne de leur mythologie compose à son récit un accompagnement qui lui confère une pathétique grandeur. Aussi, que Jean Plomeur se résigne à rentrer seul en France, sans Annike, dont il avait un moment rêvé de faire sa femme, rien qui paraisse plus naturel. Et l'on demeure, le livre fermé, sous l'impression que, comme un grêle motif de flûte, dans le tumulte de cet accompagnement même, son amour s'est fondu ou s'est évanoui sans laisser plus de trace qu'une vapeur légère dans l'épaisse fumée qui sort du cratère de l'Hékla.

Les captifs. M. J. Kessel ne nous emmène pas cette fois, en Russie, mais en Suisse, et dans un sanatorium où épuisent, hélas ! avec une ardeur fiévreuse, le peu de vie qui leur reste ceux que M. Michel Corday appelait naguère des *Embrasés*. M. Kessel n'a cependant pas ambitionné de faire, ici, la psychophysiologie des tuberculeux, puisque, aussi bien, on ne saurait généraliser, en la matière, et que ce n'est qu'à l'étude d'un cas particulier qu'on peut s'attacher.

C'est le tableau d'un des multiples aspects de la souffrance humaine qu'il a voulu seulement mettre sous nos yeux ou sous les yeux de son héros, Marc Œtilé, rude garçon trop fier de ses qualités viriles, pour lui enseigner qu'au delà des joies positives auxquelles il croyait exclusivement, la vie intérieure ouvre un monde d'inépuisables félicités. Qu'on y prenne garde : Œtilé, quand il arrive au *Pelvoux*, a à peine subi les atteintes du

mal qui décime les pensionnaires de ce sanatorium. Aussi, n'est-ce pas sur lui-même qu'il apprend à connaître la douleur. Avec son tempérament, il y a fort à parier que loin de devenir sensible, il se fût endurci et aigri à l'éprouver. Son premier mouvement, en effet, est un mouvement de révolte quand il entre en captivité. En l'humiliant, la maladie exaspère son orgueil, et M. Kessel a fort bien souligné cette nuance qui achève de définir le caractère de son personnage.

Celui-ci a horreur de tout ce qui est faiblesse ou ressemble à cette infirmité sentimentale, et c'est parce qu'il serait tenté d'appeler, comme Nietzsche, la pitié et la charité des vertus d'esclaves, qu'il se rebelle à l'idée non seulement de s'attendrir, mais qu'on lui prête la moindre inclination à l'attendrissement. Rebuté-t-il une femme charmante et qu'il eût été capable d'aimer ? C'est qu'il a senti, précisément, qu'elle attendait trop de lui ; plus que le désir dont il voulait qu'elle se contentât... Il lui faut voir, en un pauvre diable qui bluffe, et fait, par vanité, parade d'égoïsme, la caricature lamentable de son attitude, pour commencer de s'émouvoir en prenant conscience de lui-même, après s'être penché sur le mystère de la mort, et pour s'abandonner à la bonté, non sans quelque gêne d'abord, résolument bientôt, avec cette énergie qu'il apporte à tout. M. Kessel a écrit un beau livre, et qui donne l'impression qu'il a médité sur la vie. Si sa philosophie est d'essence chrétienne, on ne la saurait dire tolstoïenne, cependant. Son héros ne s'agenouille pas devant la souffrance, et c'est en homme d'action qu'il communique avec elle. Mais qu'on ne croie pas qu'il s'agit, ici, d'un roman à thèse. M. Kessel a surtout voulu « faire vivant », et il y a réussi. Tous ses personnages, dans l'atmosphère où il les évoque, sont marqués de traits particuliers qui les différencient les uns des autres, et c'est sans effets mélodramatiques qu'il nous émeut en nous procurant avec beaucoup d'art l'illusion de la réalité. M. Kessel, dont *les Rois aveugles* m'avaient paru appeler quelques réserves, se révèle, ici, à la fois excellent écrivain et romancier très habile.

Rien que la terre... Une chose frappe quiconque lit les impressions de voyage d'aujourd'hui, c'est qu'à peu près toutes étendues sur un parcours unique, elles sont en quelque sorte jalonnées par les évocations des mêmes points d'escales : Suez,

Aden, Singapore. Au rebours des civilisations qui marchent, comme on sait, de l'est à l'ouest, c'est de l'occident à l'orient que la mode ou le snobisme veut qu'on se déplace. Et l'on brûle les étapes, ou plutôt l'on escamote les espaces qui séparent un grand port d'un autre grand port, pour, d'un élégant palace, passer à un autre élégant palace. De là, on rayonne un peu, si l'on est curieux, ou l'on recueille les histoires et les légendes qui circulent sur les peuples auxquels les Européens ont imposé leurs lois. M. Paul Morand qui lui, du moins, a commencé par aborder le nouveau continent, prévoit le jour où l'on fera le tour du monde en quelques heures, pour quatre-vingts francs. En perfectionnant la manière actuelle de voyager, il se peut que l'on y arrive. Mais on n'en connaîtra pas mieux pour cela la planète. L'homme qui, son baluchon sur le dos, accomplissait à pied le tour de France en savait plus sur notre pays que l'automobiliste qui part à neuf heures du matin de Paris pour aller déjeuner à Tours et, son repas fini, se remet en route pour aller dîner à Bordeaux. Et je ne parle pas des aviateurs ! « Rien que la terre ! » soupire M. Morand. Je voudrais partager la mélancolie qu'il éprouve à écrire ces quatre mots. Mais je n'y parviens pas plus qu'en me disant : « Rien que la vie !... » C'est qu'on peut indifféremment faire de l'une et de l'autre les choses les plus vides ou les plus débordantes qui soient. En dépit du désenchantement qu'il affecte, pour nous convaincre paradoxalement de l'exiguïté de notre monde, M. Morand ne laisse pas, d'ailleurs, de savoir cela aussi bien que moi, puisqu'il parle de « l'éloignement » de la France et de l'Angleterre qu'un simple bras de mer sépare... Et ne serait-ce pas l'inanité des longues randonnées auxquelles il se livre depuis quinze ans qu'il a voulu exprimer dans ce livre où sa sensibilité se révèle plus que dans aucun de ceux qu'il a écrits et qui semble faire prévoir une évolution de sa pensée ?... On connaît « la manière » de M. Morand, son goût des contrastes, et sa capricante agilité, son modernisme, enfin, fait de sensualité brutale et de raffinement. Grâce à cette manière, il parvient à rajeunir habilement, en le pimentant d'impertinence, ou en le relevant de fantaisie, le tour mondain de ses reportages cosmopolites. Point d'écrivains actuels qui, comme celui-ci, sache aussi bien composer de jolis morceaux, et il suffit, par exemple, d'opposer ses pages sur les nids d'hirondelles à ses pages sur le bar de

Shanghai, pour se rendre compte de la souplesse et de la diversité de son talent.

Partir... C'est un fort agréable roman romanesque que celui-ci, et qui ne pouvait pas ne pas plaire aux nombreux amis de l'auteur des *Croix de Bois* et de *Saint Magloire*. M. Roland Dorgelès sait intéresser aux amours de son ténor, beau Desgrieux-Werther, et de sa petite Manon, et les personnages sont spirituellement esquissés, qu'il fait évoluer autour de ce couple, poursuivi par la Fatalité. Dirai-je, cependant, que la partie descriptive de son récit qui m'a le plus retenu n'en est peut-être pas la plus originale ? Si j'ai pris plaisir, en effet, aux tableaux brillants qu'il a composés au cours des escales de son paquebot, ces tableaux ne m'ont pas paru porter la marque d'une profonde originalité. Je les crois fidèles. Ils le sont, mais un peu trop comme des photographies. Comme des photographies, ils me semblent résulter d'une opération passive, et je ne vois pas que la sensibilité de leur auteur ait réagi en présence des spectacles qu'ils reproduisent. On a fait grief naguère à Pierre Loti de prêter à tous les paysages qu'il évoquait les couleurs de son âme nostalgique. C'est un reproche qu'on serait mal venu d'adresser à M. Dorgelès. Comparez, d'ailleurs, ses impressions exotiques à celles de M. Paul Morand. A l'abondance près, c'est à peine si elles en diffèrent. Encore M. Morand s'efforce-t-il à un certain humour, ou à des rapprochements paradoxaux qui prêtent une allure plus personnelle à ce qu'il écrit. Mais ce sont là détails extérieurs. Les vêtements de M. Morand et de M. Dorgelès ne se distinguent que par la coupe ; ils ont été taillés dans la même pièce de drap. Ces deux écrivains appartiennent bien à leur époque. Ils voient ou s'appliquent à voir comme elle. Ils ne lui imposent pas leur vision. Ce qu'ils nous disent de leurs voyages, nous avons le sentiment qu'un autre l'aurait dit, en termes équivalents, sinon analogues, s'il avait passé par où ils ont passé, avec les mêmes idées préconçues. Faut-il penser que c'est par là qu'ils se révèlent classiques, selon le mot dont s'est servi, il y a peu de temps, M. Lucien Maury, dans *La Revue Bleue*, à propos, précisément, de M. Morand ? Mais ne devrait-on pas être plus classique à l'égard de soi-même que de son époque, l'art tendant sur toutes choses à l'individualisation, lors même qu'il aboutit en fin suprême à l'universalité ?

La féerie cinghalaise. De l'esprit, certes, mais du plus boulevardier, au sens qu'on peut encore donner à ce mot, aujourd'hui, voilà ce qu'on trouve dans cette relation de voyage de M. Francis de Croisset, qui est allé chercher bien loin une nouvelle occasion d'exercer sa verve d'auteur dramatique chéri du public. Evidemment, M. de Croisset dont « la féerie » rappelle celles du Châtelet —jusques et y compris l'indispensable loustic dont le rôle est tenu, ici, par un officier britannique — ne s'est pas penché, en se frappant le front, sur l'insondable mystère de l'Inde. Il a trouvé plus amusant, ou plus digne, d'amuser ses lecteurs, de parler d'une jeune dactylo grassouillette avec laquelle deux jeunes serviteurs de l'Empire font l'amour hygiéniquement, que de méditer sur le peuple le plus religieux du monde. A le lire, on a l'impression qu'il a dessiné de petits croquis irrespectueux, parfois pittoresques, en marge d'un vénérable livres de prières hindou... Et c'est exquis, n'est-ce pas ? exquis, tout à fait exquis...

La tentation de l'Occident. Peut-être généralisais-je trop, tout à l'heure, quand j'attribuais au seul désir de suivre la mode l'impulsion qui entraîne vers l'Orient la majorité des voyageurs actuels... ? Cette impulsion, que singent les snobs, procède, en effet, d'un sentiment supérieur, et moins de la curiosité de la part de l'Occidental de confronter sa jeune civilisation à une civilisation plus ancienne, que du besoin de se rapprocher du berceau de l'humanité, c'est-à-dire du mystère de son origine. Cette réflexion, l'intelligent et subtil ouvrage de M. André Malraux me la suggère qui, sous forme de lettres échangées entre un Français et un Chinois, séduit par la culture européenne, oppose un intérêt inverse à l'intérêt des Occidentaux pour l'Orient. Je ne saurais trop recommander la lecture du livre de M. Malraux — aussi fermement écrit que rigoureusement pensé — et qui agite maints problèmes élevés. L'aveu, en particulier, que fait l'Occidental à son correspondant, de la lassitude que les blancs éprouvent devant le déclin de l'individualisme, me semble essentiel, et résumer le mal dont nous souffrons. Tout ce que l'homme entreprend qui tend à diminuer, chez lui, le respect de l'individualisme ne saurait que le rapprocher de la bête. L'organisation sociale ne devrait être pour lui qu'un compromis à la faveur duquel il persévérerait dans la plus intense culture de son

moi. « Le monde entier ne vaut pas une âme », disait admirablement François de Sales. Sacrifier l'individu à la collectivité, c'est réaliser un idéal de vie anonyme, et imiter le destin de ces termites dont M. Maeterlinck vient de nous décrire les mœurs dégoûtantes.

Les Harmonies viennoises. On connaît les vers d'*Une bonne fortune* où Musset évoque une vierge « de candeur allemande », « dans un flot de velours traînant ses petits pieds ». C'est à cette jeune fille idéale que fait penser Lina, l'héroïne du joli roman de M. Jean Cassou, qui se passe à Vienne, en Autriche, à l'époque de Schubert et de Beethoven. Si, au début de ce roman, M. Cassou a noté quelques phrases musicales, qu'on ne croie pas que ce soit par hasard ou pour se singulariser. Ce faisant, il a voulu placer son œuvre sous le signe de celui des arts que Schopenhauer appelait le plus métaphysique de tous, et avertir le lecteur que son but était moins de décrire et de raconter que de composer des « harmonies ». Une sorte de rêverie, à la fois ardente et chimérique sur l'amour — coupée d'intermèdes fantasques — voilà, en effet, ce que son livre exprime. Et rien de mieux qu'après n'avoir vécu que pour Diabelli, Lina finisse par devenir aveugle, et, les yeux fermés au monde décevant des apparences, ouvre son âme à une lumière surnaturelle, mais toute peuplée de souvenirs... Comme un magicien, M. Cassou crée autour de la tendre amante une atmosphère de conte d'Hoffmann, où tantôt cheminent par les allées des parcs et tantôt tourbillonnent, emportées dans une sarabande, des ombres floues. Son récit, qui prend parfois un ton de bonhomie, est tout imprégné d'idéologie germanique, et donc néo-platonicienne. Mais il suggère, et son symbolisme allusif ne dépasse jamais les limites du conte.

Figures dans la nuit. « J'ai fait un voyage en rêve, non dans l'espace, mais dans le temps », écrit M^{me} Marcelle Tinayre dans l'introduction à ce recueil de nouvelles. Toutefois, de remonter le long des siècles ne l'a pas empêchée — au moins dans « L'anneau de fer », « Sosipatra et la courtisane » et « La légende de Duccio et d'Orsette » — de quitter la France pour aller en Grèce et en Italie, centres de la culture qu'elle aime et dont elle est imprégnée. En agissant ainsi, peut-être obéissait-elle, comme elle incline à le croire, et comme je suis assez disposé à

le croire moi-même, aux suggestions d'une indéfinissable mémoire ?... En tout cas, il y a, dans ses récits très attachants, une aisance et comme un témoignage de familiarité avec les lieux et les personnages évoqués, que l'on pourrait être tenté d'attribuer à quelque chose de plus ou de moins que l'art... « L'ombre de l'amour », pour employer à M^{me} Tinayre le titre d'un de ses meilleurs romans, plane, en outre, sur la plupart de ces récits, et tous baignent dans le mystère ou l'occulte...

La fin d'Atlantis. M. Jean Carrère dépasse, ici, les limites possibles d'un voyage, non seulement dans l'espace, mais dans le temps, puisque c'est dans une île ou plutôt dans un continent qui a disparu et dont l'emplacement demeure indéterminé, qu'il nous transporte, à quelque chose comme douze mille ans en arrière. Le roman de M. Carrère, qui m'a rappelé ceux de Bulwer Lytton, se passe, en effet, dans le fabuleux empire des Atlantes, à la veille de son engloutissement dans la mer, c'est-à-dire selon Platon, interprète de la version des prêtres égyptiens, quatre-vingt-quatorze siècles avant notre ère. Cet engloutissement, M. Carrère ne l'attribue pas à un cataclysme tellurien, mais à la folie des éléments corrompus du peuple atlante. « Le grand soir » (expression dont M. Carrère rappelle qu'il est l'inventeur), ce fut pour Atlantis son suicide, car, comme M. Carrère assure qu'il était prophétiquement écrit dans le temple du sphinx, « un grand peuple ne peut mourir que de lui-même ». Que l'histoire vérifie, d'une manière générale, un tel aphorisme, ce n'est guère discutable. Le récit de M. Carrère est fort attachant, et d'un flamboyant pittoresque. Pour le réaliser, il a fallu qu'il s'assimilât de nombreuses lectures.

MÉMENTO. — J'ai eu, à trois reprises, à propos de *Prosper et Broudilfagne*, de *l'Ennemi des siens* et de *Pancloche*, l'occasion de dire, ici, tout le bien que je pense du talent de M. Henri Deberly. Mais je n'ai pas encore lu l'ouvrage de cet écrivain qui a été couronné par l'Académie Goncourt. J'en parlerai la prochaine fois. Quant au roman de M. Charles Silvestre, *Prodige du cœur* (Plon), c'est un roman régionaliste très honorable, mais qui ne s'imposait pas au choix de ces dames du Comité *Vie Heureuse*. Tant d'autres ouvrages se recommandaient à leur attention, avant celui-là qui raconte l'histoire d'une pauvre fille cherchant une compensation à ses déboires sentimentaux dans la tendresse d'un fils de son frère, mais que la veuve de celui-ci réclame après l'avoir délaissé.

JOHN CHARPENTIER.

THÉÂTRE

Un double essai d'acclimatation freudienne. — *Le cœur partagé* ; quatre actes de M. Lucien Besnard aux Français. — *Les vacances de Pâques* ; trois actes de M. Romain Coolus, au théâtre Michel.

Depuis 1922 où M. André Gide a proclamé ici, par le canal des *Annales Politiques et Littéraires* (où le diable va-t-il se nicher !) le génie du Dr Sigmund Freud, beaucoup de personnes de tous âges, et des deux sexes, se sont trouvées curieuses de leurs « refoulements », et de la dose plus ou moins forte d'éléments incestueux qui avaient pu trouver place dans les détours et les débats psycho-organiques de leurs premières inquiétudes. Une thèse médicale, quand le public s'en saisit, quel parti parfois il en tire ! L'observation est bien connue du profane « moyen » dont le caprice soudain vient à s'occuper de maladies : il lui semble en reconnaître en lui-même tous les symptômes. Alors, quand cela touche spécifiquement aux troubles nerveux initiaux, liés à la naissance des agitations sexuelles, on peut imaginer — la chose étant à la mode — la grande émulation qui en paraît dans toutes les cervelles ; et quel dépit si quelqu'un ou quelqu'une ne pouvait parvenir à découvrir en soi quelque vestige de la célèbre psychose ! Même l'enfant à la mamelle eût pu avouer alors, sans honte, dans ses vagissements (tant la chose freudienne devint prisée) qu'il était capable de goûter, de ce globe généreux et doux, et les qualités nutritives et les propriétés récréatives.

Nous devons déjà beaucoup de grâces à Vienne pour ses opérettes ; mais combien davantage encore pour ces acclimations nouvelles que le Dr Jankelevitch venait d'importer ici (1). Il y a une traduction qu'il ne nous a pas donnée, mais qui devait venir ; c'est l'interprétation de ce que les travaux de Freud pouvaient présenter de spécialement utilisable au théâtre. Je laisse de côté le cas directement obéissant de M. H.-R. Lenormand qui est particulier. Mais, avec trois jours d'intervalle, nous venons d'assister à deux pièces « parisiennes » aromatisées à « l'Œdipe — complexe » et à la « libido ». On n'y voit pas encore de nouvelles mœurs, mais bien plutôt celles d'hier qui lutinent avec celles de demain, et leur disputent le champ. Par nécessité de transition, les deux états se mélangent et se font des coquette-

(1) Sigmund Freud : *Introduction à la psychanalyse*, traduction de Jankélevitch (Dr S.), chez Payot.

ries. La cuisine d'ailleurs n'est pas mauvaise. C'est en somme là ce qu'est le théâtre le moins insipide aujourd'hui : assez agréablement médiocre.

Donc, à propos de l'inceste, l'auteur délimite un groupe de personnages, mais dans le cercle familial. Il les met en feu. Puis, selon son public, il en règle la consommation comme on règle le tirage d'un poêle à combustion plus ou moins active. Actuellement on s'en tient à une chaleur douce et couverte, comme il sied à un genre nouveau de chaufferie assez inattendu, et pour lequel les épidermes ne sont pas ici encore très prêts. Mais cela viendra vite, et demain peut-être, l'inceste aura, au théâtre, le même succès que la pédérastie a obtenu chez certains auteurs, dans une certaine littérature cénaculaire et religieuse, ramassée à la N.R.F. à coups de botte, et sous son ricanement, par André Gide. Oui, demain on verra des choses bien plus étonnantes ; car ils sont loin, les Amants à la Musset ou à la François Coppée ! C'est d'ailleurs bien simple : toutes les situations habituelles du vaudeville, de la comédie et du drame bourgeois (et autre) seront réquisitionnées tour à tour et traitées par les auteurs avec le condiment de l'inceste. Le boulevard (pour prendre la date du nouveau tour) l'emporte sur la rue Richelieu, qui n'est d'ailleurs battue que de trois jours. Mais, n'importe, car les deux spectacles sont parfaitement complémentaires, et celui des Français (**le Cœur partagé**) est justement comme la contre-partie, le « pendant » de celui du théâtre Michel (**les Vacances de Pâques**). Celui-ci tourne autour d'un enfant de 14 ans et de sa mère, une demi-mondaine, et, subséquemment des parents et amants de sa mère ; celui-là autour d'un père, médecin veuf, et subséquemment autour du mari. Naturellement (et ce sera l'écueil de ce nouveau genre) ce qui se produira sera nécessairement assez uniforme : les gens en scène autour des protagonistes seront, ou épouvantés et réprobateurs s'ils sont personnages d'hier, ou bien jaloux, s'ils sont au train du jour. Mais aussi, là-dedans, on pourra introduire des équivoques encore plus corsées. On se trompera d'objet, on confondra les règles du jeu naturel et on enchevêtrera dans une hardie confusion tous les éléments de la famille. En somme, ce qui est advenu au théâtre dès que fut acquise sa servilité au rendement financier maximum, l'importance capitale du couchage, jusqu'ici limitée aux trois fantoches :

le mari, la femme, l'amant, cela verra simplement son personnel agrandi, transformé, renouvelé.

Ah, ils sont loin, la mimique et le cri hardis de Cassive au trois de *la Dame de chez Maxim's*, alors que, d'un coup de bottine qui découvrait ses jambes, ses cuisses et sa lingerie toute favorisée, elle faisait sauter le haut de forme d'un homme vénérable et important de la province, avec ce vocable justificatif : « Hé, allez donc (*le chapeau vole*) ! c'est pas mon père !... », montrant par là le grand respect qui, par ailleurs, lui aurait interdit toute fantaisie envers l'auteur de ses jours...

On se « modernise » chez Molière. Certes, le fond incestueux du *Cœur partagé* est présenté avec circonspection, sur les plus adroites positions de repli : et l'auteur se ménage de pouvoir dire : « Moi cela ? mais comment donc ! pas du tout ! » Et c'est pour quoi il faut admirer le talent, l'esprit, l'habileté de l'auteur. Les choses du dessous sont intelligemment recouvertes pour pouvoir paraître en ville. Ce n'est pas un labeur de laboratoire, mais du travail de couturier élégant, et encore par-dessus du maillot, du voile, du soumis, de l'équivoque (je veux dire que dans cette pièce nourrie d'inceste, un œil innocent — il en est encore parfois chez les personnes âgées — peut n'y voir qu'une tendresse extrême...), cela va pendant quatre actes avec des manières et des discours fort polis.

Un éminent médecin veuf et sa fille, qu'il a initiée à ses travaux, semblent être devenus indissolubles, au point que, la fille s'étant mariée, il en advient, entre les époux, trouble immédiat et séparation. En effet : un simple coup de téléphone du père qui survient au moment où, l'épouse étant au lit, l'époux est en passe d'y être agréablement reçu, retourne la fille qui en tremble, ce qui révolte le mari. Celui-ci s'écarte, et la vie reprend étroite entre le père et sa fille, jusqu'au jour où celle-ci apprend, par l'intéressée, une brillante et riche Yankee, le mariage prochain de son père. Et le mari reprend sa femme.

Un père et sa fille, épris l'un pour l'autre d'une affection passionnée, jalouse, dépassant les limites habituelles de la tendresse paternelle et filiale, c'est un cas dont les exemples ne manquent pas dans la vie, lorsque le père est veuf, jeune encore et séduisant, avec une fille unique devenue peu à peu sa camarade inséparable, intime. Rien de plus naturel et de plus légitime, en

somme. Certes, si l'on veut soumettre à une analyse chimique les sentiments des deux parties — ceux du père, par exemple, à qui la fille peut, à la rigueur, rappeler la chair aimée de l'épouse disparue (si l'on veut décentement écarter chez lui un amour de la chair plus général) — on y découvrira une certaine dose d'éléments sensuels ; c'est inévitable dans les relations, même les plus pures, entre les deux sexes. Mais je ne veux pas me lancer dans une dissertation freudienne. Je me bornerai à remarquer, incidemment, que le freudisme, — ou du moins ce qu'on entend couramment sous cette étiquette — n'est pas aussi nouveau qu'on pourrait le croire. Il y a, par exemple, tantôt un siècle et demi que J.-C. Lichtenberg, que je n'ouvre jamais sans délectation, en donnait cette formule ingénieuse et claire : « Des sensations qui sont, il est vrai, très délicates, platoniques, mais qui pourtant excèdent déjà les limites des sensations du castrat. »

Dans la vie sociale, cette situation comporte des résolutions assez simples. Plus ou moins volontairement, la fille renonce au mariage pour se consacrer exclusivement à son père. Ou bien, l'âge et la contrainte font leur office, brisent ce qu'il y a d'intempestif dans l'attraction réciproque, — ou encore, si la fille s'est mariée, un troisième larron, l'enfant, prendra son cœur. Mais il est clair qu'aucun de ces dénouements ne convient au théâtre ; aussi l'auteur en a-t-il choisi un autre. Dès la seconde moitié de la pièce, on nous révèle que ce père, si violemment épris et jaloux de sa fille (au point de l'enlever, pour ainsi dire, à son mari), est épris aussi, et passionnément, d'une belle et riche Américaine, qu'il aspire à épouser.

Cela déconcerte les uns — éclaire les autres. La situation ainsi posée y perd de sa vraisemblance et de son intérêt pour ceux-là ; pour les autres, elle prend un détour artificiel qui sent trop, hélas, l'homme de théâtre davantage que le dramaturge ; mais soit. Il en résulterait d'abord que, dans cet amour excessif entre père et fille, celle-ci aurait été la plus prise, on serait tenté de ne pas trouver cela très conforme à la nature, — alors surtout que cette jeune femme est jeune mariée, et qu'on nous la présente comme réellement amoureuse de son mari. Néanmoins, pourquoi cela ne serait-il pas plausible, selon l'impérieux animal qui surprend parfois ou qui mène en secret les femmes ? Quant au père, s'il partageait

autant son propre cœur, on comprendrait moins sa prétention à posséder sans partage celui de sa fille. A moins qu'une sarcastique amertume réciproque n'ait tordu tout le cours des choses dès avant que la pièce ne commençât ; que, par exemple, les deux êtres, épouvantés d'une mutuelle convergence, se soient galvanisés dans une position de recul que la passion n'aurait pas ratifiée ? Mais laissons cela, et contentons-nous — il le faut bien — des vues étroites de l'auteur qui, par parenthèse, éclatent telles davantage par le choix d'un sujet qu'il ne pouvait traiter qu'en écolier : ce n'est plus un père jaloux, mais un fat jouisseur, un pâle mondain, avec des dehors aimables, qui ne recherche qu'un cumul de satisfactions, qui voudrait que sa fille demeurât exclusivement sa chose, tout en lui infligeant une belle mère, — en la ravalant, à peu près, au rôle de demoiselle de compagnie. A juger doucement, et en considérant la misère habituelle du théâtre actuel, disons que l'auteur, s'étant attaqué à un sujet *psychologique*, n'a pas pu suivre sa prétention au delà du conventionnel. Pourtant, cela nous sort quelque peu de la *psychiatrie* obscure et fastidieuse qui sévit aujourd'hui.

M^{me} Piérat est, comme d'habitude, une satisfaisante comédienne du répertoire moderne. Mais ici ni son âge ni sa prestance ne l'indiquaient pour le rôle. Elle a passé la quarantaine ; c'est beaucoup pour la fille d'un personnage à qui Alexandre donne l'allure, demandée par le rôle, d'un homme au-dessous de la cinquantaine, et très fringant encore. On a reproduit pour M^{me} Piérat le salon — séparé de la salle à manger par une belle grille ouvragée — de son hôtel de l'avenue de Villiers ; puis sa chambre de son château de Sauveterre (Gard). Jouant comme chez elle, au deux, quand elle est dans son lit, M^{me} Piérat commet la lourde maladresse de mise en scène de se placer en plein sous une lampe électrique. Cet éclairage cru est morne, sur cette femme, dans ce lit dont Franc-Nohain a blagué l'apparition sur la scène des Français, cela est une erreur, et malgré qu'il soit seyant que ce lit, et M^{me} Piérat dedans, n'aient rien de folichon, ni même de piquant. Tout se passe, par trop, conformément à l'austérité du lieu et du sociétariat. André Luguët (le mari), avec sa voix (un peu désagréable en tous cas), son allure saccadée, se tire très bien de ce rôle — qui n'est jamais facile — de l'homme passionné, gauche, maladroit, qui sait mal prendre les femmes. Robinne

(l'Américaine) a pour elle sa blonde opulence, sa beauté bourgeoise, qui font toujours bon effet aux Français. M^{lle} Bretty est par trop vulgaire, et de mine et d'allure, dans le rôle d'une duchesse, — rôle fugitif, d'ailleurs. Siblot est un bon vieux grand-père, que l'on peut tenir pour radoteur ou de bon sens.

Au sujet des *Vacances de Pâques*, une impression est plus difficile à donner, car il s'y mêle de l'agréable et du fâcheux. Deux fort aimables femmes y jouent : les demoiselles Jane Renouardt et Marcelle Praince ; et cela, quoique l'on puisse dire, fait au moins passer une bonne soirée à les voir évoluer. Elles sont jolies, bien habillées, équipées à ravir, et ne manquent pas d'esprit dans leurs mines ; leurs aromates délicats se répandent dans tout le petit théâtre. Mais, par contre, quelle désagréable impression préjudicielle on ressent sur l'objet principal de la comédie, un enfant de quatorze ans (M^{lle} P. Lenfant) qui vient passer les vacances de Pâques chez sa mère, et qui se trouve prématurément et singulièrement enivré par elle, par tous ses charmes féminins et par tous les artifices galants, le linge, les produits de beauté, les pommades, les fards, les parfums et les émanations psycho-physiques de cette attrayante personne d'amour et de sensualité qu'est sa maman. L'éblouissement précoce et intense, la rumeur de ce jeune sang dans de trop jeunes veines, cela est déjà pénible ; mais quand on voit le bambin engagé, pris dans cette ceinture d'intérêts sensuels qui se resserre autour d'elle et autour de lui, et que l'on sent même la douce concupiscence de sa charmante tante qui l'enveloppe ; lorsque le petit bonhomme surprend le peintre, amant de cœur de sa mère, et celle-ci abouchés à lèvres gourmandes, et que, renfermant sa découverte, il y prend une grave secousse nerveuse presque mortelle, véritablement on sent l'immense impertinence d'un auteur à imaginer de telles présentations alors qu'il est incapable de les traiter autrement qu'en accommodeur sentimental à fleur de peau et à sucre. L'un des amants, le « sérieux », le vieux Monsieur (Signoret), protège l'enfant et l'emmène au loin (après avoir d'ailleurs, dans une grande scène parfaitement répugnante, interrogé le petit être en le forçant, avec bienveillance, à trahir innocemment sa mère et ses secrets) jusqu'à ce que cette dernière ait épuisé sa passade sensuelle pour son peintre. Le cas particulier de cet enfant embourbé dans ce théâtre de fantoches, c'est

odieux. Et les auteurs « bien parisiens » que nous applaudissons toujours volontiers chaque fois qu'ils font des pièces bien disposées pour que l'on nous y montre de galantes femmes, charmantes et débonnaires, en mal d'amour et peu vêtues, et qui sont la seule raison d'être de leurs textes, devraient bien laisser les enfants tranquilles.

ANDRÉ ROUYEYRE.

PHILOSOPHIE

PHILOSOPHIE ALLEMANDE : DE HERDER A SPENGLER. — Herder : *Introduction et traduction* par Émile Bréhier, Renaissance du Livre (s. d.) — M. Vallois : *La formation de l'influence kantienne en France*, Alcan s. d). — A. Valentin : *A travers la métaphysique*, Beauchesne, 1925. Schelling : *La Liberté humaine*, trad. G. Politzer, Rieder, 1925. — Elsa Nüesch : *Nietzsche et l'antiquité*, Presses Univ. de F., 1925. — Jules de Gaultier : *Nietzsche*, Ed. du siècle, 1926. — B. Groethuysen : *Introduction à la pensée philosophique allemande depuis Nietzsche*, Stock, 1926. — A. Fauconnet : *O. Spengler*, Alcan, 1925.

De Herder à Spengler, si l'on envisage l'ἀξμνη approximative des deux philosophes, il y a 150 ans (1770, *Origine du langage*) (1920, *Déclin de l'Occident*). Or, il serait cruel pour beaucoup de nos contemporains, — s'ils y pensaient, — de remarquer qu'ils écrivent un siècle et demi après ce grand Prussien ; plus d'un, qui prend des allures de novateur, se borne à illustrer de quelques faits nouveaux telle des idées par lui semées à tout vent. Quoi de plus contemporain que la volonté de ramener l'étude de l'esprit à une histoire générale de la culture, le dessein de comprendre les uns par les autres arts, lettres, sciences, l'intention de rapprocher l'évolution de la nature et l'évolution humaine ? Lisons donc les extraits de Herder que M. **Émile Bréhier** nous présente sous une forme adaptée à la capacité de toutes les poches comme à la portée de toutes les bourses ; lisons en tout cas les pages de l'introduction, plus substantielles que bien des livres.

Toujours insuffisamment informée de la pensée allemande, la France fut désespérément longue à trouver un sens au kantisme. M. Vallois vient de rechercher très opportunément ce que la première moitié de notre XIX^e siècle en a connu, ainsi que M. Tronchon avait peu auparavant (1920) étudié le retentissement chez nous des idées de Herder. Comme il ne s'est pas trouvé de Quinet pour nous rendre Kant intelligible, il fallut attendre que

Renouvier fondât un criticisme français et que Lachelier comprit la *Critique de la Raison pure*, pour qu'à la génération suivante un exégète de la valeur de Delbos pût apparaître parmi nous. Ce retard de compréhension semblera sans doute, aux historiens de l'avenir, un fait hautement significatif. Même s'il ne prouve pas que les Français aient une tête peu métaphysique, il montre du moins à quel point un peuple pouvait encore ignorer son voisin à l'époque de l'Empire et de la Restauration.

Voici au surplus deux autres témoignages de l'ignorance française touchant l'Allemagne, témoignages inverses, mais aussi probants. A. Valensin, chargé de cours à la Faculté Catholique de Lyon, analyse le kantisme et se demande s'il est acceptable pour l'orthodoxie. Son livre attesterait de la personnalité, s'il datait de 1825 au lieu de 1925 ; aujourd'hui, ce n'est qu'un manuel pour séminaires, destiné à établir que le problème de l'origine des idées a été « résolu » non par la philosophie des jugements synthétiques *a priori*, mais par celle de saint Thomas selon l'abbé Dehove. Traduire une œuvre de Schelling, c'est du meilleur travail, surtout quand on choisit ce philosophe à la fois comme initiateur à la vie spirituelle et comme exemple d'un esprit grandement ignoré de nous. Les jeunes gens groupés autour de Pierre Morhange et qui avaient, en 1924, tenté de faire vivre *Philosophies*, sont du petit nombre de ceux qui ont gardé quelque ardeur ou quelque curiosité : on peut leur savoir gré d'avoir préféré aux faciles succès de scandale qu'ils trouveraient dans le surréalisme une tâche plus digne d'eux : nous faire moins ignorer soit Schelling, soit le *Parménide* de Platon.

Après l'ouvrage classique de H. Lichtenberger et maintes traductions, surgissent chez nous de nouvelles ressources pour les études nietzschéennes : un travail de **J. de Gaultier** et la thèse d'une étudiante qui semble d'origine suisse-allemande : il faut y joindre deux versions d'ouvrages célèbres de Chestov : *L'idée de bien chez Tolstoï et Nietzsche* (Ed. du siècle), *La philosophie de la tragédie : Dostoïewsky et Nietzsche* (Schiffirin, 1926). M. J. de Gaultier au nom de l'intellectualisme comme au nom de la pensée antichrétienne, et Léon Chestov au titre de mystique, peuvent l'un et l'autre tirer à soi le dernier des romantiques allemands. Ce classique hostile à toute règle, cet immoraliste idolâtre de valeurs surhumaines, pouvait manifester envers la

contradiction un superbe dédain. Le drame de l'existence, comme la tragédie grecque, s'expliquant par la dyade Apollon-Dionysos, sagesse et instinct, plastique et musique, J. de Gaultier peut s'enchanter de l'harmonie apollinienne, L. Chestov s'exalter de la frénésie dionysiaque incluse dans une doctrine qui rougirait d'être un système, mais ne serait rien sans celui de Schopenhauer. On ne devra pas ignorer les puissantes études du penseur russe, et les lecteurs du *Mercur*e voudront connaître le jugement du théoricien du bovarysme, qui leur est familier (1). Quant au livre de M^{lle} **Nüesch**, la documentation en est riche, mais la pensée timide : l'auteur attend l'avis de Ch. Andler sur des points essentiels, et reste dans la tradition nietzschéenne en se présentant sous l'invocation d'un savant bâlois, C.-A. Bernouilli, qui sollicite l'indulgence par une forme « quelque peu diffuse et imprécise ».

A peine trouvera-t-on, dans l'Europe entière, un connaisseur de l'Allemagne qui en possédât l'esprit avec autant d'objectivité comme avec autant de « Gründlichkeit », que **B. Groethuyzen**. L'opuscule qu'il vient de publier doit être lu de tout Français cultivé. Son jugement sur Nietzsche s'impose, car l'histoire même l'impose. L'originalité principale et le mérite permanent de Nietzsche furent son pragmatisme : la renonciation à cette apparence de vérité spéculative qui serait celle d'un système, et la persuasion que toute valeur, comme toute mesure, « ne peuvent être que le résultat d'une vie ». Cette attitude se maintient chez Dilthey et Simmel, continuateurs de Herder en ce qu'ils ne conçoivent plus une métaphysique indépendante de l'esprit historique. Simmel en particulier, lorsqu'il professe qu'en un sens l'historien crée l'histoire, applique à cette réalité, le passé humain, l'idéalisme transcendantal et concilie Herder avec Kant,

(1) Qu'il nous soit permis de relever dans le livre de M. de Gaultier une interprétation du Bouddhisme très sujette à caution. Le Bouddhisme n'est point « une attitude pour mourir », mais pour atteindre à la délivrance par la connaissance. L'attitude bouddhique « résiste au mal » ; elle résiste même « au bien », car l'action bonne, tout comme la mauvaise, asservit à la transmigration. Il y a donc, très certainement, un « Zoroastrisme » — sinon un Nietzscheïsme — bouddhique ; l'intention extrêmement nette de transcender le bien et le mal, de passer par delà mort et vie. La dépendance de la révolution bouddhique à l'égard de celle de Zoroastre semble de plus en plus évidente, mais gardons-nous d'ériger en Zoroastre de l'histoire le Zarathoustra de Nietzsche.

alors que le sentiment très vif de leur antagonisme avait dressé contre son ancien maître l'auteur de la *Métacritique*.

Qui donc contesterait que l'axe de la spéculation se trouve déplacé depuis Nietzsche ? La critique de l'esprit, au lieu de se présenter comme une Analytique ou une Dialectique transcendantales, devient une analyse des civilisations humaines, aux types multiples et divers. Déjà Nietzsche opposait la culture grecque à celle soit de l'Aufklärung, soit du Romantisme, et il posait le problème de la décadence. Spengler, introduisant beaucoup plus de relativité dans la notion de civilisation, ne craindra pas de soutenir qu'il existe autant de physiques et de mathématiques, etc., que de civilisations. Dès lors, la connaissance de l'humanité ne saurait reposer que sur une méthode comparative singulièrement proche de celle qui nous est chère et à laquelle nous arrivâmes en pleine ignorance des travaux de Spengler. M. **André Fauconnet**, qui n'est point un inconnu des lecteurs du *Mercur*e (v. 1^{er} août 1923), a fait œuvre excellente en initiant notre public à ce philosophe contemporain contre lequel il ne suffira plus d'objecter, comme naguère, qu'il y a des fissures dans son système, puisque désormais on ne cherchera plus à unifier problèmes et méthodes, et qui cesse enfin de légiférer pour l'esprit en général, préférant se borner à envisager la civilisation occidentale dans ses rapports avec celle des autres fractions de l'humanité. Attendons nous à voir reparaître, sous des revêtements imprévus, les énigmes du passé, quand nous aborderons la tâche de la philosophie à venir, qui consiste à définir culture, civilisation, relativité, science des mentalités humaines.

P. MASSON-OURSSEL.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

W. Kopaczewski : *Introduction à l'étude des colloïdes*, Gauthier-Villars. — Richard Zsigmondy : *Traité de chimie colloïdale, traduction française*, Dunod. — Jacques Loeb : *La théorie des phénomènes colloïdaux*, traduction Henri Mouton, Alcan.

Le cerveau humain est particulièrement bien adapté à l'étude des choses simples : c'est pour cela que nos connaissances sur le monde des atomes progressent à pas de géants. Seul, le simple peut être homogène, mais l'hétérogène peut *passer pour simple*, si l'hétérogénéité est suffisante ou, en d'autres termes, s'il est

possible d'appliquer la loi des grands nombres de Bernoulli : telle est la raison profonde pour laquelle les expériences de laboratoire et les opérations industrielles peuvent être menées à bien ; telle est aussi l'origine du succès de l'astronomie, car les corps célestes, vus de loin, apparaissent comme homogènes.

L'atomistique, la physique expérimentale, l'astronomie sont donc des sciences très parfaites ; au contraire, les cas intermédiaires restent encore insuffisamment connus. C'est le sort actuel de la science de l'atmosphère, la météorologie, dont on se fatigue à plaisanter les déboires. C'est aussi ce qui se passe pour les dimensions comprises entre les atomes et nous, pour ce qu'on désigne par le terme générique de *matière à l'état dispersé*.

Cette expression cache une réalité des plus familières : un nuage consiste en gouttelettes « dispersées » dans l'air ; les fumées, les mousses, les émulsions, la colle forte, la pierre ponce, les diamants noirs sont des échantillons divers de *matière « dispersée »*. Dans tous les cas, il s'agit d'amas matériels, contenant un nombre de molécules *qui n'est pas énorme*, et c'est ce qui fait la difficulté du problème.

Le cas le plus important est celui des *colloïdes*, formés d'agré-gats solides ou *micelles*, en suspension dans un liquide, le plus souvent l'eau. Plus la matière est morcelée, plus les actions de surface deviennent importantes ; l'électrisation des micelles joue aussi un rôle essentiel. A chaque instant de la vie de tous les jours, nous avons maille à partir avec ces mystérieux colloïdes : lorsque nous nous lavons les mains, nous mettons à profit le « pouvoir détersif » des savons et, quand nous collons un timbre sur une lettre, nous appliquons, sans nous en douter, la peptisation de la gélatine par l'eau de la salive, puis l'absorption de cette solution de gélatine par cet autre colloïde qu'est la cellulose du papier. Que la vie est donc compliquée ! et que les animaux sont donc heureux de n'avoir qu'à agir sans se donner la peine de savoir

Les colloïdes suscitent chaque jour des travaux de laboratoire, dont certains sont suivis d'applications immédiates : le papier, les tissus, les albuminoïdes, les émulsions photographiques, les matières plastiques, les corps phosphorescents, bien des produits tinctoriaux et des médicaments, sont des colloïdes. De plus, les colloïdes subissent une lente évolution, au cours de laquelle leurs

propriétés se modifient : ils sont ainsi à la limite entre la vie et la « matière brute » ; en particulier, ils présentent cet intérêt primordial d'admettre la possibilité de déformations considérables, comme c'est le cas pour le caoutchouc ; ces déformations sont irréalisables au moyen des métaux, et il faut voir là toute la différence qui sépare la mécanique de l'avion et celle de l'oiseau.

Les êtres vivants peuvent être définis comme une juxtaposition de colloïdes. Dans les plantes, c'est l'amidon, aliment de réserve ; c'est aussi la cellulose, qui forme leur charpente ; ce sont, enfin, les gommés en suspension dans leur sève. Chez l'animal, le sang renferme un colloïde (la fibrine) et les muscles sont des colloïdes extraordinairement complexes. Même, d'après Auguste Lumière, ce serait au moment où les colloïdes abandonnent leur état dispersé que l'organisme deviendrait malade. Quoi qu'il en soit, il n'est pas téméraire d'espérer que l'étude systématique des colloïdes permettra de découvrir les lois qui régissent la vie. La croissance, la santé, la maladie, la mort sont certainement une simple question de colloïdes ; et c'est parce que nous n'y comprenons pas grand'chose que biologie et médecine sont aussi peu avancées.

§

Jacques Duclaux a écrit un petit ouvrage intitulé *Les colloïdes*, dont la troisième édition parut l'année dernière et qui fournira des renseignements utiles et accessibles. Nous avons maintenant un second livre de dimensions analogues : **Introduction à l'étude des colloïdes** (*Etat colloïdal et ses applications*). Son auteur, W. Kopaczewski, professeur à l'Institut des Hautes Etudes de Belgique, qui est à la fois chimiste et médecin, s'est proposé « d'énoncer les faits bien établis, de les grouper, de signaler les applications de cette science nouvelle et de donner ainsi une impression générale ». En une soixantaine de pages, il résume les principales propriétés colloïdales : effusion à travers les membranes, degré de dispersion, mouvement brownien, charge électrique, peptisation et floculation, gonflement et synérèse. La seconde partie décrit les applications industrielles : industries chimiques, industries agricoles et alimentaires, hygiène industrielle. Enfin, les derniers chapitres portent sur l'état colloïdal et la vie ; cette dernière partie est bien pénible à suivre

pour les non-spécialistes... Ce n'est pas la première fois que je constate combien est hermétique le « jargon des biologistes » : chaque ligne contient un mot technique qu'on néglige de préciser. Le cas est particulièrement frappant ici, où tous les termes physicochimiques sont nettement définis, et où cette précaution est omise dès qu'il s'agit des êtres vivants : si les biologistes veulent être suivis du grand public et même des savants non spécialisés, qu'ils prennent donc la peine de terminer leurs ouvrages par des glossaires, qui peut-être ne leur seront pas inutiles à eux-mêmes !

§

La librairie Dunod, qui édita il y a cinq ans un volume sur *les colloïdes* par Paul Bary, nous donne la traduction de l'important ouvrage (500 pages, in octavo) de Richard Zsigmondy : **Traité de chimie colloïdale**. Son auteur (prix Nobel, 1925), qui travaille en Allemagne, est l'un des plus qualifiés pour mener à bien cette tâche difficile ; c'est lui qui contribua à la découverte des ultramicroscopes, permettant de constater la présence d'objets trop petits pour donner des images au moyen des microscopes ordinaires. Regrettons toutefois que les traducteurs — trois inconnus dont il est bien inutile de divulguer les noms — aient commis d'innombrables erreurs matérielles et aient transcrit une cinquantaine de phrases (pour le moins) qu'ils ne comprenaient pas...

Telle qu'elle est, cette édition française reste indispensable pour tous ceux qui ont besoin de se documenter sur la question. Les généralités occupent le tiers du volume ; la monographie des colloïdes les plus importants vient après : corps simples, oxydes, sulfures, sels inorganiques et organiques, protéines (gélatine, hémoglobine, caséine). Un appendice de trente pages, rédigé par P. Scherrer, traite de l'étude des colloïdes par les rayons X.

§

Henri Mouton, chargé de cours à la Sorbonne, a pris la peine de traduire — excellemment, est-il besoin de le dire? — les deux dernières œuvres de Jacques Loeb, qui forment un tout : *Les protéines*, paru il y a deux ou trois ans, et **La théorie des phénomènes colloïdaux**. L'Américain Loeb, mort brusquement il y a un an environ, fut un des plus illustres représen-

tants de la biologie contemporaine : « profondément convaincu que le point capital des recherches biologiques doit être le rattachement de la science de la vie aux sciences physicochimiques », il étudia passionnément les colloïdes et leur fit faire d'importants progrès. Ce deuxième volume, qui est plus de la science que de la vulgarisation, s'occupe surtout du gonflement de l'osmose et de la viscosité des colloïdes ; il insiste, à juste titre, sur le « potentiel de membrane », c'est-à-dire sur la différence de potentiel électrique qui s'établit entre les deux faces d'une pellicule de collodion, imbibée de solutions, dont l'une seulement contient une protéine.

L'auteur espère que les méthodes, les résultats expérimentaux et les conclusions théoriques qu'il a exposés dans ce livre pourront paraître utiles, non seulement pour l'étude des propriétés colloïdales d'autres substances que les protéines, mais encore en physiologie. Les organismes sont des machines chimiques, consistant en une matière colloïdale, capable de s'accroître et de se reproduire automatiquement. L'idée d'une matière vivante principalement formée de matières douées de propriétés purement cristalloïdales est inconcevable.

MARCEL BOLL.

QUESTIONS JURIDIQUES

La nouvelle organisation judiciaire et le magistrat délégué. — Compétence des juges de paix et recrutement. — Nom des enfants naturels. — Œuvres chorégraphiques, propriété artistique, ballet, pas de danse, contrefaçon, respect de la pensée de l'auteur. — Théâtre de Maurice Boissard. — Mémento.

Le principal inconvénient de la nouvelle organisation judiciaire, bornée au décret du 3 septembre, est d'éloigner, kilométriquement parlant, la Justice des justiciables de l'arrondissement désormais privé de tribunal. Une grande partie de cet inconvénient disparaît par le fait de trois décrets, en date du 5 novembre, publiés par l'*Officiel* du 10.

L'un de ces décrets institue le **magistrat délégué**.

Ce magistrat, un arrêté du premier président le prend dans le tribunal départemental — ou telle section — et l'envoie à date fixe visiter la ville où siégeait le tribunal supprimé, et même (l'innovation est intéressante parce qu'elle ne se contente pas de pallier un désavantage du nouvel état de choses, mais corrige un désavantage de l'ancien) toute autre localité du siège de ce ci-devant tribunal.

Il procédera aux enquêtes en matière civile, aux adjudications qui ont lieu devant un seul juge; il recevra le serment de tous magistrats, officiers publics ou ministériels, agents et fonctionnaires qui doivent prêter serment devant le tribunal de première instance.

Enfin, le magistrat délégué a compétence pour exécuter toutes commissions rogatoires à lui confiées par le juge d'instruction de son tribunal.

§

Le second décret augmente la **compétence du juge de paix**.

En *matière civile*, le taux de cette compétence en dernier renvoi passe de 600 fr. à 1.000 fr.; à *charge d'appel*, de 1.500 fr. à 3.000 fr.

Les juges de paix pourront, concurremment avec le tribunal de première instance, recevoir le serment des agents des eaux et forêts, des gardes-champêtres et particuliers, gardes-pêche, agents de surveillance des chemins de fer, et des experts résidant dans leur canton.

Ils parapheront les livres, registres et répertoires des officiers de l'état civil, conservateurs des hypothèques, notaires, huissiers...

Ils connaîtront, en *matière correctionnelle*, des infractions à la police des chemins de fer; sauf au cas de récidive, où la loi prévoit une peine d'emprisonnement.

De même en ce qui concerne les infractions de chasse et de pêche, non punissables de peines d'emprisonnement.

Ils connaîtront de certaines infractions relatives au séjour des étrangers en France ou réprimées par le Code du travail, mais ayant plutôt le caractère de contraventions que de délits.

Leurs jugements rendus en matière correctionnelle sont susceptibles d'appel devant le tribunal départemental, ou telle section.

§

Le troisième décret, relatif au **recrutement des juges de paix**, apporte une disposition que le sentiment public désirait depuis longtemps, et les magistrats cantonaux eux-mêmes. Désormais « nul ne pourra être nommé juge de paix s'il n'est licencié en droit et s'il ne justifie d'un stage de deux ans au moins

près d'un barreau, dans une étude de notaire ou d'avoué, ou dans un greffe ».

§

La question du **nom de l'enfant naturel** offre aux officiers de l'état civil une série de difficultés qu'une circulaire du Garde des Sceaux, en date du 22 octobre, les aidera à résoudre.

Cette circulaire rappelle d'abord que, d'après la jurisprudence, lorsqu'un enfant n'est désigné dans son acte de naissance que par une suite de prénoms, c'est le dernier, quel qu'il soit, que l'on doit considérer comme un nom patronymique ; et que, si cet enfant vient à être reconnu, légitimé ou adopté, ce qui lui servait jusqu'alors de patronyme ne disparaît pas, mais devient son dernier prénom.

Elle rappelle ensuite que la loi du 22 juillet 1922 interdit d'employer les expressions de *père non dénommé*, de *mère non dénommée*, dans les actes de l'état civil ou sur leurs expéditions et extraits ; que, lorsqu'un acte de naissance indique le nom de la mère d'un enfant naturel non reconnu par cette mère, la jurisprudence dit qu'il a droit au nom patronymique de celle-ci.

Egalement, que l'enfant désavoué doit porter le nom patronymique de sa mère. Il arrive parfois, ajoute la circulaire...

qu'un enfant naturel a été reconnu successivement par deux individus du sexe masculin, ou, plus souvent encore, qu'il est reconnu par un individu et légitimé par un autre qui a épousé la mère. Si au moment où cet enfant se marie, aucun jugement n'est intervenu pour annuler l'une des deux reconnaissances, l'officier de l'état civil requis pour procéder à la célébration du mariage ne peut se refuser à obtempérer à cette réquisition jusqu'à ce qu'un jugement ait été rendu, contradictoirement ou par requête, en vue de faire disparaître l'une des deux reconnaissances. Mais le maire peut se trouver fort embarrassé pour donner à l'enfant un nom patronymique dans son acte de mariage. J'estime que l'officier de l'état civil peut désigner le futur époux par le nom dont il a la possession d'état, celui sous lequel il est connu. L'officier de l'état civil devra néanmoins, dans l'acte de mariage, reproduire les énonciations de l'acte de naissance et des mentions, car il ne saurait se faire juge de la véritable filiation du futur époux.

§

Les **œuvres chorégraphiques** sont protégées par la loi du 19 juillet 1793 sur la *propriété littéraire et artistique* au

même titre que les compositions musicales. Et cette protection ne s'applique pas seulement au *plan du ballet* lui-même, à son « libretto », mais aussi à un simple *pas de danse*. C'est ce que, par jugement du 11 juillet 1862 (*Ann. propr. ind.* 1863, p. 235) le Tribunal de la Seine apprit à un sieur Petipa (*sic*), maître de ballet à l'Opéra de Paris. Celui-ci n'avait pas craint d'introduire dans son ballet du *Marché des Innocents*, et sous le nom de « Cosmopolite », un *pas* dénommé « Cosmopolitania » dans le ballet *Gazelia* établi par le sieur Perrot, régisseur de la danse au Grand Théâtre de Pétersbourg. — Trois cents francs de dommages-intérêts punirent cette atteinte à la propriété artistique.

Il n'en coûtera qu'un franc à la demoiselle Soutzo, pour avoir méconnu le droit sanctionné par cet ancien jugement.

Att. que la dlle Chasles, directrice de la danse à la Comédie-Française et à l'Opéra-Comique, a composé pour la pièce *Les Trois Sultanes* un divertissement enregistré le 10 août 1922, sous le n° 15429, à la Société des Aut. et Comp. dramatiques sous le titre *Les Trois Sultanes*, comédie en trois actes de Favart, musique de scène de Henri Busser, danses réglées par M^{me} S. Chasles, 10/0 de droit d'auteur lui étant attribué chaque fois qu'il serait fait usage de sa chorégraphie ;

Att. que les 17 et 18 juin 1924, au cours de deux scènes privées réservées à ses membres et à leurs familles, le Cercle de l'Union artistique fit représenter ladite comédie ;

Att. que les annonces, publicité et programme étaient ainsi libellés : « Une fête chez Soliman — 2^e acte des *Trois Sultanes*, comédie de Favart, musique de scène et danse de M. Henri Busser — « Danses réglées par M^{me} Chasles » : M^{lles} Soutzo, Valsi, Moreinti de l'Opéra, orchestre sous la direction de l'auteur » ;

Att. cependant que trois jours avant la représentation, par lettre du samedi 14 juin 1924, la dlle Soutzo, une des interprètes, après avoir pris part aux répétitions chez Mlle Chasles, lui écrivit que le pas qu'elle lui avait appris étant surtout réglé par un artiste de comédie, elle se proposait d'en danser un autre ; que, passant outre à ses protestations et même à une sommation de Caron, huissier à Paris, en date du 17 juin 1924, elle exécuta un pas nouveau spécialement composé pour elle par le sieur Staats, maître de ballet de l'Opéra ;

Att. que ce faisant, au risque de créer dans l'esprit des spectateurs une confusion entre l'œuvre annoncée et le pas différent introduit par elle, la dlle Soutzo a porté atteinte au droit moral de la demanderesse, l'auteur d'un ballet comme celui d'une œuvre littéraire, dramatique et musicale ayant le droit absolu de s'opposer à toute altération, modifi-

cation, correction ou addition, si minime qu'elle soit, susceptible de dénaturer sa pensée...

Un franc, seulement ! ce n'est pas cher au prix où reste la livre... et le tutu ; mais ce n'est pas seulement parce que la défenderesse fut dirigée par le noble démon de l'art au lieu de celui du lucre. Il faut savoir tout à fait pourquoi et le jugement, du 17 février 1926 (*Gaz. Pal.* 17-18 nov.), nous l'explique. Il résultait des attestations produites aux débats, notamment celles de M. Busser, maëstro intéressé, et « des membres des commissions des fêtes et de musique du Cercle de l'Union artistique » : que les danses intercalées par la d^{lle} Soutzo, en pure harmonie tant avec la musique qu'avec la comédie, parfaites et de bon ton et de bon goût, furent « dignes du talent et de la réputation de la d^{lle} Chasles à laquelle elles n'ont pu nuire ».

§

Un magistrat de ma proche connaissance, doublé d'un critique, a reçu de M. Paul Léautaud le *Théâtre de Maurice Boissard*, dédicacé : « comme pièce à conviction ». — Que lui restait-il à faire, sinon un jugement ? Voici donc ce monument de jurisprudence, publié dans *la République de l'Oise* du 22 décembre.

... Comble de l'objectivité : William Shakespeare ; comble de la subjectivité : Paul Léautaud.

Impossible à M. Léautaud d'écrire une ligne sans parler de lui, ni penser à lui, sans partir de lui, tourner autour de lui et revenir à lui. Impossible également qu'il ne parle pas de lui — ou des autres à propos de lui — avec une franchise stupéfiante. Vanité ? non pas ; égoïsme ? encore moins (c'est l'un des rares caractères vraiment désintéressés que je sache), et pas non plus goût du scandale. Mais, simplement, *positivité*. Ce Narcisse poussé au cynisme est un Chrysale, d'abord, à qui sa guenille est chère parce qu'il n'a qu'elle. Dépourvu complètement d'invention et voulant écrire, il faut bien — mettez-vous à sa place — que notre homme se regarde et se rapporte sans ménagement, lui et son milieu. Il lui est aussi interdit d'être mensonger qu'à tant d'autres, véridiques. Enfin... nous mentons surtout pour briller aux yeux d'autrui ou pour ménager autrui ; mais le Chrysale, chez Léautaud, se double d'un Alceste, plus désireux de jouer les Timon d'Athènes que les Philinte, le jour qu'on l'embête.

Il est bon de savoir cela pour lire, sans en être trop éberlué, non seulement *Le Petit Ami*, chapitre de ses mémoires relativement anodin,

mais d'autres chapitres qu'il n'a pas eu tout de même le courage de mettre en livres, s'il eut l'aplomb de les publier en revue... Manque de courage regrettable, parce que l'explication de ce singulier personnage ressort toute claire de ces écrits (une explication analogue à celle des Baudelaire, des Jules Vallès, des Jules Renard, mais beaucoup plus pittoresque). Nos petits-neveux les liront, ces mémoires, avec d'autres qu'il leur laissera par testament ; et s'ils sont curieux de notre réel... (et du leur, car ses confessions méritent, non moins que celles de son devancier Rétif, ce général sous-titre : *le cœur humain dévoilé*), je crois qu'ils négligeront, pour les photographies que Léautaud développe, beaucoup d'atras imaginatif que nous sommes en train de leur passer. D'autant que ce terrible égoïste s'exprime dans un style d'une précision, d'une exactitude, d'une probité, d'un naturel adéquats, à force de soin têtue, à la substance qu'il lui confie, et un style qui ne manque pas d'esprit, si la grâce ne l'orne guère.

En attendant, voici, avec le *Théâtre de Maurice Boissard*, 1907-1923 (Libr. Gallimard), l'un des deux volumes qui réuniront ses chroniques théâtrales. Au *Mercure de France*, où la plupart furent publiées, elles faisaient sensation, les chroniques de Boissard ! On les attendait presque aussi impatiemment que les *Épilogues* de Gourmont. On les attendait aussi impatiemment que les lecteurs du *Petit Journal* et du *Temps*, jadis, attendaient les chroniques théâtrales sarceyennes (et la manière de Boissard, — je vous le confie à l'oreille — est la nièce légitime de notre Oncle). On n'y trouvait pas toujours les pièces auxquelles l'aristarque avait bâillé ou dont il avait joui, mais on était bien certain qu'elles n'y seraient accompagnées d'aucun scrupule étranger à la vérité, ou au désir de la dire. On y trouvait toujours Léautaud avec son père, sa mère, sa tante, sa bonne, sa première dent et sa première culotte, son premier cheval à mécanique et sa première maîtresse, son quartier Notre-Dame-de-Lorette, ses marraines de la Comédie-Française (où le papa de ce Chérubin fut souffleur), son promenoir des Folies-Bergères, et ses années de basoche, son ami Van Bever, ses relations intimes avec Tallemant, Diderot ou Stendhal, ses massacres de bas-bleus, et ce voyageur qu'il rencontra dans son tramway de banlieue, il y aura sept ans à Pâques, et l'un peu plus haut que mollet du trottin que, tout à l'heure, au coin de la rue de... Et par là-dedans, dessus et dessous, les chiens et les chats et le singe que ce Diogène de Fontenay-aux-Roses hospitalise — pour le désespoir de sa propriétaire ! — dans un tonneau où les humains sont malaisément admis.

Tout cela, on le retrouve avec sympathie : soit que Léautaud-Chrysale conduise à bon port, sur les rails de la franchise, la locomotive du bon sens, soit que Léautaud-Alceste l'y fasse dérailler. Car quand telle catastrophe se produit, on pense plus d'une fois qu'à une sensibilité

bien née, la bêtise, la méchanceté, l'égoïsme humains offrent des obstacles inévitables.

Et alors (ajouterai-je), on accorde au mécanicien de larges circonstances atténuantes, ou même on le renvoie sans dépens des fins de la plainte, attendu qu'il y avait provocation et légitime défense : art. 321 et 328 du Code pénal.

MÉMENTO. — Camille Cautru et Ch. Bellet *La Propriété Commerciale* (Payot, éd.; 15 fr.). Il s'agit de la loi du 30 juin 1926 sur le renouvellement des baux à usage industriel et commercial. Les auteurs, tous deux avocats à la Cour et députés, ont contribué, l'un même en qualité de rapporteur, à l'élaboration de la loi, sur le chantier depuis 1911. Après avoir expliqué les mobiles qui ont conduit à reconnaître au locataire, commerçant ou industriel, d'un immeuble, des droits que le Code civil, non seulement n'a jamais envisagés, mais contraires aux règles essentielles du contrat de louage, MM. Cautru et Bellet suivent le développement des travaux parlementaires. Ils déterminent ensuite le champ d'application de la loi, recherchant à quels locaux, à quels baux elle s'applique et qui peut en bénéficier. Ils étudient le renouvellement du bail, les conséquences du défaut de renouvellement du bail, l'indemnité d'éviction et de plus value et entrent dans le détail de la procédure de la loi. Un dernier chapitre s'applique à la prescription des droits du locataire, à leur déchéance, à la revision triennale du prix du bail. Ouvrage clair, précis, sans longueur, établi de façon assez objective pour intéresser aussi bien et servir ceux que la loi avantage et ceux qu'elle lèse. — Pierre Casanova et Francis Marre : *Le Code du Négociant en beurre et du Crémier; Le Code du Confiturier* (deux vol. l'un 20 fr., l'autre 10 fr. aux « Editions scientifiques françaises », 25 rue Lauriston) — Qu'est-ce qui ne doit pas avoir son Code, au jour d'aujourd'hui ? Ce ne sont ni le beurrier et le crémier d'une part, et ni le fabricant de confitures. La législation qui régleme leur industrie constitue un ensemble touffu, diffus et confus, où les lois, les décrets, les arrêtés, les règlements se complètent, se commentent, se contredisent et s'annulent... sans préjudice de la jurisprudence. MM. Casanova et Marre, l'un ingénieur agronome et avocat à la Cour, l'autre chimiste expert, munissent d'un fil d'Ariane ceux que leur profession conduit dans le labyrinthe. « Uniquement écrit pour les honnêtes gens, ces livres indiquent à la fois ce qu'il faut faire pour ne pas contrevenir à la loi et ce qu'il faut faire quand on lui a contrevenu. Ne pas commettre un délit est chose souhaitable avant tout : mais ne pas se laisser condamner quand on ne doit pas l'être est à coup sûr plus souhaitable encore... » — Voilà un point que Socrate et Marc-Aurèle contesteraient. « Ce qu'il y a, à coup sûr, de plus souhaitable (diraient-ils), ce

n'est pas de ne pas être condamné, c'est de ne pas faire une chose digne de condamnation. » Mais Marc-Aurèle et Socrate n'avaient pas à vendre du beurre et des confitures.

MARCEL COULON.

SCIENCE FINANCIÈRE

L'inflation, discours prononcés en septembre 1790 à la Tribune de l'Assemblée Constituante, aux Editions Laville. — Achille Mestre et Emile James : *La Clause-or en droit français*, Nouvelle Librairie Nationale. — Mermeix : *Histoire du Franc depuis le commencement de ses malheurs*, Albin Michel.

Les éditions Laville ont eu l'heureuse idée de réunir en un volume les discours qui ont été prononcés en septembre 1790 à la tribune de l'Assemblée Constituante pour ou contre les assignats. Ce recueil de documents est intitulé **L'Inflation**. On y peut lire les opinions de Mirabeau, la Galissonnière, Beaumetz, du Pont-de-Nemours, l'abbé Maury, Montesquiou, l'évêque d'Autun (Talleyrand).

On sait que l'idée des assignats est due à Bailly, maire de Paris, dont le projet, discuté et modifié par Mirabeau, Pétion et autres, fut adopté le 17 avril 1789.

En principe, l'assignat était destiné à payer les créanciers de l'Etat ; constituant entre les mains de ceux-ci ou des tiers à qui ils les transmettraient des droits de propriété réalisables à vue sur la vente des biens nationaux, ils étaient en somme un titre hypothécaire, négociable avec le maximum de facilités. Les assignats portèrent d'abord le nom de Papier Municipal, car l'Etat avait laissé aux communes le soin de vendre les biens nationaux compris sous leur juridiction.

Le décret des 19 et 21 décembre 1789 ordonna la création de 400 millions d'assignats, portant intérêt à 5 o/o l'an et transmissibles par voie d'endos ; un autre décret des 16 et 17 avril 1790 fixait leur émission à cette date, mais avec intérêt réduit à 3 o/o. Le 9 octobre 1790, tout intérêt fut supprimé et l'assignat converti en titres au porteur.

Cette monnaie nouvelle suscita dès le début d'ardentes polémiques ; elle résista aux assauts et, en septembre 1790, l'Assemblée nationale fut saisie d'un projet comportant une émission nouvelle de 2 milliards d'assignats. Les partisans du projet affirmaient que ces assignats étaient garantis par la valeur des biens nationaux. Les adversaires déclaraient exagérée l'estimation qui avait

été faite de ces derniers. Ils en concluaient qu'il n'y avait là qu'un gage illusoire ; ils ajoutaient que la propriété en était discutable, la plupart de ces biens provenant des biens du clergé récalcitrant.

Ce sont les débats qui eurent lieu à cette occasion que l'on trouvera dans le livre dont nous parlons. L'éditeur a dû choisir. Il s'est borné à reproduire les opinions exprimés par les seuls hommes dont le nom est parvenu jusqu'à nous. Leurs thèses différentes permettent d'opposer la critique à la défense.

Le projet de Mirabeau, adopté à la majorité de 518 voix contre 423, comportait l'émission de 800 millions d'assignats ; il déclarait en outre que tous ceux qui rentreraient au Trésor seraient brûlés au fur et à mesure et que le maximum en circulation ne serait pas supérieur à 1 milliard 200 millions.

Le gage était alors garant de l'hypothèque ; mais par la suite il se produisit une inflation énorme, et comme conséquence une baisse correspondante par rapport au numéraire.

La création du Grand Livre par Cambon, qui permit de convertir les assignats en une inscription de rente perpétuelle, et une période de victoires nationales, firent un instant remonter au pair cette monnaie fictive ; mais ce fut pour peu de temps.

Le 30 Pluviôse, an IV, on brûle publiquement sur la place Vendôme les planches aux assignats. Le ministre des Finances Ramel déposa son rapport sur la situation financière. De son aveu, 45. 581. 411. 918 livres d'assignats, mandats territoriaux, promesses et bons d'emprunt forcé, avaient été introduits dans la circulation depuis la première émission de 1789.

A ce chiffre officiel, il convient d'ajouter les faux assignats. Le nombre en a été estimé à la moitié du chiffre de l'émission nationale. On en fabriqua partout, jusque dans les prisons. La plupart de ces faux assignats étaient assez grossièrement imités. Il faut faire une exception pour les coupures imprimées à Londres, dans une officine opérant au vu de tous. Rien n'est nouveau sous le soleil, et l'étranger encourageait déjà ces opérations d'où devait sortir la ruine pour notre pays. L'atelier londonien avait été fondé par les notabilités vendéennes, sous la direction du comte Joseph de Puisaye et le patronage du duc d'Harcourt. Il produisait à plein rendement. Lorsque vint la déroute vendéenne, Hoche annonça dans son rapport qu'il avait saisi pour 10 mil-

liards de faux assignats dans les bagages de l'armée vaincue.

Il est assez curieux de constater que ces mêmes Vendéens, en mars 1793, avaient imposé un papier-monnaie en obligeant les leurs à accepter les assignats qu'ils avaient pris sur les bleus. Il les marquaient au verso de la mention « au nom du Roi ». Accueillie avec méfiance, cette monnaie fut remplacée par les assignats de la Chouannerie, émis par Châtillon, Laval, Avranches, Maulévrier et Londres. Ils étaient donnés en paiement aux fournisseurs de l'armée et remboursables à la paix par le Trésor Royal. La plupart étaient à l'effigie de Louis XVII. Le Gouvernement de la Restauration remboursa intégralement au pair ceux de ces assignats spéciaux qui lui furent présentés.

§

C'est encore à l'inflation qu'est due l'introduction de la clause-or dans les contrats conclus en France. Notre franc est malade, et même deux fois malade, puisqu'il est à la fois déprécié et instable. De ces deux maux, on ne saurait dire lequel est le plus grave. L'instabilité est la conséquence de l'incertitude qui règne sur notre future politique monétaire. Recourra-t-on de nouveau à l'inflation ? Stabilisera-t-on le franc actuel ? Tentera-t-on la revalorisation ? Comme le font très justement remarquer MM. Achille Mestre et Emile James dans leur étude **La Clause-or en droit français**, cette incertitude quant à l'avenir du franc agit très curieusement sur sa valeur. Suivant l'expression de M. Germain Martin, nous sommes au régime du franc crédit. Y a-t-il dans l'air des menaces d'inflation, la peur du mal agit comme le mal lui-même ? Pris de panique, les possesseurs de francs offrent ceux-ci et déclanchent la baisse. Par contre, le seul espoir d'une déflation suffit à provoquer des achats de francs et une hausse de notre devise. C'est ainsi que la livre en 1924 est passée de 80 francs à 120, de 120 à 65, puis est remontée à près de 100 francs, sans qu'il y ait eu en France de forte émission ou de retrait important de billets. Cette situation, comme le font remarquer nos auteurs, est très grave, car elle laisse planer sur tous les contrats à terme en francs un soupçon d'insécurité ou même de déloyauté. L'instabilité n'engendre pas moins de gêne que la dépréciation. Contracter en monnaie instable, c'est bon gré mal gré spéculer. Le débiteur s'engage en effet sans connaître exacte-

ment la portée de son obligation et le créancier ignore la valeur de ce qui lui sera versé.

Si l'utilisation du franc ne présente aucun danger dans les contrats au comptant, tous les contrats à terme et surtout à long terme deviennent spéculatifs et aléatoires. Toutes les conventions donnant lieu à des prestations successives doivent être fréquemment renouvelées. Les contrats de salaires doivent être sans cesse réadaptés et modifiés. Les émissions d'emprunts ou d'obligations industrielles deviennent difficiles; cet état de choses se traduit nécessairement par la hausse du taux de l'intérêt, une prime contre la dépréciation du franc devant être comprise dans ce taux. On hésite à conclure des baux urbains ou ruraux à long terme en francs, à évaluer en francs la valeur des cheptels. On préfère souvent décrire les animaux qui les constituent et stipuler la restitution d'animaux semblables. Tout cela est certainement néfaste: les baux trop courts amènent une mauvaise exploitation du sol et la difficulté du placement d'obligations ne peut manquer de réduire l'activité nationale.

D'autre part, les fluctuations quotidiennes et désordonnées du franc gênent même le commerce qui opère à court terme. S'il a vendu à crédit en francs ses produits sur le marché national et si le pouvoir d'achat du franc vient à baisser, il n'obtiendra pas, le jour de l'échéance, une somme égale au nouveau coût de production de produits identiques. Il a vendu au-dessous du prix de remplacement. Il peut de même avoir acheté ses matières premières à un prix très élevé, à la veille d'une amélioration importante du franc, et se heurter ensuite à la concurrence d'un autre commerçant ayant payé ses matières premières à un prix beaucoup moindre.

C'est ainsi que l'instabilité monétaire augmente les risques des commerçants. Pour se garantir, ils vendent plus cher. L'instabilité amène la hausse des prix.

Pour toutes ces raisons, les contractants ont cherché une unité monétaire plus stable. On a pensé à contracter par exemple en francs, mais en stipulant que lors du paiement la somme à verser par le débiteur serait affectée d'un coefficient dépendant du mouvement des prix de certaines marchandises, ou du mouvement général des prix entre le contrat et l'échéance. Mais le choix des indices est délicat. Les paysans font varier le montant des fermages d'après le prix du blé ou du bétail; les propriétaires d'immeubles se basent sur le prix de l'heure-maçon; les industriels optent pour le prix du charbon ou pour la valeur des salaires, ou pour le coût de la vie ouvrière. De même, l'Allemagne a connu

en 1923 le mark-charbon, le mark-seigle ou le mark-paille. Toutes ces conventions présentent de nombreux inconvénients. Restent les promesses de payer en or. Elles sont de trois types : 1° Promesse de lingots d'or ou poids d'or ; 2° Paiement en espèces or ; 3° Paiement en francs-or, différent du précédent, car le débiteur ne s'engage pas à livrer de l'or, mais à verser pour chaque franc-or promis une quantité de francs-papier égale à celle qui, le jour de l'échéance, serait nécessaire pour se procurer la quantité d'or fin stipulé.

Toutes ces clauses sont-elles valables ? C'est ce que recherchent MM. Mestre et James. Pour eux, l'emploi de la clause-or est licite au regard de la loi française. L'attitude défavorable que continuent d'observer nos tribunaux à son égard leur paraît sans fondement légal. La loi, par son silence, lui est favorable, en vertu du principe de la liberté des conventions. De plus, le Code civil la vise expressément dans ses articles 1896 et 1897, qui autorisent une des formes les plus caractéristiques de la clause-or. Pour nos auteurs, ni le cours légal ni le cours forcé ne peuvent avoir pour effet d'abroger ces textes ni de réduire leur portée ; tout ce qu'ont pu faire les dispositions de 1870 et de 1914 a été d'établir la fiction « franc égale franc », mais cette fiction n'est pas d'ordre public. Juridiquement, la nullité des clauses-or est indéfendable.

L'hostilité qui, dans certains milieux, se manifeste encore aujourd'hui contre la clause-or repose sur l'intérêt que présentent pour les débiteurs des emprunts conclus en bonne monnaie et acquittés en monnaie dépréciée. Les bénéfices ainsi réalisés par les débiteurs sont injustifiés et parfois scandaleux. L'usage de la clause-or permettrait de rétablir l'équité dans les contrats à long terme, ce qui ne saurait présenter que des avantages au point de vue de la moralité générale et de la marche des affaires.

§

M. Mermeix, continuant ses recherches sur les événements de ces dernières années, raconte aujourd'hui l'**Histoire du Franc depuis le commencement de ses malheurs**. On y pourra voir combien le sort de « petit franc » est lié aux vicissitudes politiques.

LOUIS CARIO.

VOYAGES

W. Montgomery Mc Govern : *Mon voyage secret à Lhassa*, Plon. —
M^{me} Gabrielle Vassal : *Mon séjour au Congo français*, Pierre Roger, 54, rue
Jacob.

Le Thibet est un pays exceptionnel, encore mystérieux, qui refusa toujours de se laisser pénétrer par notre curiosité, souvent si indiscreète, et défend encore avec âpreté son incognito. Aux très rares voyageurs qui ont pu s'y introduire, il s'ajoute aujourd'hui M. W. Montgomery Mc Govern, dont les intéressantes aventures peuvent être suivies avec intérêt dans le volume publié chez Plon : **Mon voyage secret à Lhassa**. M. W. Montgomery s'était préparé à ce voyage surtout par la maîtrise de la langue et la connaissance de la région. Mais sa première tentative n'eut pas de succès. Il devait faire le voyage avec quatre autres personnalités des Indes, mais s'en sépara d'abord aux confins du pays pour explorer les provinces frontières à peu près indépendantes.

L'explorateur atteignit d'abord Kalimpong où se rendent volontiers les marchands thibétains et mongols. Au-delà ce fut Gantok, capitale de la région, où résident le maharadjah local et un officier politique anglais. Ce fut ensuite la traversée plutôt laborieuse des montagnes ; puis le monastère de Chumbi. La petite troupe avait été cependant rejointe par le reste de la caravane. On avait gagné Pari et son château, que domine au loin la montagne sacrée du Chumolhari. Pari a d'ailleurs la réputation d'être la ville la plus sale du monde. On y trouve des montagnes d'ordures devant les maisons et qui dépassent la toiture au bout de quelques années (!), tant qu'il y faut percer des couloirs pour circuler par les rues. Mais sur chaque toiture, il y a une ou deux bannières de prières.

On atteint Gyangtsé, à 147 milles de la frontière et que domine également un fort château. A l'endroit réside un représentant anglais, et c'est de là que les voyageurs durent négocier avec le gouvernement de Lhassa pour obtenir l'autorisation de continuer leur route. Mais après deux mois, on ne reçut qu'une réponse négative et il fallut reprendre le chemin des Indes.

M. W. Montgomery entreprit alors de pénétrer une seconde fois au Thibet, mais seul, avec une petite troupe d'indigènes ; et lui-même se déguisa en coolie. La petite troupe quitta Darjeeling au mois de janvier et recommença le passage de l'Himalaya,

— traversée qui fut particulièrement laborieuse et faillit même arrêter l'expédition.

Le village de Tsoutang marque la frontière entre le Sikkim et le Thibet. Ce fut de ce côté d'ailleurs que le voyageur, qui avait engagé ses hommes sans en dire davantage, se décida à leur révéler le véritable but de l'expédition. Il y eut des cris, mais en promettant la forte somme, il décida ses gens à continuer de le suivre.

M. W. Montgomery avait cependant informé son escorte qu'il désirait atteindre Lhassa. Déguisé en coolie, répétons-le, on le maquilla seulement pour lui donner une plus grande ressemblance avec les indigènes. La petite troupe gagna ensuite Kampa-Dzong; mais les incidents de cette longue route furent nombreux, et je ne puis rapporter que quelques faits concernant le pays, où le thermomètre descend à 30 et 40 degrés au-dessous de zéro. Le lait est considéré comme sorte *d'urine* et pris seulement à titre de remède. On en tire du beurre qui ne peut être consommé qu'avec le thé, mais il fournit de l'éclairage et donne même *des motifs d'architecture*. On fit manger aux voyageurs du beurre rance et on leur en offrit même qui avait *quarante ans* d'existence. La plupart des Thibétains ignorent l'usage de l'eau; leurs corps sont recouverts d'une couche de graisse et de crasse qui les protège contre le froid. On dit du reste que cette couche de graisse et de crasse est un *porte-bonheur*. La petite troupe passe à Shigatsé et l'auteur visite le monastère de l'endroit. Les monastères sont très nombreux au Thibet et la plupart effroyablement peuplés.

Au Thibet, — comme chez les Chinois, d'ailleurs — on ne sait pas ce que c'est que d'embrasser une femme ou de lui faire de l'œil. Le voyageur a un commencement d'intrigue avec une de ses hôtelières, mais qui est couverte de crasse, selon les habitudes du pays, et dont il s'éloigne sans regret. C'est une occasion de nous parler des coutumes qui régissent le mariage dans la région, de la polygamie, du divorce, etc. Quant aux moines, si nombreux dans le pays, ils gagnent parfois leur vie par des moyens divers et qui vont jusqu'à détrousser les voyageurs; ils se réunissent pour piller les villages. Beaucoup de moines sont d'ailleurs usuriers et prêtent à la petite semaine.

A cause du froid, beaucoup de voyageurs sur la route portent des masques pour se protéger du vent. Ces masques sont en crin

de yack et portent des figures grotesques. Un moment, la petite troupe rencontre le cortège d'un gouverneur de province et salue à la mode du pays, ouvrant la bouche et tirant la langue, tandis qu'on ferme les poings, mais en gardant les pouces levés en signe de soumission.

Cependant on arrive sur les rives du Brahmapoutre ; et ce sont des monastères nombreux, surtout aux approches de Lhassa. Celui de Drépung, l'un des plus importants de cette région, possède actuellement 10 000 moines. Aux approches de la capitale, M. W. Montgomery apprend que sa présence a été signalée et que le Dalaï-Lama a donné l'ordre de l'arrêter et de le ramener à la frontière. Mais son déguisement dérouta les envoyés et il finit par arriver dans la capitale.

Le séjour de M. W. Montgomery dans la capitale du Thibet fut moins mouvementé qu'on pouvait le craindre. Il était arrivé à Lhassa pour les fêtes du nouvel an thibétain et cette ville était archi-pleine. Il parvint enfin à trouver un gîte et se fit reconnaître. Je n'insisterai pas sur les scènes et péripéties qui survinrent ; mais le voyageur finit par se trouver en relations avec le général commandant les forces du Thibet ; divers personnages et enfin le Dalaï-Lama lui-même. Après les fêtes, il est autorisé à circuler et donne quelques détails sur la cité interdite.

Le Thibet est le dernier pays qui résiste encore à la pénétration européenne ; aussi a-t-il gardé son originalité, sa couleur spéciale, que défend surtout son effroyable altitude.

Mais il n'est pas certain que cela durera et que le résultat lui soit un avantage. L'ouvrage de M. W. Montgomery est abondamment illustré d'après des photographies prises par le voyageur.

C'est une des bonnes publications de la librairie Plon.

§

M^{me} Gabrielle M. Vassal, femme d'un médecin de l'armée coloniale, a accompagné son mari en Afrique occidentale et a rapporté le très intéressant volume qu'elle a publié récemment : **Mon séjour au Congo Français**. Le récit de son séjour dans le pays est rempli de souvenirs et d'anecdotes souvent intéressantes ou de constatations curieuses. Le ménage doit gagner Brazzaville, capitale de l'Afrique équatoriale, et partir de Bordeaux

pour gagner Dakar. C'est un pays pauvre et stérile, surtout par l'indolence des indigènes. Mais le tableau du marché est très pittoresque. C'est ensuite Konakry, où le débarquement est plutôt laborieux à cause de la barre.

A Grand-Bassam, le courrier se trouve relié à la terre par des « paniers » qui débarquent les passagers au wharf.

On arrive à Lomé, la capitale du Togo, une ville neuve et ultra-moderne. Les approches de Douala sont signalés par une éruption du mont Cameroun.

Bientôt c'est Libreville, la capitale du Gabon, qui est une de nos vieilles colonies (1840). C'est de là que l'exploration de Brazza partit pour la conquête de l'Afrique équatoriale française.

La population féminine de Libreville s'habille à l'européenne, porte des ombrelles et même des souliers à hauts talons. C'est enfin Port-Gentil, et l'on remonte le Congo, — près de vingt-deux jours de traversée. Sur le Congo sont les chutes de Stanley Pool. On arrive à Brazzaville.

De l'autre côté du fleuve s'étend l'immense Congo belge. Nous ne raconterons pas l'installation ni la vie de M^{me} Gabrielle M. Vassal à Brazzaville, ni les désagréments que lui valurent ses domestiques noirs. Mais elle circule volontiers dans le pays et aide son mari dans les devoirs de sa profession, voyage abondamment dans l'intérieur, etc., tant qu'elle se trouve collectionner d'intéressantes observations ; successivement il est question du Congo belge et des chutes du fleuve ; du fléau des insectes — dont certaines puces pondent leurs œufs jusque sous la *plante* des pieds ; de la mouche « tsé-tsé », qui cause la maladie du sommeil ; des termites qui envahissent jusqu'aux armoires à linge, etc. Puis il est question du chemin de fer qui doit desservir le pays et qui est déjà commencé, et des missions catholiques installées dans le pays ; des cheveux des populations nègres et de la coiffure des femmes ; de l'art du tatouage et de son importance en Afrique ; des féticheurs, si nombreux parmi les indigènes et dont le chapitre qui leur est consacré donne de très intéressants détails. Il est ensuite question de la chasse aux bœufs sauvages, des éléphants, gorilles et singes de toute espèce. On nous parle enfin de la liaison établie entre l'Afrique équatoriale française et nos colonies du nord, etc. Mais il y a bien d'autres choses encore dans le volume de M^{me} Gabrielle Vassal, dont la lecture intéresse

et retient. Mais nous constaterons surtout qu'on a apporté dans le pays deux choses de grande utilité. C'est l'automobile d'abord, qui est d'autant plus utile que le cheval y est détruit par la mouche « tsé-tsé » ; c'est ensuite le *panka*, cet éventail rectangulaire, à franges d'étoffe, qui rafraîchit les tables pendant le travail ou les repas. C'est une importation d'Indo-Chine dont tous les Européens qui y séjournent ont apprécié les avantages et qu'on a même installé, me dit-on, sur les paquebots qui font le service d'Extrême-Orient.

CHARLES MERKI.

MÉTAPSYCHIQUE

Haas Driesch : *Grundprobleme der Psychologie*, Leipzig, 1916. — *Presidential Address : Psychological research and established science, Proceedings of the Society for psychical research*, part. 99, juillet 1916. — Mémento.

Tous les ans, la Société des recherches psychiques de Londres appelle à sa présidence un savant notable, anglais ou étranger, qui a manifesté de l'intérêt pour les phénomènes qu'elle étudie depuis 44 ans. En 1913, ce fut Bergson, et le profond Discours qu'il prononça à cette occasion est une des plus curieuses parties de *L'énergie spirituelle*. Cette année, c'est un autre philosophe, Hans Driesch, qui a été élu. On peut dire que le professeur de l'Université de Leipzig est actuellement le biologiste et penseur scientifique le plus en renom de l'Allemagne. Au point de vue biologique, il est le promoteur de ce néo-vitalisme qui était en germe dans la parole de Claude Bernard : « La force vitale dirige des phénomènes qu'elle ne produit pas ; les agents physiques produisent des phénomènes qu'ils ne dirigent pas. » Driesch a montré, par des expériences précises sur l'œuf des animaux inférieurs, que la cellule d'un organisme n'est pas une fraction de cet organisme, mais que, dans certaines conditions, elle est capable de reconstituer l'organisme entier. Si l'on prend par exemple un œuf d'oursin en voie de développement et si l'on sépare la moitié de ses cellules, chaque moitié continue à se développer en donnant un oursin complet. La théorie mécanique de la vie est incapable d'expliquer cette expérience, qui montre que chaque cellule (ou tout au moins certaines cellules) obéit à un « principe de totalité », à une « idée directrice », à un « plan morphologique ». Les conséquences de cette découverte expérimentale,

couronnement de vingt ans de travaux de laboratoire, ont été exposées par Driesch dans sa *Philosophie de l'Organique* (dont une partie seulement a été traduite en français).

De la biologie, Driesch passa à la psychologie et à la métaphysique. Il aboutit à un spiritualisme qui a beaucoup de points de communs avec ceux de James et de Bergson. Son système était déjà bien arrêté et exposé dans plusieurs œuvres, lorsqu'il eut l'occasion de vérifier la réalité des phénomènes métapsychiques. Il s'aperçut alors qu'ils y entraient assez facilement et il eut le courage de le dire, non seulement dans des articles de revue, mais dans un ouvrage d'enseignement paru cette année : **Problèmes fondamentaux de la psychologie**.

Dans le **Discours** qu'il vient de prononcer à la présidence de la S. P. R. anglaise, Driesch nous livre ses dernières réflexions sur le sujet.

Les résultats de la biologie et de la psychologie modernes tendent déjà vers une certaine direction, ou plutôt nous révèlent déjà un certain côté de l'essence de la réalité, et cette connaissance est de nature à rendre les phénomènes métapsychiques, au moins en partie, intelligibles. En partant de la biologie et de la psychologie modernes, ces phénomènes cessent d'être quelque chose d'absolument opposé à notre vue d'ensemble de la réalité empirique.

Les phénomènes physiques s'expliquent peut-être plus facilement encore que les phénomènes psychologiques, dès le moment que l'on admet qu'il y a, en plus des forces physiques, dans un organisme, une force immatérielle, directrice et ordonnatrice, à laquelle Driesch donne le nom d'« entéléchie », en souvenir d'Aristote.

La notion que la direction exercée par l'entéléchie peut avoir un commencement et une fin étant établie pour la biologie proprement dite, nous voyons tout de suite que les phénomènes physiques de la parapsychologie, tant qu'ils sont en continuité avec le corps d'un vivant, rentrent dans ce cas. Non dirigée jusque-là, la matière commence à l'être dès qu'une télékinésie, une lévitation, ou une matérialisation se produit ; elle cesse d'être dirigée quand ces phénomènes disparaissent. La seule différence entre la direction vitale ordinaire et la direction métapsychique est dans l'étendue de cette direction, qui est plus grande dans le second cas que dans le premier. Mais dans un certain sens, l'embryologie est réellement une « matérialisation » au point de vue vitaliste. Pensez au petit corps matériel qu'on appelle un œuf et pensez à

cet autre corps matériel, énorme et très complexe, représenté par exemple par un éléphant, qui peut en sortir : vous avez là sous les yeux un courant permanent de matérialisations qui toutes se produisent sous forme d'assimilation, c'est-à-dire d'exercice d'une fonction directrice par l'entéléchie.

L'entéléchie ne crée ni la matière ni l'énergie, elle les ordonne. A cet égard, il n'y a aucune différence entre la psychologie normale et la parapsychologie. Mais il existe des ressemblances plus étroites :

Dans l'embryologie, on dirait qu'une idée innée prend une existence matérielle. Ne pourrait-il pas se faire que des idées acquises se transforment aussi d'une façon analogue ? Dans un certain sens, nous pourrions dire peut-être que c'est déjà le cas dans la régénération ou l'adaptation, car ces phénomènes se produisent du fait d'un état spécifique affectif de l'entéléchie et n'émanent pas simplement de l'entéléchie comme un tout.

Or, il y a des phénomènes physiologiques qui procèdent d'une « idée acquise » ; ce sont les effets de la suggestion et de l'auto-suggestion sur l'organisme. Les matérialisations seraient des phénomènes de même nature. Inversement, un paléontologiste allemand, Dacqué, pense que les modifications de l'espèce doivent leur origine à des idées subconscientes dans l'individu. La morphogénie de l'espèce serait ainsi de nature métapsychique.

Mais une difficulté se présente. Si l'on peut admettre que le pouvoir des idées s'exerce en dehors de l'organisme, c'est seulement en continuité avec lui. Comment expliquer alors les phénomènes physiques qui se produisent à distance et qui ne peuvent être rapportés à des hallucinations individuelles ou collectives ?

Si nous ne voulons pas accepter le spiritisme et si nous nous bornons à retenir les phénomènes comme des faits, la seule chose qu'on puisse dire me paraît être que l'esprit peut réaliser une action morphogénique à distance. Ce serait là un fait réellement nouveau d'un caractère original et élémentaire. On pourrait objecter, il est vrai, que cela n'a pas d'autre sens que d'introduire une hypothèse *ad hoc* ou plutôt d'incorporer un effet à une cause comme dans la « vertu dormitive » de l'opium. Je n'aurais rien à dire à cette objection.

Laissant ainsi en suspens l'explication des phénomènes physiques, faute peut-être d'élargir l'hypothèse biologique, Driesch passe à l'interprétation des phénomènes psychologiques : télépa-

thie, clairvoyance, prophétie, etc. Il rejette d'abord les hypothèses physiques, c'est-à-dire celles d'une « radiation » quelconque de l'éther. Il estime en effet que ce serait en revenir à la théorie maintenant condamnée du parallélisme psycho-physiologique :

Dans la théorie paralléliste, il y aurait dans le cerveau de l'agent un état matériel spécifique correspondant au contenu actuel de sa conscience ; les vibrations émises dans cet état induiraient le même état matériel dans le cerveau du percipient. Le percipient devrait donc être dans le même état de conscience que l'agent, ce qui en toute certitude n'est pas. Un homme en grand danger pense à sa femme et la femme « voit », supposons, le fantôme de son mari. Mais ni la femme ne pense à elle-même, ni l'homme en danger ne voit son propre fantôme ; c'est cependant ce qui « devrait » arriver dans la théorie paralléliste.

Comme la clairvoyance sous ses diverses formes n'est pas réductible à la télépathie, Driesch déclare qu'il faut actuellement deux sortes d'explication. Il en cherche une dans l'unité finale de toutes les individualités spirituelles.

Un œuf peut donner deux ou quatre organismes *et âmes*, si vous en séparez les blastomères ; et deux œufs peuvent donner un seul organisme et *une seule âme*. Les âmes peuvent-elles donc se diviser et s'unir ? Ne serait-il pas plus adéquat de dire que l'Unité et la Pluralité en ce cas dépendent de conditions matérielles et ont leur dernière racine dans l'Un ?

Les phénomènes de division de la personnalité confirment cette hypothèse nécessaire à l'explication de la télépathie. Pour expliquer la connaissance extra-sensorielle, Driesch invoque la monade leibnizienne qui est un « miroir de l'univers ». De même que la mémoire potentielle est infiniment plus riche que la mémoire actuelle, puisque l'hypnose peut faire revivre les moindres souvenirs des temps les plus éloignés, de même la connaissance que l'on peut acquérir en certains états exceptionnels déborde infiniment le domaine des sens. Driesch fait ici allusion à la théorie bergsonienne de la perception, que nous avons essayé d'adapter à l'explication de la métagnomie perceptive. Quant à la connaissance du futur, il déclare que ce phénomène dépasse pour l'instant le champ de ses réflexions et qu'il n'a aucune explication à offrir.

Devant un public anglo-saxon, de forte culture religieuse, et en

présence de son collègue Sir Oliver Lodge, le nouveau président de la S. P. R. ne pouvait manquer de parler avec courtoisie du spiritisme. Il a néanmoins fermement marqué sa préférence pour l'attitude de W. James, déclarant qu'il ne faut pas créer de nouvelles entités sans nécessité. Il accorde que, dans certains cas, l'hypothèse spirite semble mieux couvrir les faits, notamment en ce qui concerne la sélection des détails révélés par métagnomie. Ici, Driesch oublie que l'hypothèse bergsonienne de la mémoire apporte une explication plus rationnelle que celle des « esprits ». Toutefois il ne considère pas l'argument en faveur du spiritisme comme décisif, et il remarque aussi que la « résurrection » des défunts pourrait n'être que temporaire : l'hypothèse spirite, en tant qu'elle prétend se déduire des faits, n'implique pas du tout l'immortalité de l'âme.

En terminant cette profession de foi, Driesch assure que « la recherche psychique doit être le centre de la philosophie et de la science d'aujourd'hui, le véritable fondement de ce qu'on appelle en allemand la *Weltanschauung*, la conception du monde ». Et ce jugement d'un grand homme de science et philosophe doit être retenu et médité par tous ceux qui doutent encore de la réalité des faits métapsychiques.

MÉMENTO. — Le même numéro des *Proceedings* de la Société anglaise contient un important rapport de Mrs W. H. Salter sur les séances qu'elle a eues avec Mme Leonard. Un autre fascicule, publié à la même date (Part. 98), renferme le compte rendu des séances tenues par Mr Dinwall avec le sujet américain Margery. Il conclut que « cette médiumnité reste une des plus remarquables de l'histoire de la recherche psychique ». Le *Journal* de la S. P. R. américaine publie, dans son numéro d'août, le récit des expériences de Harry Price avec Eléonore Zugun. Ce sujet physique est actuellement étudié à Londres par le Laboratoire national de recherches psychiques. — La *Zeitschrift für Parapsychologie* publie, dans ses numéros de juin et de juillet, une intéressante étude expérimentale de Karl Krall, le propriétaire des fameux chevaux pensants d'Elberfeld, sur le « murmure involontaire dans les expériences de télépathie ». Cette étude renverse les conclusions des professeurs Hansen et Lehmann, qui avaient trouvé accueil dans certains traités de psychologie. Dans le numéro de septembre, Schrenck-Notzing décrit un appareil électrique ingénieux pour le contrôle électrique des sujets physiques. — La *Revue Mé'apsychique* de juillet-août reproduit les conférences faites à l'Institut Métapsychique

par MM. Ch. Richet, E. Osty, René Sudre, R. Warcollier, A. Rouhier, J. Ageorges, A. Sainte-Lague, Pascal Forthuny, R. de Fleurière.

RENÉ SUDRE.

LES REVUES

La Revue nouvelle ; Poésies de M. Franz Hellens. — *Revue de France, Revue Universelle* ; Sur M. Georges Courteline, de l'Académie Goncourt ; Elémir Bourges. Molière, Marcel Schwob, M. Fernand Vandérem et M. René Benjamin. — *Revue des Deux Mondes* ; une poésie de M. Henri de Régnier. — *La Revue de Paris* ; un poème de M^{me} la comtesse de Noailles. — Mémento.

La Revue nouvelle (15 décembre) donne quatre brèves poésies de M. Franz Hellens, d'une verlainienne simplicité. Elles ne sont pas « de la musique, avant toute chose », mais elles sont de la musique expressive d'un sens clair. Elles chantent selon un rythme basé sur le mètre impair que préconisa et, par de si mélodieux exemples, justifia Pauvre Lelian. Nous ne mettons aucune intention de critique, en signalant la parenté de M. Hellens avec ce maître à l'influence croissante. Qu'une turbulente jeunesse se réclame d'un Lautréamont, cela n'est que passager. Environ 1891, notre propre jeunesse prenait quelque intérêt aux excès délirants d'Isidore Ducasse. Toutefois, elle savait distinguer entre ce lyrique forcené, un Rimbaud et un Verlaine. Le chaînon d'or pur qui relie l'hier poétique à demain, c'est l'œuvre de Verlaine, il n'y a plus aucun doute.

Ainsi chante M. Franz Hellens :

Les pigeons roucoulaient à la crête du toit.
C'était une musique d'eau dans la gouttière
On l'entendait couler, le soir, à la prière,
Mais je ne m'endors plus comme autrefois.

Le bois piqué de mon automne,
Tout ce qui tombe dur et devient mou,
Les minutes, tapis foulé, le mur
Où baisse l'ombre d'un fantôme,

Le bruit fuyant derrière et qu'on voudrait
Rattraper, le ciel bas que je touche
Du doigt comme un filet,
Le doigt que tu mets sur ma bouche,

Tout me le dit, me pousse un mot
Comme un clou dans l'oreille :

Vivant, c'est aujourd'hui que tu t'éveilles
Les mains pleines de mort.

§

L'élection de M. Georges Courteline à l'Académie Goncourt a produit une joie dans toute la France ; car, toute la France a vu jouer les comédies de ce « grand bonhomme » (comme disait Flaubert de ceux qu'il admirait) et ses livres y ont des millions d'admirateurs, parmi lesquels tous les lettrés.

Il me souvient, lors d'une vacance à l'Académie Goncourt, avant la guerre, d'avoir rencontré Elémir Bourges dans le tramway de la Muette. Nous parlâmes du mort et de son remplaçant possible.

— Je pense bien, dis-je, que vous allez élire Courteline.

Et Bourges, de me répondre avec vivacité :

— Je voterai pour Courteline quand on m'aura prouvé qu'il écrit en français.

Bourges était la conscience même. Je n'ai jamais compris cette réplique, de la part de ce grand styliste et de cet honnête homme. Sur la langue de M. Courteline, voici le témoignage de M. Fernand Vandérem (**La Revue de France**, 15 décembre) :

Dans son *Journal*, Jules Renard définit M. Courteline :

« Une âme de grisette, s'exprimant dans le style de Bossuet. »

A grisette ajoutez montmartroise, parigote, à Bossuet ajoutez Molière, vous aurez de la manière de M. Courteline une image, il me semble, assez juste.

Ce n'est pas, je crois, un second Molière, comme on l'a quelquefois dit. Car Molière avait, dans ses sujets, des ambitions plus vastes, soit que l'actualité, soit que le Roi les lui imposassent. Et, par contre, M. Courteline, dans le récit, le dialogue, me paraît avoir plus d'imprévu et de fantaisie. Mais, certainement, il a senti dans Molière un ancêtre, un parent de son esprit. Certainement il l'a étudié, cultivé de près, comme le démontre, de toute évidence, son incomparable pastiche : *la Conversion d'Alceste*. Par leur vigueur, leur flamme, leur nombre, Boileau, Pascal, Bossuet ont dû aussi l'attirer, et de ces fréquentations, jointes à celles des ateliers ou des brasseries, est né, chez M. Courteline, ce style unique de son espèce et double dans ses tons, où voisine avec l'argot de la Butte, de la caserne et du boulevard, les majestueuses périodes et les larges rythmes du grand siècle.

Dans **La Revue Universelle** (15 décembre), M. René

Benjamin trace un vivant portrait de M. Courteline. Il y assure qu'Elémir Bourges « s'amusait fort » des *Gaietés de l'escadron*. Sans doute ; mais, à l'époque de ma conversation avec l'auteur de *la Nef*, s'il avait ri à la lecture de *Lidoire* ou de *Boubouroche* (car Bourges avait tout lu), il avait ri sans admirer et sans admettre que l'on prisât la forme de ces ouvrages. Aussi — quoiqu'en pense M. Benjamin — le café et ses habitués n'ont pas aussi étroitement collaboré à l'œuvre de M. Georges Courteline. Il a regardé vivre les gens, il les a écoutés, il a pu en retenir quelques propos. Les mots grands, vrais, de profonde humanité, qui pullulent dans ses livres et ses pièces, sont de sa veine inventive.

Flaubert a été un bagnard. Courteline... rien qu'un chef de gare ! Il m'a expliqué le cas [— écrit M. René Benjamin] :

— Vous savez comme on fait les trains de marchandises ? Il faut chercher un wagon sur une voie, un sur une autre, un troisième au diable, et dix, et vingt ; enfin on attelle tout, le Monsieur à la casquette siffle, et ça part ! Eh bien, moi, mon bon, je cherchais un mot ici, un mot là, j'allais les prendre où il fallait, j'attelais, je sifflais, ça dérailait !

Pas toujours !... Grâce à cette souveraine qualité qu'il a plus que personne, et qu'il consent, celle-là, d'avoir : du bon sens ! Il collectionne depuis trente ans les échantillons de maboulisme littéraire, épars dans les journaux et les revues, et il les empile dans une chemise, sur laquelle, d'une main ferme, il a inscrit : *la France folle*. Il ne se résigne pas plus aux fous qu'aux malfaisants, et les jours de colère, il résume ainsi sa double indignation :

— Si j'étais nommé président de la République, je commencerais par faire enfermer les raseurs !

Les raseurs, le troupeau de ceux qui pensent de travers, qui assomment ou asticotent la société. Les raseurs, expression douce et mesurée, pour désigner les insectes humains dont l'humanité est rongée, animaux venimeux, sales bêtes, que Courteline, dans ses rages, a peintes avec une bonhomie grondante.

Le grondement, c'est la vie de l'œuvre, la bonhomie en est la lumière. Et la suite de tableaux qu'il nous laisse sont léchés amoureuxment, comme par une ourse qui ferait de la peinture.

Je songe, à propos de Courteline, irrésistiblement aux maîtres hollandais, pour lesquels il a tant de goût d'ailleurs, à ces artistes d'une claire conscience et à leurs toiles minutieuses et paisibles, qui touchent nos cœurs par tant d'intimité. Voilà comment Courteline se classera

dans l'avenir. Il sera au sein des lettres françaises un délicieux peintre de Hollande, un peintre de ces salles où s'alignent de charmants tableaux de genre. Et il continuera Téniers.

L'erreur bien inutile, c'est de le voir plus grand que lui-même ne s'est voulu. En sa sagesse française, avec sa prudence tourangelle, il s'est restreint : c'est son côté le plus touchant, louons-le. Il adore la poésie, mais il s'est tenu à l'écart de ce grand domaine. Ne l'accablons pas de louanges hyperboliques. Disons Téniers ; ne parlons pas de Rembrandt... pas plus que de Molière, cet immense poète ! *George Dandin* ou *le Bourgeois gentilhomme* sont des comédies lyriques. Tout y est d'un *souffle* et d'un *mouvement* que Courteline n'a jamais connus. Pourquoi comparer et rapprocher ?

Cette distance qu'il y a entre lui et les sommets de l'art ne retire rien à son charme extrême. Il habite dans la vallée une bicoque drôle et hospitalière, où en sa compagnie on peut boire un coup et rire un brin. Ce qu'on boit est bon et le rire est sain. Fêtons-le comme il aime à l'être, sans manières, sans chercher midi à quatorze heures, les coudes sur la table, dans la fumée des pipes et la clarté du cœur.

Téniers, si l'on veut, Rembrandt ne saurait entrer en compte ici. Toutefois, contestons que ce soit une erreur, de voir Georges Courteline « plus grand que lui-même ne s'est voulu ». A l'inverse de tant de gens de plume, ce maître se voit au-dessous de sa mesure, voilà tout.

Si grand soit *George Dandin*, il est possible que l'avenir place au même plan *Boubouroche*. Déjà, pour nous, M. Courteline égale ici Molière. S'il n'y a pas de lyrisme dans l'explosion de douleur du gros garçon et dans sa gratitude après le pardon d'Adèle, nous n'en voyons pas davantage chez le douloureux Dandin.

Dans son admirable essai sur « Le Rire » (*Spicilège*), Marcel Schwob, après avoir écrit : « le rire est probablement destiné à disparaître », déclare qu'« on en trouvera une représentation complète dans les œuvres de Georges Courteline ». Et voici la conclusion de Schwob, fondant ainsi la légende future du créateur de M. Badin, du capitaine Hurluret, de Théodore, de Lidoire, de l'adjudant Flick dont le nom s'applique populairement aujourd'hui à tout gardien de la paix tracassier :

C'était une charmante petite divinité, fine et bonne, qui vivait dans Montmartre. Elle avait tant de grâce que les gros mots, cherchant un sanctuaire indestructible, le trouvèrent dans son œuvre.

Enfin, nous lisons ceci, dans ce livre aux dimensions d'un écrin et rempli de joyaux : *la Philosophie de Georges Courteline* :

Cette belle fille, la gaieté, a des exigences de grande dame qu'on ne sert pas avec des pattes sales et qui s'accommode assez mal d'être logée dans un intérieur mal tenu.

M. Courteline a toujours servi la gaieté avec des mains nettes. Il peut fièrement parler de son « métier d'écrivain ». Il l'a exercé aussi bien que les plus grands. Molière intimiderait moins M. Georges Courteline, si M. Georges Courteline en était moins proche, réellement.

§

La **Revue des Deux Mondes** (15 décembre) — qui rapporte, par la plume de M. le baron Beyens, le diplomate belge, dans un récit de « la mort du pape Benoît XV », que le pontife n'était qu'« oune petit abbé » aux yeux de M. d'Annunzio — contient un admirable choix de poésies nouvelles de M. Henri de Régnier. Nous en recopions ci-dessus la première, digne de l'anthologie :

CONSTATATION

J'ai vu fair des rois sans couronne ;
Hamlet s'est fait tueur de rats ;
Portia vieillit ; Desdémone
Est morte, un soir, entre mes bras...

Le printemps fut terne et morose,
Il gèle en un ciel sans azur ;
Reverrons-nous fleurir la rose
Et frissonner le beau blé mur ?

Le vieux monde évoque en son rêve
Le fantôme de la beauté ;
Toute heure est trop longue ou trop brève

Au cadran de l'éternité ;
On entend au fond du silence
Quelque chose qui se dissout ;
L'écho fuit le pas qui s'avance ;
Je suis las de tous et de tout.

Car j'ai vu s'effacer les charmes
Dont s'étaient enchantés mes yeux

Et ruisseler de longues larmes
La face morte de mes dieux...

§

A la même date, la **Revue de Paris** insère des poèmes de M^{me} la comtesse de Noailles. En l'un d'eux, elle chante ainsi :

Un arbre est sous mes yeux, épais, brutal, splendide.
Sa colonne puissante a pour achèvement
Le feuillage d'un vert accumulé, liquide,
Sur qui de blanches fleurs s'élèvent mollement.

Et je vois rayonner cette insensible force,
La Nature a repris dans son distrait amour
La racine assoupie et la rugueuse écorce,
Cependant que tes yeux, où palpitait le jour,
Sont à jamais défaits dans le terrestre somme,
Et n'ont plus que mon vain et pantelant secours !
— La Nature s'épargne et n'offense que l'homme.

MÉMENTO. — *Le bon plaisir* (n° 7, novembre) : recueil d'adroits pastiches, fort réussis, de M. Jacques Delsaux.

Les primaires (décembre) : « Nuit landaise », par M^{lle} Odette Denux ; « Gaspillages », par M. L. Charles-Baudoin ; « Sonnet amer », de M. E. Cossard. — « H. G. Wells, historien de l'Humanité », par M. L. Emery.

Europe (15 décembre) — M. Maxime Gorki : « Sur les chemins de ma vie », nouvelle série. — « Sans Dieu », poème de M. Jules Supervielle. — « Jour de Noël », par M. Marcel Arland.

Le Correspondant (10 décembre) : « Les soirées de Saverne », par M. J. de Pange. — « Armée et travail », par M. le capitaine Maguillat.

Etudes (5 décembre) : « Missionnaires et mystiques en Basse-Bretagne au xvii^e siècle », par M. Louis Kerbirion.

La Revue européenne (1^{er} décembre) : M. Sherwood Anderson : « Chant de l'Amérique industrielle ». — « Ce n'est pas une scène », par M^{me} Marcelle Auclair. — De M. Hamburger : « De la forme et de la métamorphose ».

La Muse française (10 décembre) : ce numéro est un hommage à M. Louis Le Cardonnell, à l'homme et au poète.

L'Idée libre (décembre) : « Comment on fabrique une sainte », signé A. L. — « L'a priori de la morale », par M. le D^r Ch. Szoton.

Les Cahiers du Sud (décembre) : « Visite à Pierre Pujet », par M. F.-P. Alibert. — « Rêves », de M. Paul Eluard. — « Commentaires », par M. Roger Vitrac.

La Revue hebdomadaire (11 décembre) : M. Ferri-Pisani : « Fermiers d'Amérique ».

CHARLES-HENRY HIRSCH.

LES JOURNAUX

Critique et Publicité (*Paris-Soir*, 19 décembre). — Anecdotes sur Claude Monet (*Le Temps*, 29 décembre).

La « Prière d'insérer » est une coutume déjà ancienne dans l'Édition. Dans quel volume et par quel éditeur fut glissé ce premier petit papier de propagande ? Mais c'est une autre question que M. Paul Reboux pose aux lecteurs, romanciers et écrivains de **Paris-Soir** :

Croyez-vous utile le (?) « Prière d'insérer » que les éditeurs nous font parvenir avec leurs livres nouveaux ?

Pouvez-vous tirer parti de ces textes dans l'état où ils nous sont adressés ?

De quelle façon jugez-vous qu'ils pourraient être améliorés ?

Non, quelle que soit la probité avec laquelle ces petits textes sont fabriqués, ils sont en vérité inutilisables pour un critique qui ne veut pas se laisser influencer. Si, en effet, on se fait à ces prières d'insérer, tous les livres seraient des chefs-d'œuvre, et la critique serait inutile. Tout de même, ces papiers peuvent être utilisés par les feuilles qui n'ont pas la prétention de rendre compte des ouvrages, mais seulement de les signaler. C'est une publicité qui peut être honnête et dont seuls les éditeurs et les auteurs sont responsables, s'il y a tromperie sur la marchandise. Cette publicité d'ailleurs rejoint celle qui se fait dans les journaux, et dont la grandeur dépend uniquement des sommes dont disposent les éditeurs. Il paraît que le public se laisse prendre encore à cette sorte de viol du goût et de la conscience.

Si, dans un grand journal littéraire, une affiche d'un mètre carré m'affirme que tel romancier populaire a vendu « à ce jour » 1.500.000 exemplaires de ses calembredaines, cela ne m'incitera guère à venir grossir encore le nombre de ces lecteurs de Panurge. En littérature comme en politique, le suffrage universel est généralement un très mauvais juge.

Mais aussi il est parfaitement immoral que de plus en plus la critique se confonde, dans l'esprit du public, avec la publicité. Aussi on voudrait que le public réapprenne à avoir confiance en

certaines signatures : il y a des critiques qui, même pour un million, ne consentiraient pas à signer tel éloge d'un livre médiocre, qu'un éditeur fait publier dans les journaux pour quelques centaines de francs.

Je suis toujours prêt à critiquer moi-même certains critiques, lorsque leur jugement me semble injuste, mais je ne ferai jamais l'injure à tel critique d'un grand journal d'être insincère. Il y a là seulement une nuance de goût et de sensibilité. Et lorsque ce critique auquel je pense fait dans une de ses dernières chroniques un éreintement de telles puériles confessions corydonnesques, je trouve que cela est juste, et brave aussi. Il ne faut jamais avoir de parti pris, en critique, et ne pas craindre de se faire des ennemis. Cela est d'ailleurs facile : ceux que nous encensons des trois coups rituels d'encensoir nous trouvent vraiment d'une discrétion excessive, ceux que nous frappons de notre férule, rituelle aussi, — s'ils ne sont pas masochistes, ce qui est assez fréquent — nous jurent une haine éternelle ; mais ceux dont nous ne parlons pas !!! Si bien qu'au bout de vingt ans de ce métier, on a la douleur ou la joie orgueilleuse de vivre isolé dans une cellule qui n'est pas toujours d'ivoire et d'or. Mais en vieillissant le critique doit avoir enfin appris à dominer sa sensibilité et ses susceptibilités ; il n'a plus ni amis ni ennemis, et peut-être que sa plus grande joie serait de trouver du talent à ceux qui ont dit ou écrit le plus de mal de lui.

Au bout de ces divagations, je pense que la prière d'insérer, pour prendre une signification, devrait être signée d'un critique autorisé, auquel on aurait soumis les bonnes feuilles du volume. Pourquoi pas ? Certains éditeurs ont pris l'habitude de glisser dans le dernier ouvrage de leur auteur un petit prospectus qui contient l'opinion de la critique sur le livre précédent de l'écrivain, et cela me semble une garantie supérieure à l'exaltation anonyme et gratuite de la prière d'insérer. Il ne peut pas être indifférent aux lecteurs et même aux critiques d'apprendre par ce petit résumé, par exemple, que tel recueil de contes, traduits de l'espagnol, ont déclanché l'admiration unanime de critiques aussi probes et sincères que H. de Régnier, Blasco Ibañez, M. de Waleffe, Edmond Jaloux, Pierre Mille, Eugène Montfort, C. Mauclair, F. de Miomandre, H. de Montherlant, Louis Payen, Paul Dermée, etc., etc...

Voilà la plus honnête des publicités : elle devrait aussi être la plus fructueuse.

§

M. Thiébault-Sisson nous conte, dans **Le Temps**, quelques anecdotes sur Claude Monet, le grand peintre impressionniste qui vient de mourir.

Pendant son premier séjour à Paris, son père l'avait confié au peintre Toulmouche, célèbre à cette époque, qui devait renseigner la famille du jeune Monet sur les aptitudes et les progrès « du petit prodige havrais ». Mais :

Introduit dans l'atelier de l'artiste, Claude Monet, dès le premier moment, avait pris en horreur, sur la seule vue de ses peintures, l'homme qui devait le diriger et au besoin le censurer. « Me voyez-vous, me disait-il quarante années plus tard, me faisant corriger par Toulmouche et le prenant pour guide ? Je ne remis plus les pieds dans son antre, et, du coup, je fus pris en grippe par mon père. Il m'intima l'ordre formel de quitter Paris et de rentrer au Havre, faute de quoi il me couperait les vivres. Ce qu'il fit, car je refusai obstinément de m'en aller. De quoi ai-je vécu depuis ce jour-là et comment n'ai-je pas crevé de faim ? Portraits de concierges à cent sous, à dix francs, parfois même à cinquante francs, cadre compris, vagues dessins pour l'illustration, j'ai fait de tout, et cela m'a servi au cours des années dures qui suivirent. Mais j'avais mal choisi mon moment pour rompre en visière à l'auteur de mes jours. A la loterie de la conscription, je tirai un mauvais numéro. Ma famille ayant refusé de m'acheter un remplaçant, je fus invité à rejoindre, à Alger, un régiment de chasseurs d'Afrique. Cela flattait mon esprit d'aventure. Le costume était d'ailleurs élégant, ce qui me flattait encore davantage, et l'idée de trotter au soleil d'Afrique sur un petit bidet vif et remuant, tandis que les fantassins pousseraient les cailloux de la grand'route et peineraient en portant leur « barda », ne m'était pas non plus désagréable.

» Mais je n'avais jamais enfourché un cheval, et les heures de manège me semblèrent si lourdes, il me parut si pénible d'être bouclé à la caserne ou au camp jusqu'à l'heure où je serais devenu un fin cavalier, que je fis explosion un beau jour. Voyant errer dans une cour un mulet du train des équipages, je profitai d'un moment d'inattention de la bête pour me hisser vivement sur sa croupe et la mettre au triple galop en lui bourrant les côtes de coups de talon rudement appliqués. Dirigé par le bridon, le mulet enfila en trombe la sortie de la caserne et nous nous évadâmes, l'un portant l'autre, à travers les champs d'oliviers de Sidi-Moustapha. Je voulus alors ramener mon Bucéphale à

un train plus paisible. Peine perdue. Il avait pris le mors aux dents, et il me fallut des prodiges d'équilibre et d'adresse pour ne pas me casser la tête aux branches basses sous lesquelles l'animal plongeait éperdument. Je perdis enfin le souffle et roulai sur le sol, évanoui. Délesté de mon poids, le mulet s'arrêta de lui-même, et rentra paisiblement au quartier. Une patrouille me releva inanimé, le soir venu, et dans l'état le plus piteux. Mon uniforme était en lambeaux et j'avais tout le corps couvert de contusions. Je me réveillai dans un cachot, sous prévention de conseil de guerre, pour évacion et destruction d'effets militaires, et l'on me transportait à la prison le lendemain, dans un cacolet, quand je perdis connaissance. Je fus sauvé du conseil de guerre, mais, transporté à l'hôpital, j'y fus reconnu typhoïque. La fièvre, au bout de trois semaines, me lâcha, réduit à l'état de loque inerte, et cela excita la pitié de mes parents. Quand on m'envoya, deux mois plus tard, en congé de convalescence, je fus accueilli, comme l'enfant prodigue, avec attendrissement, et mon père, cette fois, me paya un remplaçant. Dans ma joie de ne plus revoir un pays qui m'avait laissé de si mauvais souvenirs que je n'avais pas pensé un instant à y faire de la peinture, je promis tout ce qu'on voulut et je regagnai Paris pour entrer dans l'atelier de Gleyre. Vous savez combien peu de temps j'y restai. Cette nouvelle frasque me rebrouilla de nouveau avec mon « paternel », et je repris la même vie d'expédients qu'avant mon service militaire. Mais déjà, aux Salons du printemps, j'exposais. Des amateurs m'avaient distingué, je commençais à vendre et je réussis à vivoter tant bien que mal du produit de ces ventes et des sommes que ma mère m'envoyait en cachette. »

...« Entre 1864 et 1870, nous racontait un jour Claude Monet, sous les ombrages de son parc, en longeant les détours sinueux de la rivière d'Epte, peuplée par lui de nénuphars, nul n'a été vendu aussi souvent que moi, dans la banlieue de Paris, par autorité de justice. Ce n'était pas que la vie coutât cher. Pour six ou huit cents francs par an, on pouvait se procurer, entre Versailles et Saint-Germain, des maisons de paysans plantées dans de beaux jardins et qui avaient plus de grâce dans leur rusticité, que les villas les plus cossues de bourgeois riches. Mais il fallait se nourrir, et j'ai toujours été une fine gueule. J'aimais aussi à recevoir et à fêter autour d'une bonne table des amis tels que Pissarro, Sisley ou Renoir. Si bon marché que fût alors la côtelette, et si peu coûteux que fût le Saint-Emilion, le Vouvray, le Beaune, ou le Chambertin, quelque large enfin que fût le crédit qu'on me faisait chez l'épicier ou le boulanger, il arrivait toujours un moment où la « dou-loureuse » se présentait. Quand on ne pouvait pas la payer, on déménageait à la cloche de bois, n'emportant que le strict nécessaire et laissant là le mobilier, la batterie de cuisine et toutes les toiles pour

lesquelles on n'avait pas trouvé d'acheteurs. C'est ainsi qu'en cet espace de six ans j'ai perdu plus de deux cents pièces, signées ou non, que les huissiers ont dispersées à petit prix à Ville-d'Avray ou à Garches, à Louveciennes ou à Bougival, et ailleurs encore. Que sont-elles devenues ? Décorent-elles, par mépris, le clapier d'un marchand de vins, l'arrière-boutique d'un épicier, d'un boucher, ou sont-elles tombées aux mains de gens de goût ? A partir du jour où Boussod et Valadon se sont joints à Durand-Ruel pour me vendre, quelques marchands qui connaissaient ce détail ont exploré la région pour retrouver ces enfants égarés. Je n'en connais qu'un, le frère du peintre Van Gogh, qui ait réussi à mettre la main sur un certain nombre de toiles, et je le sais parce qu'il est venu me les faire signer. Un autre a été encore plus heureux pour Cézanne, qui laissait toujours en dépôt, dans les auberges où il passait ses étés sur les bords de la Seine, entre Vétheuil et Vernon, des quantités de toiles dont il n'était pas satisfait. J'avais révélé un jour ce détail à ce commerçant plein d'astuce. Le lendemain, il parcourait en voiture la région et y ramassait à petit prix tout ce que le bon Cézanne, avec une humilité sans exemple chez les peintres, appelait ses « petites croûtes ». Et ce fut le point de départ d'une très belle fortune.

» De 1868 à 1873, où l'excellent Durand-Ruel prit l'impressionnisme à la remorque, nous avons tous vécu plus ou moins aux crochets de notre ami et camarade de travail Caillebotte. Fils de famille, et pourvu de quelque six ou huit mille livres de rente, le brave garçon ne nous prenait jamais d'argent. En revanche, il trouvait toujours le moyen, dans les moments critiques, de nous acheter une toile, parfois deux, qui nous sauvaient de la famine ou de l'huissier. La collection qu'il a léguée au musée du Luxembourg, et qui faillit être refusée par l'Etat — encore n'en accepta-t-il qu'une partie — était faite de ces achats de compassion. Que de millions elle vaudrait aujourd'hui ! Quand l'argent lui manquait, il s'ingéniait à nous faire vendre des toiles. Les amateurs sur lesquels il tombait, et qui étaient presque tous des relations de famille, ne « marchaient » pas toujours de bon gré. Il employait alors mille moyens pour les frapper à l'endroit sensible en leur faisant envisager l'achat de nos peintures comme une spéculation qui se solderait un jour par de très beaux bénéfices. Ils achetaient alors, mais comment ? J'ai connu, par son intermédiaire, un fabricant de poêles de fonte qui entendait toujours, comme l'Harpagon de Molière, me payer en marchandises. Il fallut me fâcher tout rouge pour obtenir que la moitié au moins des cent ou cent cinquante francs que me valait, après de longs débats, chacune de mes toiles, me fût payée en numéraire.

» Quel cœur d'or que ce Caillebotte, et combien nous l'avons pleuré ! S'il avait vécu, au lieu de mourir prématurément, à quarante-cinq ans,

des suites d'un refroidissement, il aurait bénéficié du même retour de fortune que nous autres, car il était plein de talent. Il a réalisé, dans la nature-morte, des morceaux qui valent les meilleures réussites de Manet ou de Renoir, et il a peint des portraits de femmes remarquables. Il avait autant de dons naturels que de conscience, et il n'était encore, quand nous l'avons perdu, qu'au début de sa carrière. »

La morale pour les jeunes peintres à tirer de ces émouvants souvenirs est qu'il faut savoir attendre l'heure de la gloire et de la fortune, et que, si elle ne vient pas, on aura tout de même divinisé sa vie en aimant son art et la belle lumière.

R. DE BURY.

ART

Charles Henry et l'esthétique scientifique. — Exposition Maurice Denis, Marval, Pierre Charbonnier, etc..., galerie Druet. — Exposition de pastels, aquarelles, de Jean Lannois, galerie Druet. — Exposition Reichental, au Son du Printemps. — Exposition Hélène Lazard, galerie Fabre. — Exposition de Fenêtres fleuries, galerie B. Weill.

La critique d'art a le devoir de saluer la mémoire de **Charles Henry** pour ses grands travaux d'esthétique scientifique. Sur ce point, évident malgré quelques controverses, plus ou moins fondées, de l'utilité pratique de ses travaux pour les peintres et de leur influence sur l'art pictural, rien ne vaut que de citer l'opinion d'un incontestable grand peintre, et voici] donc celle [de Paul Signac.

« Charles Henry fut pour nous (le groupe pointilliste) un excellent entraîneur. Ses écrits comme ceux de Chevreul, de Charles Blanc, de Humbert de Superville, d'O. N. Rood, de Helmholtz, nous furent d'un grand secours au début de nos recherches. Tandis que nous n'avions que des intuitions sur les rapports indispensables de l'art et de la science, il nous fournit des certitudes.

» Certes, le *Chahut* et le *Cirque* ne seraient pas composés sur une dominante de lignes dirigées de bas en haut et de gauche à droite, si Charles Henry n'avait pas entretenu Seurat de sa théorie de la dynamogénie et de l'inhibition.

» Et pour ma part, j'ai tiré le plus grand profit de ma collaboration avec Charles Henry. Le maniement de son cercle et de son rapporteur a été, pour moi, ce que les gammes et les exercices

sont pour un musicien et m'a enseigné les rythmes, les rapports et les proportions.

» Il faut rendre justice à sa claire intelligence, à sa force de travail et à son amour du beau. Que de fois, lorsque je doutais, sa logique m'a aidé ! »

Ces quelques phrases résument admirablement la valeur de l'esthétique scientifique de Charles Henry et de toute esthétique scientifique. Il ne faut pas chercher dans l'esthétique scientifique l'unique moyen de l'œuvre picturale, pas plus qu'un poète ne trouverait le secret du lyrisme dans une grammaire ou un traité de prosodie, même fort bien faits (si jamais il paraît un bon traité de prosodie), mais dans le domaine des couleurs il est utile d'établir scientifiquement les rapports des couleurs et des nuances. Charles Henry s'est trouvé associé comme théoricien au plus raisonné et au plus scientifique des mouvements picturaux et, dans la vérité purement artistique, un des plus importants qui aient eu lieu. Non seulement Seurat consulta les livres de Charles Henry pour ses grandes toiles, mais aussi Paul Signac pour son grand et beau tableau de *l'Harmonie*, d'un si parfait équilibre décoratif et d'une si belle magie de couleur. Mais si l'on songe à ce que les paysages d'artistes qui ne sont pas pointillistes doivent à Signac pour la mise en place et l'étude des lignes principales du paysage, et aussi à l'immense influence de Seurat, comme peintre de figures et comme constructeur, sur les écoles et groupes qui se sont récemment manifestés, il est apparent qu'à travers Seurat et Signac, Charles Henry exerce sur l'art pictural actuel une certaine influence encore vivante. Très lettré, il avait compris mieux que personne les vues divinatoires de Baudelaire sur les correspondances. Le mélange chez lui d'un sens littéraire et artistique subtil et de ses grands dons de savant, intuitif autant qu'érudit, devaient le mener à ces travaux d'esthétique scientifique qui lui ont valu l'admiration des peintres.

§

Galerie Druet, une belle page décorative aux dominantes vertes et blanches, avec de belles figures païennes de **Maurice Denis**, de beaux paysages de **Flandrin** et de **Laprade**, une série de plages ensoleillées animées de baigneuses, parées de promeneuses en robes roses de **M^{me} Marval**, d'une rare ingéniosité spontanée ;

quelques bonnes études féminines, expressives, dans une jolie lumière, de Gimmi ; des études de femme, un peu massives, de Bissière. Pierre **Charbonnier** enlève avec verve un aspect de foule parisienne, adroitement elliptique, mais où il appelle une déformation un peu excessive au secours du pittoresque. Mais, il y juxtapose une très jolie page, un intérieur harmonieux avec deux femmes jasant, de l'allure la plus naturelle et d'un grand charme coloré.

§

L'exposition de M. **Jean Lannois** ne lui procurera pas, au moins tout de suite, le prix Montyon. C'est, dans des coins jadis décrits en blanc et noir, surtout par Guys, Rops et parfois Degas, qu'il a trouvé les modèles et les décors de ses pastels, de ses aquarelles et de ses gouaches aux vives couleurs. Son enquête a été assez large et l'a conduit surtout vers le port de Marseille et les ruelles qui bordent le vieux port près de l'Hôtel-de-Ville, à la Kasbah d'Alger et autres carrefours pareils. Il y a apporté plus de goût de la couleur que d'indulgence. Il traite les lignes de ses figures en réaliste, ce qui, à côté de lourdes matrones, lui donne des fillettes vraiment graciles et d'encore frêles danseuses arabes. Quelques effigies de tout jeunes hommes ne déparent point sa collection. Il y a incontestablement dans tout cela de la couleur, de la verve, et l'étude des physionomies est remarquable de vérité toujours et de brio, souvent.

§

M. **Reichental** est Tchéco-slovaque. Les jeunes peintres de l'Europe centrale subissent vivement l'influence des constructeurs des derniers groupes parisiens. M. Reichental dessine. Il est apparent que lorsqu'il fait un portrait, il compte sur la plastique pour indiquer le caractère et on ne saurait dire qu'il n'y réussisse. Mais son coloris un peu terne répand sur ses tableaux une certaine monotonie et une harmonie générale un peu blafarde. M. Reichental est un jeune peintre et sans doute verrons-nous de lui, aux prochaines années, des toiles où il ajoutera à ses solidités et à la sincérité de son exécution des bouquets de couleurs plus attrayants.

§

M^{me} **Hélène Lasard** nous montre, à la galerie Fabre, nombre de paysages aquarellés, assez synthétiques et d'une jolie transparence, et aussi quelques bons dessins, portraits de peintres du moment, Derain et d'autres.

§

La galerie Weill donne tous les ans une exposition de tableaux de fleurs. On a voulu la particulariser quelque peu pour fêter l'existence de cette galerie aux dimensions modestes et où il est passé tant de débutants qui ont acquis la gloire ou la notoriété. Roger Marx avait jadis venté l'hospitalité que M^{lle} Weill accordait aux jeunes talents et Tabarant le cite dans sa préface à cette exposition des **Fenêtres fleuries**, en notant que la galerie n'a pas démerité de son renom de bon accueil aux œuvres hardies. André Salmon, dont presque tous les amis d'art y ont été représentés, s'associe à l'hommage rendu à M^{lle} Berthe Weill, et il n'y a aucune raison de ne point saluer cette série d'excellentes initiatives et celle qui les a prises. Il n'est même point mauvais du tout qu'il y en ait eu qui atteignaient à l'excessivité, car rien ne vaut pour un peintre que de se voir à une exposition et il en revient ou assagi ou décidé à plus d'audace, les deux mouvements pouvant être alternativement heureux. Il n'est pas indifférent qu'André Salmon ait pu signaler, sans crainte de rencontrer d'objection, que le lucre ne fut pas le mobile principal de M^{lle} Berthe Weill.

Aussi les peintres ont fait toilette, depuis Barat-Levraux, qui a dessiné et rehaussé de couleurs une charmante et spirituelle affiche, qui n'orna que les deux vantaux de verre de la porte de la galerie, jusqu'à Bonnard, Camoin, Dufy, Friesz, Flandrin, Henri-Matisse, Jean Puy, qui ont tenu à répondre à l'appel. Dufrenoy décore d'un magnifique bouquet l'orfèvrerie architecturée d'un palazzo vénitien. Eberl nous montre, aperçue de son atelier, à un étage inférieur, une cousette à sa fenêtre, située déjà bien haut vers le ciel et entourée de fleurs : excellent tableau. On pense au gracieux poème de Mérat, les *Fenêtres fleuries*, qui a peut-être donné son titre à cette exposition où voici encore Capon avec son robuste et clair talent, Gimi Halicka, Utrillo qui pavoise de fleurettes, du trottoir au grenier, des rues étroites et

pittoresques de ce Montmartre où il trouve tant d'accords rares de nuances et tant d'intimité, Vergé-Sarrat, bon paysagiste, et des chercheurs comme Bouche, des trouveurs comme Jean Marchand, bref tous les vétérans glorieux (j'oubliais Laprade et Lebasque), les représentants de la peinture le plus audacieuse, comme Picasso, comme Rouault et nombre de jeunes de talent.

GUSTAVE KAHN.

PRÉHISTOIRE

Chronique de Glozel. — La Société d'Emulation du Bourbonnais (Moulins) a consacré une partie importante du fascicule de septembre-octobre de son Bulletin au problème de Glozel, localité qu'elle nomme d'ailleurs *Le Glozel*. Elle avait décidé, dans sa séance du 4 octobre, de publier :

1° Une bibliographie aussi complète que possible et qui sera tenue à jour ;

2° L'inventaire des pièces manuscrites contenues dans les archives de la Société pour tout ce qui concerne Le Glozel ;

3° Le rapport à la Société de M. B. Clément du 21 mai 1925.

Les deux premières décisions ont reçu un commencement d'exécution. P. 273-276, on trouve en effet le début d'un *Essai de Bibliographie des Fouilles du Glozel*, réparti en deux sections : 1° *les Périodiques* ; 2° *les Livres et Brochures*. La première section débute naturellement par le dépouillement du *Bulletin* de la Société d'Emulation ; en note, on trouve un intéressant tableau des diverses orthographes du nom de la station, depuis la carte de Cassini (Le Glozet) en passant par les cartes au 80.000 et au 100.000, jusqu'au *Dictionnaire des noms de lieux habités* de Chazaud (Clozel). Le fait curieux est que l'orthographe préférée par la Société n'est celle d'aucune des cartes ici signalées.

La liste des périodiques comprend même de petits journaux locaux ; il est vrai que des détails intéressants peuvent s'y rencontrer ; mais, d'une manière générale, il aurait mieux valu distinguer les articles originaux des simples résumés ou démarquages. Puisque la Société fait appel aux collaborateurs bénévoles, nous lui signalons l'article suivant :

Dr Marcel Baudoin : *Les découvertes de Glozel et les réflexions qu'elles suggèrent à un vieux préhistorien*, in-8, de 24 pages. Paris,

édition de la *Semaine Dentaire*, 1925. (L'auteur pense que « tout lui prouve qu'il s'agit de l'Age du Cuivre ».)

La deuxième section, *Répertoire des documents manuscrits déposés aux Archives de la Société d'Emulation du Bourbonnais* (p. 278-280) comprend déjà 91 numéros. Ce sont surtout des lettres de savants locaux (MM. Clément, de Beiron, Viple, Bruel, etc.), mais on y trouve aussi signalées des lettres de MM. Salomon Reinach, Augustin Bernard, Loth, Espérandieu, Jullian, dans lesquelles ces auteurs demandaient sans doute des explications sur les faits qui motivaient une controverse dont la plupart des éléments sont maintenant sans objet.

Même le rapport de M. Clément, dont on nous annonce la tardive publication, n'aura sans doute plus qu'un intérêt rétrospectif ; car les trouvailles considérables qui ont été faites depuis par MM. Morlet et Fradin ont situé le problème dans un plan tout nouveau et tel que les anciennes hypothèses sont maintenant sans valeur. Mais pour l'histoire des fouilles de Glozel, la publication du rapport sera utile, comme sont utiles les listes de documents que publie la Société d'Emulation : elle mérite son nom.

MERCURE.

LETTRES ANTIQUES

Paul Lejay : *Histoire de la littérature latine*, des origines à Plaute ; et du même, *Plaute*, ouvrages publiés par Louis Pichard, professeur à l'Institut Catholique de Paris, Boivin. — Jean Hatzfeld : *Histoire de la Grèce ancienne*, Payot.

Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur à l'Institut Catholique de Paris, l'éminent latiniste que fut l'abbé Paul Lejay s'était proposé d'écrire une **Histoire de la littérature latine**. L'œuvre devait être immense. Dans la pensée de son auteur, elle était destinée à combler une profonde et regrettable lacune. En dehors de quelques manuels, dont le plus précieux est sans contredit celui que nous donnèrent MM. Alfred Jeanroy et Aimé Puech, nous n'avons en français aucune histoire générale de la Littérature latine. Pour remédier à cet état de choses, Paul Lejay avait songé à nous doter d'un grand ouvrage qui aurait été, pour les Lettres latines, ce que l'admirable travail de MM. Alfred et Maurice Croiset est pour l'*Histoire de la Littérature grecque*. Cet ouvrage devait comprendre cinq

forts volumes in-8°, tour à tour consacrés : 1° aux origines de la littérature classique ; 2° au siècle de Cicéron ; 3° au siècle d'Auguste ; 4° à la fin de la littérature classique, 5° à la renaissance de l'archaïsme, à la renaissance par le christianisme, à la renaissance païenne. Malheureusement, une maladie soudaine terrassa Paul Lejay le 13 juin 1920, et interrompit l'œuvre à laquelle sa grande âme de latiniste et son cœur ardent et délicat de Français s'étaient attachés avec un soin enthousiaste et jaloux. Des cinq volumes projetés, deux à peine avaient été composés. Le soin de les publier fut confié à l'un de ses élèves, M. Louis Pichard, qui hérita de la chaire de son vénéré maître à l'Institut Catholique. Le choix était à souhait, car M. Louis Pichard est aussi un excellent latiniste. Il a publié en effet une sagace édition de Tibulle, et il vient de nous donner la mesure de son intelligence de la langue latine en faisant éditer, à l'Artisan du Livre, une traduction aussi délicate que pénétrante de *La Légende des trois compagnons*, de saint François d'Assise.

Le premier volume des œuvres posthumes de M. Paul Lejay comprend quelques études, d'une rare substance, sur le droit romain, sur les premiers divertissements dramatiques, sur Livius Andronicus et Névius. Le second volume est tout entier consacré à Plaute. A notre avis, les pages les plus intéressantes, ou tout au moins les plus riches en ingénieux et originaux aperçus, sont celles que M. Paul Lejay consacre à l'étude du droit romain, à son importance littéraire et à l'influence qu'exerça sur l'esprit des Romains la pratique du droit. Leurs premiers écrivains, en effet, furent des législateurs et des juristes, et ce n'est guère qu'à Rome que le droit peut être considéré comme un genre littéraire :

Chez nous, écrit M. Paul Lejay, Jean Domat n'est pas seulement une figure honnête et énergique de juriste ; les cinq volumes in-quarto de ses *Lois civiles dans leur ordre naturel* n'ont pas seulement frayé la voie à Montesquieu et aux rédacteurs du *Code civil* : ils ont assoupli la langue du droit français, surtout ils ont porté dans la matière juridique l'idéalisme absolu du xvii^e siècle. On ne connaît pas tout à fait le tour géométrique de l'esprit classique, si on néglige l'œuvre de l'ami et du compatriote de Pascal, du savant qui est pour Boileau le restaurateur de la raison dans la jurisprudence. Et cependant, ni Domat, ni même le noble Daguesseau, dont tant de pages sont d'inspiration classique, ne sont essentiels à la littérature française. Ils en complètent le

tableau, ils ne le font pas. En général, les travaux des juristes ont une allure technique qui en limite la portée et en restreint le public. Ces écrivains sont des figures d'arrière-plan qui restent dans l'ombre des prétoires et des cabinets de procureurs. A Rome, une lignée d'hommes d'Etat élabore le droit, le formule, y introduit une dialectique et en règle la langue. La langue du droit est le premier des idiomes latins que se sont créé des auteurs ; elle devance de loin la langue de l'éloquence, pour ne point parler de la langue de l'histoire ni de celle de la poésie.

Qu'est en effet le droit romain ? Un assemblage de règles condensées en quelques définitions. Or, pour définir, il faut trouver des formules, et ces formules devaient recevoir, pour être viables, une expression littéraire, car chez les Anciens, toute œuvre écrite participait de la littérature. Plusieurs causes ont donné cet aspect à des rédactions qui le comportaient peu : le tour d'esprit philosophique qui faisait rechercher les idées générales, l'influence de certaines traditions de composition et d'élocution auxquelles personne ne pouvait se soustraire parce qu'elles faisaient partie de l'éducation commune et de la vie publique. Ainsi donc, peu à peu, le droit prit à Rome l'influence et la place qu'avait eu en Grèce la philosophie. Les Grecs, en effet, ne nous ont laissé sur le droit que des généralités, sans les applications qui les rendent concrètes et pratiques. Les Romains par contre, tenant le droit pour philosophie, pour poésie même, puisqu'ils ont su rendre plastiques des abstractions qui en sont le fondement, ont dépensé toute leur puissance constructive pour en édifier un monument aussi réel que solide :

Véritable philosophie du peuple romain, écrit encore M. Paul Lejay, le droit est l'expression de certaines vues nationales essentielles, idées latentes qui sont la vie intime de la cité. L'esprit intérieur, qui anime et soutient les règles et les formules juridiques, est une partie intégrante de l'âme même de Rome. Les variations du droit répondront aux variations de l'esprit national et peindront une époque. Si l'histoire de la littérature des Romains doit être l'histoire de l'esprit romain, on ne conçoit pas cette histoire de la littérature sans l'histoire du droit romain. Le droit réclame sa place au même titre que, dans la littérature grecque, la philosophie.

D'autre part, le droit romain, au cours de sa longue évolution, a fait lentement mûrir l'expression de vérités générales qui sont devenues un bien commun pour tous les peuples qu'a touchés

la lumière de la civilisation latine. Ce bien nous importe à tous, et l'histoire de la littérature de Rome serait incomplète si on négligeait, à notre grand détriment, ce trait original, cette empreinte indélébile que peut donner à la physionomie spirituelle de ce peuple sa passion pour le droit. Manifestant l'esprit du peuple qui l'a créé et promulguant des vérités morales, le droit romain est une philosophie que des moralistes ont patiemment et opiniâtrément édifiée :

Les Romains, écrit avec raison M. Paul Lejay, n'ont pas cherché à deviner l'énigme du monde, mais celle des âmes individuelles ; ils n'ont pas scruté les rapports des éléments ou le jeu abstrait des facultés, mais les rapports entre des gens entre eux et les calculs d'esprits positifs. Leur réalisme les a mis en présence de la vie telle qu'on la vit tous les jours, pour continuer à vivre et se survivre dans les enfants. Il leur a fait découvrir le ressort qui agissait en eux, la volonté... Le droit romain est donc une école de moralistes observateurs des tempéraments individuels. Cette école a fini par découvrir le général à travers le particulier, l'universel à travers le contingent. Ils ont eu le sentiment de l'unité sans laquelle il n'y a rien qu'efforts dispersés et stériles dans la vie, tâtonnements et essais dans l'art. Le besoin de certitude leur imposait l'ordre et la netteté. Leur tâche aiguisa leur faculté d'analyse jusqu'à la subtilité, leur puissance de réflexion jusqu'à l'abstraction. Cependant, comme ils travaillaient pour le présent, ils gardaient le contact avec la réalité. Les formes juridiques étaient une imitation des scènes de la vie, les cérémonies du droit étaient dramatiques : elles satisfaisaient le goût de tout homme pour le jeu, le goût de l'Italien pour la parole en plein air, pour la gesticulation, pour le dialogue mimé. Le droit romain était une éducation complète par la variété des forces qu'il mettait en branle. Ainsi se déployaient des qualités contradictoires, le besoin de clarté et l'extrême subtilité, l'abstraction et l'imagination dramatique, l'observation la plus positive et la logique la plus raisonneuse. L'esprit romain n'a pas échappé à cette loi des contrastes qui régit toute forte personnalité. Mais ces qualités le rendaient apte à la littérature bien avant la révélation hellénique. La semence que les vents de l'Orient ont apportée sur les bords du Tibre a trouvé un sol préparé par des siècles de culture juridique.

Quant au **Plaute** de M. Paul Lejay, quoique peut-être d'une rédaction un peu moins soignée que les chapitres qui constituent le tome premier des œuvres publiées par M. Louis Pichard, il reste quand même d'un bien vivant intérêt. Soit qu'il traite de la transformation que Plaute fit subir à la comédie nouvelle, soit

qu'il examine une à une toutes les comédies de ce grand comique romain, en les classant sous le nom de comédies à divertissement final, comédies d'intrigue, comédies mêlées de peintures morales, comédies psychologiques, soit enfin qu'il s'occupe des idées et de l'art dans les œuvres de Plaute, M. Paul Lejay, là comme ailleurs, fait preuve d'un extrême savoir, de lectures aussi variées que précises, d'un goût que n'ont point cessé d'affiner trente-cinq années d'études et d'enseignement passées dans un commerce assidu avec toute l'antiquité classique. Tel qu'il est, le livre peut se mettre à côté de celui que publia sur Plaute, il y a quelques années, M. Georges Michaut ; l'un s'illustre et se complète par l'autre.

Pour ce qui est de l'histoire de la Grèce, les toutes récentes découvertes, qui ont si magnifiquement éclairé et mis en vue, malgré bien des lacunes encore, la civilisation préhellénique, justifiaient amplement la parution de cette nouvelle **Histoire de la Grèce ancienne** que vient de publier M. Jean Hatzfeld. Ce manuel répond à souhait au but de son auteur : présenter à tous les esprits cultivés un clair et net abrégé de l'état actuel de nos connaissances relatives à l'histoire grecque. Aussi bien écrite que documentée, cette œuvre se lit jusqu'au bout avec un intérêt soutenu. Quand il s'agit de choisir entre deux opinions parfois contradictoires, M. Hatzfeld le fait avec la conscience d'un historien éclairé, et c'est toujours avec une netteté profondément savoureuse qu'il expose sa thèse. Les chapitres qu'il consacre à la civilisation égéenne et à l'arrivée des Grecs dans le bassin de la mer Egée, sont parmi les meilleurs et les plus accessibles qu'on ait écrits sur cette question d'un intérêt si nouveau.

MARIO MEUNIER.

NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES

Les relations de J.-K. Huysmans et d'Odilon Redon. — Dans un article sur le Salon de la Rose Croix qu'il donna au *Figaro*, le 2 septembre 1891, feu Péladan, qui signait alors « Sâr Péladan », écrivit :

Depuis vingt ans, les arts ont reflété la manœuvre de Médan. Par son ignorance et son bas instinct, l'écrivain de *la Terre* a envoûté Manet ; et Seurat, près de mourir, s'écriait :

— Huysmans m'a perdu.

Ce mot, attribué à Seurat par Péladan, avait augmenté l'anti-

pathie que Huysmans ressentait pour ce dernier et qu'il exprima si plaisamment, lorsqu'il dit à M. Gustave Coquiot (1) :

— Quel bon tour on lui jouerait à celui-là, si on pouvait le prendre, puis lui raser la barbe et les cheveux, car ça, c'est tout son prestige.

Au demeurant, on s'expliquerait mal le regret exprimé par Seurat mourant si on ne savait que ce peintre était de complexion inquiète : homme grave et vaticinateur, il était pénétré de la nécessité d'une méthode scientifique et surtout chimique de la peinture, toutes choses auxquelles Huysmans attachait l'importance qui convient — c'est-à-dire qu'il les traitait volontiers de fariboles.

Il n'en reste pas moins que si l'on se reporte aux éloges et aux encouragements prodigués par Huysmans à Seurat, on trouve l'amertume de celui-ci pour le moins singulière.

Les relations de Huysmans avec Odilon Redon furent très différentes. Mais pour connaître le caractère exact de l'amitié qui unit ces deux grands artistes, il ne faudra pas s'en tenir aux notes journalières rédigées par Redon et qui contiennent sur Huysmans cette seule phrase :

Je crois avoir obéi à ces intuitives indications de l'instinct dans la création de certains monstres. Ils ne relèvent pas, comme l'a insinué Huysmans, du secours du microscope... (2)

Le mot « insinué » permettrait de croire à une passagère mésentente sur ce point particulier. Il n'en était rien. La vérité est que Redon ne pouvait souffrir les tentatives « d'explications » touchant son art. Esprit tout idéaliste, il estimait que c'était le diminuer que de chercher des motifs concrets à son inspiration. « Pas d'œillères, pas de mors à Pégase », disait-il. On conçoit que le fait d'attribuer au microscope l'originalité de sa vision pouvait l'agacer un instant. Toutefois, il était incapable de garder rancune à J.-K. Huysmans. Il faut donc un commentaire à la phrase que j'ai citée plus haut. Celui que je viens de donner m'a été fourni par Marius et Ary Leblond, écrivains mieux qualifiés que quiconque pour parler d'Odilon Redon, dans l'intimité affectueuse duquel ils ont vécu pendant quinze ans. Les Leblond

(1) *Le vrai J.-K. Huysmans*, par Gustave Coquiot, page 14 (Bosse, éditeur, 1912).

(2) *Des rapports du peintre et de l'homme de lettres*, par Odilon Redon ; ouvrage posthume, Floury, éditeur, 1922.

écrivent sur Redon des Souvenirs dont un chapitre sera consacré à J.-K. Huysmans. Ils évoquent les origines de cette amitié, ce qui la rendit tout de suite très forte et singulière, ce qu'il y avait de supérieur dans ces deux types d'hommes ; ils disent l'intérêt que prit Huysmans, sur la suggestion de Redon, aux travaux du graveur Bresdin (1), l'auteur de la *Comédie de la Mort* et du *Bon Samaritain*, deux planches dont Huysmans aimait « la finesse des détails, l'imposante allure », l'accent à la Dürer, et qu'il décrivit dans *A Rebours*.

M. A. Leblond restituent les propos de Redon, ses opinions sur l'auteur de *Là-Bas*. Leur témoignage est extrêmement précieux pour l'étude de la psychologie de J.-K. Huysmans. On en jugera par ces notes qu'ils ont bien voulu me communiquer.

C'est Redon qui parle :

— Comment j'ai connu Huysmans ? Voilà. J'avais fait une petite exposition de mes noirs dans une salle du *Gaulois* ou du *Figaro*. Il m'avait écrit pour me demander de lui en vendre une pièce. Malheureusement, je n'avais plus d'exemplaire, ou il ne me restait que celui-là. Je lui répondis que je le regrettais. A ce moment, il avait déjà publié les *Croquis parisiens*, *Marthe* et *les Sœurs Vatard*, ce qui lui avait valu d'être considéré comme un des meilleurs élèves de l'école naturaliste et de Zola. Un jour, nous habitons alors rue de Rennes, on sonne. Une grande silhouette mince, maigre : Huysmans. Je le fis entrer. Il se montra charmant. Pour moi, il resta toujours charmant. Quand je vis les longues études qu'il me consacra, dans *A Rebours* et *Certains*, ce fut une surprise. Cela me répandit beaucoup dans le monde des artistes qui suivait sa littérature. Ma maison, notre maison, a été, je crois bien, une des seules où il venait avec plaisir, son « refuge »...

Il disait de M^{me} Redon : « C'est une femme comme elle, si j'en trouvais, que j'épouserais. C'est la compagne qu'il faut à un artiste ».

Un petit plat, fait à son intention, l'enchantait (2).

(1) Rodolphe Bresdin servit de type au personnage de *Chien Caillou*, dans la nouvelle de Champfleury.

(2) Extrait d'un billet à M^{me} Redon (5 mai 1885) pour lui expliquer que, retenu par un dîner chez Magny, « fabricant de poissons apocryphes et de faux vins », il ne pourra se rendre chez elle :

« Plaignez-moi et soyez assez bonne pour m'excuser auprès des voyageurs en mets exotiques de demain. Je rêve sur votre miel vert... »

Il se trouvait bien chez nous. C'était un intérieur un peu vieillot. Nous étions pauvres, mais c'était bien. L'atelier avait quelques vieux meubles, entre autres un vieux fauteuil qu'il aimait. Quand il m'est arrivé de déménager et que Huysmans ne trouva plus, chez moi, ce vieux fauteuil, il affecta de ne plus revenir pendant quelques jours. Pour nous « punir », il partit, tenez, comme ce chat...

Et Redon indiquait de la main un chat qui, dérangé du fauteuil où il se prélassait, se glissait hors de l'atelier.

— Ce cher Huysmans savait du cœur. Lui qui disait exéquer les enfants, toute une nuit, jusqu'au matin, il veilla, près de ma femme et près de moi, l'enfant que nous avons perdu. Il disait, comme pour s'excuser : « C'est parce que vos enfants ne sont pas comme ceux des autres. »

— Il avait l'habitude de raconter toujours le roman qu'il préparait, chapitre par chapitre et dans les détails. Il avouait qu'il était content de le raconter parce que, dans sa narration orale, il trouvait des expressions qui le satisfaisaient, et qu'il gardait. Lucien Descaves aussi avait remarqué chez Huysmans cette façon de procéder. C'était même étonnant, le plaisir qu'il éprouvait à former ainsi de jour en jour, à développer, à préciser par le récit son livre. Une fois le roman complet dans sa tête, il se fermait pour l'écrire, ne vivant que pour l'écrire, sauvagement...

Cela le mettait en rage quand il pensait au procédé de Zola, qui rédigeait chaque jour quatre pages, pas une de plus, pas une de moins. « Cela explique, disait Huysmans, que ses romans ne sont pas des œuvres d'art, mais des œuvres d'idées. »

— C'était un causeur exquis. Il s'occupait d'art avec fanatisme. Rien n'était plus comique que le compte rendu qu'il venait nous faire dans notre atelier, à chaque Salon. Oh ! il n'aimait pas la mauvaise peinture. C'était un œil (1). Quand il y avait un coin de bon dans un tableau, il était là pour le voir. Cependant, je ne puis pas dire que j'aie jamais aimé Huysmans. Il y avait dans son esprit quelque chose d'amer qui empêchait qu'on fût attiré de cœur à lui. Il avait, je crois, dans sa jeunesse, — il nous l'a souvent presque dit, et cela se voit dans ses livres, — abusé, et de toutes façons, des plaisirs sexuels. Cela avait taré à jamais son

(1) « Huysmans est un œil. » Emy de Gourmont, *Le livre des Masques*, 1896.

organisme et, moralement, l'avait dévoyé. Après avoir été un curieux de la Foi — je communie, disait-il, pour savoir quel goût a l'hostie — il est devenu croyant. Il est mort en chrétien.

— Quelle ironie des choses : Huysmans un catholique ! Il ne l'était pas alors et son style non plus, ce style qui n'avait rien de doux, rien d'amène, ce style chaotique, qui cherchait par quel mot le plus rocailleux il fallait terminer la phrase... Cependant, quelle belle mort, quelle mort admirable !... Assis sur son lit, il souffrait le martyr. Il souffrait atrocement. Son visage s'en allait en lambeaux. C'était autour de lui de la puanteur. Lui pâtissait, soumis, répétant :

« Il faut que je souffre ces douleurs pour mériter de sauver mon âme. »

Et ce mot :

« On ne pourra pas dire que c'est de la littérature, cette fois. »
Quelques heures avant sa fin, il lisait la Messe des Morts.

LÉON DEFFOUX.

RÉGIONALISME

AFRIQUE DU NORD. — OEdipe aux « Villes d'Or ». — Lettres et critique.

M. Louis Bertrand, s'emparant spirituellement des immenses ruines romaines de l'Afrique, les appela les **Villes d'Or**, titre qui fit fortune. Un chacun peut y voir, selon son goût, soit une appellation poétique séduisante d'euphonie, sinon d'exactitude, ou bien penser qu'elle signifie : « mise en valeur » en or-monnaie des dites ruines au profit des entreprises de grand tourisme.

Une glose n'exclut pas l'autre. Et il faut savoir gré, au demeurant, à tous ceux qui s'efforcent de faire connaître et estimer le multiple et beau trésor que la France possède là-bas ; à tous ceux surtout qui se préoccupent d'assembler des ressources afin que ces villes soient conservées, entretenues et fouillées plus avant.

Une association, qui porte précisément le nom de « Société des Amis de Carthage et des Villes d'Or », a réalisé pour atteindre cette dernière fin un moyen propre à recueillir l'approbation unanime.

Il consiste à promener à travers les cités mortes de l'Afrique, depuis Cherchell jusqu'à El Djem, en passant par Djemî'a et Timgad, des troupes de bons artistes qui raniment pour un jour,

devant les foules, les vastes théâtres de pierre et les font retentir de la clameur du drame antique.

De bout en bout d'une longue tournée, l'enthousiasme des populations africaines, croissant à chaque étape, se propagea à la suite des acteurs. A Cherbell, Timgad, Guelma, puis Carthage et autres lieux, les gradins furent emplis et débordèrent, en dépit du soleil. Et ce dense public, attentif, recueilli, ému, se donna avec une sensibilité collective et toute sincère aux solennités d'art qui s'accomplissaient là.

Toutefois ce fut à Djemila qu'une représentation d'**Œdipe-Roi** eut le plus de grandeur et de beauté. Ici, le cadre antique et naturel fournissait un puissant élément d'émotion.

L'amphithéâtre, creusé profondément dans le flanc d'une colline, isolait de toute autre vision que celle de la scène les milliers d'auditeurs silencieux qui avaient parcouru au moins vingt-cinq lieux de bled pour venir de toute part s'asseoir là deux heures afin de voir et d'écouter...

La scène, où la nudité de la ruine était scrupuleusement respectée, comporte au fond un mur de géant appareil dont chaque bloc est admirable de patine. En son milieu s'ouvre une baie large en haut d'un frustré escalier de pierre. Au delà de cette brèche s'approfondit un paysage inouï de montagnes toutes rases, lointaines et tourmentées, où se répandent seulement sur crêtes et ravines, sous un ciel infini, les étonnantes colorations pourpres et violettes des lumières africaines.

Cet horizon nu et splendide suggère un immense recul dans le temps, tout aussi bien que dans l'espace.

L'apparition d'Œdipe, de Jocaste — vivant dans les traits d'Albert Lambert et de Jane Delvair et sous l'harmonie de leur geste — propageait devant un tel décor une impression quasiment fascinante.

Et quand le roi de Thèbes reparut aveugle, les yeux sanglants, hurlant sa peine et sa misère, la légende se faisait plausible et actuelle dans un plan d'humanité sublime auquel le spectateur se trouvait soudainement élevé. Œdipe venait vraiment du lointain des temps héroïques, en surgissant de cette nature à l'impassibilité tragique et éternelle...

Des burnous nombreux garnissaient en couronne blanche, accroupis sur le gazon, les sommets de l'amphithéâtre de Djemila.

Leur immobilité attentive ou tout au moins béate signifiait, quant à leurs sentiments, une énigme qu'aucun Œdipe n'eût expliquée. Toutefois, même pour ceux-là, le jeu de ces acteurs répandit, je le crois, une impression peut-être obscure, mais inspiratrice de respect pour cet art auquel ils sont sensibles d'une façon que nous ne soupçonnons pas, mais dont ils savent qu'il provient encore de la France.

... Le soir, sept cents autos se suivaient, au retour, sur la route en lacets, projetant tous leurs feux sur l'immense campagne vide, puis l'ombre déserte et le silence récupérèrent leurs droits sur la cité romaine et son entour.

... Quant à l'entreprise de la Société des Amis de Carthage et des Villes d'Or, présidée par M. Louis Bertrand et dont la vice-présidente, la Marquise de Tastes, prodigue la plus intelligente activité, elle sera aussi matériellement féconde, puisque toutes ressources de ces tournées doivent être consacrées au salut et à la conservation de nos admirables ruines d'Afrique.

Grâce à des efforts semblables à ceux de M^{me} de Tastes, à un zèle pareil à celui que dépensa le regretté Docteur Carton et que M^{me} Carton continue, avec l'aide des pouvoirs et des associations locales, telles que la Société archéologique de la province de Constantine, on peut espérer que ces ruines n'auront pas à périr de nouveau.

Les budgets publics offrent ce qu'ils peuvent. Hélas ! ce n'est pas beaucoup ! L'œuvre est immense. Djemila a resurgi presque entière en quinze ans. Timgad, géante, n'a pas livré tout ce qu'elle contient. Ici, là, il faut conserver, maintenir ce qui a été exhumé. Chaque année, des murs délivrés de la terre sont de nouveau soumis aux offenses des saisons... Khemissa, Madaure (dont les théâtres à leur tour un prochain printemps, recevront artistes et spectateurs) sont encore presque entièrement ensevelies... D'autres villes gisent sous un sol non fouillé... Il serait beau et bien que l'art français les rendit à la lumière.

Que le public métropolitain vienne donc se joindre, dès le prochain mois de mai, aux foules africaines, pour goûter des spectacles qu'on ne saurait imaginer sous aucun autre ciel.

§

J'aimerais maintenant parler des **Lettres** africaines. Mais je n'ai rien à signaler. Je ne pourrais que rappeler la belle œuvre

de Mme Magali-Boisnard (parue chez Piazza) où s'exprime si véridiquement et avec un art si sincère une Afrique encore inconnue : *Le Roman de la Kahena*, reine des Aurès (quel beau sujet de drame à représenter, aux pieds même des Aurès, sur le théâtre de Timgad) ; ou annoncer le prochain recueil du sarcastique Père Robin (S. Chaseray) qui fait causer avec malice *les Commères de l'Oued-Melhouf*...

Car je ne saurais donner écho aux petites intrigues qui se trament autour du « Grand Prix Littéraire de l'Algérie », — un prix qui a bien déçu les espoirs fondés naguère sur lui et que l'on exprimait ici il y a quatre ou cinq ans. Si son jury parvient cette année à signaler une œuvre à M. le Gouverneur Général, nous le dirons. Sinon nous ne dirons rien, ne voulant ni ne sachant faire nulle peine, même légère. La **critique** algérienne se chargera du soin.

Les grands quotidiens de l'Afrique du Nord (les hebdomadaires aussi) font en effet une place honorable aux lettres. La *Dépêche Algérienne*, *l'Echo d'Oran*, la *Dépêche Tunisienne*, la *Dépêche de Constantine*, les *Annales Africaines*, etc, confient à de bons chroniqueurs de bonnes rubriques littéraires.

Il n'est que juste de donner une mention spéciale à *l'Echo d'Alger* et à son collaborateur M. François Peyrey. Ce lettré averti emplit toujours de bonne copie l'espace d'une honnête étendue que (par ces temps de papier cher) lui attribue son journal une fois par semaine. Il rend compte de tout avec sa belle indépendance de dilettante épicurien, écrit des chroniques substantielles qui guident, renseignent et font penser, distille de savoureux échos, dégonfle gentiment, par-ci par-là, quelque petite vanité sotté... En un mot, il compose une excellente gazette.

YVON EVENOU-NORVÈS.

CHRONIQUE DE BELGIQUE

La Belgique et ses grands hommes. — Léopold II. — Emile Verhaeren. — Une conférence de M. Léon Kochnitzky sur la jeune poésie belge. — Memento : La mort de M. Fierens-Gevaert.

Il y a toujours eu, dans la manière dont nous honorons nos grands hommes, une part de mauvaise grâce qui, sans entamer en rien la sincérité de nos hommages, atteste néanmoins la vitalité de notre esprit de dénigrement, que maints historiens se plaisent du reste à ranger parmi nos vertus nationales.

Un grand homme fait figure de monstre dans un petit pays. Comme partout ailleurs, il étonne et scandalise, mais à l'encontre de ce qui se passe en France ou en Allemagne, il n'a point à sa disposition une armée suffisante de disciples pour s'imposer tôt ou tard à la foule. Bafoué ou méconnu pendant sa vie, il n'arrivera à triompher de la mort que grâce à l'appui de l'étranger, et encore n'entrera-t-il dans la gloire qu'après un sévère contrôle où la politique, la religion, la morale et la question linguistique réclameront leur juste part.

Aussi pour quelques grands hommes approuvés par cette quadruple censure, combien ne comptons-nous pas de hauts esprits, frôlés par l'aile du génie et que dévorèrent, dès leur premier essor, les meutes conjuguées de la malignité et du bon sens? Ratés, proclame la voix publique. Victimes, ripostent timidement des voix isolées.

Mais la controverse ne dure guère et tout le monde finit par se mettre d'accord en changeant de conversation.

La guerre semblait devoir mettre fin à cet état de choses. On avait vécu des heures de sacrifice et de souffrance et chaque jour portait au pinacle d'indiscutables héros.

Au pire de la mêlée, un vieil homme d'Etat catholique, M. Charles Woeste, qui incarnait l'esprit belge dans toute son honnête saugrenuité, déclara, non sans courage, que la guerre n'était qu'une parenthèse et qu'aux premières lueurs de paix, la vie reprendrait platement son cours.

Il ne croyait pas si bien dire. Dès l'armistice, le Belge remisa son enthousiasme. Sous le camouflage de l'union sacrée qui déguisait mal de bas intérêts, les politiciens reprirent leurs petites querelles, les commerçants leurs petits négoce, les bourgeois leurs petites manies et les pauvres héros de l'épopée, un instant grisés par les acclamations dont on les avait salués, se virent traités en hôtes encombrants dès qu'au nom des grands principes pour lesquels ils s'étaient battus, ils s'avisèrent de contrecarrer les maîtres du jour.

Pour leur imposer silence, on inaugura des monuments aux morts, on distribua des décorations, on prononça de grands discours et, comme aux temps heureux d'avant guerre, on refit des élections aux cris de « A bas la calotte » et « Mortaux Francs-Maçons ».

Cependant quelques bons citoyens s'avisèrent de l'existence de plusieurs grands hommes auxquels la guerre avait fait tort. On fêta donc un certain nombre de gloires locales et, après un hommage discret au noble esprit que fut Edmond Picard, on éleva une statue à l'homme de la parenthèse, M. Charles Woeste.

C'est alors qu'on prononça le nom de **Léopold II**.

Celui-ci, bien que mort depuis dix-sept ans, suscitait encore d'âpres discussions. D'aucuns ne lui pardonnaient pas son autoritarisme, certains lui reprochaient son amour des affaires, d'autres enfin, scandalisés par sa fin peu édifiante, se récriaient au nom de la morale outragée. Mais tous oubliaient l'homme de génie, dont la prévoyance avait permis à l'armée belge sa résistance de 1914, et le grand politique qui nous avait assuré la possession d'une des plus riches colonies du monde.

Il était mort sous les outrages d'un peuple ignorant et ingrat. Mais le temps avait passé et peu à peu, l'histoire s'étant chargée de la confirmation de toutes ses prophéties, ce même peuple se rendait compte de son erreur.

En dépit de quelques opposants irréductibles, le comte de Lichtervelde lui consacra un livre justicier et le gouvernement belge lui éleva une statue. Le livre du Comte de Lichtervelde est fort beau. Non moins belle est la statue.

On ne discuta guère le livre, parce que la discussion d'un ouvrage présuppose une lecture et que la lecture d'un livre belge est chose rare en Belgique.

En revanche, on dauba sur la statue, et ce fut une occasion pour toutes les rancunes inapaisées de se faire jour et de reprendre haleine.

La statue subit donc la critique de tous les mécontents, heureux de brimer un maître qui leur avait trop souvent fait sentir la rudesse de son intelligente férule. On blagua le cheval autant que le cavalier, ceux-ci reprochant au grand statuaire Thomas Vinçotte l'allure peu protocolaire de ce roi en houppelande et sans bicornes, ceux-là l'absence de mors et d'éperons, ces autres, enfin, le geste plein d'abandon d'un bras que l'on eût voulu crispé à la poignée d'un sabre.

De sorte que, même figé dans le bronze, Léopold II fut en butte à plus de nasardesque d'éloges.

Une telle disposition d'esprit pouvait faire craindre un sort

pareil à **Emile Verhaeren** dont, quelques jours après, on allait célébrer l'anniversaire. Mais il faut croire qu'il existe une grâce d'état pour les poètes et que, malgré le sort peu enviable des écrivains belges, il arrive quelquefois que, même en Belgique, on s'aperçoive de leur existence.

La commémoration d'Emile Verhaeren se déroula donc dans une admirable unanimité et, ce jour-là, tous les Belges s'unirent en pensée à l'âme du grand poète.

Les Flamands eux-mêmes, qui n'ont jamais caché leur regret de ce que Verhaeren s'exprimât en français, mirent une sourdine à leurs reproches, et tant à Wulveringhem, où le poète repose, qu'au Conservatoire Royal de Bruxelles où on lui rendit un grandiose hommage, la gloire d'Emile Verhaeren rayonna dans l'air le plus pur.

Cependant, c'est à Wulveringhem que la communion s'accomplit avec le plus de ferveur.

Wulveringhem est un petit village de Flandre épargné par la guerre, bien que situé non loin de la ligne de feu, entre Furnes restée vivante et Ypres mortellement blessée. Il a cet aspect net et propre des bourgades voisines de la mer, et ses maisonnettes, teintées de couleurs vives, se découpent en méticuleuses images sur un horizon d'arbres sans cesse agités par le vent du large, qui les balaie d'un éternel cortège de nuages.

Le cimetière qui tourne en rond autour d'une église basse, nuancée d'ocre et d'azur, se pare d'antiques tilleuls entre lesquels, noyant leurs ombres parmi de hautes herbes, des croix de bois consacrent d'humbles mémoires.

C'est au milieu de ces croix et sous ces tilleuls que se dresse le tombeau du poète.

Une dalle de granit noir étoilée de son nom et de deux dates. Celle de la naissance : 1855, et celle de la mort : 1916.

Le 27 novembre, quelques fidèles menés par M. Louis Piérard, qui fut l'incomparable animateur de ces cérémonies anniversaires, vinrent saluer Emile Verhaeren, couché parmi ces rudes Flamands qu'il avait tant aimés.

Il y avait là le représentant du Roi, le ministre des Sciences et Arts, des écrivains, des peintres et des amis. Louis Piérard fit un bref discours, M. M. Gilbert lut des vers et l'on s'en retourna

vers Furnes à travers une campagne déserte que le soleil de novembre fleurissait de roses illusoires.

Le lendemain, ce fut la consécration officielle dans la grande salle du Conservatoire de Bruxelles, en présence du Roi et de la Reine, des ambassadeurs, des ministres, des députés et de toutes les personnalités belges qui, de près ou de loin, s'intéressent aux lettres. Il y eut de la musique, des discours, de M. Albert Mockel au nom des écrivains belges de langue française, de M. Auguste Vermeulen au nom des écrivains de langue flamande et de M. Francis Vielé-Griffin au nom des poètes français.

Quel que soit le recueillement de l'assistance, une cérémonie de ce genre garde toujours un côté guindé qui trahit sa vraie signification.

Certes, ce jour-là on fêtait Verhaeren; tous les orateurs, en termes magnifiques ou familiers, s'étaient efforcés de le ressusciter, et cependant il semblait que le simple et bon Verhaeren que nous avons connu n'eût pas aimé ce solennel tribut qui l'asservissait à des pompes dont il n'avait cure.

Combien il aurait mieux goûté le banquet fraternel offert à son grand ami Francis Vielé-Griffin, venu de France pour lui apporter le témoignage de son indéfectible admiration !

Son ombre planait, tendre et fraternelle, sur cette réunion d'artistes, séparés sans doute par des divergences d'écoles, mais tous unis dans le culte d'un même souvenir.

Car malgré l'inévitable caducité de plusieurs de ses œuvres, Emile Verhaeren a marqué de sa griffe tous les hommes de sa race. Et lorsqu'on salue en lui le poète national de Belgique, on ne fait que rendre hommage à l'historien lyrique qui, le premier, nous révéla moins aux autres qu'à nous-mêmes.

Dès ses débuts, dans *Les Flamandes* et dans *Les Moines*, n'avait-il pas démasqué en effet, notre double visage ? Brutaux, forts en gueule, impulsifs et parfois d'une miraculeuse ingénuité, nous gardons tous au fond de l'âme une flamme mystique qui magnifie nos pires instincts.

Toute l'œuvre future de Verhaeren s'inscrit dans ces deux recueils de jeunesse dont la célèbre trilogie : *Les Soirs*, *Les Débâcles* et *Les Flambeaux noirs*, ne fera qu'amplifier les thèmes. Et l'on en retrouvera de tenaces échos dans *La Multiple splendeur* et *Les Rythmes souverains* où, pour célébrer l'âme universelle, il

a constamment recours aux souvenirs et aux décors de son pays natal.

C'est cette fidélité outrancière à sa race qui fait que Verhaeren nous résume tous et que chacun de nous se reconnaît en lui. Pour s'en convaincre, il suffit de prendre au hasard l'un ou l'autre de ses livres : toujours on y sent palpiter un immense amour patrial qui, grâce à d'irrésistibles antennes, s'incruste dans nos moelles d'où, soit en actions, soit en pensées, il resurgira tôt ou tard.

Autant que les écrivains de sa génération, nos jeunes poètes d'après-guerre, pourtant si différents de lui, demeurent ses tributaires.

Sans doute son lyrisme éperdu, qui cadre mal avec les préoccupations de l'heure, n'exerce-t-il plus sur les esprits actuels cet ascendant et cette fascination que subit, de son vivant, l'élite des deux mondes. Une jeunesse préoccupée, comme celle d'aujourd'hui, de rigueur et de discipline, n'admet plus sans protestation les tournures barbares et les contorsions syntaxiques que Verhaeren affectionnait.

Mais c'est à la forme plutôt qu'à l'esprit du poète que vont les critiques.

Si nos jeunes auteurs lui reprochent une fougue et un verbalisme incompatibles avec le bon ton et la réserve dont ils se targuent, ils n'osent s'en prendre à l'essence même de son génie, qui les imprègne bien plus qu'ils ne se l'imaginent.

Car ce qu'ils appellent leur modernisme, c'est lui qui le leur a révélé, et du décor de la vie contemporaine aux sentiments que cette vie engendre autour d'elle, tout ce qui, en un mot, constitue le domaine lyrique actuel se trouve splendidement évoqué dans l'œuvre verhaerenienne.

Avec Rimbaud et Laforgue, il reste un des grands inspirateurs de la jeune poésie belge, et l'on s'en est aisément aperçu lors de l'intéressante conférence que fit, il y a quelques semaines, le délicieux poète **Léon Kochnitzky**, au *Cercle artistique* de Bruxelles.

M. Kochnitzky avait pris pour tâche de nous parler de quelques poètes vivants de Belgique. Ces poètes : O.-J. Périer, Paul Fierens, J. Teugels, Melot du Dy, Roger Kervyn, Roger de

Leval et Eric de Hauleville, sont assurément parmi les meilleurs de leur génération.

Mais à côté d'une indiscutable part d'originalité, on découvre dans leurs œuvres le reflet de plusieurs hauts visages : Laforgue sollicite M. Melot du Dy et M. Roger Kervyn ; M. O.-J. Périer et M. Eric de Hauleville n'échappent point à l'emprise rimbal-dienne. Si Verhaeren ne les a guère touchés, il prend sa revanche en guidant M. Roger de Leval dans son *Ode à propos de Londres*, qui est du reste, un excellent morceau. Et peut-être s'est-il aussi penché sur l'épaule de M. Eric de Hauleville, de qui M. Léon Kochnisky nous fit connaître un poème admirable...

Ainsi survit, dans sa seule gloire enviable, le souvenir de notre grand et cher Emile Verhaeren.

MÉMENTO. — M. Fierens-Gevaert, conservateur en chef du Musée Royal des Beaux-Arts de Bruxelles, vient de mourir subitement à Liège, au cours d'une visite à l'atelier d'un jeune peintre.

M. Fierens-Gevaert avait séjourné pendant plusieurs années à Paris, où il était devenu rédacteur au *Journal des Débats*. Son premier livre, *La Tristesse Contemporaine*, paru chez Alcan, fut très remarqué.

La *Psychologie d'une Ville*, publiée peu de temps après, n'eut pas moins de succès.

Rentré en Belgique, M. Fierens-Gevaert fut attaché au service des Musées, dont il devint, quelques années après, conservateur en chef.

Critique éclairé autant qu'érudit et organisateur de premier ordre, il imprima aux services dont il avait la direction une vie et une animation dont n'eurent qu'à se louer les jeunes peintres belges et étrangers : grâce à lui, ils franchirent le seuil des vénérables locaux jusqu'alors réservés aux gloires officielles, et, de nécropole solennelle et torpide, le Musée moderne devint une sorte de temple de l'art vivant.

Malgré ses absorbantes occupations, M. Fierens-Gevaert n'avait point abandonné ses travaux d'historien. Parmi ses principaux ouvrages, il faut citer une *Histoire des Primitifs flamands* et une *Histoire de la Peinture flamande*, actuellement sous presse.

D'origine italienne, — son nom n'étant qu'une corruption flamande de *Firenze*, sobriquet sous lequel on désignait les nombreux Italiens émigrés en Belgique au *xvi^e* siècle, — il était président des *Amitiés italiennes*, fondées peu après la guerre.

A ce titre, il organisa de nombreuses expositions belges à Turin, à Monza, à Venise et à Rome.

Il était le père du poète Paul Fierens, rédacteur au *Journal des Débats*.

GEORGES MARLOW.

LETTRES ANGLAISES

Jessie Conrad : *Joseph Conrad as I knew him*, Heinemann. — Ford Madox Ford : *Joseph Conrad, A personal Remembrance*, Duckworth. — Joseph Conrad : *Last Essays*, J.-M. Dent. — Joseph Conrad : *Suspense*, J.-M. Dent. — Joseph Conrad : *Nostromo*, traduit par Philippe Neel, Librairie Gallimard.

Le dernier article que Conrad écrivit, et que la mort lui fit laisser inachevé, commence ainsi : « Assister à la croissance d'une légende est une triste occupation, non pas tant que les légendes aient trait à des gens et des choses finies et périmées que parce qu'elles surgissent pour ainsi dire des ossements des morts. » Allons-nous avoir la « triste occupation » de voir se former une légende autour de Conrad ? Aurons-nous maintenant un Conrad faussé, défiguré, déformé, apocryphe ? De nos jours, la plupart des auteurs prennent soin de créer une légende de leur vivant. Ils se répandent en interviews, murmurent des confidences que la « sans fil » claboude par le monde. Leur modestie veut que le public n'ignore rien de ce qui les concerne ; les gazettes révèlent leurs villegiatures, la marque de leur auto, le champagne qu'ils préfèrent, laissent entendre qu'ils ont de flatteuses et nombreuses liaisons, sinon que leurs mœurs sont spéciales. Leur portrait s'étaie dans les journaux, voisinant avec les visages expressifs d'assassins ou de mercantis aux prises avec la justice. Autrefois, le théâtre alimentait à lui seul de portraits, d'articles, de nouvelles, d'échos et de publicité, un quotidien. A présent, la littérature et les littérateurs — ou tout au moins quelques-uns d'entre eux — fournissent de copie et de publicité plusieurs hebdomadaires.

Conrad était d'un autre temps et pratiquait d'autres mœurs. Dans la préface de celui de ses livres qui est presque une autobiographie, il exprime formellement l'opinion qu'un artiste ne doit jamais paraître en pantoufles devant le public, et il n'y paraissait même pas devant ses amis, pas plus au propre qu'au figuré. Je me souviens être arrivé un jour chez lui, à la campagne, en compagnie de Wells, après avoir fait à pied la route ; il travaillait dans la grande salle d'entrée, derrière un paravent ; sans doute était-il en négligé, car il disparut en nous criant d'attendre, et il revint au bout d'un moment dans une tenue parfaitement correcte. Vis à vis du public, Conrad se tint toujours sur une réserve extrême ; il fuyait toute publicité personnelle ; il ne

livrait aux échos aucun détail de sa vie privée ; en aucune circonstance il ne paraissait devant la galerie et il ne rechercha jamais l'occasion de faire connaître *urbi et orbi* ses idées sur la religion ou la philosophie, sur la science ou la politique, ni sur aucun des problèmes du jour. Ses collaborations aux journaux furent peu fréquentes et les articles qu'il y publia sont surtout des réminiscences ou des essais sur des sujets qui lui étaient familiers.

L'existence de Joseph Conrad eut la dignité de celle du marin et du gentleman, — il aurait dit du gentilhomme — et il en était un, à qui depuis l'âge de cinq ans la langue française fut une seconde langue maternelle. Tous les futurs biographes de Conrad devront, dit Mr Richard Curle dans une brève introduction, se référer au petit volume de souvenirs intimes et affectueux que Mrs Conrad a publié sous le titre de **Joseph Conrad as I knew him**. Ce sont de touchants souvenirs, relatés avec une franchise ingénue, où se devine le profond dévouement de l'épouse pour un homme d'une autre race et d'une mentalité presque impénétrable et qu'elle apprend lentement à connaître. Mrs Conrad a tracé de sa vie conjugale un tableau vivant et coloré, et l'on comprend l'attachement et le dévouement que lui avait voués son mari, en retour pour la sollicitude et les soins vigilants dont elle l'entourait. Elle s'étonne qu'il ait pu vivre si longtemps avec sa santé toujours chancelante et son tempérament nerveux. Il est parfaitement vrai, dit-elle, qu'il s'est usé et épuisé. Il n'avait aucune idée du repos, et donnait l'impression d'une continuelle agitation ; il n'était jamais calme, même au repos. Tout ceux cependant qui l'ont connu ont été séduits par son charme, dès le premier moment.

Tout ce que j'ai à dire, les petites histoires que j'ai à raconter ne pourront que jeter en un relief plus marqué la personnalité rare et puissante de Conrad — personnalité à la fois simple et complexe.

Tel est l'avertissement que Mrs Conrad adresse au lecteur dès les premières lignes de sa préface.

Je vais écrire, continue-t-elle, juste comme si je causais avec un ami au coin du feu, retrouvant dans ma mémoire ces souvenirs intimes que ne peuvent fournir d'autres amis, capables de tracer de lui un portrait beaucoup plus brillant. Plus d'un de ces souvenirs semblera trivial, mais ils aideront les esprits imaginatifs et sympathiques à connaître Conrad tel qu'il était... Dès le début, je crus que je ne parvien-

drais jamais à le comprendre complètement... Je m'efforçais de m'adapter à l'humeur d'un homme préoccupé du sens de la vie, de ses difficultés, de ses joies et de ses douleurs... Mais il parut me comprendre fort bien, ajoute avec une modestie naïve Mrs Conrad.

Ils se marièrent le 24 mars 1896, par une journée superbe, qui resta le plus beau jour de leur vie, souligne Mrs Conrad. Et le soir même ils partirent pour Saint-Malo. Les impressions de la jeune mariée pendant ce voyage de Bretagne sont racontées en détail, et l'on aperçoit à la table d'hôte d'un hôtel de Lannion « un jeune homme aux cheveux coupés ras et au fin visage maigre, M. Le Goffic, poète alors tout à fait inconnu ».

Les épouses et les gouvernantes des artistes ont souvent leur patience mise à l'épreuve, et Mrs Conrad eut sa part d'inquiétudes et de tracas. Par de petites scènes... d'alcôve ou... de ménage, elle fait entrevoir un Conrad qui n'était pas sans d'assez curieux travers. Mais tout cela, selon qu'elle l'observe, concourt au portrait complet de l'homme, sans cependant nous aider beaucoup à mieux comprendre l'écrivain.

§

Pour ceux qui l'ont connu, Joseph Conrad demeure inoubliable. Il avait mille aspects, mille facettes, et il est à craindre qu'on ne veuille nous en donner un portrait soi-disant définitif qui ne sera qu'une statue conventionnelle, conforme seulement à une image inexacte et déformée dans l'esprit de quelques-uns. Dans un livre qu'il appelle **Joseph Conrad, A personal Remembrance**, Ford Madox Ford trace toute une série d'esquisses de l'ami avec qui il collabora pour divers romans. J'ignore si les détails de ce récit sont exacts : Ford nous prévient que son livre est un roman et non une monographie, et qu'il partage l'aversion de Conrad pour ces grandes biographies officielles où aucun détail n'est épargné et où les menus faits submergent le personnage principal. Ce qui est intéressant, c'est de savoir quelles images de Conrad Ford a gardées dans son esprit. Ces images, il les trace d'un crayon souple et preste, à la manière dont Rodin notait des poses et des lignes sur de successives feuilles de papier. A la plupart de ces images on ne peut s'empêcher de penser que voilà bien un des aspects sous lequel nous apparut une fois ou l'autre Joseph Conrad. Elles sont trop nombreuses pour les citer toutes. En voici une :

... Et Conrad arrive. Mais cette fois c'est *Conrad* qui arrive... Il était comme le Sultan des vrais Croyants entrant dans un marché d'esclaves. Et c'est ce qu'il resta pour celui qui écrit ici jusqu'à sa mort lamentable. Il était le gentilhomme-aventurier qui avait navigué avec Drake : c'est cela qu'il était. On l'a appelé Slave, on l'a appelé Oriental, On l'a appelé Romantique. Il n'était rien de tout cela, sinon à la surface, pour son épicier. Il faut qu'un homme ait une surface à offrir à son épicier et aux gens qui viennent en visite. Pour lui, il était juste un homme : *Homo europeans sapiens*, accordé au ton du feu seizième siècle. De tout au monde il n'aurait rien aimé mieux que de griller la barbe d'un roi d'Espagne, si ce n'eût été d'écrire un beau livre. Après tout, il a « roulé » la marine hollandaise en Malaisie et il a écrit les plus beaux livres du monde.

Ce portrait ne manque pas de justesse. Il me paraît d'autant plus juste que j'évoque à son propos ma première rencontre avec Conrad, par un pur hasard, il y a quelque trente ans. Pendant que nous causions, il fut rejoint par un Anglais du siècle d'Elizabeth, R. B. Cunninghame-Graham : les deux hommes étaient hors du temps. Et Ford a raison lorsqu'il écrit :

Conrad était Conrad parce qu'il était ses livres. Ce n'est pas qu'il fit de la littérature : il était littérature, la littérature du Gentilhomme-aventurier du temps d'Elizabeth...

Ailleurs, Ford écrit fort drôlement :

Le plus anglais des Anglais, Conrad était le plus français méridional des Français méridionaux. Il était né à Beaucaire, au bord du Rhône ; il avait lu les œuvres du capitaine Marryatt à l'ombre du château de son bon roi René, celles de Daudet sur la Cannebière, celles de Gautier parmi les touffes de lavande et de romarin dans les bois entre Marseille et Toulon.

A vrai dire, Joseph Teodor Konrad Korzeniowski était né « physiquement » dans le gouvernement de Kief, en Ukraine, d'une famille chez laquelle brûlait la flamme de l'esprit national polonais. Mais les biographes nous répéteront tout cela à satiété. Il nous intéresse davantage qu'on fasse revivre Conrad devant nos yeux et que nous le retrouvions ressemblant, sous les combinaisons de sa multiple personnalité. Voici encore un rapide croquis :

Plutôt petit de taille, les épaules très larges, les bras longs, la barbe courte et les cheveux très noirs, les dents très blanches, doué d'une voix profonde, quand son attention était vraiment éveillée, il insé-

rait un monocle devant son œil gauche et vous regardait de très près...

La voix de Conrad, et son accent, étaient bien particuliers :

Sa voix était alors habituellement basse, plutôt intime et caressante. (Ce soir-là) il commença par parler lentement, mais par la suite il parla très vite. Son accent était précis, « foncé », l'accent des races foncées plutôt que des races blondes. Il me donna d'abord l'impression d'un pur Français de Marseille ! Il parlait anglais avec grande facilité et distinction, avec une syntaxe correcte, ses mots absolument exacts quant au sens, mais son accentuation si défectueuse qu'il était parfois difficile à comprendre et son usage des adverbes le plus souvent excentrique. Il employait *shall* et *will* très arbitrairement. Il gesticulait avec ses mains et ses épaules quand il voulait souligner ce qu'il disait, et quand il s'animait, dans la chaleur de la discussion, il gesticulait avec tout son corps, oscillant en tout sens sur son siège, qu'il rapprochait du vôtre. Finalement, il bondissait, faisait quelques pas, revenait et arpentait la pièce.

Impossible de ne pas reconnaître Conrad devant ce « crayon ». Et les biographes futurs feront bien de ne pas négliger ces parlantes esquisses.

§

Les biographes trouveront amplement à glaner dans le recueil des **Last Essays** recueillis et préfacés par Mr Richard Curle. Il contient le précieux cahier de notes prises par Conrad pendant son voyage de Matadi à Tselemba, au Congo, en 1890, et aussi quelques pages de souvenirs à propos d'un voilier qu'il commanda et avec lequel il risqua une navigation dangereusement aventureuse, dont il se tira du reste à son honneur. Ce ne sont pas là des « raclures de tiroirs », mais des fragments tout aussi intéressants que les *Notes on Life and Letters* de 1921. La vie et les lettres sont les deux seuls sujets qui le passionnèrent vraiment, et son œuvre est un effort admirable pour donner l'impression de la vie et sa signification. Sur l'art de Conrad, M. Ramon Fernandez formule quelques subtiles réflexions, dans la première série de ses *Messages*, publiés à la Librairie Gallimard :

D'un bout à l'autre d'une œuvre patiente, il s'acharne, non sans peine, mais presque toujours avec bonheur, à nous combler de sensations, à nous saturer de couleurs, de sons, de voix humaines, de contacts, de visions, d'atmosphères, à nous laisser tout vibrants des mille effluves d'un monde qui nous comprend plutôt que nous ne le compre-

nons... Cet impressionnisme élaboré, Conrad le porte à un point de perfection d'autant plus remarquable qu'il évoque le plus souvent des actions frénétiques ou des sensations indéfinissables... Impressionnisme d'ailleurs tout subjectif. La vision de Conrad s'élabore au point affectif où les perceptions viennent former l'unité d'un moment de notre vie intérieure... L'art de Conrad est le contraire de l'art descriptif, notamment de celui de Balzac ; il ne calque pas la réalité devant l'homme mais l'homme devant la réalité, il évoque des expériences subjectivement intégrales, parce que l'impression équivaut à la totalité de la perception, et parce que l'homme la subit tout entier et de toutes ses forces. Sa grande originalité est d'avoir appliqué cet impressionnisme à la connaissance des êtres humains.

§

Je crois que les splendides qualités de Conrad, comme aussi ses plus regrettables défauts, ne sont nulle part plus apparents que dans **Suspense**, cette œuvre que la mort lui fit laisser pour jamais en suspens. Tel qu'il est, ce roman a trois cents pages et c'est à peine une introduction. La liaison n'est pas faite entre les personnages et l'on ne voit pas clairement dans quel sens le drame va se dérouler. Dans la préface, Mr. Richard Curle raconte que Conrad lui a dit qu'il voyait cinq ou six différentes façons de traiter le sujet, mais il n'a pas indiqué celle qu'il avait choisie. Le lent développement de ce début permet de supposer que Conrad avait conçu un projet immense, avec Napoléon au centre de l'intrigue. A l'époque où se place le récit, l'Empereur est à l'île d'Elbe et l'on devine les premiers fils du complot qui prépare sa fuite. Ce qu'eût été l'œuvre achevée, nul ne peut l'imaginer ; la lecture du fragment existant est tour à tour passionnante et lassante ! Sans doute l'auteur aurait procédé à des abrègements et à des coupures, mais ces longueurs décourageront plus d'un lecteur.

§

Il est probable que s'il avait écrit en français, Conrad eût été moins prolix. J'ai donné jadis, avec son autorisation, une traduction intégrale de *Karain*. Après avoir lu cette version, il se livra sur les bonnes feuilles, que je lui envoyai à sa demande, à un sérieux élagage qui réduisit d'un bon tiers cette admirable histoire. Sous cette forme, il la jugeait meilleure et je l'en-

tends encore s'écrier : « Ah ! c'est en français que j'aurais dû écrire ! »

Que n'a-t-il pu procéder à un semblable travail sur toutes les traductions françaises de ses œuvres ! M. Philippe Neel, qui a traduit déjà *Lord Jim* et *Sous les yeux d'Occident*, nous donne maintenant une version de **Nostromo**, et une fois de plus il se révèle l'un des traducteurs le plus fidèles et le plus intelligents de l'heure présente. Mais je suppose que lui aussi a rencontré plus d'une page qui aurait gagné à être abrégée ou résumée pour le plus grand bien de l'ouvrage.

C'est peut-être à cause de ces lenteurs, de ces piétinements et de ces longueurs que l'œuvre de Conrad présente un aspect rébarbatif pour l'ordinaire lecteur, et c'est pourquoi sans doute il n'a jamais connu le grand succès populaire qu'il ambitionnait tant et qu'il n'aura jamais sans doute. C'est un phare à éclipses, à très longues éclipses parfois, et ces moments d'obscurité prolongée fatiguent l'attention, qui se détourne pour ne revenir qu'à regret ou pas du tout.

HENRY-D. DAVRAY.

LETTRES ESPAGNOLES

Eugenio d'Ors : *Guillermo Tell*, Sempere. — Rafael Alberti : *Marinero en tierra*, Biblioteca Nueva. — Lope de Vega : *Poésias líricas* (José F. Montesinos), La Lectura. — Don Juan Manuel : *Le Comte Lucanor*, traduit par le comte Léon Ostrorog, Champion. — Victor Bouillier : *Baltasar Gracian et Nietzsche*, Champion. — Antonio Marichalar : *Girola*. — Mémento.

Un vif succès de public a salué la reprise, par le grand esthéticien et philosophe catalan et castillan Eugenio d'Ors, du thème de Guillaume Tell. Au cours d'un séjour dans les Alpes, parmi ces paysages qui ont suggéré à tant d'ambitieux esprits le désir de se mesurer à la grandeur de la nature, Eugenio d'Ors s'est retrouvé conquis par certaines dispositions grandioses, et l'idée lui est venue de publier, à son tour, un **Guillaume Tell**, *tragédie politique*.

Si la montagne peut inspirer des notions de tumulte et de forces qui s'opposent, elle inspire aussi, surtout à un esprit tel que D'Ors, ce sentiment d'élévation assurée et d'amère et calme contemplation qu'elle sut autrefois communiquer à Nietzsche. C'est dans une atmosphère de paix et de supériorité que D'Ors veut assister au spectacle des passions politiques. On ne trouvera donc

rien ici de cet enthousiasme subjectif propre au poète, et si juvénile, qui fait encore le charme des drames de Schiller. Ni non plus le puissant désespoir, le goût de cendres, le dégoût de vivre du *Lorenzaccio* de Musset. Il y avait chez les héros du romantisme allemand une joie de s'éveiller à la connaissance, une pureté, une candeur, et, d'autre part, chez certains de nos romantiques, héritiers du XVIII^e siècle, un scepticisme et une ironie, autant de sentiments contradictoires dont un Eugenio d'Ors ne veut laisser paraître dans ses œuvres aucun écho.

Si son *Guillaume Tell* est pessimiste, la transparence de son style n'en laissera rien voir. Ce drame, né du heurt et des combinaisons d'un idéal généreux avec de bas instincts, ne trahit rien de personnel. L'histoire s'exprime ici sous son aspect le plus général, mais elle demeure humaine et passionnée. Bref, D'Ors est parvenu encore une fois à ce point d'équilibre qui est son but perpétuel.

Aucune froideur dans un pathétique aussi volontairement fixé. Et une noblesse infinie et une forte et juste vérité d'observation. Toutes les qualités de cette pièce, pour voilées qu'elles soient, n'en apparaissent pas moins dans le résultat où elles s'accordent et se fondent. *Guillaume Tell* est une pièce vivante, une chose vivante et un fort parfait ouvrage, un des plus beaux fruits de la pensée sereine d'Eugenio d'Ors.

§

Rafael Alberti est un très jeune poète, dont un prix national vient de couronner les premiers vers. Il appartient, avec Lorca, avec Hinojosa, à ce groupe andalou qui recueille la sève et la saveur de ce qu'il y a de plus vif et de plus concret dans le trésor lyrique du maître Juan Ramon Jimenez. Son livre, **Marinero en tierra**, est riche et important. C'est déjà une preuve de fécondité et d'ingéniosité — deux qualités propres au génie poétique espagnol — que d'avoir pu composer un tel livre sur un seul thème, et un thème aussi mouvant. Les thèmes populaires se croisent et se combinent avec les intentions personnelles, et tout cela forme un ensemble d'une joie et d'une fraîcheur délicieuses. C'est un plaisir infini que d'assister à cette nouvelle résurrection de la grâce andalouse.

§

M. Montesinos, en entreprenant la publication, dans la magnifique collection des classiques de *la Lectura*, d'un choix de **Poésies lyriques de Lope de Vega**, nous permet de nous refaire une idée exacte d'un génie qu'on ne savait par quel bout aborder. Lope, lorsqu'il est simple, coulant et naturel — ce qu'il est le plus souvent et qui est bien le propre de sa nature — ou lorsque, par une singulière contradiction de cet être absurde, libre, généreux et qui ne s'embarrassait même pas de ses principes, il gongorise, nous apparaît enfin comme l'un des plus grands poètes espagnols, digne de figurer à côté de son illustre ennemi, auquel il ne craint pas d'emprunter des armes. Cette insouciance est un des beaux côtés du caractère de Lope ; elle transparait dans son art, non que celui-ci ne soit pas châtié. (José Maria de Cossio, dans un article de la *Revista de Occidente* paru, il y a quelque temps déjà, nous a même montré à quel point Lope était scrupuleux et judicieux dans ses corrections.) Mais la richesse, la vivacité, la fraîcheur du lyrisme de Lope sont bien des témoignages de cette liberté qui était dans sa vie morale et s'oppose à quelque chose de plus irascible et de plus volontaire, que nous trouvons chez Gongora.

§

Il faut être reconnaissant à M. Ostrorog de l'attention et de la délicatesse infinies avec lesquelles il a rendu, dans une langue d'un archaïsme savoureux, **le Comte Lucanor**, ce trésor d'histoire et de traditions qui proviennent des sources les plus diverses et où les plus divers auteurs ont été puiser à leur tour. Du travail préliminaire de M. Ostrorog se dégage la figure du prince Don Juan Manuel, un des plus extraordinaires personnages qui auraient pu servir de modèle à Machiavel et à Baltasar Gracian.

Et puisque nous venons de nommer l'inépuisable jésuite, voici le lieu de citer la brochure que M. Victor Bouillier, son traducteur, a publié à la même librairie Champion sur **Baltasar Gracian et Nietzsche**. Excellent travail, aigu et précis. Nous tenons enfin tous les points où l'accointance de ces deux génies apparaît d'une façon manifeste et nette : ceci nous permet de reprendre le problème de plus haut et de confirmer les intuitions par lesquelles Azorin, le premier, puis, chez nous André Rouveyre

avaient proclamé la filiation étroite qui, à travers Schopenhauer, unissait le grand Espagnol et le grand Allemand. Je signale également que M. Victor Bouillier vient de traduire dans une langue élégante et fluide, et avec une étonnante exactitude, six chapitres du *Discreto* dans le *Bulletin hispanique*.

§

Antonio Marichalar a aiguisé son esprit aux méthodes de José Ortega y Gasset et aux aphorismes esthétiques de Jean Cocteau : il y a chez lui quelque chose de brillant, de séduisant et de vit qui excite la curiosité et la laisse encore assoiffée. Sa conférence intitulée *Girola* est une charmante promenade à travers les paradoxes qu'éveille l'éternel problème de la vérité artistique, sur lequel il y a encore tant de choses à dire depuis Oscar Wilde. J'ai déjà signalé ici qu'Antonio Marichalar, qui est certainement, avec José Bergamin, le meilleur critique et l'une des plus sûres intelligences de la jeune génération, est en même temps le grand ami des écrivains français et leur plus fidèle ambassadeur à Madrid.

MÉMENTO. — De nouvelles revues à signaler : *Residencia*, qui sera l'organe de la *Residencia de Estudiantes* et inaugure une excellente formule intermédiaire entre le magazine et la revue ; *Orientaciones*, où nous retrouvons l'infatigable Marichalar ; *Verba*, qui naît à Gijon et semble, par la lumière dans laquelle elle pose les problèmes, appelée à devenir l'un des organes les plus francs, les plus vivants et les plus fervents de la vie intellectuelle espagnole. — Antonio Machado a préfacé un charmant recueil de vers de Saulo Toron : *El Caracol encantado*.

JEAN CASSOU.

OUVRAGES SUR LA GUERRE DE 1914

Der Weltkrieg 1914 bis 1918, gearbeitet im Reichsarchiv, Berlin, Mittler.

Dans le *Mercur* du 1-1-25, j'ai rendu compte de la publication de notre Etat-major général sur la Grande Guerre. Le grand Etat-major allemand en théorie n'existant plus, la mission de rédiger l'histoire de la **Guerre Mondiale** a été attribuée, en Allemagne, au *Reichsarchiv* qui a ainsi hérité d'une partie des attributions du Service historique de l'ancien Etat-major. Le premier volume embrasse l'histoire de la guerre en France jusqu'au 26 août. Il est l'œuvre du général major en retraite Rudolf v. Borries et du professeur d'histoire Aloïs Schulte (de Bonn).

Ce qui frappe quand on compare l'ouvrage français et l'ouvrage allemand, c'est qu'on n'a pas imposé aux rédacteurs de ce dernier plusieurs des restrictions malheureuses qui diminuent la commodité de l'ouvrage français. C'est ainsi que les Allemands donnent les noms des généraux et des officiers dont ils racontent les opérations ; ils ne s'abstiennent pas de toute réflexion et même de toute explication ; ils ont consulté des pièces en dehors de celles de leur *Archiv* ; ils ont même très souvent interrogé les acteurs du drame ; ils utilisent de leur mieux la littérature imprimée, celle des amis comme celle des ennemis ; enfin, ils ont pourvu leur publication d'excellentes cartes. En revanche, presque autant que les auteurs de l'ouvrage français, ils s'abstiennent d'indiquer les effectifs et les chiffres des pertes ; de plus, ils ont adopté le plan de raconter séparément les opérations de chacun des adversaires ; outre qu'ils ont été ainsi contraints à d'innombrables redites, ils forcent le lecteur à rapprocher lui-même des explications qui devraient être juxtaposées (ou au moins placées sur la même page, les unes dans le texte, les autres en note). Malgré ces défauts, il faut reconnaître que l'ouvrage allemand continue brillamment la série des si estimables publications du Service historique de l'Etat-major prussien et allemand.

L'écueil d'une publication de ce genre, qui fait profession de se baser uniquement sur des documents, mais qui ne les publie pas, est la tentation pour les auteurs de fausser sciemment la vérité pour soutenir une thèse qu'ils croient conforme à leurs intérêts. Les auteurs de ce volume y ont succombé pour justifier les hideux massacres auxquels les Allemands se sont livrés en France et en Belgique. Les premières fois qu'on rencontre ces mensonges, on croit à un cas particulier, mais petit à petit, le système apparaît. Les auteurs ont en effet manqué de mesure et ont ajouté ces mensonges faits par ordre supérieur, même dans des cas bien connus et où la honteuse imposture apparaît immédiatement (Dinant, Ethe, etc.) Il serait à souhaiter néanmoins que la France et la Belgique publient une réfutation précise de ces faussetés, car la *Weltkrieg* sera lue partout et éternellement, de sorte que la manœuvre fera beaucoup de dupes ; on n'en doit que plus chercher à en diminuer le nombre.

Enumérons les principales révélations du t. I de la *Weltkrieg* :

Après 1871, Moltke I dressa le plan pour une guerre contre la France et la Russie simultanément. « Il comptait d'ailleurs que dans ce cas l'Autriche s'allierait à l'Allemagne, mais pas tout de suite. A raison de la supériorité de l'armée allemande, il résolut de conduire les opérations *d'une façon offensive simultanément des deux côtés*. L'alliance des trois Empereurs en 1872 écarta les perspectives d'un choc contre la Russie. »

L'armée française s'étant renforcée et la mobilisation russe restant toujours lente, Moltke en 1877 modifia sa solution : il ne prenait plus l'offensive que contre la France. En oct. 1879, après la conclusion de l'alliance avec l'Autriche, nouveau plan : les Austro-Allemands prendront l'offensive contre les forces russes établies derrière la Vistule et imparfaitement mobilisées, laissant les Français se masser derrière leurs forteresses. L'alliance avec l'Italie en 1882 n'entraîna aucun changement à ce plan, quoique l'Italie eût promis d'envoyer une armée en Alsace. Même dans le cas où l'Allemagne n'aurait eu à lutter que contre la France, Moltke voulait attendre l'attaque française : « *On pourra peut-être, écrivit-il, voir alors deux armées équipées pour le combat se faire face sans qu'aucune le commence*. Il est cependant vraisemblable que les Français auxquels, comme aux auteurs de la guerre, la charge d'agir incombera, seront poussés par l'opinion publique et attaqueront pour reconquérir les provinces perdues. » Cette attaque, Moltke voulait l'attendre en avant de la Sarre, entre Boulay et Sarreunion. Si cependant les Français forçaient à reculer, on le ferait de position en position jusqu'à celle derrière le Main, entre Mayence et Francfort.

Ce plan du vieux maréchal restera son plus beau titre de gloire, car il prouve avec quelle justesse il appréciait la supériorité de la défensive tactique sur l'offensive. Son successeur Waldersee ne changea rien à ce plan ; il projetait seulement une défensive plus active. Schlieffen au contraire décida de porter l'action principale en France. Dès 1894, il voulait y prendre l'offensive. Comme nous mobilisions aussi vite que les Allemands, il voulait gagner de l'avance sur nous en portant les débarquements en avant. L'attaque au nord de Verdun lui paraissant trop dangereuse, l'armée devant alors avoir la Belgique neutre dans le dos, il se décida pour l'attaque sur Nancy avec 120 à 144 canons lourds. Mais c'était une attaque *frontale* et Schlieffen était

de plus en plus persuadé de la nécessité de *faire vite*. Il en vint donc ensuite à l'attaque tournant Verdun par le nord ; pour la faciliter, il y joignit en 1898 le passage par le Luxembourg et la Belgique méridionale ; d'après lui, « vraisemblablement, l'armée belge, relativement faible, se retirerait dans ses forteresses ».

Plus tard, Schlieffen eut à tenir compte du débarquement d'un corps anglais, à Anvers, croyait-il. « C'est cependant plutôt l'accroissement constant des masses combattantes » qui l'amena à chercher à tourner par l'ouest de l'Oise la position défensive qu'il croyait que nous prendrions de La Fère à Reims. Pour y arriver, il voulait opérer avec 35 corps 1/2 sur la rive gauche de la Moselle, 2 sur la droite.

Moltke, qui succéda à Schlieffen en 1906, hérita de ses plans, mais ne tarda pas à les modifier d'après les leçons des jeux de guerre. A partir de 1908, il augmenta la portion qui devait opérer sur la rive droite de la Moselle ; dès 1909, il y employait 9 corps, mais avec l'intention d'en retirer 3 si les Français ne prenaient pas l'offensive en Alsace-Lorraine ; puis, en 1910, il renonça à cette intention. Mais ces nouvelles mesures n'allaient pas jusqu'à une défense de la Haute-Alsace et du grand-duché de Bade contre des forces considérables. Dans ce cas, la 7^e armée devait se retirer, détruisant les ponts et les voies ferrées.

Moltke et tous ses collaborateurs, dit la *Weltkrieg*, dans leurs voyages d'Etat-major, jeux de guerre et travaux, sont toujours arrivés au résultat qu'il n'y avait qu'une seule possibilité : tourner toutes les forces contre la France... Néanmoins, pendant de longues années, l'Etat-major a encore préparé une concentration à l'Est. Mais ce travail en double pouvait devenir une source d'erreurs... Moltke y a donc renoncé en 1913... Une concentration contre la Russie n'en était pas devenue pour cela impossible.

Moltke reconnaissait, disait-il, « les grandes difficultés d'une marche à travers la Belgique », mais, continue la *Weltkrieg*, « il était dans un cas de nécessité ; il n'y avait pas d'opinions divergentes là-dessus à l'Etat-major... Peu avant sa mort (1912), Schlieffen déclarait que ce n'était pas sur le Bug, mais sur la Seine que le sort de la guerre serait décidé ».

En réalité, Schlieffen et Moltke II avaient adopté le passage par la Belgique parce qu'ils s'exagéraient les possibilités de l'offensive ; ce qui le prouve est ce que Schlieffen disait d'une atta-

que contre l'armée française si elle *se retranchait* derrière l'Oise: on l'attaquerait [de l'ouest à l'est] « *avec tous les moyens techniques* qui sont de nature à ébranler l'ennemi dans ses abris. Il ne faut pas faire comme en Mandchourie: *l'attaque ne doit jamais s'arrêter.* »

En juillet 1914, Moltke subit la conséquence de n'avoir qu'un plan: il dut presser de déclarer la guerre.

La *Weltkrieg* ne parle pas d'une intention de Moltke d'envahir la Hollande en cas d'échec sur Liège, mais les détails qu'elle donne sont significatifs. Le plan était de tenter d'abord un coup de main avec encerclement par la cavalerie (ce dernier échoua). Si le premier coup de main échouait, on pouvait en tenter un 2^e le 10^e jour. S'il échouait ou s'il n'était pas tenté, on passait à *l'attaque méthodique* pendant laquelle la 2^e armée devait franchir la Meuse entre Liège et Namur, la 3^e entre Namur et Mézières. Que devait faire pendant ce temps la 1^{re} armée qui avait débarqué au nord de la 2^e, à Düren, Juliers, Gladbach, Krefeld (c'est-à-dire au nord d'Aix-la-Chapelle) le long de la frontière *hollandaise*? La *Weltkrieg* ne le dit pas; elle nous apprend seulement que cette armée devait marcher sur Bruxelles, *évidemment en traversant le Limbourg hollandais.*

Le 6 août, les Allemands (25.000 fantassins, 4.000 cavaliers et 124 canons) attaquèrent Liège qu'ils croyaient défendue par 6.000 hommes. En réalité, il y en avait 30.000. Sur 6 colonnes d'attaque, 5 échouèrent. Seule, celle du milieu parvint à pénétrer entre les forts de Fléron et d'Evegnée et à prendre Queue-du-Bois; de là elle continua jusqu'au vieux fort de la Chartreuse qu'elle trouva sans défenseurs: le général Leman venait d'ordonner l'évacuation de la place! Les Allemands, l'ignorant, passèrent une journée du 6 fort anxieuse; le 7 au matin, ils se décidèrent à pénétrer dans la ville, à traverser les ponts et à aller occuper la citadelle, faisant prisonniers en route quantité de détachements attardés. Néanmoins ils se sentaient encore si aventurés que *leurs deux brigades méridionales reculèrent précipitamment de 12 kilomètres sur le faux avis que les Belges arrivaient.* Le lendemain 8, le fort de Barchon, bombardé depuis 3 jours, capitula quand il se vit menacé d'assaut. Le 11, le fort d'Evegnée l'imita. Les mortiers de côte de 38 cm. et les canons de marine de 42 n'arrivèrent que le 12. Le 13, Pontisse,

Chaufontaine et Embourg capitulèrent. Les 14, 15 et 16, les autres forts firent de même. Si les 200.000 hommes de l'armée belge et de Lanrezac étaient venus au secours de Liège avant le 13, les ennemis n'eussent pu déboucher. Joffre et Sellier de Moranville n'avaient pas su *profiter de l'occasion de commencer la guerre en gagnant une bataille à 5 contre 1*.

Jusqu'au 9, le 1^{er} corps de cavalerie ennemie resta prudemment entre Stavelot et Mersch (près Luxembourg) sans oser s'engager dans l'Ardenne belge. On aurait pu l'occuper pendant ce temps-là. On se contenta de la faire parcourir par le corps Sordet, qui s'y fatigua et battit ensuite en retraite devant une cavalerie inférieure, mais bien soutenue par de l'infanterie. De même, la 4^e division de cavalerie ne dépassa Longwy que le 7.

Lanrezac, dès le 25 juillet, avait fait observer à Joffre que les Allemands opéreraient plus au nord que Sedan, probablement en direction de Dinant (c'est-à-dire entre Namur et Mézières) comme l'indiquaient leurs jeux de guerre. Joffre se refusa à le croire. Une 2^e démarche de Lanrezac du 7 au 10 août fut aussi infructueuse. Puis, quoique ayant reçu le 12 avis qu'il n'y avait rien dans l'Ardenne belge de Recogne à Rochefort, Joffre le 13 écrivit : « Nous n'aurons peut-être pas le temps d'aller chercher la bataille au delà de la Semoy et de la Chiers dans de bonnes conditions », et prescrivit de faire reculer nos troupes de 8 à 10 kilomètres au sud de la Meuse. Malgré cela, quand, le 14, vers 13 heures, Lanrezac insista une 3^e fois « sur sa crainte d'un mouvement enveloppant, exécuté avec des forces considérables par les deux rives de la Meuse », Joffre lui répondit : « Nous avons le sentiment que les Allemands n'ont rien de prêt par là ». Mais à 18 h. 30, 4 ou 6 divisions de cavalerie ayant été signalées, Joffre autorisa « à étudier le mouvement » proposé par Lanrezac. Puis le 15, ayant appris le combat de Dinant et que 200.000 Allemands traversaient la Meuse à Visé (au nord de Liège), Joffre télégraphia à 19 h. : « Exécutez les mouvements vers le nord indiqués par vous pour deux corps d'armée. » Dans l'instruction qui suivit une heure plus tard, il n'était d'ailleurs question que d'avancer jusqu'à Philippeville et Mariembourg (soit de 25 ki.). Ce n'est que le 16 que, sous l'influence des nouvelles de Belgique, Joffre comprit enfin une partie de ce qu'il fallait faire. A 19 h., il télégraphia à Lanrezac : « Il y a un intérêt majeur à ce que Sordet (corps de cava-

lerie) se porte demain 17 entre Eghezée et Tirlemont *pour prendre contact avec les troupes belges* ». Un peu avant, il avait donné l'ordre de transporter le XVIII^e corps de Toul à Hirson. Mieux informé que Lanrezac et Sordet, il voyait maintenant mieux qu'eux la situation, mais ne la leur expliquait pas clairement et ne leur indiquait qu'une partie de ce qui était à faire. Les 16 et 17, Lanrezac ne comprenait plus : « Les assurances du G. Q. G., a-t-il écrit plus tard, avaient fini par me convaincre que ma 5^e armée et les Anglais auraient tout le temps de déboucher librement au N. de la Basse-Sambre et d'y faire leur jonction avec l'armée belge. *Mon erreur était grande* ». Avant le 16, *il n'avait pris aucune mesure pour effectuer son mouvement*. Les 16 et 17, au lieu de pousser sa cavalerie et son artillerie en avant sous la protection des Belges et de faire transporter son infanterie en chemin de fer dans cette région où il y en a tant, il s'avança si lentement que le 17, son infanterie n'avait fait que 25 kil. sur les 125 qu'il eût fallu faire. Quant à la cavalerie, il lui avait donné une fausse direction et le 17 au soir « elle était réunie aux environs de Fleurus », c'est-à-dire avait allongé d'une journée son chemin. Berthelot télégraphia alors à 20 h. 45 : « Il est urgent que la cavalerie accomplisse sa mission... Bruxelles s'affole, le gouvernement belge se retire sur Anvers. *Il faut éviter à tout prix que l'armée belge suive ce mouvement.* » Il était trop tard, car à 16 h. 30, Moltke avait donné l'ordre d'offensive générale pour le 18. Ce jour-là, notre cavalerie, d'accord avec une brigade d'infanterie belge, s'avance jusqu'à Ramillies-Offus, y rencontre les Allemands qui se retranchent et, au lieu de les imiter, elle se retire. La brigade belge en avait déjà fait autant (sans prévenir, d'après Lanrezac). A vrai dire, seul l'espoir de voir arriver le lendemain les 10 divisions de Lanrezac eût légitimé que notre cavalerie se fortifie en face de l'ennemi ; or, ces 10 divisions étaient encore de 50 à 60 kil. en arrière. En particulier, Joffre faisait débarquer à Maubeuge le XVIII^e corps qu'il était si facile de faire débarquer à Namur, Gembloux et Wavre, sur la ligne même à défendre.

Joffre avait ainsi fait aux Allemands, selon les expressions de Schlieffen, « la gracieuseté de leur laisser occuper le défilé entre Anvers et Namur ». Il leuren avait déjà fait une autre en prenant partout le 4 « une offensive audacieuse, que Schlieffen avait dé-

claré ne pouvoir espérer, et par-dessus le marché son choc principal se dirigeait contre le centre allemand. Il était difficile à l'ennemi de travailler plus efficacement à un succès allemand de grand style. En réalité, les Belges d'Anvers (5 divisions) n'étant pas comptés, quand les Anglais seraient arrivés, les Allemands auraient contre eux et contre Lanrezac 358 bataillons (contre 257) et 2.164 canons (contre 1.120). Au centre, 236 bataillons allemands et 1.320 pièces lutteraient contre 377 bataillons français et 1.540 pièces. Enfin, de Pont-à-Mousson à Belfort, 328 bataillons allemands et 1.766 canons combattraient contre 420 bataillons français et 1.648 pièces. Mais la 3^e armée allemande (101 bataillons, 596 pièces), comptée ci-dessus contre Lanrezac, pouvait être employée plus commodément au centre qu'à droite.

Chose curieuse, Moltke avait été sur le point de renoncer à l'attaque à droite. Le 13, on lui avait annoncé que nous avions entre Pont-à-Mousson et Raon-l'Étape 16 corps. Dans ce cas, l'opération en Belgique devenait, d'après lui, « secondaire. » Il suffisait d'y laisser de faibles forces. « Le principal étant de battre l'ennemi en campagne », il projeta de retirer la 6^e armée derrière la Sarre. Quand les Français l'attaqueraient, ils seraient pris en flanc par la 5^e armée, destinée auparavant à agir au nord de Verdun. Pour renforcer la 6^e armée, le 15 août, les 6 1/2 divisions d'*Ersatz* destinées à la Prusse orientale furent appelées en Lorraine. Le 16, ayant appris que nos principales forces n'étaient pas en Lorraine, Moltke revint à l'ancien plan.

Du 20 au 23, toutes les armées alliées furent battues. Les bulletins de victoire furent d'abord si optimistes que Moltke résolut de retirer 6 corps de notre front pour les envoyer contre les Russes. Les renseignements ultérieurs firent que l'ordre donné le 25 au soir se borna à en retirer 2. Le 26 au soir, les bonnes nouvelles de Prusse firent concevoir des doutes sur la justesse de ce retrait. Le 27, il était clair que les Alliés dans l'ouest étaient ébranlés, mais encore en état de combattre. De Prusse, au contraire, on annonçait la mise hors de combat de la 2^e armée russe. Moltke se refusa cependant à contremander l'envoi des deux corps : « Ordre, contre-ordre, désordre », répondit-il à ceux qui le lui conseillaient. « Cette faute, a-t-il écrit plus tard lui-même, a été punie à la Marne. »

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leur destinataire, sont ignorés de la rédaction, et, par suite, ne peuvent être ni annoncés ni distribués en vue de comptes rendus.]

Archéologie

- Dr Marcel Baudouin : *Les découvertes de Glozel et les réflexions qu'elles suggèrent à un vieux préhistorien*; Semaine dentaire. « »
- Joseph Naud : *Le château d'Issy et ses hôtes. Avec 8 phototypies h. t. et 2 plans*; Champion. « »

Art

- Georges Charensol : *Rouault, l'homme et l'œuvre. Avec de nombreuses reproductions*; Edit. des Quatre-Chemins, 18, rue Godot-de-Mauroi, Paris. « »
- André Fontainas : *Constable. Avec de nombr. reproductions. Rieder. 16 50*
- André Michel : *Histoire de l'art depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours. Tome VIII : L'art en Europe et en Amérique au XIX^e siècle et au début du XX^e. Seconde partie. Avec 6 héliograv. h. t. et 292 gravures*; Colin. 105 »

Ethnographie

- Em. G. Waterlot : *Les bas-reliefs des bâtiments royaux d'Abomey (Dahomey). Avec 2 fig., 23 pl. dont 18 en coul.*; Institut d'Ethnologie. 70 »

Finance

- César Ancy : *Une politique des crédits commerciaux. Préface de Etienne Clémentel*; Libr. gén. de droit et de jurisprudence. 14 50

Géographie

- Emm. de Martonne : *Les Alpes, géographie générale. Avec 25 cartes ou graphiques*; Colin. 9 80

Histoire

- William Martin : *Histoire de la Suisse, essai sur la formation d'une Confédération d'Etats*; Payot. 20 »

Littérature

- Edmond Cazal : *Les amours, les frasques et la passion de Mirabeau. Avec 57 dessins d'Alfred Lombard*; Delpeuch. 20 »
- Chansons des Geishas*, traduites pour la première fois du japonais par Steinilber-Oberlin et Hidetaki-Iwamura. Frontispice de Foujita; Crès. « »
- L.-F. Choisy : *Oscar Wilde. Avec un portrait*; Perrin. 12 »
- Madeleine Clemenceau-Jacquemaire : *Madame Roland. Avec 3 grav. h. t.*; Plon. 9 »
- Gœthe : *Les souffrances du jeune Werther, traduction nouvelle avec une introduction par Joseph Aynard. Illust. de Chodowiecki*; Payot. 15 »
- Georges Grimaux : *La vie plus belle*; Presses universitaires. 15 »
- Albert Janicot : *Anthologie des poètes catalans du Roussillon*; Presses universitaires. « »
- Gabriel Oberson : *Le stupide... étude critique sur Le Stupide XIX^e siècle de Léon Daudet. Avant-propos de M. Pierre Moreau*; Meyer, Fribourg. 5 »
- Louis Payen : *Matinées poétiques de la Comédie-Française, anthologie. Tome II : 1921-1925*; Delagrave. « »
- Rachilde : *Le Théâtre des bêtes. Avec 5 lithographies en noir et en couleurs et quantité de dessins dans le texte de Roger Be-*

- boussin ; Les Arts et le Livre. Exempl. sur Annam. 60 »
 — Vergé de Rives. 40 »
 Pierre Richard : *Le poète Zénon-Fièrè et ses poèmes posthumes sur saint François d'Assise*; Galerie Drômoise, Valence. 9 »
 Franck L. Schoell : *Etudes sur l'humanisme continental en Angleterre à la fin de la Renaissance*. Préface de Emile Legouis; Champion. « »
 Sulpice Sévère : *Saint Martin*, récits mis en français avec une introduction par Paul Monceaux; Payot. 15 »
 Stendhal : *La Chartreuse de Parme*. Révision du texte et préface par Henri Martineau; Le Divan, 2 vol. « »
 Léon Treich : *L'Esprit de Willy*. (Coll. d'Anas n° 20); Nouv. Revue franç. 5 » + 20 0/0

Livres d'Etrennes

- Paul de Cassagnac : *Le Chevalier bossu*. Ill. du comte Nicolas Mengden; Hachette. « »

Musique

- Michel Brenet : *Dictionnaire pratique et historique de la musique*. Avec 510 citations musicales et 140 figurés; Colin. 56 »

Ouvrages sur la guerre de 1914-1918

- E. Landouzy : *Les tortures des régions envahies sous l'occupation allemande pendant la guerre 1914-1918*; Imp. des Tablettes de l'Aisne, Laon. « »

Pédagogie

- Jean Piaget : *La représentation du monde chez l'enfant*. Avec le concours de onze collaborateurs; Alcan. 40 »

Philosophie

- Raymond Lenoir : *Les historiens de l'esprit humain*. (Fontenelle, Marivaux, Lord Bolingbroke, Vauvenargues, La Mettrie); Alcan. 12 »
 sur l'histoire des philosophies. I : *Les philosophies païennes*. II : *De la scolastique à l'Encyclopédie*. III : *De l'Encyclopédie à nos jours*; Hachette. « »
 Salomon Reinach : *Lettres à Zoé*

Poésie

- Jean Bouffanais : *Fleurs de Brie et d'ailleurs*; Imp. Dessaint, Coullommiers. « »
 vie, sur l'amour et le mariage, etc.; Messelin. « »
 Raoul Lecomte : *Cadences*, 2^e partie; Jouve. « »
 Emile Godin : *La vie. Autour de la*

Politique

- T. Steeg : *La paix française en Afrique du Nord. Algérie, Maroc*; Alcan. 25 »

Questions médicales

- Dr Gaston Lyon : *Le livre des mères. La santé et la maladie au foyer*; Payot. 20 »
 H. Vignes : *Quatre leçons sur la stérilité*; Progrès médical. 6 »

Questions religieuses

- Un Amateur : *La vérité sur Jésus*; S. n. d'édit. « »
 contribution à l'étude comparée des philosophies et religions de l'Inde et de l'Europe; Chacornac. « »
 Jeanne Ancelet-Hustache : *Mechtilde de Magdebourg, 1207-1282*, étude de psychologie religieuse; Champion. « »
 Georges de Lagarde : *Recherches sur l'esprit politique de la Réforme*; Picard. « »
 C. Chevillon : *Orient ou Occident?*

Roman

- Paul Brise et Camille Ferrand : *Guille et Georges*; Presses universitaires. « »
 Joseph Conrad et Ford Madox Ford : *L'Aventure*, traduction de Marc Chadourne; Kra. 36 »
 Georges Duhamel : *Journal de Salavin*; Mercure de France. 12 »
 Ernest de Ganay : *Les embarque-ments*, histoire de quatre jeunes filles; Edit. Bossard. 12 »
 André de Labonne : *L'épervier d'or*, contes et légendes de la Régence de Tunisie. Préface de Paul Brulat; Edit. du Fleuve, Lyon. 9 »
 Jean Ravennes : *L'aventurine*; La Connaissance. 12 »

Sociologie

- Jean Perret, Dr Pierre Mazel, Dr Boris Noyer : *L'orientation professionnelle*; Flammarion. 12 »
 Lucien Romier : *Nation et civilisation*; Kra. 12 »

Théâtre

- Maurice Lélou et Erwan Marec : *Le rire de Bouddha*, conte dramatique en 3 actes. Avec 28 bois gravés originaux de Louis Schem et 2 crayons de Georges Jauneau. Préliminaire de Camille Le Mercier d'Erm; L'Hermine, Dinard. « »
 Louis-D. Théard : *L'adieu suprême*, pièce dramatique en 4 actes; Imp. Bonnejel, aux Cayes, Haïti. 3 gourdes

Varia

- J. Armgarth, G. D. : *La gymnastique diététique (mottions gymnastik)*, guide abrégé, illustré de nombr. photographies, traduit et adapté du suédois par C. Schelkens; Alcan. « »

Voyages

- Jean Mauclère : *Sous le ciel pâle de Lithuanie*. Avec 43 grav. h. t. et 2 cartes; Plon. 15 »

MERCURE.

ÉCHOS

Société anonyme du « Mercure de France » : Assemblée générale ordinaire. — Mort de Rainer Maria Rilke. — A propos de l'« Etrange passion de Junot, duc d'Abrantès ». — Lettres et poésies érotiques de Guy de Maupassant. — Mort de Victor Charbonnel. — Les romans d'Erckmann-Chatrion et les instituteurs. — A propos de la statue de Moustafa Kemal. — Plaques commémoratives. — « Un livre est un ami qui ne change jamais. » — L'Anglais et sa religion. — Deux emplois du mot « emprise ». — Erratum. — Le Sottisier universel. — Publications du « Mercure de France ».

Société anonyme du « Mercure de France » : Assemblée générale ordinaire. — Les actionnaires de la Société anonyme du « Mercure de France » sont convoqués en Assemblée générale ordinaire le vendredi 21 janvier prochain, à 18 heures, au siège social.

§

« Mort de Rainer Maria Rilke. — Le 30 décembre dernier, le poète Rainer Maria Rilke est mort à la clinique Valmont, près de Montreux, à l'âge de 51 ans. Il était né à Prague, le 4 décembre 1875.

Ses œuvres, de langue allemande, ont été conçues en dehors du génie germanique, dans le charme de la mélodie slave, avec un sens spontané du mystère. Il a écrit directement en français plusieurs ouvrages ; ses poèmes *Vergers*, suivis des *Quatrains valaisiens* ont été édités, en avril dernier, dans la collection « Une œuvre, un portrait », de la *N. R. F.* On y trouve maints témoignages de l'amour que ce poète tchèque portait à notre langue ; ainsi ces huit vers de la pièce 29 :

Peut-être que si j'ai osé t'écrire,
langue prêtée, c'était pour employer
ce nom rustique dont l'unique empire
me tourmentait depuis toujours : Verger...
... Nom clair qui cache le printemps antique,
tout aussi plein que transparent,
et qui, dans ses syllabes symétriques,
redouble tout et devient abondant.

Dans une étude publiée par le *Journal des Débats*, six jours avant la mort de Rilke, M. Maurice Muret écrivait :

Poète complexe, subtil et patient, il ne s'est pas contenté d'enrichir sa pensée d'un complément russe et d'un complément français : il a butiné encore avec amour dans le jardin de la littérature scandinave et, dans une page enthousiaste, il a même déclaré que sa poésie devait à ces septentrionaux ses meilleures inspirations. C'est peut-être par gratitude envers ces maîtres, à moins que ce ne soit sous l'empire d'un élan instinctif vers son pays de prédilection, que Rainer Maria Rilke a donné la nationalité et une âme danoise à *Malte Laurids Brigge*, héros de ces *Cahiers* qui passent pour son chef-d'œuvre. Admirablement traduit en français par M. Maurice Betz [la première traduction fragmentaire avait été publiée par M. André Gide, en 1911], cet ouvrage donnera une haute idée du génie subtil et quelque peu morbide de Rilke... Son œuvre comprend des chants appropriés à toutes les situations. Il s'échappe de sa lyre des mélodies pour toutes les oreilles. Chacun découvre chez Rilke des raisons également valables d'aimer la vie ou de la mépriser. Il offre des sujets de consolation et des motifs de mélancolie, des sujets de réconfort païen ou des motifs de désespoir romantique. Le génie de Rilke se ressent de la multiplicité des sources où il a puisé. Il a l'étendue, si la stabilité lui fait défaut.

Ses œuvres principales sont : *Leben und Lieder* (1897) ; *Larenopfer* et *Traumgekrönt* (1898) ; *Mir zu Feier* (1900) ; *Das Buch der Bilder* (1902) ; *Das Stundenbuch* (1906) ; *Neue Gedichte* (1907) ; *Der Neuen Gedichte anderer Teil* (1908). Ses *Cahiers de Malte Laurids Brigge* sont de 1910 et ses derniers livres publiés après un silence de plus de 10 ans sont des *Elégies* et des *Sonnets à Orphée*.

Rilke vécut de 1902 à 1914 à Paris et fut quelque temps secrétaire d'Auguste Rodin à qui il dédia le second volume de ses *Poésies nouvelles*, lesquelles s'inspiraient de l'œuvre du statuaire. Il avait traduit en allemand le *Retour de l'enfant prodigue* d'André Gide et avait entrepris une traduction des œuvres complètes de Paul Valéry.

Celui-ci, dans un numéro des *Cahiers du mois*, avait tout récemment (août 1926) évoqué une rencontre avec Rilke, en Suisse, dans le Valais, au château de Muzot, « un très petit château terriblement seul dans un vaste site de montagnes assez triste » et que le poète habitait une partie de l'année depuis 1918. Paul Valéry disait l'existence séparée de Rilke, son intimité avec le silence et exprimait, pour finir, une inquiétude qui prend aujourd'hui tout son sens singulier :

« Cher Rilke, qui me paraissiez enfermé dans le temps pur, je craignais pour vous cette transparence d'une vie trop égale qui, à travers les jours identiques, laisse distinctement voir la mort. » — L. DX.

§

A propos de l' « Etrange passion de Junot, duc d'Abrantès ». — Comme il arrive à presque tous ceux qui font la critique d'une œuvre littéraire, M. Auriant (*Mercure* du 1^{er} janvier, pp. 210-214) n'a fait que parcourir superficiellement mon petit roman sur Junot. Sans quoi il aurait vu d'abord que le narrateur supposé était un vieux grognard, compatriote du héros, et non pas Charles Vial, l'ami intime de mon grand-père Hector de Callias, qui n'est intervenu ici — à 50 ans de distance — que pour me transmettre quelques souvenirs relatifs à l'intimité de Bonaparte et de Junot, et surtout à la dernière maladie de celui-ci (entre parenthèses, il fallait bien que le Vial dont j'ai parlé ait été réellement négociant de son état, en même temps qu'écrivain, puisque je possède dans les papiers qu'il avait laissés à mon grand-père une lettre adressée « chez M. Vial, négociant, rue Notre-Dame des Victoires, n° 38 » (13 novembre 1814).

Mais ceci n'est qu'un petit détail. Ce qui m'étonne davantage de la part d'un contradicteur si pointilleux qu'il relève vertement le fait d'avoir placé la confidence intempestive de Junot à El-Arisch même, et non à la fontaine de Messoudiah sous *El-Arisch*, c'est qu'il prétend que Junot était marié en premières noces au moment de la campagne d'Égypte ! et ceci tout simplement parce qu'il avait demandé ses papiers pour lui et une « petite femme » que, d'après la lettre citée par M. Auriant, il devait partager avec le général Dugua ! Vraiment c'est un peu naïf, et le fait dispense de toute réfutation supplémentaire.

Je m'en voudrais d'écrire aussi longuement que mon contradicteur (qui *esagère* légèrement lorsqu'il déclare : « Autant de mots, autant de contresens historiques ») et ne le chicanerai pas en détail, par exemple, sur le ressentiment que, d'après les mémoires de Bourrienne, Bonaparte aurait gardé à Junot, après la scène d'Égypte ; Bourrienne, là-dessus, se contredit lui-même puisque, par la suite, il appelle constamment Junot « le favori de l'empereur » — et, en effet, quelles preuves d'attachement celui-ci ne lui donnait-il pas ! Il ne pouvait pourtant nommer

maréchal de France un homme dont l'incapacité de *chef* militaire était aussi notoire.

Si l'auteur d'un roman historique commet ce que Demaille appelait « l'erreur de bouton de guêtre », cela n'a pas d'importance ; une fiction littéraire n'est pas un manuel scolaire. Ce qui importe, c'est de ne pas fausser un fait, une situation, dénaturer la psychologie d'un personnage. Cela, si je l'ai commis... c'est ce qu'il reste à démontrer. —

SUZANNE DE CALLIAS.

§

Lettres et poésies érotiques de Guy de Maupassant. — Il semble que l'on ait tout dit sur cette vie intime de Guy de Maupassant que lui-même avait défendu de fouiller, allant jusqu'à s'opposer à la reproduction de son portrait, par le dessin ou la photographie.

Cependant, sans vouloir fracturer le coffret des secrets, ni jeter la clarté brutale de la lampe sur les recoins obscurs de l'alcôve, il est permis à l'historien des lettres de chercher les influences de la vie privée sur l'œuvre, et celles qui ont pu contribuer à modifier l'état mental d'un écrivain. C'est ce qui se présente dans le cas de Guy de Maupassant, dont les détails de son existence amoureuse expliquent singulièrement l'évolution de son genre et de sa maladie.

Or, grâce à une persévérance digne d'éloges, l'érudit collectionneur normand, M. Victor Sanson, non content d'acquérir des manuscrits de l'auteur de *Bel Ami* a pu se procurer toute une série de lettres écrites jadis aux heures de jeunesse par Maupassant à son ami Robert Pinchon, celui qu'il désignait familièrement sous le nom de *la Toque* dans les réunions de camarades et dans *Mademoiselle Mouche*.

Ces lettres, faut-il l'avouer, sont impubliables ; un certain nombre d'autres, qui furent adressées de Paris, ont même été détruites. Mais ce que l'on en peut dire, c'est qu'elles confirment ce que certains auteurs avaient plus ou moins timidement avancé, c'est-à-dire que Maupassant était syphilitique.

Il a conté son infortune dans l'une de ces missives, après avoir confié ailleurs qu'il fréquentait avec Flaubert les maisons des almées. Voilà qui modifiera encore les opinions de quelques critiques qui se portaient garants de la frigidité de Flaubert, et de son désintéressement pour le culte de Vénus en dehors des rares journées réservées à Louise Colet.

Le même collectionneur a réuni également toute une gerbe de poésies ultra-érotiques qu'il est impossible d'éditer. Elles sont conçues dans le même esprit que celle qui valut les poursuites ennuyeuses du parquet d'Etampes contre son auteur et intitulée *Le Mur*.

Il y aurait donc, dans la vie littéraire de Maupassant, une première

phase, se manifestant, comme chez la plupart des écrivains, par une production de strophes le plus souvent érotiques, écrites pour le seul plaisir du poète ou réservées à quelques intimes, et dénotant un tempérament de « jeune poulain », dont les années n'ont pu éteindre ni la fougue ni l'ardeur. Seulement plus tard, celles-ci ne se révéleront plus sous la forme rythmée, mais dans la belle prose des contes et des romans.

EDMOND SPALIKOWSKI.

§

Mort de Victor Charbonnel. — Victor Charbonnel est mort à Paris, le 24 décembre dernier. Il était né à Murat en 1863. Il fit ses études au séminaire de Saint-Sulpice, puis à l'Institut Catholique. Il fut ordonné prêtre, mais se retira du clergé en 1897, devint rédacteur à *l'Eclair*, fonda, en 1901, le journal *La Raison*, puis dirigea *l'Action*, avec M. Henry Bérenger, de 1902 à 1904. Il donna au *Mercur de France* (1895-1896) sa série d'études qui fut très remarquée sur les *Mystiques dans la littérature présente*, des notices biographiques et tint, de 1898 à 1901, la rubrique des *Questions morales et religieuses*. Le rôle qu'il joua dans le mouvement anticlérical, entre 1902 et 1904, provoqua de nombreux commentaires. Son rôle fut plus effacé dans *La Raison* hebdomadaire qu'il publia jusqu'en 1914 et au Palais de Justice, où il était inscrit en qualité d'avocat au barreau de Paris. — L. DX.

§

Les romans d'Erckmann-Chatrian et les instituteurs.

Ballée, ce 23 décembre 1926.

Monsieur,

Vous signalez dans vos échos l'étrange attitude des instituteurs congressistes qui ont condamné les romans d'Erckmann-Chatrian comme étant d'inspiration « belliciste ».

Vous avez été mal informé. Les instituteurs publics ont décidé de boycotter tous les recueils de morceaux choisis où figurent de nombreux textes contraires « à la compréhension et à l'esprit de paix ». Il s'est trouvé que « *Dis-moi quel est ton pays* » a été signalé, et peut-être des textes d'Anatole France l'ont-ils été ? Je ne sais si ces recueils « sont mis à l'index » ; cela n'implique pas que les œuvres d'où les textes sont tirés, soient condamnées. *Madame Thérèse*, *l'Histoire d'un sous-maitre*, seront toujours dans les bibliothèques scolaires.

Ceci prouve qu'il est très difficile de composer un recueil de morceaux choisis, surtout si l'on poursuit un but de moralité.

Quand donc le *Mercur* éditera-t il « les plus belles pages à l'usage

de la jeunesse » pour nous débarrasser des Aicard, des Eugène Manuel ?

Croyez, etc..

E. LEVALLOIS,
instituteur.

§

A propos de la statue de Moustafa Kemal. — Dans un article publié dans *l'Intransigeant* (17-18-XII, 26), Constantinople en casquette, parlant de la statue de Moustafa Kemal, M. Pierre Bonardi, s'écrie :

... Salue cette statue, la première qui viola la Loi divine.

C'est une erreur que nous voyons commettre journellement. Le premier qui, statufié, viola le Koran, ce fut Méhémet-Ali. Le Saint Livre (ch. V, § 92) dit :

O croyants ! le vin, les jeux de hasard, les statues, et le sort des flèches sont une abomination inventée par Satan, abstenez-vous-en, et vous serez heureux.

Le Koran ne semble pas prescrire toutes les images, — ainsi du moins interprétèrent la sourate précitée maints sultans, grands vizirs, patrona beys et autres, qui posèrent complaisamment devant des peintres infidèles (1), Méhémet-Ali, non content de s'être laissé faire son portrait, voulut encore avoir son buste.

Le Pacha s'assit sur le divan en croisant les jambes, et de plus tenant le buste immobile, rapporte un contemporain. Le sculpteur se mit dans un petit appartement en face, dont la porte était ouverte et commença l'opération... Le Pacha s'impatientait quelquefois ; mais il fut très content dès qu'il put se reconnaître un peu. Il n'était bruit dans le palais [de Choubrah] et aux environs que de cette affaire ; tout le monde voulait voir le travail de l'artiste ; on dit que le Pacha donna de l'argent aux cheikhs les plus influents pour les empêcher de parler.

... Le buste radieux du Pacha sortit du moule. Il était très ressemblant et à mesure qu'on s'approchait on distinguait le sourire sur sa bouche, la barbe, le turban, faits avec une perfection remarquable... Il fut transporté à Alexandrie et remis entre les mains de Pacha qui le plaça dans le harem, où il n'est vu que de ses femmes, heureuses de le posséder en plâtre dans le moment où elles ne le possèdent pas en personne.

D'ailleurs si M. P. Bonardi est passé par le Kaire, il a pu voir, place de l'Opéra, coulée en bronze, la statue équestre (2) d'Ibrahim Pacha, dont le bras tendu montre toujours... la Syrie, que les Anglais lui enlevèrent de force, et, au milieu du rond-point qui porte son nom, la statue de Soliman Pacha (vêtu à la *nizam*) qui, né Français et chrétien, est mort musulman. — AURIANT.

(1) Voyez les *Peintres de Bosphore au XVIII^e siècle*, par A. Boppe, 1911.

(2) Elle date de la vice-royauté d'Ismail-Pacha (1863-1879).

§

Plaques commémoratives. — Encore une plaque commémorative disparue ; un nom à ajouter à ceux que nous avons signalés ici les 1^{er} juillet, 1^{er} septembre et 1^{er} octobre. C'est M. Georges Montorgueil qui signale le fait dans *l'Intermédiaire des Chercheurs*.

Une plaque rappelant que M. de Monthyon est mort le 29 décembre 1820, au 23 de la rue de l'Université, avait été apposée sur cette maison. C'était l'hommage de la Ville de Paris à son bienfaiteur.

La plaque a disparu lors de la destruction de l'immeuble ancien remplacé par des bâtiments occupés aujourd'hui par l'Etat. Elle n'a pas été remise en place.

§

« **Un livre est un ami qui ne change jamais.** » — On sait que cette phrase figure dans l'*ex-libris* du dramaturge Guilbert de Pixérécourt, lequel possédait une fort belle bibliothèque et vendit quelques livres à Eugène Scribe. Or, M. Escoffier, qui porte actuellement à son catalogue un certain nombre d'ouvrages ayant appartenu à Scribe, signale que celui-ci, sur un exemplaire de *Faramond ou l'Histoire de France*, par La Calprenède, avait inscrit, au-dessous de l'*ex-libris* et de la phrase citée plus haut, cette note :

...qui ne change jamais... « Mais qu'on change souvent, selon ses intérêts, témoin Pixérécourt qui, malgré l'amitié, m'a vendu trois fois plus qu'il ne m'avait payé. »

§

L'Anglais et sa religion. — La revue hebdomadaire *The Nation* a posé à ses lecteurs treize questions sur leurs croyances religieuses. Voici quelques-uns des résultats :

Acceptez-vous comme historique le premier chapitre de la Genèse ? 1216 non contre 88 oui. — Croyez-vous à la transsubstantiation ? 60 oui contre 1253 non. — Croyez-vous à une forme quelconque du Christianisme ? 666 oui contre 585 non. — Croyez-vous aux doctrines formulées par une église quelconque ? 325 oui contre 920 non. — Assistez-vous volontairement et de façon régulière à un service religieux quelconque ? 571 oui et 742 non.

Si l'on admet que les lecteurs et abonnés de cette revue représentent assez bien l'Anglais moyen, l'ensemble de leurs réponses paraît démontrer que la majorité des habitants d'outre-Manche croit au Christianisme, mais non en un Dieu personnel, non plus qu'en aucune Église particulière. Une preuve de plus que l'Anglais moyen est un personnage fort peu logique, ce que l'on sait de longue date. Et c'est aussi l'occasion de se détromper pour beaucoup de Français qui s'imaginent

que les Anglais consacrent inmanquablement toute leur journée du dimanche à des pratiques religieuses. — H.-D. D.

§

Deux emplois du mot « emprise ». — On lisait dans la lettre pastorale du Cardinal Dubois, en date du 27 décembre 1926 :

Enseignée par des hommes de talent qui ont acquis de leurs adhérents une véritable *emprise*...

Et le 1^{er} janvier 1927, dans l'*Action Française*, sous la signature de M. Léon Daudet :

Cet outrage public à la pudeur [*un mois de prison sans sursis*] était voué à l'*emprise* allemande.

Doit-on ou ne doit-on pas donner au mot *emprise* le sens « d'influence » qu'il semble avoir dans ces deux phrases ? Barrès était pour la négative puisque, dans la seconde version de son discours à l'Académie française en réponse à Richepin (18 février 1909), il remplaça le mot *emprise* par le mot *prise* :

Aujourd'hui encore, je suis bien loin d'avoir échappé à la prise de Baudelaire.

Pourtant de bons auteurs, tels que ceux que nous avons cités plus haut, n'ont pas ce scrupule. Ont-ils tort ?

Question renvoyée aux membres du « Grammaire-Club ». — L.-DX.

§

Erratum. — Dans le « Sottisier » du dernier numéro, p. 255, « 3^e sottise », lire : Dans une île des côtes *siciliennes*, au lieu de *siliciennes*, la « sottise » n'étant pas, bien entendu, dans une simple coquille.

§

Le Sottisier universel.

Mais M. le préfet Worms-Clavelin manquait de discrétion. Son nez vaste et charnu, ses lèvres épaisses, apparaissaient comme de puissants appareils pour pomper et pour absorber, tandis que son front fuyant, sous de gros yeux pâles traïssait la résistance à toute délicatesse morale. — ANATOLE FRANCE, *L'Orme du mail*, p. 112.

La place que la Bretagne occupe au centre de l'Europe la rend beaucoup plus curieuse à observer que le Canada. — H. DE BALZAC, *Les Chouans*.

Ceux qui, comme moi, ont la foi sincère ont du même coup cette foi agissante dont parlait Polyeucte. — ANDRÉ DE REUSSE, *Hebdo Film*, 9 octobre.

On vient de décider, en Allemagne, l'aménagement d'une piste pour automobiles qui traversera tout le pays dans le sens vertical. — *Le Nouvelliste* (Rennes), 10 décembre.

La quatre-vingt-troisième mort d'un aviateur maritime britannique émeut la Chambre des Communes. — *Le Matin*, titre d'article, 10 décembre.

Le jury de New-York rend la criminalité responsable de la prohibition. — *Le Matin*, titre d'une information, 11 décembre.

Je sais faire trente-six cocktails, autant qu'il y a d'étoiles dans le drapeau de l'Union. — PIERRE BENOIT, feuilleton du *Figaro*, 21 décembre.

Marcel Boulenger, dans le récent livre qu'il vient de consacrer à Marceline Desbordes-Valmore... — JEAN-JACQUES BROUSSON, *Les Nouvelles Littéraires*, 11 décembre.

M. ALBERT THOMAS, A BERLIN. — Le directeur du Bureau international du Travail à Genève, M. Albert Thomas, a parlé, hier soir, à l'amphithéâtre de l'Université de Kiel. — *Journal des Débats*, 17 décembre.

HENRI DAUTHON, 8, rue des Beaux-Arts, Paris, VI^e. — 396. DUGUÉ-TROUIN. Mémoires du M. Du Gué Trouin, chef d'Escadre des armées de S. M. T. C. et grand Croix de l'Ordre militaire de Saint-Louis. A Amsterdam, chez Pierre Mortier, 1732, in-12, plein veau, dos orné à nerfs, 25 fr. — De la Collection *Maîtres et Jeunes d'aujourd'hui*.

A pas comptés, conscient de la gravité de son acte, M. Pierre Renaudel parle le premier. — *Le Journal*, 11 août 1926.

A dater de ce moment, mes promenades à cheval eurent toutes pour objectif Sainte-Même et la forêt de Dourdan. Suivant tous les jours les mêmes chemins, il était impossible qu'un homme de vingt-six ans et une femme de dix-neuf ne finissent pas par se rapprocher. Un cheval qui se cabre, un voile qui s'envole, une cravache qui échappe amènent fatalement l'entente désirée des deux parts. Aussi naïfs et aussi loyaux en ce genre l'un que l'autre, nous fîmes l'amour à cheval pendant tout l'été et tout l'automne de 1836. — MARY LAFON, *Cinquante ans de vie littéraire*, Paris, Calmann-Lévy, 1882, page 112.

§

Publications du Mercure de France.

JOURNAL DE SALAVIN, par Georges Duhamel. Volume in-16 double-couronne, 12 fr. — La première édition a été tirée à 1.650 exemplaires sur vergé pur fil Montgolfier, savoir : 1.625 ex. numérotés de 496 à 2.120, à 35 fr.; 25 ex. marqués à la presse de A. à Z (*hors commerce*). — Il a été imposé en in-8 raisin et tiré : 55 ex. sur Japon impérial, numérotés à la presse de 1 à 55, à 200 fr. (*souscrits*); 275 ex. sur Hollande van Gelder, numérotés à la presse 56 à 330, à 100 fr.; 55 ex. sur Ingres vert, numérotés à la presse de 331 à 385, à 100 fr.; 55 ex. sur Ingres crème, numérotés à la presse de 386 à 440, à 100 fr.; 55 ex. sur Ingres bleu-gris, numérotés à la presse de 441 à 495, à 100 fr.

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.